



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties

Demandez notre supplément

Le plan anti vache folle

■ Droite :
« Jacques Chirac
avait raison »

■ Agriculteurs :
les réactions
de José Bové
et de Luc Guyau

■ Scientifiques :
leur diagnostic

■ Notre enquête :
dégoût, désarroi
et impuissance
chez les éleveurs
de l'Ouest

Nos informations pages 6 et 7,
l'enquête page 16
et notre éditorial page 17

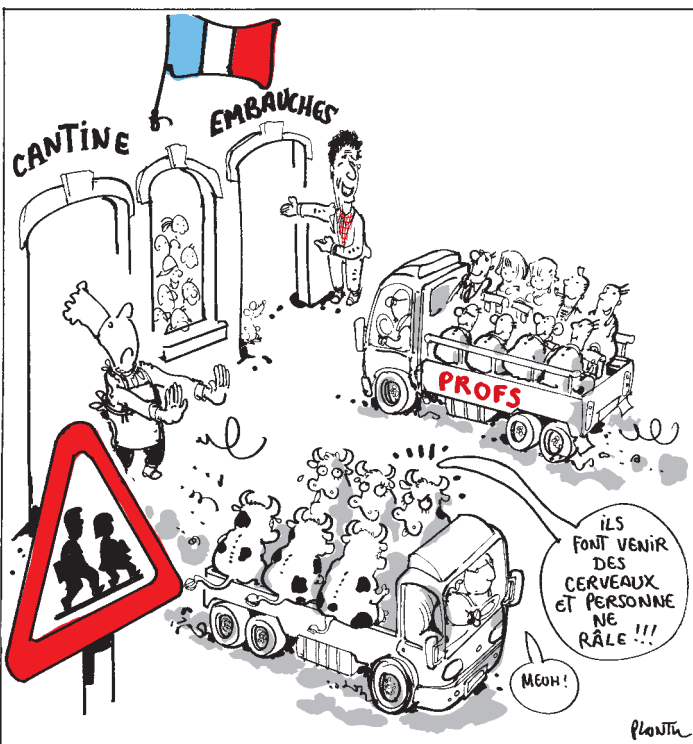
Education : Jack Lang recrute et promet

● Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'éducation lance un « appel à vocations »
● Plus de 17 000 créations d'emplois supplémentaires en trois ans ● 62 000 professeurs des écoles recrutés d'ici à 2005 et 88 000 enseignants du second degré ● Il annonce une « révolution pacifique »

JACK LANG, ministre de l'éducation, dévoile dans un entretien au Monde ses ambitions chiffrées en matière de créations d'emplois et de recrutements. Il annonce que 33 200 emplois seront créés entre 2001 et 2004, dont 17 675 créations nettes correspondant à l'embauche de personnes supplémentaires, du primaire au supérieur. Ce plan pluriannuel concerne les personnels enseignants et non enseignants. Le ministre de l'éducation indique qu'il coûtera, au total, 4 milliards de francs.

Son plan de recrutements porte, lui, sur cinq ans, de 2001 à 2005. Pendant cette période, 62 000 nouveaux professeurs des écoles seront recrutés, ainsi que 88 000 enseignants du second degré. Dans l'enseignement supérieur, 3 600 postes seront ouverts aux concours des trois prochaines années, au lieu de 3 200 cette année.

« Nous voulons rompre avec les budgets en dents de scie, les coups d'accordéon, et nous projeter vers le futur », explique Jack Lang. « Cette



démarche nous distingue des autres grands pays développés où les moyens consacrés par les pouvoirs publics à l'éducation stagnent ou régressent », ajoute-t-il. Son « appel à vocations » répond à la nécessité de faire face aux départs massifs à la retraite. Jack Lang souhaite « maintenir les fonctions occupées par les aides éducateurs », 65 000 actuellement dans l'éducation nationale.

« Je ferai l'impossible pour gagner la bataille de la lecture et de l'écriture », affirme-t-il aussi. Jack Lang veut faire de l'apprentissage d'une langue vivante une « vraie discipline » dès l'école primaire. Il se dit aussi décidé à « assurer la pleine reconnaissance » des langues régionales.

« Je veux initier une révolution pacifique. A partir de maintenant, il y aura tous les quinze jours l'annonce d'un changement, promet-il. Un beau matin, on se réveillera et on finira pas constater que le paysage a été transformé. »

Lire pages 10 et 11



THOMAS COENRAEP

TÉLÉVISION La bataille de Canal+

En s'intégrant dans le vaste ensemble Vivendi-Universal, Canal+ court-elle le risque de sceller sa perte ? Le fondateur et ancien président de la chaîne cryptée, André Rousselet, le pense (Le Monde du 15 novembre). L'actuel PDG, Pierre Lescure (photo), lui répond que cette fusion fait entrer Canal+ dans une « aventure exaltante de conquête et de croissance ». Par ailleurs, British Telecom, en conflit juridique avec Vivendi, veut obtenir des dommages et intérêts. p.18 et 26

Les Français, l'ordre et la liberté

■ APRÈS celles de 1981 et de 1990, la troisième enquête européenne sur les valeurs des peuples vient d'être publiée. Ses résultats témoignent, pour la France, de l'érosion des identités politiques traditionnelles, de droite comme de gauche. Dans une société idéologiquement moins clivée, où les différences de classes ou de religions comptent moins qu'autrefois, les attitudes sont de plus en plus imprévisibles. Les Français sont de plus en plus soucieux de la défense des libertés individuelles dans leur vie privée – la tolérance à l'égard de la sexualité ou de la famille progresse fortement depuis deux décennies – et exigent le respect de l'ordre et de l'autorité dans la sphère publique.

Lire page 23

Les femmes sont l'avenir de l'armée de terre française

L'ARMÉE DE TERRE française doit l'admettre. Désormais, elle ne peut plus se passer de recruter des femmes volontaires pour servir dans ses rangs. A tous les niveaux de responsabilités. En cette période où le chômage tend à reculer et où, de ce fait, l'institution militaire, en se professionnalisant chaque jour davantage, subit de plein fouet la concurrence d'autres employeurs, l'armée de terre ne peut pas faire la difficile. Elle doit embaucher tous azimuts, sans distinction de sexes.

Selon un rapport parlementaire, rédigé par Jean-Claude Sandrier, député (PC) du Cher, pour le compte de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, « le métier des armes intéresse visiblement de nombreuses femmes ». Cette année, elles sont quelque 10 500 à porter l'uniforme de l'armée de terre, soit 6,1 % des effectifs globaux, appelés compris, mais seulement 3 % du corps des officiers et 10,5 % des sous-officiers. Si l'on en croit un document du Centre de relations humaines (CRH) sur la féminisation dans les armées, elles sont 80 % à se dire « satisfaites » de leur sort. Plus elles montent dans la hiérarchie et plus elles sont évi-

demment ravies, y compris dans leurs relations de travail avec les hommes.

Pourquoi donc les femmes sont-elles l'avenir de l'armée de terre ? Pour la raison qu'elles sont souvent plus motivées et plus diplômées, sinon plus opiniâtres et déterminées, que les hommes. Au point de se précipiter vers le métier militaire pour y réussir une carrière, quand elles ont la vocation. Preuve en est qu'elles sont 4 ou 5 candidates pour un poste, quand le taux des candidats évolue entre 1,3 et 1,4 par emploi proposé. Ce qui traduit, note en passant M. Sandrier, « la qualité des jeunes femmes recrutées », puisque la sélection y est plus sévère que celle des hommes, en dépit des dangers inhérents à cette profession.

Ce que les femmes, qui n'auraient pas une farouche vocation, partagent, en revanche, avec les hommes, c'est le fait que 58 % des premières et 52 % des seconds entrent, à l'âge de 19 et 20 ans, dans l'armée de terre, à défaut d'avoir un emploi civil. Ce n'est pas nécessairement l'attrait spécifique du métier des armes qui les guide. Ce n'est pas non plus un pis-aller. C'est, comme l'avouent certains d'entre eux, la

recherche du « premier job ». Voilà le principal défi que devra relever l'armée de terre. « La reprise économique, écrit le rapporteur parlementaire, risque d'écartier de l'armée une partie de ces volontaires dès lors qu'ils trouveraient d'autres opportunités d'embauche dans le secteur civil. »

Après les armées, américaine ou britannique par exemple, qui l'ont précédée sur la voie de la professionnalisation et de la féminisation, l'armée de terre française découvre, comme n'importe quel entrepreneur, la gestion des ressources humaines. Elle y met le prix, à en juger par le coût de sa campagne de promotion auprès des 10 000 à 12 000 volontaires qu'elle estime devoir recruter, par an, à la suite de la disparition du service national. En 1999, elle a dépensé en moyenne 6 500 francs pour persuader un engagé, de quelque sexe qu'il soit, de rallier ses rangs. On est loin de ce qui se pratique aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où l'on a investi respectivement l'équivalent de 70 000 et 20 000 francs par individu.

Jacques Isnard

« Maîtriser » les dépenses



LAURENT FABIOUS

NE PAS « trop charger la barque » des dépenses publiques, « tenir compte » des goulets d'étranglement dans la production : Laurent Fabius veut « maintenir le cap » sur l'emploi et la solidarité, mais sans perdre de vue que le progrès économique « a besoin de maîtrise budgétaire ».

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.



Reverso Gran'Sport

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme Paris 1^{er} Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1^{er} Paris 8^e Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

La nouvelle saga de l'Amérique

DE NOUVEAU, on en appelle aux Pères fondateurs. De nouveau, on se perd dans des arguties juridiques sans fond ni raison. De nouveau, le sort de la démocratie américaine est entre les mains de bataillons d'avocats, de juristes et d'experts judiciaires dont les costumes sombres ont, par la même occasion, envahi les écrans des chaînes d'information en continu, trop heureuses de pouvoir par ce suspense inespéré remobiliser une audience en fuite. De nouveau, la classe politique panique mais l'opinion publique, confiante, affiche une remarquable sérénité.

O. J. Simpson ? Monica Lewinsky ? Elian Gonzalez ? Cette saga-ci n'a pas encore de nom – c'est bien là le problème – et doit se contenter pour l'instant de titres génériques un peu pompeux à la télévision, « L'Histoire en suspens », « Un verdict trop serré ». Mais elle a déjà tant de points communs avec les précédentes que l'on y retrouve d'incontournables personnages : Alan Der-showitz (O. J. Simpson, Monica Lewinsky), Kendall Coffey (Elian Gonzalez), Jack Quinn, C. Boydon Gray (Monica Lewinsky), tous, bien sûr, des juristes, jus-

qu'au respecté constitutionnaliste de Harvard, le P' Laurence Tribe, qui, en 1998, émit les avis les plus sages pour sortir de la crise de l'impeachment et qui s'est subitement retrouvé cette semaine sur les escaliers du tribunal de West Palm Beach, enrôlé dans l'équipe de conseillers juridiques d'Al Gore, après avoir de nouveau fait quelques intéressantes suggestions dans les colonnes du New York Times. Sans crier gare, depuis une semaine, l'Amérique s'est remise en vitesse de crise, de ces crises imprévisibles qui dépassent la fiction et qui, au passage, mettent au jour des bouleversements insoupçonnés.

Sans doute parce qu'elle touche aussi à l'institution présidentielle, cette crise post-électorale de l'an 2000 présente de nombreuses similitudes avec l'épisode du procès en destitution du président Clinton après la révélation de sa liaison avec Monica Lewinsky, en 1998-1999. On peut simplement espérer qu'elle durera moins longtemps.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite en page 17 et nos informations pages 4 et 38



ALASTAIR GRANT/AP

CHEMIN DE FER Les malheurs du rail britannique

Accidents mortels, comme à la gare de Paddington le 5 octobre 1999, rames bondées, retards, plongeon du bénéficiaire de Railtrack... le rail britannique traverse une crise grave. Il paie le prix d'une privatisation menée en 1996 à la va-vite. Sous la pression de l'opinion, le gouvernement est aujourd'hui contraint de réinjecter de l'argent public dans les infrastructures. p. 25



FRANÇOIS GUILLOT/AP

JEUX OLYMPIQUES Le Paris de 2008

Pour préparer la candidature française à l'organisation des Jeux olympiques de 2008, douze architectes ont planché sur un aménagement de la banlieue nord-est de Paris. La victoire de Paris dans la course à la candidature donnerait un coup d'accélérateur à l'urbanisme local. p. 31

International.....	2	Tableau de bord.....	28
France.....	6	Aujourd'hui.....	31
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	34
Régions.....	14	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Carnet.....	24	Kiosque.....	38
Entreprises.....	25	Abonnements.....	38
Communication.....	27	Radio-Télévision.....	39

BOSNIE-HERZÉGOVINE Les partis nationalistes continuent de dominer la vie politique en Bosnie-Herzégovine à l'issue des élections générales de samedi 11 novembre,

selon les résultats partiels communiqués mardi par l'OSCE. ● EN RÉPUBLIQUE SERBE, la formation créée par le chef de guerre Radovan Karadzic arrive en tête aux élec-

tions parlementaires et législatives et son candidat pourrait enlever la présidence de la RS au premier tour. ● EN HERZÉGOVINE, le HDZ (nationaliste croate) confirme sa préémi-

nence. En Bosnie, les sociaux-démocrates (antinationnalistes) ne parviennent pas à s'imposer face aux partis « musulmans ». ● NIKOLA KOVAC, ancien ambassadeur de

Bosnie en France, prône « des changements radicaux » pour contrer l'emprise des partis nationalistes, ainsi qu'une refonte des accords de Dayton.

Les élections bosniaques consacrent la victoire des nationalistes

Ces résultats pourraient amener la communauté internationale à s'interroger sur l'avenir des accords de Dayton.

Les sociaux-démocrates, antinationnalistes, progressent toutefois en Bosnie sans obtenir de majorité

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Cinq ans après la signature du traité de Dayton qui mit fin au conflit, le visage de la Bosnie-Herzégovine n'a pas changé à l'occasion des troisièmes élections générales - parlementaires et cantonales - de l'après-guerre. Les nationalistes serbes et croates restent dominants dans les régions qu'ils ont conquises par les armes. Seuls Sarajevo et les provinces républicaines à l'époque des combats, dominés depuis dix ans par les nationalistes musulmans, connaissent une sensible évolution politique.

Le Parti social-démocrate (SDP), antinationnaliste, dirigé par Zlatko Lagumdžija, pourrait ainsi devenir le premier mouvement politique de Bosnie-Herzégovine en nombre de voix, selon les chiffres de l'OSCE (Organisation

pour la sécurité et la coopération en Europe) portant, mardi 14 novembre, sur 70 % des bulletins de vote. Il obtiendrait 27 % des suffrages pour le Parlement national et le Parlement de l'entité croato-musulmane. Il est talonné par le Parti d'action démocratique (SDA, nationaliste musulman) d'Alija Izetbegovic et le Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH, centriste) de Haris Silajdzic, né du départ de l'ex-premier ministre du SDA, qui recueilleraient respectivement 25 % et 15 % des suffrages.

La progression du SDP, qui remporterait deux cantons (Sarajevo et Tuzla) sur les dix qui composent l'entité croato-musulmane, se confirme par rapport aux élections de 1998. Le parti a cependant peu gagné de voix par rapport au scrutin municipal d'avril 2000. Par ailleurs, la désaffection de l'électorat musulman

envers le SDA, sans doute accentuée par la démission d'Alija Izetbegovic en octobre de la présidence collégiale, profite surtout à Haris Silajdzic, médiatique ministre des affaires étrangères puis premier ministre des années de guerre. Zlatko Lagumdžija n'a pas caché sa déception, conscient que le SDP n'est pas parvenu à convaincre tous ses électeurs potentiels et embarrassé par la montée en puissance du SBIH. Ce parti, devenu incontournable, fait désormais armes égales avec les nationalistes et les antinationnalistes, avec qui il pourrait s'allier pour gouverner le pays.

COMMENT GOUVERNER

Le fait marquant du scrutin demeure le retour attendu du Parti démocratique serbe (SDS) en République serbe et la victoire éclatante de la Communauté démocratique croate (HDZ) en Herzégovine, les deux partis nationalistes qui ont tour à tour, en 1992 et 1993, avec le soutien des armées de Serbie et de Croatie, déclenché la guerre sur deux fronts qui a ravagé la Bosnie-Herzégovine.

Le candidat du SDS, Mirko Sarovic, pourrait enlever la présidence de la République serbe (RS) dès le premier tour du scrutin, face à l'actuel premier ministre de la RS, Milorad Dodik. Au Parlement de la RS, le SDS bénéficie aussi d'une avance confortable (41 %) face au Parti des sociaux-démocrates indépendants (SNSD, 16 %) de Milorad Dodik et au Parti populaire serbe (PDP, 13 %) de Mladen Ivanic.

Le SDS, mouvement qualifié d'« organisation de criminels » par l'artisan américain de Dayton, Richard Holbrooke, et créé par le chef de guerre Radovan Karadzic a adopté un ton relativement modéré durant la campagne électorale. Il a fait savoir qu'il était prêt

à partager le pouvoir pour gouverner la République serbe (le poste de premier ministre aurait été offert à Mladen Ivanic, qui semble hésitant) et annoncé qu'il allait ouvrir un dialogue avec les diplomates occidentaux.

Déceptions occidentales

Le haut représentant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne, Javier Solana, s'est dit, mardi 14 novembre, « déçu que le message nationaliste soit encore aussi fort à un moment où les voisins de la Bosnie ont tourné le dos aux politiques du passé ». « Le vrai test sera cependant la formation des gouvernements », a estimé M. Solana.

Pour leur part, les Etats-Unis ont déclaré, mardi devant le Conseil de sécurité de l'ONU, qu'ils « continueront à demander que les obstructionnistes restent hors du gouvernement », a déclaré le représentant américain adjoint auprès des Nations unies. « Le SDS [Parti démocratique serbe, nationaliste] est toujours contrôlé par ceux qui veulent faire échouer les accords de Dayton », a souligné James Cunningham. Il est « extrêmement important » que la communauté internationale soit préparée « pour agir avec vigueur afin de garantir que ceux qui sont opposés à Dayton ne soient pas en position de bloquer les accords de paix », a ajouté le diplomate américain. - (AFP)

rel du peuple croate en Bosnie. Cette consultation organisée illégalement, parallèlement aux élections officielles, était un référendum séparatiste déguisé auquel n'ont participé que le HDZ et ses alliés. L'OSCE et la communauté internationale réfléchissent aux

loin de pouvoir s'assurer la moindre majorité.

L'arbitre est donc Haris Silajdzic, qui court souvent seul aux élections pour s'allier ensuite à son ancienne famille, le SDA. Cette fois, la donne a changé. Alija Izetbegovic, son mentor, a quitté le pouvoir, et le SDA n'est plus un allié d'avenir. On imagine mal Haris Silajdzic, qui rêve d'être le leader de droite de la Bosnie de demain, apporter son soutien à Zlatko Lagumdžija, le chef de la gauche. Et le SDP sait que sa seule chance d'attirer les électeurs de République serbe et d'Herzégovine est de ne pactiser avec aucun parti « musulman ». M. Silajdzic revendique un certain degré de multi-ethnicité dans ses rangs, mais ses alliances fréquentes avec le SDA le condamnent jusqu'à présent à être honni de l'autre côté des anciennes lignes de front.

La Bosnie-Herzégovine risque donc d'être aussi divisée demain qu'hier, à ceci près que les nationalistes serbes et croates auront les mains libres pour gouverner leurs régions, alors que les républicains seront condamnés à subir les interventions quotidiennes du haut-représentant international pour faire voter la moindre loi. Ce n'est pas la moindre ironie de l'Histoire. Cinq ans après Dayton, ce sont les démocrates qui sont punis par l'organisation constitutionnelle du pays, condamnés à rester dans l'opposition ou à conclure des alliances contre nature.

R. O.

TROIS QUESTIONS À...

NIKOLA KOVAC

1 Ambassadeur de Bosnie-Herzégovine en France de 1993 à février 2000, Sarajévien serbe engagé dans la lutte pour une Bosnie unie et multiethnique, quel bilan faites-vous des élections du 11 novembre ?

C'est une déception... Les partis nationalistes n'ont pas été vaincus. Ils sont ébranlés mais coriaces. En République serbe et en Herzégovine, le SDS [nationaliste serbe] et le HDZ [nationaliste croate] demeurent très forts ; seul le SDA [nationaliste musulman] a été partiellement sanctionné. La victoire du SDS, qui signifie une résurrection des idées de Radovan Karadzic [fondateur du SDS], est celle d'un aveuglement collectif, d'une croyance que la République serbe est un Etat. Le Parti social-démocrate [SDP, antinationnaliste] progresse surtout en milieu urbain.

2 Pourquoi cette victoire des nationalistes ?

Parce qu'il faut un changement politique, économique, culturel et juridique radical. Il faut créer une coalition entre le SDP et tous les partis qui défendent l'unité de la Bosnie-Herzégovine, et il faut avancer des idées nouvelles. Les

priorités sont la relance économique et le retour des réfugiés. Si des Musulmans étaient revenus vivre en République serbe et en Herzégovine, le SDS et le HDZ ne seraient pas si forts. Et il faut amender la Constitution, afin de considérer les Bosniaques comme des citoyens et non comme les membres d'une communauté nationale.

3 Comment jugez-vous l'action de la communauté internationale, et êtes-vous favorable à une réforme de l'accord de Dayton ?

Je ne sais pas si la communauté internationale soutient l'opposition autrement que verbalement. Elle a commis l'erreur de ne jamais exprimer l'idée que l'accord de Dayton était éphémère. [Son] objectif n'était pas de figer les entités. La Bosnie-Herzégovine ne pourra pas être souveraine et unie tant que subsisteront des frontières ethniques intérieures. Dayton était un compromis destiné à obtenir un arrêt des combats. La situation a beaucoup évolué dans le pays. Pour créer une société démocratique, il faut reconnaître les droits des citoyens. La Bosnie-Herzégovine ne survivra pas sans intégrer les critères démocratiques en vigueur en Europe.

Propos recueillis par Rémy Ourdan

Un camouflet pour l'action internationale dans la région

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

La victoire électorale des partis nationalistes serbe et croate en Bosnie-Herzégovine, dans les ré-

ANALYSE

La question de la viabilité du processus de paix de 1995 est désormais posée

gions conquises durant la guerre où les non-Serbes et les non-Croates ont été tués ou expulsés, devrait amener sur le devant de la scène la question de la viabilité du processus de paix de Dayton. Car, si les électeurs sont accusés de voter selon des critères communautaires, les pays occidentaux, qui ont une influence déterminante sur la vie politique du pays, vont devoir s'interroger sur leur propre action dans cette Bosnie dévastée par les guerres de conquête menées par la Serbie (1992-1995) et la Croatie (1993-1994) après l'éclatement de la Yougoslavie.

Il y a cinq ans, le 21 novembre à Dayton puis le 14 décembre 1995 à Paris pour la signature du traité, les présidents serbe, croate et bosniaque, Slobodan Milosevic, Franjo Tudjman et Alija Izetbegovic se serraient la main. Les canons se turent.

Wolfgang Petritsch, le haut représentant de la communauté internationale à Sarajevo, a récemment critiqué préventivement les électeurs bosniaques qui s'approprièrent à voter pour des nationalistes, arguant que Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman ne sont plus au pouvoir, que la Serbie et la Croatie sont devenues des pays démocratiques, que les menaces ont disparu. Les diplomates occidentaux sont, par ailleurs, souvent plus avenants envers ces deux puissants partenaires qu'envers une Bosnie pauvre, divisée et anarchique. Ils s'attendent à ce que la Bosnie-Herzégovine, où ont survécu durant la guerre d'ultimes promoteurs d'un idéal multi-ethnique, serve d'exemple pour les Balkans plutôt

que d'être à la traîne du train de la démocratisation et de l'intégration européenne.

Ils ont la mémoire courte, et leurs espoirs sont réduits à néant à chaque élection bosniaque. Tout d'abord, Dayton n'entérina pas la victoire de ces Bosniaques républicains et hostiles à la division ethnique mais au contraire leur défaite, en concédant aux séparatistes leurs conquêtes territoriales dans un Etat certes reconnu officiellement mais ingouvernable.

Ensuite, si la Croatie est effectivement dirigée par des sociaux-démocrates qui respectent les dispositions les plus sensibles de l'accord de Dayton (souveraineté de la Bosnie, retour des réfugiés, arrestation des criminels de guerre), la Serbie demeure gouvernée par des nationalistes qui n'ont encore fait aucun geste concret en ce sens, voire pire, puisque le président yougoslave Vojislav Kostunica s'est empressé de recevoir à Belgrade les dirigeants nationalistes bosno-serbes. Enfin, la Bosnie-Herzégovine a souffert, énormément souffert, et elle vit encore dans la peur de la communauté ennemie et de la violence politique, et les gens assument encore le vote nationaliste à un réflexe de survie.

Trois « écoles » s'affrontent au sein de la diplomatie occidentale, qui gouverne de facto une Bosnie paralysée - dont les dirigeants vivent repliés sur leurs intérêts personnels et ceux de leur parti - sans toutefois bénéficier de pouvoirs aussi étendus que ceux d'un gouverneur de l'ONU au Kosovo. La première « école », guidée par les Etats-Unis, souhaite une application sans faille de l'accord de Dayton, éventuellement au moyen de sanctions brutales envers les nationalistes serbes et croates. La seconde, inspirée par l'Union européenne, pense qu'il faut poursuivre le processus en vigueur, donner du temps au pays pour se stabiliser, tenter d'amadouer les ex-séparatistes afin que les partis nationalistes évoluent peu à peu.

La troisième, dérivée de la première, représentée surtout par des diplomates marginaux, pense que

le traité de paix de 1995 ne fut qu'un outil pour arrêter les combats et qu'il est temps de le réformer radicalement, sans attendre un improbable consensus entre les familles nationalistes. Ceci sans compter l'« école » des diplomates pro-nationalistes, aimant à outrance la realpolitik, marginaux eux aussi, qui pensent que la Bosnie ne survivra pas et qu'il faudra entériner la division territoriale et ethnique tant désirée par Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman.

PEUR DE L'AUTRE

Les Bosniaques, privés de boussole, ont le choix entre le refuge nationaliste ou la déprime. Ils voient que les pays occidentaux sont tantôt sévères, tantôt tendres avec les nationalistes, à l'image de leur attitude vis-à-vis d'un Slobodan Milosevic « partenaire » concernant la Bosnie et « ennemi » sur le Kosovo ; ils voient le fossé entre les discours moralisateurs et les méthodes suspectes, notamment un soutien concret plus marqué à des gouvernements corrompus qu'à l'opposition antinationnaliste ; ils voient un horizon limité aux anciennes lignes de front, à la misère et à l'exil.

Ceux qui souhaitent suivre le chemin tracé à Dayton soulignent que beaucoup d'efforts peuvent être réalisés dans le contexte actuel, allant de l'assainissement de la vie économique synonyme d'investissements étrangers jusqu'à l'arrestation des criminels de guerre par l'OTAN. Leurs espoirs d'une évolution politique vers une unification de la Bosnie-Herzégovine sont toutefois démentis à chaque élection, qui voit la victoire des ex-séparatistes dans les régions devenues « ethniquement pures » durant le conflit.

Le débat sur la méthode à employer en Bosnie, brutale ou douce envers les nationalistes, devient alors dérisoire. Cinq années d'expérience de la paix ont montré que la seule évolution, lente mais apparemment irréversible, vient du secteur bosniaque républicain (30 % du pays). Seule cette région, où trois formations politiques sont

au coude à coude (le SDA nationaliste musulman, le SBIH centriste et le SDP antinationnaliste), perdante de la guerre en 1995 bien que jamais vaincue, est pour l'instant porteuse d'un espoir de changement démocratique et d'une préservation de cette multi-ethnicité historiquement ancrée en Bosnie.

La République serbe et l'ex-Herzégovine croate, en revanche, parce qu'elles incarnent une tentative de destruction de la Bosnie-Herzégovine et qu'elles sont dessinées par des frontières ethniques, parce que leurs victoires militaires ont été reconnues à Dayton, n'ont aucune raison de renier les objectifs poursuivis depuis dix ans. Ce qui ne veut pas dire que la population votant pour des nationalistes n'est pas paradoxalement prête à une amorce de réconciliation, elle qui aime tant arperter désormais cette Sarajevo accueillante et multi-ethnique qu'elle a tenté hier d'assassiner.

Ce qui veut dire, en revanche, qu'après la « purification ethnique », après l'écrasement des valeurs morales et le départ des élites qui auraient pu incarner une alternative dans l'après-guerre, il est peut-être vain de convier les dirigeants nationalistes bosno-serbes et bosno-croates à la table de l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine.

Certains diplomates et analystes, qui ne croient pas en une recette miraculeuse mais qui pensent que le traité de paix a démontré en cinq ans sa dimension inefficace et irréaliste, suggèrent donc qu'il est temps d'imposer, de nouveau avec l'aide de la Serbie et de la Croatie, de gré ou de force, un « Dayton 2 » à ceux qui n'ont jamais accepté les clauses porteuses de réunification de Dayton. Ceux qui refusent la souveraineté de l'Etat, le retour des réfugiés et l'arrestation des criminels de guerre. Ceux qui refusent de façon absolue que leur propre communauté, et avec elle les autres communautés de Bosnie, se libère de la menace de la guerre et de la peur de l'Autre.

Rémy Ourdan

vdm.com



Voyageurs

DU MONDE

enfin ! Pas que du vol sec

et des promos sur le web ...

80 conseillers spécialisés

sur 70 pays pour construire un voyage "à votre mesure".

vdm.com

- Réservez vos vols
- Choisissez votre voyage à la carte
- Communiquez avec nos 80 spécialistes pays, "conseillers-Voyageurs du Monde"
- Et quelques promotions originales...
- Commandez nos brochures

Les brochures Asie du Sud-Est, Circuits accompagnés, Inde, Iles, Monde Arabe 2001... sont parues !

PARIS	LYON	TOULOUSE	RENNES
☎ 01 42 86 16 00	☎ 04 72 56 94 56	☎ 05 34 31 72 72	☎ 02 99 79 16 16
☎ 01 42 86 17 88	☎ 04 72 56 94 55	☎ 05 34 31 72 73	☎ 05 99 79 10 00

La conférence Euroméditerranée perturbée par la situation au Proche-Orient

La Syrie et le Liban seront très probablement absents

En l'absence plus que probable de la Syrie et du Liban, qui ne veulent pas siéger aux côtés d'Israël, la quatrième conférence Euroméditerranée se réunit mercre-

di 15 et jeudi 16 novembre à Marseille. La coopération entre les Quinze et leurs partenaires méditerranéens se heurte à de multiples problèmes.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

La quatrième conférence ministérielle Euroméditerranée, qui devait réunir, mercredi 15 novembre à Marseille, les ministres des affaires étrangères des Quinze et de douze pays de la zone méditerranée, ne se tiendra pas sous les meilleurs auspices. A tel point que la France, dont la présidence de l'Union européenne s'achève à la fin du mois de décembre, a hésité à annuler purement et simplement cette rencontre. A l'origine, il avait même été envisagé qu'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement se tienne dans la foulée de la conférence ministérielle, « si les circonstances le permettaient », c'est-à-dire essentiellement une remise sur rail du processus de paix au Proche-Orient. Celui-ci étant dans l'impasse, il n'y aura pas de sommet.

La Commission européenne espérait encore, mardi matin, que le président Jacques Chirac se rendrait dans la cité phocéenne pour marquer solennellement toute l'importance que les Quinze attachent au dialogue et à la coopération avec les pays de la Méditerranée. L'Elysée a indiqué, mardi soir, que les « circonstances » rendaient ce déplacement impossible.

La présidence française espère que la tension arabo-israélienne ne va pas occulter des discussions dont elle voudrait qu'elles favorisent la relance d'un « processus de Barcelone » plutôt mal en point, mais elle sait déjà que la crise arabo-israélienne constitue une hypothèse majeure : parler de transformer la zone méditerranéenne en un espace de « stabilité et de prospérité », voire, ultérieurement, en une vaste zone de libre-échange, ressemble, à ce stade, à un objectif chimérique, plus encore si l'on se rappelle que le processus de Barcelone a été lancé en novembre 1995, c'est-à-dire après les accords d'Oslo. La première victime de ce contexte difficile sera la Charte de stabilité et de sécurité : avec regret mais réalisme, compte tenu de la tension arabo-israélienne, Paris s'est résolu à renvoyer ce projet à des jours meilleurs.

Selon une stratégie qui lui est familière, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a souhaité crever l'abcès d'inévitables discussions orageuses entre délégations arabes et israélienne à l'occasion d'un dîner prévu mercredi soir, en formant des vœux pour que ces discussions ne débordent pas sur la séance de travail de jeudi matin. En marge du sommet islamique de Doha, au Qatar, le clan

des pays arabes « durs » avait souhaité boycotter la réunion de Marseille, voire faire adopter par celle-ci une résolution de soutien à l'intifada. Cette ligne n'a pas prévalu, et seuls la Syrie et le Liban devraient être absents, et ne pas être représentés. Sur ce point, la présidence française a partiellement obtenu gain de cause : l'accusation selon laquelle le processus de Barcelone est l'otage du processus de paix au Proche-Orient ne tient pas, puisque la réunion de Marseille a lieu.

INCERTITUDES MULTIPLES

Mais il est d'autres incertitudes. Le bras séculier du processus de Barcelone est le programme communautaire MEDA. Son premier exercice couvrirait la période 1995-1999, et son application a été exécrable : seuls 26 % des aides ont été effectivement versés aux intéressés. La lenteur avec laquelle l'Union européenne achemine aux populations et aux pays concernés l'assistance promise est chronique. Y remédier, opérer une véritable « révolution culturelle » dans les méthodes de gestion de la Commission européenne, est la principale tâche de Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures. Au rythme actuel, il faudrait 8,75 années pour que l'Europe honore ses engagements à l'égard des pays de la Méditerranée. Il est vrai, cependant, que les dysfonctionnements communautaires ne sont pas seuls en cause : outre que les « capacités d'absorption » des pays méditerranéens sont loin d'être suffisantes (manque de projets viables), l'attitude des Etats membres, qui consiste trop souvent à vouloir privilégier tel ou tel pays en fonction de leurs intérêts géopolitiques et commerciaux, nuit à la cohérence et à l'efficacité de ce processus.

Reste qu'il faut financer MEDA II (2000-2006). La question lancinante de son enveloppe budgétaire est liée à celle du financement de la politique de l'Union dans les Balkans. Pour simplifier, l'Agenda 2000 (perspectives financières de l'Union de 2000 à 2006), adopté en mars 1999 lors du sommet de Berlin, avait laissé une somme de 10 milliards d'euros non affectée, mais qui devait être répartie entre MEDA et les Balkans. Les discussions à ce sujet ont fait l'objet d'innombrables réunions entre les Quinze. Mardi soir, le Coreper (Comité des représentants permanents des Etats membres, soit les ambassadeurs) s'est réuni une énième fois à Bruxelles. Quatorze pays ont donné leur accord pour allouer une somme d'environ

5,3 milliards d'euros au programme MEDA, soit nettement moins que les 6,7 milliards d'euros demandés par la Commission. Dans cette hypothèse, l'enveloppe des Balkans atteindrait 4,7 milliards d'euros, une somme également inférieure aux 5,5 milliards d'euros demandés par Romano Prodi, le président de la Commission européenne.

Les réserves de la Grande-Bretagne n'ont pas permis de déboucher sur un accord, mais un nouveau Coreper devait se dérouler mercredi matin, avec de bonnes chances de succès. Celui-ci est essentiel pour que la réunion de Marseille ne se transforme pas en fiasco : même si le montant de l'enveloppe MEDA est un « chiffre politique », la conférence Euroméditerranée deviendrait un exercice académique si les Quinze retrouvaient leurs douze partenaires méditerranéens en faisant la preuve de leur incapacité à s'entendre sur le financement du processus de Barcelone.

Laurent Zecchini

Anniversaire de la proclamation symbolique en 1988 de l'Etat palestinien

De nouveaux affrontements ont fait quatre morts côté palestinien. Yasser Arafat a réclamé l'expulsion des Israéliens des territoires, tandis que les colons appellent Ehoud Barak à renoncer à sa politique de « retenue »

LES PALESTINIENS devaient marquer, mercredi 15 novembre, l'anniversaire de la proclamation symbolique de leur indépendance – en 1988 à Alger – alors que les funérailles de quatre Palestiniens tués lors d'affrontements avec l'armée israélienne la veille risquaient d'accroître les tensions. A l'occasion de cet anniversaire, le Fatah du président Yasser Arafat a réclamé l'expulsion des Israéliens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, pour préparer l'avènement d'un Etat palestinien.

L'armée israélienne a pris cet appel au sérieux et elle est en état d'alerte. Rentré mardi soir des Etats-Unis, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, devait réunir mercredi son cabinet restreint après avoir consulté, dès son retour, les responsables militaires et ses conseillers en matière de sécurité. Les obsèques de Leah Rabin, la veuve de l'ancien premier ministre Itzhak Rabin, devaient fournir l'occasion de nouveaux contacts diplomatiques. L'un des participants aux funérailles, l'émissaire américain au Proche-Orient,

Dennis Ross, devait rencontrer M. Arafat mercredi soir à Gaza. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, devait s'entretenir avec son homologue israélien Shlomo Ben Ami.

Les Palestiniens espéraient que l'anniversaire de la déclaration d'Alger marquerait la création d'un Etat palestinien. Mais le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo, a déclaré qu'un Etat palestinien ne serait proclamé qu'une fois que les Palestiniens auraient « parachevé leur souveraineté sur les territoires pris en 1967 » par Israël.

UN RAPPORT POUR L'ONU

Mardi soir, soldats israéliens et tireurs palestiniens ont échangé des tirs nourris près de la colonie juive de Gush Katif, dans le sud de la bande de Gaza. Des témoins ont fait état d'explosions, apparemment provoquées par des obus de chars. Des tirs ont également eu lieu en Cisjordanie, près de Naplouse et de Jéricho, et dans la ville divisée d'Hébron.

Quelque 2 000 colons se sont rassemblés sur la place Zion de Jérusalem pour appeler M. Barak à renoncer à sa politique de « retenue » face aux Palestiniens et exiger que l'armée « puisse se battre » et réprimer l'intifada. La députée du Likoud (droite) Limor Livnat a organisé une autre manifestation devant la résidence de M. Barak à Jérusalem, pour appeler, elle aussi, à plus de fermeté face aux Palestiniens.

Le haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Mary Robinson, a déclaré mardi qu'elle informerait l'Assemblée générale de l'ONU des violences dont elle a été témoin dans les territoires palestiniens. « Mon rapport comportera ce dont j'ai moi-même été témoin », a-t-elle déclaré à l'issue de rencontres séparées au Caire avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Méguid, et le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa.

« M^{me} Robinson m'a informé (...) de tous les crimes qu'Israël a commis, et dont la commission des droits de l'homme [de l'ONU] a été témoin », a déclaré M. Abdel Méguid. – (AFP, Reuters.)

Le meilleur de l'homme, ou presque...

Un modèle typiquement IWC : le double chronographe avec sa cage intérieure en fer doux le protégeant des champs magnétiques. Mouvement de chronographe mécanique avec rattrapante pour mesurer les temps intermédiaires ou un deuxième temps. Etanche à 60 mètres et résistant à la dépression jusqu'à 16 000 mètres d'altitude. Réf. 3713 en acier surfin, FRF 39 600.- (prix indicatif).

IWC

Depuis 1868.
Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd. Schaffhouse, Suisse.

Notre catalogue général vous sera envoyé gratuitement sur simple demande à MSG/IWC, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51. Paris : Chronopassion 75001; Arfan 75002; Marley 75002, 75009; Les Montres Rive Gauche 75006; Capet 75008; Royal Quartz 75008; L'étoile d'or 75009; Aldbert Palais des Congrès 75017; Les Montres Rive Droite 75116. Province : Bordeaux : D'Agincourt & Wilkinson. Cannes : Kronometry. Dunkerque : Verhoeven. La Baule : Phidias. Lille : Cadran. Lyon : J-L Maier; L'heure Franco Suisse. Marseille : Armand & Rolland; Frojo. Metz : Noël. Monaco : Zegg & Cerlati. Saint-Tropez : Frojo. St-Barthélemy : Kornerupine. Strasbourg : Jacquot. Toulouse : Pujol. www.iwc.ch.

Manifestation de RSF à Paris en solidarité avec les journalistes iraniens

PARCE QUE la justice en République islamique d'Iran est « médiévale », parce qu'« on risque d'y être pendu uniquement pour avoir critiqué l'autorité » et parce qu'à l'heure actuelle deux journalistes encourent la peine de mort, l'organisation de défense des droits des journalistes, Reporters sans frontières (RSF) a organisé mardi 14 novembre une opération coup de poing devant les locaux d'Iran Air sur les Champs-Élysées, pour dire son indignation et alerter l'opinion publique.

Khalil Rostamkhani et Hassan Youssefi Echkevari, journalistes, sont passibles de la peine de mort, le premier pour avoir coorganisé et le second pour avoir participé à une conférence sur l'Iran, en avril, à Berlin. Akbar Ganji, l'un des plus célèbres journalistes d'investigation et éditorialistes, est lui aussi en prison pour les mêmes raisons. A l'ouverture de son procès, le 9 novembre, il a affirmé qu'il avait été torturé et a commencé une grève de la faim. Avec treize autres participants à la conférence et un coorganisateur, ils sont tenus pour coupables du fait que... des opposants au sein de l'auditoire se sont livrés à des actes jugés « anti-islamiques ». Certains ont vu d'autres

accusations se greffer sur la principale. Elles visent toutes à nier le droit de « penser autrement » et de critiquer.

Conduits par Robert Ménard, secrétaire général de RSF, des membres de l'organisation ont placardé une quarantaine de portraits des trois journalistes sur les vitrines d'Iran Air et accroché à l'enseigne un « pendu » grandeur nature en chiffon. Les Champs-Élysées donnaient une visibilité certaine à leur action. « On risque d'être pendu en Iran parce que l'on critique les autorités. (...) On ne peut pas traiter l'Iran comme un pays ordinaire. La justice y est médiévale », a déclaré Robert Ménard, tout en admettant que « des réformes ont été faites dans certains domaines », mais pas dans celui de la presse. Une trentaine de publications ont été interdites ou suspendues et une dizaine de journalistes sont en prison, a-t-il ajouté. Il a affirmé que des lettres de RSF au président réformateur Mohamad Khatami et aux « autorités les plus conservatrices, sont restées sans réponse ». Malgré ses demandes réitérées, il n'a jamais réussi à rencontrer l'ambassadeur d'Iran en France.

Mouna Naïm

Un décompte provisoire donne M. Bush vainqueur en Floride

Le candidat républicain à la Maison Blanche disposerait dans cet Etat d'une avance de 300 voix. Les résultats définitifs seront publiés après le dépouillement des votes des expatriés qui commencera samedi

Une semaine après le scrutin présidentiel, le nom du prochain président des Etats-Unis demeurerait inconnu, mercredi 15 novembre, alors qu'en Floride des résultats préliminaires accordent 300 voix d'avance au candidat répu-

blicain, George W. Bush. La secrétaire d'Etat de Floride, Katherine Harris, avait fixé à mardi 17 heures locales, le délai légal de transmission des résultats par les 67 comtés. Cette décision avait été contestée en justice par les dé-

mocrates et entérinée par le juge Terry Lewis dans l'après-midi. Celui-ci laissait cependant une porte ouverte en estimant que M^{me} Harris avait la possibilité de prendre en compte des résultats transmis ultérieurement, « en fon-

ction des faits et des circonstances », ce que cette dernière a accepté. La publication de résultats définitifs dépend des votes des expatriés, dont la date limite de réception est fixée à vendredi minuit, heure locale.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le feuillet électoral en Floride a connu, mardi 14 novembre, de nouveaux rebondissements, et ce ne sont pas les derniers. A 19 h 30, heure locale, la secrétaire d'Etat (républicaine) de l'Etat, Katherine Harris, a rendu publics les derniers résultats. Les 67 comtés de l'Etat ont donné 2 910 492 voix à George W. Bush contre 2 910 192 à Al Gore, soit une avance de 300 voix pour le gouverneur du Texas. Le vice-président a rattrapé une partie de son retard, qui était de 1 784 voix après le premier décompte, mais ce n'est pas encore assez.

Le sort de la présidence américaine dépendra donc des milliers de votes par correspondance des Floridiens résidant à l'étranger, attendus d'ici vendredi à minuit et qui feront la différence, sans doute samedi ou dimanche avec la publication de résultats enfin définitifs. Pour annoncer ces résultats, M^{me} Harris avait dû avoir recours à un juge, qui avait confirmé, dans la journée, sa décision de clore les décomptes en cours, mardi à 17 h, ce à quoi s'opposaient les démocrates, qui continuent à insister pour qu'ait lieu, dans les comtés qui le désirent, un troisième décompte à la main. Mais les attendus du juge Lewis ressemblent à un jugement de Salomon.

Après avoir donné raison aux ré-

publicains sur le calendrier, le magistrat a accordé satisfaction aux démocrates en décrétant que le dépouillement manuel était légal et que M^{me} Harris ne saurait l'exclure « arbitrairement ». Elle devra auparavant « accorder toute la considération nécessaire à tous les faits afférents en conformité avec l'exercice raisonnable de son pouvoir discrétionnaire. »

Par sa complexité, cette décision

ni celui des démocrates en sens contraire...

Contestant le sérieux d'un décompte manuel, le sénateur républicain, Chuck Hagel a déclaré que, dans les pays où il était en usage, ce système connaissait un taux d'erreur de 20 % à 30 % ! La situation reste donc bien embrouillée : le comté de Volusia, qui a presque achevé son comptage manuel - lequel a apporté 93 voix de plus à Al Gore - a fait

vid Boies, qui avait mené l'accusation contre Microsoft et la défense de Napster, a vu dans la décision du juge une justification de cette ultime vérification. Elle entend tout faire pour poursuivre un dépouillement qui, jour après jour, ajoute des voix à son candidat. La porte-parole de "W" a contré ces arguments en affirmant que, après l'annonce de trois résultats consécutifs favorables au candidat républicain, les démocrates voulaient non plus « recompter mais réinventer » les votes en leur faveur. En même temps, les deux camps ont présenté des propositions de solution de la crise mutuellement inacceptables mais dont l'objectif est avant tout de s'attirer la sympathie d'une opinion qui reste encore fort patiente face à un résultat qui continue de se faire attendre.

SURENCHÈRE POLITICO-JURIDIQUE

Durant cette journée de mardi, la situation a évolué d'heure en heure, différente selon les comtés, et dans la plus grande confusion. Les avocats de "W" ont annoncé leur intention de faire appel du refus d'un juge fédéral d'interdire le nouveau décompte manuel. Un démocrate de Floride rallié aux républicains est monté au créneau pour défendre M^{me} Harris. L'avocat général de l'Etat, un démocrate, a contesté publiquement les propos de cette dernière. Et six juges du comté de Palm Beach - sur un total de onze - se sont récusés face aux plaintes déposées par des citoyens qui s'estiment floués car ils pensent avoir voté par erreur pour le candidat d'extrême droite, Pat Buchanan, au lieu d'Al

La guérilla colombienne suspend les négociations de paix

BOGOTA

de notre correspondante

Le processus de paix engagé en Colombie par le président Pastrana est sérieusement compromis après l'annonce, mardi 14 novembre, par la guérilla, de la suspension unilatérale des négociations de paix. Pour renouer le dialogue, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) exigent que le gouvernement s'engage davantage dans la lutte contre les paramilitaires. Les FARC ont toujours fait de ce combat une condition du dialogue avec le gouvernement. Déjà en janvier 1999, deux semaines après l'inauguration officielle du processus de paix, les guérilleros avaient abandonné pendant cinq mois la table des négociations en demandant plus de fermeté contre les milices paramilitaires.

La rencontre, le 6 novembre, entre le ministre de l'intérieur, Humberto de la Calle, et le chef des Autodéfenses unies de Colombie (AUC), Carlos Castaño, serait à l'origine de la décision des FARC. Fin octobre, M. Castaño avait fait enlever sept parlementaires afin de faire pression sur les négociations de paix en cours. Carlos Castaño disait également vouloir contraindre le gouvernement à obtenir de la guérilla qu'elle mette fin à la pratique des enlèvements. Pour obtenir la libération des otages, le président Pastrana acceptait que le ministre de l'intérieur rencontre le chef paramilitaire.

Toutes les précautions de langage et de cérémonie furent prises. Le ministre se fit accompagner de délégués de la Croix-Rouge pour cette « rencontre de type humanitaire », qui « ne signifiait aucune négociation politique ». Les otages furent libérés mais le mal était fait et la réponse des FARC ne s'est pas fait attendre. Pour la guérilla, les AUC (ils seraient aujourd'hui quelques 5 000 hommes en armes) ne sont que l'instrument du terrorisme d'Etat que le gouvernement se doit de liquider s'il veut la paix. Tout le monde admet que les AUC ont compté - et comptent encore - sur la complicité active de certains secteurs de l'armée, mais personne n'ignore non plus, à l'exception des FARC, qu'elles sont désormais largement autonomes.

Malgré les crimes commis, Carlos Castaño et ses hommes jouissent d'un véritable soutien populaire dans certaines régions et d'une certaine sympathie d'une partie de la population, lasse des exactions de la guérilla et des lenteurs du processus de paix. Le gouvernement ne peut plus ignorer que les AUC sont devenues une pièce essentielle du casse-tête des négociations de paix et cela explique la décision des FARC.

Vers un tirage au sort au Nouveau-Mexique ?

Après avoir basculé pour une poignée de votes dans l'escarcelle de George W. Bush à la fin de la semaine dernière, l'Etat du Nouveau-Mexique est repassé, lundi 13 novembre, dans celui d'Al Gore. La découverte d'une erreur d'écriture - un 6 qui avait été pris pour un 1 dans la colonne des centaines - a replacé l'actuel vice-président en tête de 375 voix. Le résultat demeure extrêmement serré et d'ultimes contestations ne peuvent être exclues. Mais cet Etat voisin du Texas a sa méthode pour résoudre les conflits électoraux : en cas d'égalité, c'est le hasard qui départage les candidats. Ils peuvent choisir l'arme de leur choix, pile ou face, tirage au sort, mais la méthode préférée semble être de jouer une main de poker... La dernière fois que cela s'est produit, c'était en décembre 1999, quand le candidat républicain à un poste de magistrat a battu ainsi sa rivale démocrate en plein tribunal devant des dizaines de spectateurs passionnés. - (Reuters.)

satisfait les deux camps. Elle risque aussi d'ouvrir la porte à de nouvelles contestations si jamais M^{me} Harris n'accepte pas l'argumentation que les deux ou trois comtés qui entendent poursuivre leur dépouillement manuel ont jusqu'à mercredi 14 heures, heure locale, pour lui remettre. Mais on ne peut exclure ni un appel des républicains si la secrétaire d'Etat reconnaît la légitimité des éléments avancés par un comté,

appel ; celui de Miami Dade a décidé de ne plus recompter ; les démocrates ont fait appel de la décision de celui de Broward d'en faire de même ; enfin celui de Palm Beach avait convoqué pour mercredi matin 7 heures une centaine de personnes pour entamer son propre dépouillement manuel, qui devrait s'achever dimanche.

L'équipe juridique d'Al Gore, renforcée par un ténor du barreau, Da-

Des archives confirment le rôle de la CIA dans le renversement de Salvador Allende

WASHINGTON

de notre correspondant

Bill Clinton est finalement parvenu à briser le mur du silence de la CIA (Central Intelligence Agency) - les services de renseignement américains - sur les relations entre les Etats-Unis et le régime chilien du général Pinochet. Ainsi, la quatrième et dernière tranche de documents officiels rendus publics, lundi 13 novembre, comprend plus de 16 000 pièces, dont 1 550 provenant de la CIA ; parmi ces dernières, il y en a 700 que l'Agence avait refusé de communiquer malgré les instructions de la Maison Blanche et du département d'Etat. Son chef, George Tenet, avait affirmé que cela risquait de mettre en danger certains de ses agents, informateurs ou méthodes de travail. Il a finalement dû céder, même si certains de ces documents sont sérieusement censurés.

Ces textes mettent pour la première fois en lumière l'intervention directe d'Augusto Pinochet dans l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ambassadeur chilien à Washington, et de sa collaboratrice américaine Ronni Moffitt, tués dans l'explosion de leur voiture piégée le 11 septembre 1976. Il s'agit du plus sérieux attentat terroriste étranger jamais commis dans la capitale fédérale américaine, dont le général-président a toujours nié être responsable.

Ils rappellent également le rôle joué par

l'administration Nixon pour tenter de renverser le gouvernement Allende. Un télégramme de l'ambassadeur américain à Asuncion, en date du 6 août 1976, explique que le dictateur chilien avait réclamé à son homologue paraguayen, le général Alfredo Stroessner, une faveur personnelle que ce dernier ne se sentait pas capable de refuser. Il s'agissait de déposer une demande de visa pour deux agents des services de sécurité chiliens - la DINA - en les présentant comme des citoyens du Paraguay. L'un d'eux était un ressortissant américain, Michael Townley. Susplicieux, l'ambassadeur prévint Washington, qui fit annuler les visas et tenta d'obtenir que les deux agents ne se rendent pas aux Etats-Unis. Ils firent quand même le voyage quelques jours plus tard pour perpétrer l'attentat contre Orlando Letelier, alors l'un des opposants les plus déterminés de la junte.

STRATÉGIE DE SUBVERSION

Washington avait été averti que des attentats se tramaient - en particulier dans le cadre du plan Condor destiné à assassiner certains opposants politiques -, et le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques, Philip Habib, avait demandé aux ambassadeurs américains en Amérique latine d'expliquer à l'avance leur réprobation. Le représentant américain à Santiago, David Popper, refusa de transmettre cette mise en

garde au général Pinochet, exprimant « un doute sérieux qu'une telle approche à son égard soit la meilleure méthode. A mon avis, étant donnée sa sensibilité envers les pressions américaines, il pourrait considérer comme une insulte d'être lié à de telles tentatives d'assassinat », répondit-il à ses supérieurs. C'était un mois avant la mort d'Orlando Letelier.

Ce télégramme confirme l'ambiguïté de la position américaine à l'égard de Santiago, écartelée entre le soutien à un régime anticommuniste et un malaise de plus en plus grand concernant les multiples violations des droits de l'homme. C'est ce dernier point de vue qui prendra graduellement le dessus. Mais, dès 1970 et l'élection de Salvador Allende, Richard Nixon et son conseiller Henry Kissinger complotaient pour le renverser.

Le 17 septembre 1970, ce dernier s'inquiétait déjà, dans un memorandum au président, des risques que le zèle broillon de l'ambassadeur et celui du chef de la CIA à Santiago faisaient courir à leur « programme d'action en sous-main » coordonné par un Comité des 40 contre le régime démocratiquement élu, ce qui risquait « de placer [les Etats-Unis] dans une situation dangereuse en rendant publique » cette politique.

Lors d'une réunion du Conseil national de sécurité le 6 novembre, Richard Nixon

confirmait cette stratégie de subversion : « Je n'accepterai jamais d'affaiblir les militaires en Amérique latine. Ce sont des centres de pouvoir soumis à notre influence. Les autres, les intellectuels, ne le sont pas. (...) Notre principale inquiétude est que [Allende] réussisse, qu'il se consolide et projette une image de succès dans le monde. Nous devons adopter une approche publique correcte tout en envoyant des messages indiquant que nous nous opposons à lui. (...) Nous devons étouffer économiquement. (...) Nous ne devons pas laisser l'impression que l'on peut s'en tirer ainsi en Amérique latine. Trop de gens dans le monde pensent que c'est à la mode de nous marcher sur les pieds. »

Commentant la publication de ces documents, la Maison Blanche a indiqué que « les actes approuvés par le gouvernement américain pendant cette période ont aggravé la polarisation politique au Chili et affecté sa longue tradition d'élections démocratiques et de respect de la Constitution ». Le porte-parole de la CIA a expliqué qu'il fallait replacer les actions de l'Agence dans leur contexte historique (la guerre froide) et ajouté que « les activités de la CIA ont été menées dans le cadre de la politique étrangère de l'époque et les actions clandestines entreprises sous la direction de la Maison Blanche ».

Patrice de Beer

P. de B.

Marie Delcas

Nous construisons un nouvel Internet haute performance.

Et VOUS, que construisez-vous ?

NORTEL NETWORKS™

www.nortelnetworks.com/eurojobs

Funiculaire de Kaprun : la piste de la défaillance technique

KAPRUN. Une défaillance technique semble avoir été à l'origine de l'incendie qui a ravagé, samedi 11 novembre, le funiculaire de Kaprun dans les Alpes autrichiennes, faisant au moins 156 morts. Les laboratoires ont commencé à examiner les traces d'un produit visqueux retrouvé sur les voies. « Ces traces montrent qu'un problème technique est intervenu avant l'entrée du tunnel, peu après le départ du train », a expliqué Christian Tisch, un des responsables de l'enquête technique. L'analyse de ce produit, qui pourrait être un lubrifiant ou un liquide de freins est en cours, afin de vérifier s'il provient bien du funiculaire. Les enquêteurs ont déjà établi que le train s'était arrêté de lui-même, après avoir pénétré de six cents mètres dans le tunnel, sans intervention du conducteur, ni de la station de contrôle en haut de la ligne. Des analyses toxicologiques sont menées parallèlement sur les victimes, pour déterminer la nature des gaz inhalés et donc des matériaux qui ont brûlé. Le bilan provisoire des victimes s'établit à au moins 156 morts. 128 corps ont déjà été dégagés. - (AFP)

Charles Josselin annonce la reprise de l'aide française à la Côte d'Ivoire

ABIDJAN. Le ministre français délégué à la coopération, Charles Josselin, a assuré le président ivoirien Laurent Gbagbo, lors d'une brève visite à Abidjan, mardi 14 novembre, de la reprise rapide de l'aide bilatérale si les législatives du 10 décembre se déroulaient de « manière démocratique ». La France a « fait le choix d'accompagner la Côte d'Ivoire dans cette seconde étape du processus de retour à la démocratie », a déclaré le ministre, souhaitant que ce scrutin permette « cette fois à toutes les sensibilités de s'exprimer ». M. Josselin a également rencontré les chefs des deux partis dont les candidats avaient été exclus de la présidentielle du 22 octobre, Laurent-Dona Follogo du PDCI, l'ex-parti unique, et Alassane Ouattara du Rassemblement des républicains (RDR). Ce dernier a annoncé qu'il serait candidat dans son fief du nord aux législatives marquant « le début du processus démocratique qui demandera une nouvelle présidentielle ». - (AFP)

Moscou réclame une contribution américaine pour détruire ses armes chimiques

MOSCOU. Le premier ministre russe, Mikhaïl Kasyanov, a donné, mardi 14 novembre, l'instruction à son cabinet d'ouvrir des négociations avec les Etats-Unis pour l'obtention de fonds destinés à l'élimination, sans risques, des armes chimiques de son pays, a annoncé l'agence Itar-Tass. La Russie dispose actuellement de quelque 40 000 tonnes d'armes chimiques, et 5 milliards de dollars (5,88 milliards d'euros), selon des experts occidentaux, seront nécessaires pour leur destruction.

Deux usines sont en chantier pour ces opérations de destruction des armes toxiques, l'une à Gorni, dans la région de Saratov en Russie du sud-est, et la seconde dans la région de Chelyabinsk, en Oural. Moscou a besoin de ces fonds américains dès 2001, ayant été signataire, il y a trois ans, d'une convention internationale interdisant le développement, la production, l'usage et le stockage d'armes chimiques et préconisant leur destruction. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **INDE : l'acteur Rajkumar, dont l'enlèvement** il y a 108 jours, avait provoqué deux jours d'émeutes à Bangalore, capitale de l'informaticque en Inde, a été relâché, mercredi 15 novembre. Rajkumar était détenu par le plus célèbre bandit indien, Veerapan, qui opère depuis plus de vingt ans aux frontières du Karnataka et du Tamil Nadu, dans le sud du pays. On ignore pour l'instant les circonstances de la libération de Rajkumar, en particulier ce qu'a obtenu en compensation Veerapan, qui court toujours. - (corresp.)

■ **INDONÉSIE : une mission de l'ONU s'est rendue au Timor-Occidental**, mercredi 15 novembre, dans la ville d'Atambua, sur les lieux où trois membres du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) ont été assassinés il y a deux mois. Ceux-ci avaient été tués à coups de machette par un groupe de miliciens est-timorais, les mêmes qui avaient mis à sac en 1999 l'ancienne colonie portugaise voisine du Timor-Oriental. - (AFP)

■ **ÉTAT-UNIS : un homme de trente et un ans, Stacy Lawton, condamné à mort** pour meurtre en 1992, lors d'un cambriolage, a été exécuté, mardi 14 novembre au Texas, par injection mortelle. Stacy Lawton est la 235^e personne à être exécutée au Texas, dont le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, George W. Bush, est gouverneur, depuis le rétablissement de la peine de mort en 1982. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS / PROCHE-ORIENT : le secrétaire à la défense américain, William Cohen** devait entamer, mercredi 15 novembre, sa dernière tournée au Proche-Orient et dans le Golfe, qui portera sur le terrorisme - un mois après l'attentat contre le destroyer Cole dans le port d'Aden -, sur les violences entre Israéliens et Palestiniens, ainsi que sur la volonté américaine de maintenir l'isolement de l'Irak. M. Cohen visitera huit pays : Koweït, Bahreïn, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Jordanie, Egypte et Israël. En Israël, la demande d'une augmentation de l'assistance militaire américaine de 800 millions de dollars sera discutée. - (AFP)

■ **TCHÉTCHÈNE : le Quai d'Orsay a indiqué**, mardi 14 novembre, qu'il allait « vérifier la situation et les éventuelles demandes » de l'homme d'affaires tchétchène, Rouslanbek Khussainov, menacé par des membres du FSB (ex-KGB) à Paris. C'est la réponse à l'appel lancé à Hubert Védrine par son avocat, afin que le ministre français des affaires étrangères fasse des démarches auprès de son homologue russe pour obtenir des nouvelles du père et un titre de voyage pour l'épouse de M. Khussainov. - (AFP)

15 % du produit intérieur italien entre les mains des mafias

ROME. Selon la Confcommercio, confédération des commerçants italiens, un commerce sur cinq et près d'une entreprise industrielle sur sept sont aux mains des mafias. Tel est le panorama dressé, mardi 14 novembre, par cette organisation qui a précisé que « les organisations criminelles contrôlent 20 % des structures commerciales et 15 % des entreprises industrielles ». Selon Serge Billé, président de la Confcommercio, « le volume d'affaires total des mafias se monte à 155 milliards d'euros par an, soit 15 % du PIB italien ».

Les mafias « achètent des pans entiers de l'Italie », soulignent les commerçants qui ont évalué les investissements de la mafia à près de 16,6 milliards d'euros dans le secteur du bâtiment et travaux publics, 15,4 milliards d'euros dans les activités commerciales et l'import-export, 4,1 milliards d'euros dans les services, 13 milliards d'euros dans les investissements financiers (bourses comprises) et, enfin, 2,6 milliards d'euros dans les cliniques privées et maisons de retraite. Le chiffre d'affaires de la contrefaçon et des ventes au noir est évalué à environ 18 milliards d'euros et a augmenté de 25 % à 30 % par rapport à il y a dix ans. - (AFP)

La politique de rapprochement avec Israël du président Ould Taya divise la Mauritanie

Plusieurs opposants au régime de Nouakchott ont été arrêtés

Plusieurs formations d'opposition ont réclamé ces derniers temps la rupture des relations diplomatiques avec Israël et l'Association de la presse

a organisé des collectes de dons en faveur des Palestiniens. Quelque peu malmené, le régime du président Maouiya Ould Taya a condamné

les violences exercées par les Israéliens dans les territoires sans pour autant revenir sur sa politique de rapprochement avec Jérusalem.

HUIT FEMMES, toutes militantes de l'Union des forces démocratiques - UFD-Ere nouvelle (UFD-NE) -, le principal parti de l'opposition, ont été arrêtées lundi 13 novembre à Nouakchott, a-t-on appris de source officieuse, au cours d'une manifestation pour la rupture des relations diplomatiques entre la Mauritanie et Israël. La veille, la police avait interpellé cinq membres de la direction clandestine de l'UFD-NE, dont le chef, Ahmed Ould Daddah, vit dans l'ombre depuis l'interdiction officielle de son parti.

Ce mouvement de contestation, marqué par des rassemblements quasi quotidiens aux abords de l'université et dans les lycées de la capitale, auxquels la police répond avec rudesse (une femme est morte intoxiquée par des gaz lacrymogènes), est une conséquence des événements actuels au Proche-Orient. La majorité de l'opinion publique mauritanienne est hostile à la politique de rapprochement avec Israël conduite par le régime depuis des années. Elle souhaite que Nouakchott rompe ses relations diplomatiques avec l'Etat juif, ce que le régime du président Maouiya Ould Taya s'est jusqu'ici refusé à faire.

L'opposition, qui ferraille depuis longtemps avec le pouvoir, a saisi ce prétexte pour tenter d'affaiblir le régime. Sans grand suc-

cès il est vrai, même si l'annulation - non encore officielle - de la visite en Mauritanie du roi Mohammed VI du Maroc est un autre signe de ce mauvais climat.

Un parti politique est donc dans le collimateur du régime : l'UFD-NE d'Ahmed Ould Daddah. Le gouvernement l'a dissous par décret le 28 octobre en l'accusant d'être l'instigateur des violences et d'œuvrer contre les intérêts de l'Etat. Il est probable que l'interdiction de l'UFD-NE obéit à une seconde raison : le régime n'a guère apprécié la visite en Syrie d'Ahmed Ould Daddah et - plus grave - ses déplacements (officiellement secrets) en Libye, pays soupçonné de vouloir déstabiliser la Mauritanie.

L'UFD-NE n'est pas l'unique formation à avoir demandé la rupture des relations diplomatiques avec Israël. L'Alliance populaire progressiste (APP, pronassériste) et les islamistes de l'organisation clandestine Hasssem ont fait de même, tandis que l'Association de la presse indépendante organisait une collecte de dons en faveur des Palestiniens.

Jusqu'ici, le régime a réussi à maîtriser la situation. Pour apaiser son opinion publique, il a certes fini par condamner l'usage de la force par Israël dans les territoires occupés, mais sans re-

mettre en cause la politique de rapprochement de Nouakchott avec l'Etat juif. Celle-ci a culminé il y a environ un an (en octobre 1999), lorsque la Mauritanie est devenue le troisième pays membre de la Ligue arabe (après l'Egypte et la Jordanie) à élever ses relations avec Israël au niveau des ambassadeurs. Depuis, l'Etat juif dispose d'une vaste ambassade implantée au cœur du quartier résidentiel de la capitale mauritanienne.

REVIREMENT D'ALLIANCE

Il est bien loin le temps où la Mauritanie faisait figure d'alliée privilégiée de l'Irak de Saddam Hussein. Aujourd'hui, la dégradation des relations entre les deux anciens pays-frères est telle que, début novembre, les autorités de Bagdad ont refusé à un appareil mauritanien transportant une délégation parlementaire et 3 tonnes de médicaments d'atterrir à Bagdad.

Le revirement d'alliance de Nouakchott vis-à-vis d'Israël vaut à la Mauritanie la bienveillance des Etats-Unis. Les diplomates américains en poste à Nouakchott ne manquent pas une occasion pour souligner l'excellence des relations bilatérales.

Symbole de ces retrouvailles : pour la première fois depuis une dizaine d'années, les Américains

ont organisé à la mi-septembre des exercices communs avec l'armée mauritanienne. Destinées, selon Washington, à « promouvoir la stabilité régionale », ces manœuvres dans le désert mauritanien ont été supervisées par un détachement de l'armée américaine stationnée en Allemagne.

Par ailleurs, les Américains viennent d'ouvrir à Rosso, dans le sud du pays, une école de formation pour officiers. Ironie du sort, le local utilisé n'est autre que l'ancienne école de la coopération militaire française.

Il est vrai que les relations entre la France et la Mauritanie sont loin d'être aussi cordiales. En témoigne l'expulsion, il y a environ deux mois, de l'attaché militaire français à Nouakchott. Dans une lettre adressée à Paris pour expliquer cette mesure, les autorités mauritaniennes l'accusaient d'avoir préparé l'assassinat du président Ould Taya avec la complicité d'opposants mauritaniens installés à Paris.

S. Sm. et J.-P. T.

Télécoms

Technopole Rennes Atalante

24

start-up TIC créées cette année

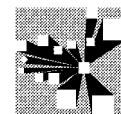


D'aussi belles "pousses", ça s'arrose !

Ils sont déjà là :

Net4any, Comptanoo.com, Westcast Systems, Wokup, Envivio.com, Linkéo, Avilinks, Intranode, Qositel, Native Technologies, Edixia Telecom Technologies...

Soyez là où les technologies de demain se créent.



Rennes Atalante

Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73

technopole@rennes-atalante.fr

www.rennes-atalante.fr

Les Philippines dans la rue contre le président Estrada

MANIFESTATIONS et grèves contre le président Joseph Estrada se multiplient aux Philippines, isolant un peu plus le chef de l'Etat au lendemain du vote des députés visant à le traduire devant le Sénat (érigé en tribunal) afin d'y répondre d'accusations de corruption. Le procès d'« Erap » (« Mon pote »), surnom donné à cet ancien acteur de films de série B de soixante-trois ans, doit commencer en décembre seulement devant les 22 sénateurs.

Le président est accusé de corruption, de favoritisme, de tromperie de la confiance publique et de violation de la Constitution. On l'accuse notamment d'avoir perçu 10 millions de pesos par mois (260 000 euros) de pots-de-vin provenant des recettes du *jueteng*, un jeu d'argent illégal. Et de s'être attribué 130 millions des 200 millions de pesos de subventions gouvernementales aux producteurs de tabac.

En attendant le jugement, M. Estrada peut, selon la Constitution, rester au pouvoir. Mais le vote, lundi 13 novembre, de la motion parlementaire contre le chef de l'Etat a provoqué une vague de manifestations populaires. Des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues des grandes villes de l'archipel, les cortèges réunissant ouvriers des syndicats de gauche, courtiers et hommes d'affaires. Les manifestants arboraient des brassards ou bien des écharpes portant le mot « démission ». Sur une grande banderole, on pouvait lire : « M. Estrada, préparez un joyeux Noël pour les Philippines : démissionnez ! » Dans le quartier des affaires, des manifestants en costume-cravate se sont servis d'un ordinateur portable pour envoyer un message électronique au chef de l'Etat : « Nous vous demandons de faire le sacrifice suprême qui permettra au pays de se lancer sur la voie du rétablissement ».

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur du Maroc

A la suite de notre article intitulé « Les nouveaux dirigeants arabes, dans la continuité » (nos éditions du 3 novembre), Hassan Abouyoub, ambassadeur du royaume du Maroc en France, nous écrit :

S'agissant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, on y lit en substance que la fermeture du bureau de liaison d'Israël à Rabat serait la conséquence de la manifestation populaire de soutien au peuple palestinien, organisée le 8 octobre dans la capitale du Royaume. Une lecture non avertie du déroulement de la manifestation, tel que relaté par votre journal, suggérerait d'une part que la mesure de fermeture aurait été dictée au Souverain par l'opinion publique et que d'autre part un million de personnes auraient scandé des slogans de nature raciste qui prenaient à partie le conseiller de Sa Majesté le Roi, André Azoulay.

Le lien établi entre les deux événements et l'amplification démesurée du nombre de manifestants et de leur comportement raciste

travestissent la réalité. La fermeture des bureaux marocain en Israël et israélien au Maroc a eu lieu le 23 octobre, en application des résolutions pertinentes du sommet arabe du Caire. Quant au nombre des manifestants cité par votre journal et par-delà les polémiques traditionnelles portant sur les estimations des différentes sources, il suffit de rappeler l'ampleur du cortège funèbre de feu Sa Majesté Hassan II pour comprendre que le million avancé ne saurait être crédible.

En ce qui concerne les slogans racistes, y compris ceux proférés à l'encontre d'André Azoulay, dont tout le monde reconnaît l'engagement en faveur de la paix et son attachement à la création d'un Etat palestinien, ils ont été scandés par quelques dizaines de manifestants face au siège du Parlement. Devant la réprobation générale, ces voix se sont tues spontanément. Ce qui s'est passé à Rabat le 8 octobre est donc sans commune mesure avec les nombreux débordements que

la France a connus à la même période et leurs prolongements éminemment condamnables. Certes, quelques dizaines, c'est encore trop. Cela dit, pour l'écrasante majorité des manifestants, il s'agissait d'exprimer une émotion légitime et une réprobation de la répression surdimensionnée du gouvernement israélien. Cela fut fait dans le calme, l'ordre et la dignité inhérents à toute société démocratique.

Enfin, votre article nous place devant l'obligation de rappeler ce que fut l'attitude invariable des souverains successifs de la dynastie alaouite à l'égard des Marocains de confession juive : le rôle protecteur de feu Sa Majesté Mohammed V durant la seconde guerre mondiale, l'action décisive de feu Sa Majesté Hassan II en faveur du dialogue israélo-arabe et aujourd'hui, dans la continuité, l'implication de Sa Majesté Mohammed VI pour préserver les chances du processus de paix quelles que soient les vicissitudes du moment.

VACHE FOLLE Après la présentation par M. Jospin, mardi 14 novembre, de son plan contre la maladie de la vache folle, la polémique a enflé entre majorité et opposition.

« *Il ne faut pas dans ce domaine proclamer, mais agir* », a lancé le premier ministre à ceux qui le pressaient de reconnaître que M. Chirac avait eu raison de demander des

mesures radicales. ● L'AGENCE française pour la sécurité sanitaire et alimentaire (AFSSA) avait remis au gouvernement une note de synthèse dont nous publions les conclu-

sions. ● POUR JOSÉ BOVÉ (Confédération paysanne), tous les gouvernements, depuis dix ans, sont « responsables et coupables » de l'importation de farines ani-

males. Luc Guyau (FNSEA) attend « des mesures concrètes pour toute la filière » bovine. ● BRUXELLES réfléchit à la question de la relance de la production d'oléagineux.

Lionel Jospin se défend d'avoir cédé aux injonctions de Jacques Chirac

Le plan du gouvernement contre la vache folle n'a pas fait taire les critiques de l'opposition, selon laquelle le chef de l'Etat a « eu raison » de réclamer des mesures urgentes. Les responsables agricoles attendent désormais des aides aux éleveurs

« *I DO THE JOB* », avait coutume de dire Jacques Chirac pendant le conflit du Kosovo. « *Il do the job* », a semblé se répéter Lionel Jospin, tout au long de la journée du mardi 14 novembre. Costume noir, cravate sombre, chemise blanche – hommage solennel à Jacques Chaban-Delmas oblige – c'est avec retard que le premier ministre est entré dans le salon de Matignon où journalistes français et étrangers attendaient qu'il dévoile son plan de bataille contre la vache folle.

Entouré d'Elisabeth Guigou, Jean Glavany, Laurent Fabius, Dominique Voynet, Dominique Gillot, François Patriat et Roger-Gérard Schwartzberg, M. Jospin a d'abord lu un très long discours. « *Le gouvernement que je dirige a fait de la santé publique et de la sécurité sanitaire des priorités* », a-t-il déclaré, avant d'évoquer, au risque de l'ennui et de l'austérité, toutes les mesures prises pour la prévention et la lutte contre la maladie de la vache folle « *depuis 1997* ». Vingt minutes de concentré de méthode Jospin – rappels, problématique, argumentaire, décision – qui vou-

laient s'opposer point par point à l'émotion, à l'« *irresponsabilité* », et à la « *démagogie* » dont Matignon et la gauche accusent le président de la République.

L'OMBRE DU PRÉSIDENT

Bien que M. Jospin s'en défende et qu'il ait donné des consignes strictes à ses ministres sur le sujet, Jacques Chirac a été omniprésent tout au long de la journée. « *La démarche du gouvernement a été d'arrêter un ensemble de mesures à la fois efficaces et techniquement possibles* », puis, en caractères gras dans le texte transmis à la presse, « *je dirais efficaces parce que techniquement possibles* ». Suspension de l'utilisation des farines animales, interdiction du « *T bone steak* », incinération, dépistage, recherche, le premier ministre a détaillé son plan en sept points, « *grand A, petit b, troisièmement, quatrième volet* ».

On l'interroge sur l'influence qu'ont eue certains ministres, dont Laurent Fabius, et surtout les déclarations du chef de l'Etat, sur sa décision finale. « *Je crois que nous avons fait notre travail normalement,*

comme il convenait », réplique sèchement M. Jospin.

Une heure et demie plus tard, M. Chirac s'invite encore dans l'enceinte du Palais-Bourbon. En réponse à une première question du député Verts, Yves Cochet qui s'inquiète des « *substituts alimentaires* » qui seront donnés aux animaux – « *la France ne doit pas abandonner la peste farineuse pour le choléra des OGM* », dit-il – M. Jospin renouvelle l'exercice de la conférence de presse, résumant le feuillet « *vache folle* » depuis « *trois semaines* ». « *Merci Chirac !* », crie Pierre Lellouche, sur les bancs du

RPR. Le premier ministre fait mine de ne pas entendre. Se saisissant d'une fiche, il décline le plan en « *sept points* » du gouvernement et indique qu'« *il n'y a aucune raison d'importer, a priori, des organismes génétiquement modifiés* ». « *Il ne faut pas, dans ce domaine, proclamer mais agir dans des conditions de sécurité pour les Français, ajoutez-il. Voilà les principes qui doivent guider un gouvernement, guider les décideurs lorsqu'ils sont responsables* ». Les questions sur les farines se suivent. Le ministre de l'agriculture Jean Glavany, le secrétaire d'Etat à la consommation François Patriat,

se relaiant pour répondre. La tension monte d'un cran lorsqu'arrive le tour de Christian Jacob, le « *monsieur agriculture* » du RPR, proche de M. Chirac, qui déplore le manque d'« *humilité* » de M. Jospin. « *Admettez simplement que Jacques Chirac avait raison !* », lance-t-il.

Dans les couloirs, les députés de droite poussent leur avantage. « *Jacques Chirac avait raison il y a huit jours. Il a peut-être plus l'esprit d'anticipation que d'autres...* », raille Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, tandis que Claude Goasguen (DL, Paris) note « *l'influence* » de M. Chirac : « *Comme quoi la cohabitation a des avantages* », observe dans un sourire l'élu parisien. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, commente, patelin : « *Tant mieux pour la santé publique car elle n'est ni de droite, ni de gauche. Simplement, c'est beaucoup de retard pris et évidemment, c'est dommage...* ». Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, dit la même chose. Le gouvernement a pris « *les mesures qu'il fallait. Dommage qu'on ait perdu du temps...* »,

feint-il de soupirer. A gauche, on se serre les coudes. On oppose le président, qui « *n'a que la parole* », au premier ministre « *qui agit dans la durée* ». « *Chirac joue au flipper. Il va faire tilt tellement il a secoué la machine* », se moque le premier secrétaire du PS, François Hollande. Jean Glavany s'attarde dans les couloirs pour marteler le message : « *Lionel Jospin a fait son travail méthodologiquement, collectivement, sérieusement. Les Français comprendront tout seul que c'était du travail qui devait prendre un peu de temps* ».

Fichus Français. Selon un sondage BVA, réalisé les 9 et 10 novembre, à paraître jeudi 16 dans *Paris-Match*, 70 % des personnes interrogées (contre 23 %) se sentent « *plus proches* » de M. Chirac que de M. Jospin. Une députée socialiste trouve cette bataille du temps bien dérisoire : « *On a l'air con. C'est la semaine dernière qu'il fallait annoncer tout ça. D'un point de vue tactique, on a perdu...* »

Clarisse Fabre et Pascale Robert-Diard

TROIS QUESTIONS À...

LUC GUYAU

1 Président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, comment réagissez-vous au plan gouvernemental ?

Favorablement, car il va redonner confiance aux consommateurs ; mais il ne faudrait pas oublier la détresse des éleveurs. Les éleveurs de bovins font partie des paysans qui ont les revenus les plus faibles. J'attends des mesures concrètes pour toute la filière. Le gouvernement doit assumer les conséquences de ses décisions. Si la France est incapable de mettre en place rapidement un plan de substitution des farines carnées par des oléoprotéagineux, c'est à désespérer ! Puisque l'accord de 1992 empêche l'Europe de développer

comme elle le veut ces cultures, eh bien, il faut revenir sur cet accord. Au forceps, si nécessaire, et unilatéralement.

2 Comment aider les éleveurs ?

Dans les départements concernés, il y a des stocks énormes. Les paysans gardent leurs bêtes. Sur les marchés, les cotations des animaux sont impossibles, la situation est dramatique. Le plan d'élimination des farines étant présenté comme une affaire de société, qui intéresse tout le monde, il faut que l'Etat prenne en charge, dans un premier temps, un plan de sauvetage de grande ampleur. Que les pouvoirs publics regardent attentivement nos propositions – élimination, par paliers, des vaches les plus exposées à l'ESB, nées avant 1996 –, plutôt que de tout rejeter en bloc ! Nous allons, avec les fédérations de parents d'élèves et avec l'Association

des maires de France, proposer un contrat de confiance pour que les Français se remettent à manger de la viande de bœuf sans réticence.

3 Qu'attendez-vous du premier ministre et du président de la République ?

Du premier, nous voulons savoir quelles mesures financières et de gestion du marché il envisage pour sauver la filière bovine et d'autres, très fragilisées, comme la volaille, dont les coûts vont beaucoup augmenter. Jacques Chirac doit faire en sorte que la France pèse, au niveau européen, pour que nos partenaires nous suivent en matière d'élimination des farines et pour que les mêmes règles d'importation de produits oléagineux s'appliquent aux Quinze.

Propos recueillis par François Grosrichard

TROIS QUESTIONS À...

JOSÉ BOVÉ

1 Porte-parole de la Confédération paysanne, que vous inspirent les mesures annoncées par le premier ministre ?

Le gouvernement n'avait plus le choix. Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, et le professeur Jean-François Mattei reconnaissent désormais que des importations frauduleuses de farines animales dans les filières d'élevage ont eu lieu entre 1993 et 1996, et qu'il a été impossible de contrôler leur utilisation. La Confédération paysanne le dénonce depuis plusieurs années. J'ai porté plainte contre X... en 1996, pour introduction de produits toxiques sur le territoire. La justice n'a pas avancé depuis. On a perdu beaucoup de temps.

2 Comment avez-vous perçu la position du président de la République ?

Cette intervention était légitime. Jacques Chirac a bien joué en termes politiques. Ses partisans, eux, auraient mieux fait de se taire. La responsabilité du gouvernement Juppé, qui a mis en place la politique agricole commune, au début de la crise de la vache folle, est clairement établie. Alain Juppé n'a pas pris les mesures adéquates au bon moment. Nous sommes dans la même situation que dans l'affaire du sang contaminé : pour le moment, on ne sait pas quelles seront les conséquences réelles pour l'homme, mais les hommes politiques ont toujours été au courant. Ils savaient que des farines animales étaient importées de manière frauduleuse. Les gouvernements n'ont rien fait pour l'empêcher. Ils sont responsables et coupables.

3 Quelles mesures préconisez-vous désormais ?

Il faut surveiller les importations en provenance des pays voisins. Il est essentiel de mener très vite une vraie réflexion pour demander une harmonisation au plan européen. Il est important de mettre en place une aide directe, un soutien plafonné par exploitation et par animaux éleveurs. Quant à la demande de Luc Guyau d'abattre tous les bovins nés avant 1996 (*lire ci-contre*), c'est un véritable coup de poignard dans le dos des paysans. On a l'impression que toutes les vaches sont concernées ! Il faut rappeler que 60 % du cheptel est composé de vaches allaitantes, qui n'ont pas été contaminées.

Propos recueillis par Stéphane Urbajtel

Les recommandations de l'Agence française de sécurité alimentaire (AFSA) ont inspiré le plan du gouvernement

ÉTAT ACTUEL DE LA RÉGLEMENTATION	NATURE DE LA MESURE ENVISAGEABLE	INTÉRÊT	FONDEMENTS SCIENTIFIQUES	LIMITES TECHNOLOGIQUES	DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE
Pas de réglementation. Certains opérateurs ont spontanément pris cette mesure.	● Interdiction du t-bone steak ● Retrait des ganglions rachidiens pour les côtes à l'os	Garantir qu'il n'y ait pas de résidus du système nerveux sur les viandes servies au consommateur.	La moelle épinière et les ganglions rachidiens sont des tissus dont l'infectiosité a été démontrée.	Aucune.	Pas de délai nécessaire à la mise en œuvre.
Obligation de la fente longitudinale de la carcasse avant inspection sanitaire (réglementation communautaire et nationale).	● Amélioration du procédé de découpe des carcasses (fente)	Garantir qu'il n'y ait pas de dissémination du système nerveux central (moelle épinière) au moment de la découpe.	La moelle épinière est un matériau à risque spécifié ; l'infectiosité est mise en évidence à partir de la deuxième moitié du temps d'incubation ; le retrait de la moelle épinière est réalisé chez les bovins de plus de 12 mois.	Les limites technologiques sont importantes ; il n'existerait pas à court terme de système alternatif au système de découpe actuel, permettant de maintenir l'organisation actuelle des abattoirs, et du circuit de commercialisation.	Système nouveau de découpe, concernant la fente sécurisée : plusieurs années . Suppression de la fente vertébrale : délais nécessaires à l'adaptation des techniques et pratiques de découpes.
L'incorporation des vertèbres est autorisée. Au niveau communautaire, l'utilisation des vertèbres est réglementée par la décision 2000/418/CE, qui prévoit les dispositions propres à certains pays.	● Retrait des vertèbres des matières premières incorporées dans la chaîne alimentaire	Garantir qu'il n'y ait pas des traces de matériaux à risques dans les différents produits contenant de la gélatine et du suif alors qu'ils ne comportent pas d'étape d'inactivation du prion.	La moelle épinière est un matériau à risque spécifié ; le retrait de la moelle épinière est réalisé chez les bovins de plus de 12 mois ; l'infectiosité est mise en évidence à partir de la deuxième moitié du temps de l'incubation.	Il n'y a pas à proprement parler de limite technologique, mais cela implique un changement important dans l'organisation de la récupération des co-produits valorisables.	Le délai selon lequel un circuit de récupération des vertèbres peut être mis en œuvre est estimé à environ 3 mois par l'administration.
Sont retirés actuellement : – les animaux malades, morts euthanasiés, etc. – les animaux du troupeau dans lequel un cas est détecté (selon les modalités précisées par des arrêtés et notes de service).	● Elargissement des conditions d'exclusion de certaines catégories de bovins de la chaîne alimentaire	Eviter que la viande issue d'animaux infectés, particulièrement en fin d'incubation, entre dans la chaîne alimentaire . Contribuer à la sécurisation des farines .	Analyse la plus récente de la situation épidémiologique.	Sans objet.	Pas de délai technique.
Pas de réglementation.	● Dépistage à grande échelle	Repérer d'éventuels animaux qui n'auraient pas été détectés par le système de surveillance clinique mais qui seraient détectables par les tests rapides .	Enseignements tirés de l'analyse des résultats des protocoles de recherche en cours. Données sur l'efficacité des tests.	Limites liées d'une part aux caractéristiques technologiques des tests, d'autre part aux modifications à apporter dans l'organisation des conditions d'abattage.	Les délais de mise en œuvre seraient, d'après les informations portées à la connaissance de l'agence, d'au moins 6 mois à compter de la décision prise, pour l'adaptation des abattoirs.
Interdiction totale des farines chez les ruminants. Obligation de sécuriser les farines autorisées pour les autres espèces.	● Extension de l'interdiction des farines animales aux autres espèces que les ruminants	Garantir qu'il n'y ait pas de contamination croisée entre les aliments destinés aux ruminants et les aliments destinés aux autres espèces.	Les farines animales non sécurisées ont été à l'origine de la propagation de la maladie lorsqu'elle étaient utilisées chez les bovins ; le fait que les contaminations croisées pourraient être à l'origine de la plupart des cas NAIF est une des hypothèses probables.	Les limites technologiques sont surtout liées aux conditions de stockage et au traitement des farines qui seraient supprimées de l'alimentation animale.	Le délai de mise en œuvre dépend des capacités de stockage, de traitement et des délais de procédure dans le cadre juridique actuel.



Les spécialistes des maladies à prions veulent rester prudents

VEYRIER-DU-LAC
(Haute-Savoie)

de notre envoyé spécial

Devant un majestueux tableau représentant la leçon historique donnée par Louis Pasteur à quelques-uns de ses élèves, ce devait être, sur les berges du lac d'Annecy, dans les locaux de la Fondation Mérieux, une conférence de presse scientifique parmi d'autres ; une rencontre, depuis longtemps codifiée, entre savants de haut niveau et presse soucieuse de communiquer. Ce fut, mardi 14 novembre, tout à la fois cela et son exact contraire : la réponse de certains des meilleurs spécialistes mondiaux des maladies à prions aux déclarations faites, le même jour, à l'hôtel Matignon, par Lionel Jospin.

Conduite par le professeur Dominique Dormont, chercheur au Commissariat à l'énergie atomique et président du comité interministériel des experts français, cette conférence réunissait notamment Carleton Gajdusek et Stanley Prusiner, respectivement Prix Nobel 1976 et 1997 de médecine, ainsi que d'autres s'étant, depuis vingt ans ou plus, totalement investis dans ce secteur de recherche longtemps ignoré des responsables sanitaires et souvent méprisé des épidémiologistes.

Sans commenter le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de vache folle, les experts réunis par la Fondation Mérieux ont progressivement accepté de quitter leur cénacle de recherche fondamentale pour s'aventurer sur le terrain miné de la santé publique. Interrogé quant à la justesse des décisions américaine, canadienne, australienne, autrichienne et suisse

d'exclure du don du sang les personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996, le professeur Paul Brown (Instituts nationaux américains de la santé) a fait valoir qu'une telle mesure n'est peut-être pas scientifiquement fondée, mais que si elle peut être appliquée sans difficultés dans les pays riches, rien, à ses yeux, ne doit s'y opposer.

L'ERREUR DE M. CHIRAC

Les professeurs Kurt Wüthrich (Zurich) et Chris Bostock (Compton, Grande-Bretagne) ont dit l'urgence de mettre au point de véritables tests de dépistage, chez l'animal comme chez l'homme. Ils ont signalé l'erreur qu'il y a à réclamer, comme l'a fait Jacques Chirac ces derniers jours, la mise en œuvre immédiate d'un dépistage systématique dans l'ensemble des bovins destinés à l'alimentation humaine.

« Je me refuse, personnellement, à penser que nous avons été à l'origine des décisions prises, ces derniers temps, par les responsables politiques, et, aujourd'hui, par Lionel Jospin et son gouvernement, a conclu M. Dormont. C'est bien parce que nous ne sommes ni les supporteurs, ni les conseillers de M. Jospin, que le premier ministre a pris les décisions qu'il vient de prendre. Nous ne sommes ni contre, ni pour. Notre rôle est, modestement, de faire l'état des lieux scientifique, d'établir les bornes de la connaissance et de transmettre tout cela aux responsables politiques. » A ces derniers de faire la part du rationnel et de l'émotion.

Jean-Yves Nau

Bruxelles réfléchit à la manière d'aider les producteurs d'oléagineux sans s'opposer à l'OMC

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le moratoire français sur les farines animales ne devrait a priori pas poser de problème majeur à la Commission européenne. Celle-ci, par ailleurs, se montre ouverte à l'idée d'apporter un soutien aux producteurs d'oléagineux de l'Union européenne (UE) pour qu'ils puissent accroître leur production et faire face ainsi à la demande accrue qui va résulter de la nécessité de trouver un substitut aux farines. A condition toutefois que ce soutien n'enfreigne pas les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est ce que Franz Fischler, commissaire chargé des affaires agricoles, qui était à Paris, lundi 13 novembre, a expliqué à Jacques Chirac et à Jean Glavany.

Pour Bruxelles, les Français peuvent légalement étendre l'interdiction des farines animales qui existait pour les bovins à l'alimentation des porcs, de la volaille et des poissons d'élevage. La Grande-Bretagne et le Portugal ont déjà pris de telles mesures de précaution et la Commission ne semble pas se préoccuper que des régimes différents coexistent au sein de l'UE. Beate Gminder, porte-parole du commissaire David Byrne, chargé de la santé et de la défense des consommateurs, a ainsi indiqué qu'il n'était pas question pour l'instant que l'institution européenne

fasse une proposition visant à la généralisation de l'interdiction des farines sur l'ensemble du territoire de l'UE. Elle n'agira dans ce sens que si les comités scientifiques qui sont chargés de la conseiller le lui recommandent.

PRÉSERVER LA CONCURRENCE

Si la France accorde des aides à ses éleveurs pour les aider à traverser la mauvaise passe actuelle, elle devra les notifier à Bruxelles. La Commission examinera alors le dossier en concertation avec les autres États membres pour évaluer si ce soutien de crise fausse ou non le jeu normal de la concurrence. Si la réponse est positive, elle interdira ces aides, sachant cependant que, compte tenu de la sensibilité de la situation, l'affaire pourrait alors être débattue au niveau politique, c'est-à-dire par les ministres de l'agriculture.

L'interdiction des farines va bouleverser l'économie de l'élevage. Il va falloir remplacer les farines animales par d'autres aliments riches en protéines. L'UE est fortement déficitaire en oléagineux (colza, tournesol, soja) et en protéagineux (pois, fèves). Elle va donc être conduite à accroître sensiblement ses importations, en particulier de soja. Pour limiter cette dépendance, dans quelles conditions peut-elle augmenter sa production ? En 1993, lors de l'Uruguay

Round, l'Union s'est engagée à plafonner ses surfaces cultivées en oléagineux à un peu plus de 5 millions d'hectares.

Cet arrangement dit de « Blair House » avait été conclu afin de mettre un terme à une controverse opposant l'Europe aux États-Unis : les Américains faisaient valoir qu'au début de la PAC, la Communauté leur avait reconnu un libre accès pour leurs exportations de soja (en contrepartie du droit de subventionner ses céréales consenti à la Communauté) et qu'ensuite elle avait contourné cet engagement en subventionnant elle-même fortement sa production d'oléagineux. Pour pouvoir continuer à accorder aux producteurs d'oléagineux un soutien supérieur à celui dont bénéficient les producteurs de céréales, les Européens ont accepté en 1993 ce plafonnement de 5 millions d'hectares. Mais la réforme de la PAC décidée en mars 1999 prévoit un alignement progressif d'ici à juillet 2002 (donc une réduction) de l'aide aux oléagineux sur celles accordées aux céréales. Selon M. Fischler, à compter de juillet 2002, l'UE ne sera plus tenue par le plafonnement des surfaces cultivées et pourra développer librement sa production.

Les agriculteurs de l'UE seront-ils en mesure, avec des subventions limitées au niveau payé pour les céréales, de développer leur produc-

tion de manière significative ? Les producteurs, qui crient misère, affirment le contraire. Mais la Commission est plus optimiste. Elle fait valoir que l'explosion de la demande qui résultera de l'interdiction des farines va entraîner une hausse des prix et donc de meilleures recettes pour les producteurs. M. Chirac et M. Glavany souhaiteraient un coup de pouce supplémentaire. Le commissaire Fischler a laissé entendre qu'une solution pourrait consister à faire bénéficier les producteurs d'aides supplémentaires à l'environnement, consenties par l'UE dans le cadre du développement rural, sans lien direct avec la production d'oléagineux et, dans ces conditions, compatibles avec les règles de l'OMC... Il reste à voir comment Américains et Brésiliens accueilleraient ce tour de passe-passe !

Les producteurs français, eux, y sont évidemment favorables. La Fédération des producteurs d'oléoprotéagineux (FOP) s'est empressée de faire savoir que, si des mesures concrètes sont prises rapidement (soutien à la diversification des assolements, relèvement des primes, aides à la production du carburant diester), la profession serait capable d'apporter dès l'été 2001, une première réponse au remplacement des farines carnées.

Philippe Lemaître



SANS SURVEILLANCE,
VOTRE ARGENT PEUT MAL FINIR.

Mon métier depuis plus de vingt ans, c'est de simplifier la finance pour les professionnels. Il était temps de créer ce site pour que vous aussi, vous ayez toutes les infos sur tous les produits et tous les outils pour prendre vos finances en mains.

patrimoine.ccm
VOTRE ARGENT A BESOIN DE VOUS.

IMPACT SUR LA SÉCURITÉ DU CONSOMMATEUR

CONTEXTE INTERNATIONAL

• Impact direct et immédiat.
• Impact sur les produits d'origine comme sur les produits importés.

Aucun pays ne le fait (interdiction levée au RU).

• Impact nécessitant d'être évalué en fonction des autres mesures mises en œuvre.

Aucun pays ne semble avoir pris une telle mesure.

• L'Impact sur la sécurité des consommateurs est direct.
• Cette mesure n'aurait pas d'impact sur les produits importés, sauf évolution de la réglementation européenne.

Le classement des pays selon leur niveau de risque à l'égard de l'ESB (classement du CSD) peut être un critère pertinent pour la sécurité des matières premières.

• Impact direct sur la sécurité du consommateur.

Dans les autres pays, on peut citer :
- le Royaume-Uni : retrait de tous les animaux de plus de 30 mois ;
- la Suisse : retrait des cohortes.

• Impact dépendant de la mise en œuvre d'une mesure de retrait de bovins sur un critère d'âge.

Aucun pays n'a mis en œuvre de dépistage à grande échelle.
Suisse : dépistage aléatoire.

• Impact lié à l'importance des écarts ; l'impact peut être direct sur des nouvelles contaminations animales ; l'impact est différé sur la sécurité du consommateur (compte tenu tant du temps d'incubation chez l'animal que de l'âge auquel il est consommé).

Seul le Royaume-Uni a pris une mesure applicable à l'ensemble des espèces (ce qui n'a pas empêché l'apparition de cas après l'interdiction).

Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances

« Je ne suis pas un comptable borné, et même carrément droitier »

Alors que le conseil des ministres examine, mercredi 15 novembre, le projet de loi de finances rectificative pour 2000, Laurent Fabius considère dans un entretien au *Monde* qu'il « reste en-

core des progrès à accomplir » en matière de réduction du déficit budgétaire, sauf à « contredire la croissance future et l'emploi ». « Nous ne devons pas abandonner

notre priorité, toujours la même, la création d'emplois », répond-il, par ailleurs, à ceux qui militent pour une augmentation des salaires, dans le privé comme dans le public.

« Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, présente ce matin en conseil des ministres le collectif budgétaire 2000. Celui-ci prévoit un niveau de déficit de 210 milliards de francs, alors que, en exécution fin 1999, le déficit budgétaire atteignait 206 milliards de francs. Vous convient-il ?

– Il est en baisse par rapport à l'an dernier, ce qui est bien. Il devrait être complété par un déficit d'exécution encore plus réduit, mais il reste plus élevé que ce que nous escomptions il y a plusieurs mois. Cela montre que, malgré une évolution positive, il reste encore des progrès à accomplir.

– Vous donnez l'impression, depuis quelques semaines, de prôner un inflexionisme de la politique économique ?

« De gauche je suis, de gauche je reste ; solidaire je suis, solidaire je reste ; mais, précisément, la gauche et la solidarité, cela signifie un projet collectif, soucieux de la durabilité de notre politique, faite d'emploi et de solidarité »

– C'est exactement l'inverse. Je souhaite que l'on maintienne le cap sur l'emploi et la solidarité, ce qui suppose, aussi, le cap sur la réduction des déficits et de l'endettement. Pour qualifier notre démarche, j'ai employé le terme de « politique économique de l'emploi » ou de « stabcroissance », c'est-à-dire une croissance vigoureuse avec une stabilité de l'évolution des prix. C'était vrai en 1997 ; cela reste vrai aujourd'hui, même si la conjoncture est un peu différente. Sauf accident extérieur, le contexte économique devrait rester positif, et nous pouvons être globalement optimistes. La croissance est solide, autour de 3 %, les entreprises investissent, la demande est soutenue. L'inflation, hors pétrole, est maîtrisée. Le nombre de chômeurs a baissé de plus de 850 000 depuis trois ans.

» Mais, d'une part, on ne doit pas trop charger la barque des dépenses publiques et des déficits, donc de l'endettement, sauf à reporter le financement de nos décisions sur nos enfants et, finalement, à travers la hausse consécutive des taux d'inté-

rêt, contredire la croissance future et l'emploi. D'autre part, des goulots d'étranglement sont apparus dans la production. Dans l'intérêt de l'emploi, il faut nous en soucier, en nous souciant à la fois de la demande et de l'offre.

– En quoi consiste exactement une politique de l'offre ? Baisser les coûts des entreprises ?

– Baisser les coûts de production, c'est une formulation un peu datée de la politique de l'offre. Ce n'est pas la mienne. Ce qui compte, c'est notre capacité à entraîner notre économie vers l'avenir, et cela recouvre toute une palette d'instruments. Par exemple, le plan d'allègement fiscal 2001-2003, que le gouvernement a présenté au Parlement, est positif à la fois pour les ménages et pour les entreprises, notamment les PME. Il devrait favori-

ser l'innovation, inciter les entreprises à investir, à accroître l'offre de formation. Nous devons également reconsidérer la place faite par les entreprises aux personnes de plus de cinquante ans, afin que celles-ci ne soient plus soumise, souvent, à une sorte de couperet. De même, accroître la mixité des emplois offerts permettra à davantage de femmes, aujourd'hui plus fortement touchées par le chômage que les hommes, d'accéder à un emploi. L'amélioration concrète des salaires et des conditions de travail joue aussi un rôle majeur.

– On vous a beaucoup entendu dire qu'il faut assouplir les 35 heures pour les PME. Concrètement, que suggérez-vous ?

– Le mouvement général de réduction du temps de travail constitue une évolution de nature historique, et un progrès. Pour autant, le passage aux 35 heures ne comporte évidemment pas les mêmes caractéristiques s'il s'agit, par exemple, de la société Saint-Gobain ou de l'artisan du coin de la rue.

» Des textes législatifs ont été vo-

tés, je ne vois pas se rouvrir le débat législatif. D'autres pistes existent, autour de l'exigence de souplesse, par exemple une plus large utilisation du compte épargne-temps pour la récupération des heures supplémentaires, ou le système dit des heures d'équivalence pour certaines professions. De multiples idées peuvent être explorées, en fonction des besoins et des suggestions provenant des artisans, des syndicats, des branches professionnelles.

– Donnez-vous raison aux syndicats et à une partie de la gauche plurielle, qui réclament une augmentation des salaires ?

– Je pars, là aussi, des réalités et de nos priorités. Depuis trois ans, l'augmentation globale de la masse salariale, en France, a été importante. En bonne partie, cette augmentation a été affectée à la création d'emplois ; de ce fait, les rémunérations des salariés déjà en activité ont progressé à un rythme modéré, souvent dans le cadre de la réduction du temps de travail. C'est le choix opéré en 1997 : chacun devrait se féliciter qu'il ait été efficace, car il a favorisé le recul du chômage.

» Aujourd'hui, la situation de l'emploi s'est améliorée, mais il reste encore plus de deux millions de chômeurs, et nous ne devons pas abandonner notre priorité, toujours la même, la création d'emplois, avec un partage équitable des fruits de la croissance. Les baisses d'impôt auront un effet très positif sur le pouvoir d'achat des ménages. Compte tenu des progrès de la productivité et des bons résultats de beaucoup d'entreprises, je considère comme normales les avancées salariales. Nous avons pris, en outre, des mesures comme la baisse de la CSG pour les bas salaires, qui vont accroître le pouvoir d'achat des revenus modestes, sans pour autant entraîner d'impact inflationniste. Tout cela doit conduire à une progression du pouvoir d'achat, mais en maintenant la priorité à l'emploi.

– Que pensez-vous des demandes des communistes et des Verts de relever les minima sociaux et de mieux lier le SMIC à la croissance ?

– Nous allons sûrement avoir l'occasion d'en discuter. Il est bon, je le répète, de rechercher un juste partage des fruits de la croissance. Cela dit, le meilleur moyen d'augmenter le pouvoir d'achat d'une famille où il y a un chômeur, qu'il s'agisse du père ou de la mère, du

ralentissait, surtout alors qu'il va falloir équilibrer les retraites. La vraie solidarité est une solidarité durable, donc durablement financée.

– Il semble que vous vous fassiez tirer un peu l'oreille pour la pérennisation des emplois-jeunes ?

– « Tirer l'oreille », risque d'années « blanches »... J'ai l'impression que certains ne seraient pas fâchés de me caricaturer en une sorte de comptable borné, et même carrément droitier. J'ai le regret de dire, avec la courtoisie qu'on m'attribue en général, qu'il s'agit là d'une collection d'âneries. De gauche je suis, de gauche je reste ; solidaire je suis, solidaire je reste ; mais, précisément, la gauche et la solidarité, cela signifie un projet collectif, soucieux de la durabilité de notre politique, faite d'emploi et de solidarité. C'est le sens de mon action. Le progrès social a besoin de développement économique ; le développement économique a besoin de maîtrise budgétaire.

» Quant aux emplois-jeunes, ils ont été une très bonne initiative. Pour autant, il n'a jamais été prévu qu'ils deviennent des emplois permanents de fonctionnaires. Puisque l'emploi s'améliore, il existe davantage d'opportunités permettant aux jeunes de trouver leur place dans l'économie. Cela doit nous permettre de recycler une partie du coût de certains dispositifs, tout en conservant l'excellence d'une mesure qui a mis le pied à l'étrier de beaucoup de jeunes, qui leur a rendu l'espoir ainsi qu'à leur famille.

» L'espoir : là est peut-être le plus grand progrès accompli depuis trois ans autour de Lionel Jospin. Auparavant, mes électeurs normands me disaient avec inquiétude : « Pour nos enfants, cela risque d'être une vie encore plus difficile que pour nous. » Aujourd'hui, malgré les problèmes qui restent à régler, beaucoup commencent à penser que l'avenir pourra être meilleur que le passé. C'est énorme de redonner l'espoir ! Tout ce qui permet d'améliorer réellement et durablement l'emploi recevra mon soutien. »

« Je ne suis pas guidé par le fétichisme budgétaire ou par une orthodoxie mal digérée »

ralentissait, surtout alors qu'il va falloir équilibrer les retraites. La vraie solidarité est une solidarité durable, donc durablement financée.

– Il semble que vous vous fassiez tirer un peu l'oreille pour la pérennisation des emplois-jeunes ?

– « Tirer l'oreille », risque d'années « blanches »... J'ai l'impression que certains ne seraient pas fâchés de me caricaturer en une sorte de comptable borné, et même carrément droitier. J'ai le regret de dire, avec la courtoisie qu'on m'attribue en général, qu'il s'agit là d'une collection d'âneries. De gauche je suis, de gauche je reste ; solidaire je suis, solidaire je reste ; mais, précisément, la gauche et la solidarité, cela signifie un projet collectif, soucieux de la durabilité de notre politique, faite d'emploi et de solidarité. C'est le sens de mon action. Le progrès social a besoin de développement économique ; le développement économique a besoin de maîtrise budgétaire.

» Quant aux emplois-jeunes, ils ont été une très bonne initiative. Pour autant, il n'a jamais été prévu qu'ils deviennent des emplois permanents de fonctionnaires. Puisque l'emploi s'améliore, il existe davantage d'opportunités permettant aux jeunes de trouver leur place dans l'économie. Cela doit nous permettre de recycler une partie du coût de certains dispositifs, tout en conservant l'excellence d'une mesure qui a mis le pied à l'étrier de beaucoup de jeunes, qui leur a rendu l'espoir ainsi qu'à leur famille.

» L'espoir : là est peut-être le plus grand progrès accompli depuis trois ans autour de Lionel Jospin. Auparavant, mes électeurs normands me disaient avec inquiétude : « Pour nos enfants, cela risque d'être une vie encore plus difficile que pour nous. » Aujourd'hui, malgré les problèmes qui restent à régler, beaucoup commencent à penser que l'avenir pourra être meilleur que le passé. C'est énorme de redonner l'espoir ! Tout ce qui permet d'améliorer réellement et durablement l'emploi recevra mon soutien. »

– Vous recueillez par Virginie Mallinre, Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Au prochain congrès du PS, M. Emmanuelli devancerait la Gauche socialiste

M. Hollande rassemblerait 75 % des mandats

CE NE SONT encore que des tendances, mais l'aile gauche du Parti socialiste – Henri Emmanuelli d'une part et la Gauche socialiste d'autre part – pourrait rassembler autour de 25 % des suffrages au congrès de Grenoble, du 24 au 26 novembre. Depuis le 6 novembre et jusqu'au 17 novembre, les militants du PS doivent choisir entre trois motions, la 1 (celle de François Hollande), la 2 (celle de la Gauche socialiste) et la 3 (celle de M. Emmanuelli, soutenu par une partie des anciens poperenistes). A partir de résultats encore partiels, qui ne concernent aucune grosse fédération, les premières projections font état d'une participation de 65 % (contre 72,14 % en 1997 au congrès de Brest), avec autour de 75 % pour M. Hollande (contre 84,07 % en 1997), entre 14 % et 15 % pour M. Emmanuelli (contre 5,43 % pour les ex-poperenistes à Brest), entre 10 % et 11 % pour la Gauche socialiste (10,21 %).

Mercredi 15 novembre, les résultats définitifs ne concernaient que trois fédérations : l'Aisne, la Dordogne et l'Oise, où la motion 1 obtient respectivement 76,08 %, 71 % et 61,63 %, et la motion 3, 21,74 %, 22,9 % et 26,7 %. Dans l'Aude, fédération fabiusienne, sur des chiffres quasi complets, M. Hollande recueillerait 79 %, la Gauche socialiste 12 % et M. Emmanuelli 9 %.

Si ces tendances se confirment, l'ancien premier secrétaire du PS, qui n'avait pas mesuré son influence depuis février 1995 – où il avait obtenu moins de 35 % dans la primaire face à Lionel Jospin pour la désignation du candidat du PS à

l'élection présidentielle – réaliserait ainsi une percée au détriment de la Gauche socialiste, qui, à défaut de progresser – elle espérait atteindre 14 % –, n'arriverait qu'à maintenir ses positions de 1997. Avec 25 %, l'aile gauche retrouverait exactement le score du Ceres de Jean-Pierre Chevènement au congrès de Pau en 1975.

QUELLE SYNTHÈSE ?

Reste à savoir si, dans cette hypothèse, Julien Dray et ses amis se résoudront à fusionner au congrès avec M. Emmanuelli, lui reconnaissant alors le rôle de porte-parole de l'aile gauche. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale s'est en effet prononcé pour une synthèse avec M. Hollande que refuse d'avance la Gauche socialiste.

Avec la perspective de bons scores dans le Sud-Ouest (surtout les Landes et la Gironde), mais aussi dans la Somme, la Creuse, l'Aisne, M. Emmanuelli a engrangé les votes de militants critiques sur la Corse, la fiscalité ou la chasse et a bénéficié des mécontentements locaux préfectoraux. Ses amis ont rappelé qu'il avait été le seul à être condamné dans l'affaire Urba, et l'ancien premier secrétaire a plaidé pour un « rééquilibrage » du PS à gauche tout en affichant son soutien à M. Jospin et à M. Hollande. Ce dernier devrait se satisfaire d'un score de 75 % qui lui donnerait plus de 150 élus sur les 204 membres du conseil national élus par le congrès, dont une centaine en dehors des amis du ministre de l'économie...

Michel Noblecourt

Corse : M. Chevènement précise ses critiques contre M. Jospin

IL Y A BEAUCOUP de Corses de Paris, et Mighela Cesari chante pour eux dans les haut-parleurs. Quelques minutes, seulement : l'ambiance, mardi soir 14 novembre, à la Mutualité, pour ce premier meeting parisien de Jean-Pierre Chevènement depuis qu'il a quitté le gouvernement, le 29 août, se veut d'abord « républicaine ». Certes, l'île est danger : « La Corse livrée, menacée, abandonnée », déclame, gaullien, le vice-président du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, devant la salle pleine de huit cents personnes. Mais, explique plus tard M. Chevènement, c'est « d'abord en relevant la République que l'on sauvera la Corse ».

Sur l'estrade, l'ancien député radical de Corse-du-Sud, Nicolas Alfonsi, l'un des deux conseillers qui, à Ajaccio, ont voté contre le texte de Matignon, fustige le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi, « jockey de Talamoni ». Tour à tour, Georges Sarre et Pierre Lévy, farouche opposant de Robert Hue à L'Humanité, moquent les « bons auteurs », comme « le brillant Alain Duhamel », qui ont soutenu la politique de Lionel Jospin en Corse. Pour Max Gallo, « admettre à sa table, à Matignon, en pleine lumière, des gens qui n'y avaient pas renoncé » est « d'une gravité au moins égale » aux « rencontres secrètes qui se sont tenues, auparavant, dans les palais officiels », sous Jean-Louis Debré et Charles Pasqua.

L'ancien ministre de l'intérieur retrace une nouvelle fois la « triste histoire » d'un « processus » qu'on a dit « transparent » : « Pour moi qui l'ai vécu, je n'ai rien vu de tel », ironise-t-il. Il évoque les « pressions » qui ont permis le retournement de Simon Renucci, « ex-directeur de campagne de M. Jospin », en 1995, de Pierre Chaubon, autre conseiller territorial, « collègue d'Olivier Schrameck, qui dirige le cabinet du premier ministre, au Conseil d'Etat », et surtout des deux responsables RPR du conseil exécutif de Corse, Jean Baggioni et Jean-Claude Guazelli, « ancien directeur du Crédit agricole de Corse », traitant « quelques casseroliers ». « Il est facile de faire comprendre, par quelques coups de fil bien ajustés,

où est la bonne voie », lâche M. Chevènement.

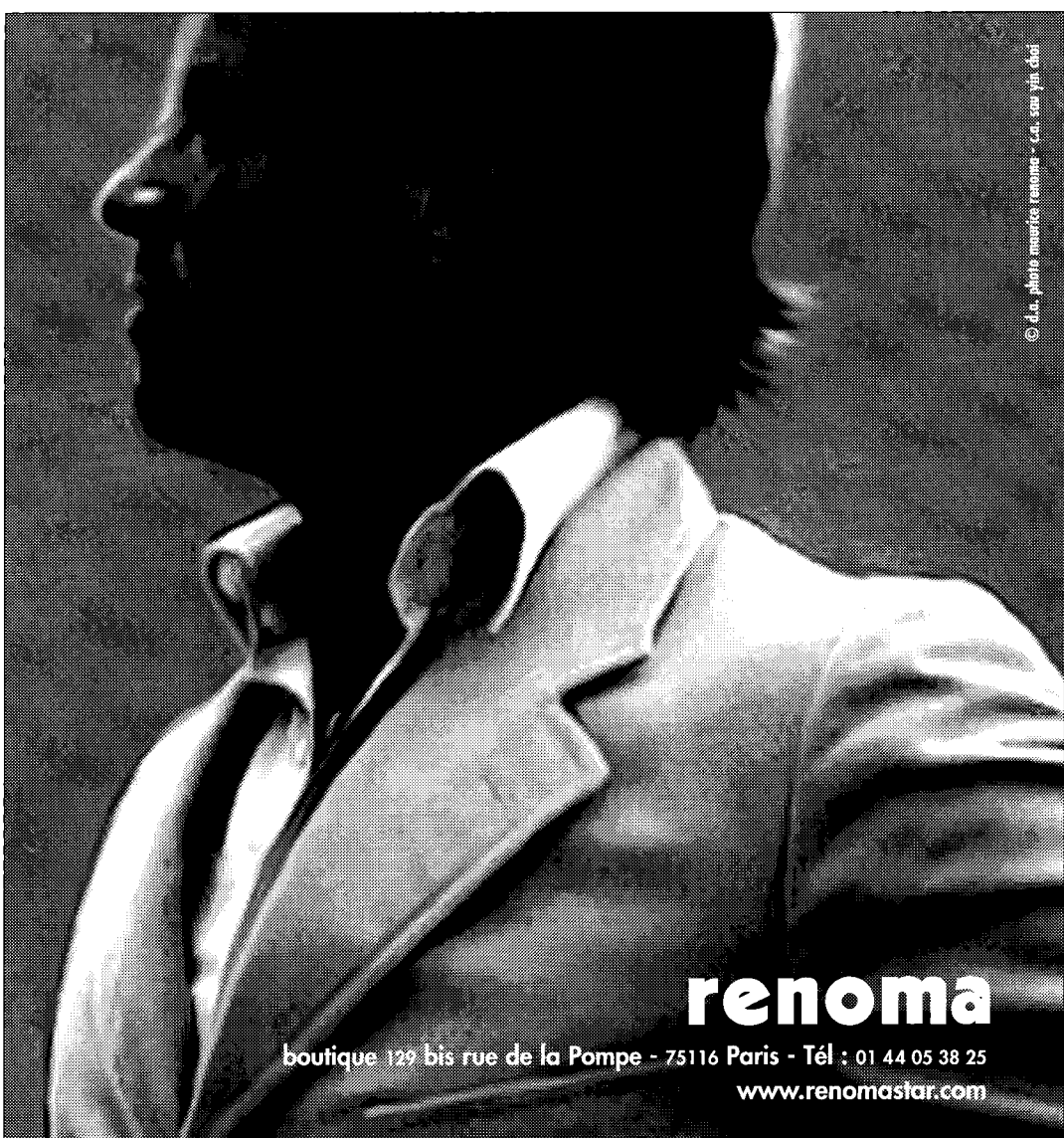
Ensuite, « il fallait toute la subtilité juridique d'Olivier Schrameck pour considérer la Corse comme une grande université », lance-t-il sous les rires, en évoquant la dévolution expérimentale octroyée jusqu'en 2004 aux élus insulaires. La « page blanche » que demeure, pour le moment, l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi sur la Corse (*Le Monde* du 10 novembre) est désormais « la bombe à retardement dont le minuteur est réglé sur 2004 ». Car « personne ne peut faire semblant de découvrir la lune : 2004, c'est l'aube du prochain septennat : l'engagement pris par Lionel Jospin l'a été, non comme premier ministre, mais comme candidat à l'élection présidentielle », lance-t-il, qui a « fait litigieux » de ses engagements de 1997.

« SOI-DISANT RÉPUBLIQUE PLURIELLE »

Ancré à la gauche plurielle, Jean-Pierre Chevènement n'oublie pas, au final, de « constater que le président de la République est coresponsable de la dérive corse ». Il rappelle que « casser la France, c'est le dessein des libéraux » comme Alain Madelin et José Rossi. Mais aussi celui de personnes « au PS », ou ailleurs, qui, « plus hypocritement, au nom d'une tradition girondine ou tocquevillienne », au nom d'une « soi-disant République plurielle, veulent en réalité sacrifier la France républicaine sur l'autel d'une Europe des régions, qui signifierait tout simplement la victoire du marché sur la politique ». M. Chevènement s'en est ainsi pris à Jean-Marie Colombani, « le directeur du Monde, un homme beaucoup plus puissant que n'importe quel homme politique tributaire des aléas du suffrage universel » et à ses Infortunes de la République (Grasset), « assimilée sans doute à Justine aux prises avec les tortures sadiques de quelques jacobins ».

Dans la salle, Jean-Claude Barreau, Gisèle Halimi, Dominique Jamet et Patrick Kessel, ancien grand-maître du Grand Orient de France entonnent *La Marseillaise*.

Ariane Chemin



renoma

boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 38 25

www.renomastar.com

A Lyon, Jean-Michel Dubernard (RPR) rallie la candidature de Michel Mercier (UDF)

Une partie du RPR lyonnais continue de soutenir Henry Chabert comme tête de liste aux municipales

Jean-Michel Dubernard, député (RPR) du Rhône, a annoncé, mardi 14 novembre, son ralliement à la candidature de l'UDF Michel Mercier pour les

municipales de 2001 à Lyon. Cette décision n'entame en rien l'intention d'Henry Chabert (RPR) d'être lui aussi candidat. L'ancien maire (RPR)

Michel Noir a tenté en vain d'amener les deux hommes à un accord. La présence de Charles Millon continue de diviser la droite lyonnaise.

LYON

de notre correspondante

Jean-Michel Dubernard, député (RPR) du Rhône, a finalement choisi de se rallier à la candidature de l'UDF Michel Mercier, investi en juin par les directions nationales du RPR et de l'UDF comme tête de liste aux municipales à Lyon. L'accord a été conclu, mardi 14 novembre, lors d'une réunion avec M. Mercier, André Soulier, adjoint (UDF) de Raymond Barre chargé du rayonnement de Lyon, Max Vincent, vice-président (UDF) de la communauté urbaine, et le député gaulliste Jean Besson. Cette annonce devrait lever les dernières hypothèques pesant sur la candidature de M. Mercier, qui a conditionné son engagement dans la campagne par une union avec le RPR.

Dans un communiqué, M. Dubernard reconnaît, après « mûres réflexions », que « Michel Mercier est le candidat le mieux placé pour rassembler la droite et le centre ». Depuis plusieurs mois, il contestait la décision de Michèle Alliot-Marie. Associé à l'UDF Christian Philip, il s'était le premier, au mois de mars,

lancé dans la compétition où il prétendait incarner, avec son partenaire, la meilleure union de la droite lyonnaise. Mais, alors que son colistier avait fini par rentrer dans le rang le 30 octobre, M. Dubernard avait entamé des discussions avec son rival RPR de toujours, Henry Chabert, lui-même candidat. Ce dernier, fragilisé par la perspective de son procès en correctionnel pour recel d'abus de biens sociaux, qui aura lieu en décembre, lui proposait de jouer les remplaçants au cas où, sanctionné par la justice, il serait obligé de céder la tête de liste. Ce compromis a été jugé inacceptable par M. Dubernard. Les retrouvailles avaient eu lieu chez l'ancien maire de Lyon, Michel Noir, qui, jusqu'au dernier moment, a exhorté les deux hommes à s'entendre. Dimanche 12 novembre, une ultime réunion au RPR s'est soldée par un échec, ni M. Chabert, ni M. Dubernard n'ayant cédé sur la question du leadership.

Malgré les conseils de ses amis noiristes, qui l'incitent à passer la main, M. Chabert reste déterminé à

aller jusqu'au bout. La fédération gaulliste, dirigée par Michel Forien, continue de le soutenir dans cette voie, pour conserver « l'outil » mis en place depuis 1995. « Ils mourront le couteau entre les dents », commente un élu RPR. Mais, désormais, ceux des gaullistes qui se qualifient de « canal historique » estiment qu'il appartiendra à M^{me} Alliot-Marie de sanctionner les dissidents. « Michèle Alliot-Marie devra appliquer la même sévérité qu'à l'égard de Jean Tiberi », juge-t-on au RPR.

ENTENTE PARTIELLE

Malgré l'accord entre M. Mercier et M. Dubernard, les listes ne seront pas connues avant janvier. Le sénateur du Rhône souhaite laisser aux « chabertistes » du temps pour faire leur choix... et attendre que soit rendue la décision de la justice concernant leur mentor. En fait, l'entente conclue avec M. Dubernard est encore partielle. Si les deux parties se sont entendues sur le principe d'une parité RPR-UDF dans la composition des listes, sur le nom d'un directeur de campagne

et d'un conseil en communication, la place et le rôle de chacun restent à définir.

Dans ses discussions, M. Dubernard a toujours revendiqué le poste de premier adjoint ou de président de la communauté urbaine. Mais d'autres candidats, notamment Marie-Thérèse Geffroy, maire RPR du 5^e arrondissement, guignent aussi le premier rôle, et M. Mercier lui-même a bien l'intention de s'appuyer sur les femmes du RPR et de l'UDF pour tenter de contrer la percée du socialiste Gérard Collomb. Autre point que le candidat devra trancher : les alliances du second tour.

La semaine dernière, dans un entretien au Progrès, la présidente UDF du conseil régional, Anne-Marie Comparini, a pressé les candidats de récuser, dès avant le premier tour, toute alliance avec Charles Millon, provoquant un tollé dans les rangs de la droite. M. Mercier devrait confirmer sa candidature jeudi 16 novembre, le jour de l'arrivée du beaujolais nouveau...

Sophie Landrin

Le MNR de Bruno Mégret s'engage à Paris contre l'« africanisation »

L'exemple de Vitrolles est mis en avant

ON SE BOUSCULE pour venir la plaindre, la photographe, et quand elle entre dans la salle on n'entend plus que « Catherine, Catherine, Catherine... ». Mardi 14 novembre, la fédération de Paris du Mouvement national républicain (MNR) avait invité militants et sympathisants à un dîner-débat autour de Jean-Yves Le Gallou, le candidat à la Mairie de Paris, et des têtes de listes de différents arrondissements (dix-huit ont déjà été investies, les deux dernières, sur le 3^e et le 5^e, devraient l'être ultérieurement).

Mais la véritable attraction était Catherine Mégret, maire de Vitrolles, épouse de Bruno, promue martyre depuis sa condamnation à trois mois de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité, pour avoir fait voter une allocation de naissance discriminatoire, réservée aux familles vitrolloises dont l'un des parents est français ou ressortissant de l'Union européenne.

« Nous avons à Vitrolles subi les premiers feux, contourné les principaux obstacles, désarmé les

bombes juridiques et politiques que l'on tentait de nous lancer. Et regardez, aujourd'hui : ceux qui ont le plus souffert dans ce combat sont nos opposants politiques », s'est gaussée l'élue d'extrême droite venue présenter la gestion de sa ville comme modèle pour Paris.

Paris, où le MNR a adopté le slogan : « Paris français, immigration zéro ». Une formule abrupte dont le caractère restrictif a semblé gêner certains convives. Pas M. Le Gallou, qui a dénoncé sous les huées de l'assistance « la visite de Philippe Séguin, candidat dans le 18^e arrondissement, à l'imam de la rue Myrha ». Pour lui, « le vrai problème, c'est l'africanisation, l'islamisation ».

« Quel avenir politique vous donnez-vous ? », n'a pu s'empêcher de demander un fan de Catherine Mégret, sensible à ses réponses en pirouettes. « Continuez, vous avez un réel potentiel », a-t-il insisté. « Mon avenir politique, c'est uniquement à Vitrolles », a répondu, modestement, l'interpellée.

Christiane Chombeau

« Syndrome du Golfe » : embarras des médecins militaires

RUDE EXERCICE, pour un médecin militaire qui ne s'adonne plus qu'à sa passion pour la peinture, de répondre de son action passée à la tête du service de santé des armées ! La mission d'information de l'Assemblée nationale sur le « syndrome du Golfe », présidée par Bernard Cazeneuve (PS, Manche), a pourtant tiré de sa retraite le médecin général Jean Bladé, directeur central de ce service (SSA) entre 1990 et septembre 1994, pour qu'il vienne décrire aux députés, mardi 14 novembre, la préparation sanitaire des 12 000 soldats de la division Daguet, notamment les précautions prises contre d'éventuelles attaques chimiques de l'armée irakienne.

Ce témoignage était d'autant plus attendu qu'il intervient après celui du général Michel Roquiejeoffre (Le Monde du 2 novembre). L'ancien commandant en chef des forces françaises dans le Golfe a récemment reconnu - démentant ainsi l'actuel ministre de la défense, Alain Richard - que 9 000 soldats avaient absorbé en février 1991 des comprimés de pyridostigmine. C'est cette molécule que l'Association des victimes de la guerre du Golfe (Avigolfe) soupçonne d'être responsable des troubles cérébraux et neurologiques constatés chez certains vétérans. Une hypothèse balayée par l'ex-patron du SSA.

Le suivi médical auquel sont soumis les militaires « n'a jamais donné de signal statistique d'épidémie », a expliqué M. Bladé, qui a

souligné les performances des outils épidémiologiques du service de santé. Trois ans après la fin des opérations, « aucun militaire n'est venu dire qu'il avait un problème », a-t-il poursuivi.

La pyridostigmine ? C'est, selon lui, « un médicament efficace fonctionnant comme un leurre » contre les produits toxiques organophosphorés, intégré à l'arsenal de la protection anti-chimique depuis 1987. S'il a des contre-indications (asthme, maladie de Parkinson...), elles ne pouvaient pas concerner des hommes jeunes soumis à une visite médicale avant leur départ, a-t-il plaidé, ajoutant que ce produit est utilisé depuis 1956 « à des dosages beaucoup plus importants et sans limite de durée ».

« NOMBREUSES ANOMALIES »

Sur le théâtre d'opérations, « on avait le risque chimique dans la tripe », a rappelé M. Bladé. La menace bactériologique, moins prégnante, était aussi dans tous les esprits. Pressé de questions par Michèle Rivasi (app-PS, Drôme), rapporteuse de la mission, il a confirmé que son service n'avait « jamais eu » à sa disposition de vaccins contre le charbon (spore virulente, présente dans l'arsenal bactériologique irakien), non sans concéder que des militaires avaient pu se le procurer « de manière volontariste » auprès de leurs collègues américains (vaccinés) et donner ainsi lieu à des « vaccinations ponctuelles ».

M. Bladé a encore indiqué qu'« à aucun moment, l'état-major ne [m]'a mis en garde contre un risque toxique lié à l'uranium appauvri ». Quant au « Virgyl », un produit permettant de prolonger l'éveil, il a bien été distribué pour la première fois à des militaires (après une expérimentation à l'automne 1990).

La mission, créée en octobre sous l'égide de la commission de la défense, a obtenu de M. Richard des documents jusque-là confidentiels. Ainsi, un rapport rédigé par un médecin militaire indique que « de nombreuses anomalies ont été constatées », début 1991, dans la protection antichimique des soldats engagés : « aucune instruction » pour certains personnels, « informations extravagantes », « masques usagés »...

Les députés vont poursuivre leur enquête, et notamment demander à se faire communiquer tous les « télégrammes » de cette période sur d'éventuelles attaques ou dégagements de gaz chimiques. Une hypothèse écartée devant la mission par le général Maurice Schmitt, alors chef d'état-major des armées.

Jean-Michel Bezat



MSN Search est un moteur de recherche si astucieux qu'il comprend mieux et plus vite ce que vous cherchez. Ainsi, il trouve précisément la réponse à votre question : 9 mètres 15.

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

► Sur DEUG, DUT, BTS :

- Concours "Profils"
- "Tremplin", "Passerelle"

► Sur Licence :

- Sciences Po (Attention : examen courant mars)
- Écoles de journalisme
- HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

► Sur Maîtrise :

- ESSEC,
- CRFPA-ENM,
- DECF-DESCF

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

ENSEIGNEMENT Jack Lang détaille, dans un entretien au *Monde*, le contenu du plan de programmation pour l'éducation nationale qu'il a présenté, mercredi 15 novembre,

en conseil des ministres. ● **DANS LES TROIS PROCHAINES ANNÉES**, 33 000 créations d'emplois sont programmées, du primaire au supérieur. ● **LES RECRUTEMENTS**

sont prévus sur cinq ans, avec une augmentation « sans précédent » du nombre de postes mis aux concours. ● **LE MINISTRE** insiste sur sa volonté réformatrice, notamment en

matière de formation des maîtres, pour les collèges et les universités. ● **UN RENOUVELLEMENT** considérable du corps enseignant interviendra dans les dix ans à venir, avec

le départ en retraite de 40 % des professeurs en poste en 1998. ● **LES SYNDICATS** jugent insuffisantes ces annonces, qui répondent pourtant à une vieille revendication.

Jack Lang engage le premier plan de programmation de l'éducation nationale

Créations d'emplois prévues sur trois ans, recrutements sur cinq ans : le plan présenté au conseil des ministres, mercredi 15 novembre, constitue une première. Dans un entretien au « Monde », M. Lang se dit déterminé à « assurer des changements profonds », au rythme d'une annonce « tous les quinze jours »

« Le premier ministre avait promis, le 16 mars, d'impulser une démarche pluriannuelle dans l'éducation nationale. Huit mois plus tard, vous présentez un plan pluriannuel de programmation des emplois et des recrutements. Que signifie-t-il pour l'avenir du système éducatif ?

– Nous concevons ce plan pluriannuel comme un tremplin, comme une chance pour l'école au moment où elle se trouve au seuil d'une nouvelle époque. Cette programmation était inscrite dans la loi d'orientation de 1989 mais s'est heurtée à la résistance des autorités de l'Etat. Cette fois, c'est le gouvernement de Lionel Jospin qui s'engage.

« C'est un acte politique, au sens fort, un acte de responsabilité. Le gouvernement manifeste sa foi dans le service public de l'éducation nationale et sa conviction que la plus grande richesse de notre pays est son capital humain, son intelligence. Nous voulons rompre avec les budgets en dents de scie, les coups d'accordéon et nous projeter vers le futur. J'insiste sur le caractère inédit de la démarche. Elle nous distingue des autres grands pays développés, où les moyens consacrés par les pouvoirs publics à l'éducation stagnent ou régressent. Elle n'a pas de précédent en France, où les programmations, par exemple en matière militaire, portent traditionnellement sur les investissements, si l'on excepte la tentative avortée du « Nouveau Contrat pour l'école » de François Bayrou. La seule programmation pluriannuelle qu'aient connue les personnels de l'éducation était négative : 5 000 suppressions de postes proposées par le gouvernement Juppé, dont 2 600 pour les professeurs des écoles.

« Notre plan s'organise en deux volets et selon deux rythmes. D'une part, il prévoit, sur trois ans, plus de 33 000 créations d'emplois d'enseignants et de non-enseignants, du primaire au supérieur : des moyens humains considérables sont donc mis à la disposition du système éducatif. D'autre part, le plan programme, sur cinq ans, une augmentation sans précédent

des recrutements. Le nombre des postes d'enseignants ouverts aux concours dans l'enseignement scolaire va augmenter de 22 % à près de 50 % selon les disciplines, ceux ouverts aux personnels administratifs et techniques de 45 %, avec un effort particulier pour la filière sanitaire et sociale, qui connaîtra une croissance de plus de 120 %. Par ailleurs, 24 000 postes seront réservés, au cours de ces cinq années, à l'intégration des enseignants non titulaires du second degré, un effort comparable étant fait pour les autres personnels non titulaires.

– **Un plan de trois ans, incluant le budget 2001, n'est-ce pas trop court ?**

– J'assume ce choix. Trois ans pour les créations d'emplois et cinq ans pour les recrutements et la résorption de la précarité, ce n'est déjà pas mal ! Prévoir

« Je défends le principe du collègue unique.

Sous le même toit, les élèves doivent être guidés par ce même souci d'exigence. Pas question d'accepter une culture au rabais qui peut exister dans certains endroits »

au-delà n'est pas si aisé. L'horizon raisonnable que nous nous fixons, c'est la garantie, pour tout le pays, que nos engagements seront effectivement tenus, puisqu'ils seront transcrits dans les budgets 2002 et 2003, dont la majorité actuelle aura la responsabilité.

– **Parviendrez-vous à attirer assez de candidats pour remplacer les enseignants qui vont partir massivement à la retraite,**

alors que certaines disciplines peinent déjà à recruter ?

– Il y a un risque. Pour couvrir nos besoins, on évalue qu'à partir de 2004 il faudrait qu'un licencié sur trois se dirige vers nos concours de recrutement. Cette programmation à cinq ans, c'est le moyen, pour le gouvernement, d'enclencher une dynamique des recrutements. Nous allons lancer au début de l'année prochaine une grande campagne pour inciter les jeunes à se tourner vers les métiers de l'éducation nationale. Il s'agit d'un véritable appel à vocations. Il faut imaginer des solutions originales pour encourager les jeunes à se tourner vers les disciplines en crise. Par exemple, l'idée d'un pré-recrutement ne devrait pas être écartée. Nous allons aussi mettre en place une cellule permanente qui réfléchira à l'adéquation entre nos besoins et les viviers de recrutement. Ce renouvellement des générations doit s'accompagner d'une indispensable rénovation de la formation des maîtres, que j'annoncerai en janvier.

– **Quelle politique éducative ce plan va-t-il servir ?**

– Je suis déterminé à créer un élan durable et à assurer des changements profonds en menant de front deux combats : améliorer les moyens du service public de l'éducation nationale et en assurer la transformation et la modernisation. Pas de réforme sans financement, pas de financement sans réforme. Lors du lancement des travaux personnels encadrés (TPE) au lycée, tout le monde disait « Réforme, réforme ! », mais il n'y avait pas un centime pour les mettre en place. Le plan pluriannuel doit permettre la poursuite de deux objectifs : l'égalité, la qualité. Des iniquités frappent certaines localités ou parties du territoire. Certains établissements, notamment dans le Sud ou en Ile-de-France, méritent d'être spécialement soutenus, mais nous le ferons en fonction de critères nationaux. Un deuxième impératif doit aujourd'hui s'imposer à nous avec rigueur : donner aux jeunes de ce pays la qualification la plus élevée. Chacun a droit à recevoir une éducation de haute qualité.



JACK LANG

L'école de la République doit être l'école de l'exigence. D'abord une exigence sur l'acquisition des savoirs fondamentaux, et, avant toute chose, la connaissance et la maîtrise parfaite de la langue nationale. C'est le savoir des savoirs et la clé d'accès à l'intégration.

« La plus grande injustice, la plus grande souffrance, c'est quand un jeune est privé du droit de voyager dans sa propre langue. Je ferai l'impossible pour gagner la bataille de la lecture et de l'écriture. L'exigence doit simultanément porter sur la reconnaissance de la diversité des talents et des grandes disciplines. En cela, je reste fidèle à l'esprit de la réforme des lycées de 1992. De l'école à l'université, je veux restaurer pleinement, en égalité, les diverses voies de formation pour que les jeunes de ce pays soient parmi les mieux éduqués du monde.

– **Cette diversité s'applique-t-elle au collège, dont l'évolution fait partie des réformes les plus attendues ?**

– Je défends le principe du collègue unique. Sous le même toit, les élèves doivent être guidés par ce même souci d'exigence. Pas question d'accepter, par fatalisme, paternalisme ou abandon, une culture au rabais qui peut exister dans certains endroits. Ce serait la forme la plus cruelle de mépris à l'égard des jeunes en difficulté. Mieux encore, des classes d'excellence sont à multiplier dans les quartiers les plus démunis. En même temps, nous devons assurer une véritable reconnaissance des pluralités et des intelligences. J'ai confié au recteur Joutard une mission. Je prendrai mes décisions sur le collège en février.

– **Considérez-vous que l'introduction des langues vivantes dans le primaire – l'un des principaux thèmes de vos annonces faites en juin sur l'école – est désormais une réalité ?**

– C'est un plan volontaire mais progressif. Nous assurons cette année la généralisation de l'enseignement d'une langue étrangère en CM2 ; l'année prochaine, nous généraliserons en CM1 et peut-être commencerons-nous dans certaines grandes sections de maternelle. D'ici à 2004, un enfant débutera une deuxième langue vivante à son entrée en 6^e. Nous tournons le dos à l'expérimentation et au bricolage : l'enseignement d'une langue en primaire correspondra à une vraie discipline, avec un programme précis et une progression. C'est une bataille à marche forcée. Mais les parents soutiennent le mouvement. Tous les linguistes considèrent que plus un enfant apprend de langues, mieux il maîtrise sa langue nationale. Le même volontarisme prévaudra pour assurer l'application effective sur le terrain de mesures prises en faveur de l'éveil artistique et culturel, de l'expérimentation scientifique, du développement des nouvelles technologies.

– **Vous avez envoyé ces dernières semaines un certain nombre de signaux en faveur des langues régionales. Souhaitez-vous soutenir toutes les demandes ?**

– Ma conviction a toujours été la même : je persiste à penser que l'Etat a été destructeur de langues et de cultures régionales, destructeur de trésors, de patrimoines, de traditions. Tout savoir, surtout lorsqu'il est minoritaire, mérite d'être protégé et défendu. Je suis décidé à assurer la pleine reconnaissance des langues régionales.

– **Alors que les premiers contrats des aides-éducateurs s'achèveront en 2002, souhaitez-vous pérenniser les 65 000 emplois-jeunes au sein de l'éducation nationale ?**

– Ces aides-éducateurs sont plutôt une réussite. Oui, il est nécessaire de maintenir les fonctions qu'ils occupent. Ils apportent aux établissements une vitalité, un esprit aujourd'hui irremplaçables.

Mais je souhaite avoir une vision plus complète de la situation. J'ai demandé au recteur de Lille, Jean-Claude Fortier, de nous aider à régler simultanément deux sujets : assurer le destin des jeunes actuellement employés et prévoir leur renouvellement. Les deux questions-clés sont celles de leur formation et de la validation de leurs acquis professionnels. Le gouvernement tranchera sans doute avant la fin de l'année.

– **Que retenez-vous de vos visites sur le terrain ?**

– Un sentiment renouvelé de gratitude et d'admiration pour les maîtres et l'ensemble des personnels. Leur patience, leur courage et leur aptitude contribuent à révéler à chaque enfant le trésor qui est en lui.

– **Quels sont les dossiers qui doivent être prioritairement achevés d'ici à 2002 ?**

– Après la mise sur rails de la réforme des lycées et la mise en application – à laquelle je veille scrupuleusement – des changements apportés à l'école, j'engagerai toute une série de transformations pour le collège, pour l'université et pour la recherche. Les dossiers transversaux (rénovation des programmes, formation des maîtres, amélioration de l'évaluation) feront l'objet de décisions concrètes. Dans quinze jours, je rendrai publique une nouvelle politique d'élaboration des programmes pour assurer une pleine continuité entre le primaire et le secondaire et entre les disciplines d'une même année. A l'université, je souhaite encourager la réforme des méthodes pédagogiques et la mise à jour des matières enseignées (économie, droit, lettres, médecine). Comme au ministère de la culture, je veux initier une révolution pacifique. A partir de maintenant, il y aura, tous les quinze jours, l'annonce d'un changement. Un beau matin, on se réveillera et on finira par constater que le paysage a été transformé. »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard, Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars

17 675 créations nettes d'emplois

● **Le plan pluriannuel** relatif aux emplois, qui s'étale entre 2001 et 2003, prévoit la création de 33 200 emplois, dont 17 675 créations nettes correspondant à l'embauche de personnes supplémentaires (enseignants et non-enseignants). Entre 2001 et 2004, ce plan coûtera 4 milliards de francs à l'Etat. Pour le 1^{er} degré, 2 400 emplois nouveaux de professeurs des écoles et 5 225 emplois de stagiaires sont prévus sur trois ans. Dans le second degré, l'année 2001 verra la création de 800 emplois nouveaux, un chiffre porté à 1 000 en 2002 et en 2003. Par ailleurs, 3 000 emplois seront créés par la transformation d'heures supplémentaires. 9 000 autres sont obtenus par les titularisations. Le plan triennal crée 4 675 emplois de personnels non enseignants. Pour l'enseignement supérieur, 2 600 emplois d'enseignants et 3 000 emplois de non-enseignants sont annoncés.

● **Le plan de programmation des recrutements** porte sur cinq années. Dans le premier degré, le nombre de postes mis aux concours augmentera de 22 % au moins entre 2000 et 2003 et de 30 % d'ici à 2005. En cinq ans, 62 000 nouveaux professeurs des écoles seront recrutés. Dans le 2^e degré, les concours externes connaîtront une hausse de 25 % entre 2000 et 2003 et de 50 % entre 2000 et 2005. Sur la période 2001-2005, 37 000 postes seront offerts pour la promotion interne et la résorption de la précarité. Au total, en cinq ans, l'Etat recrutera 88 000 enseignants du second degré. Dans l'enseignement supérieur, 3 600 postes seront ouverts aux concours des trois prochaines années, contre 3 200 en 2000. Le nombre de postes mis aux concours pour les personnels non enseignants progressera de 46 %, avec une hausse de 126 % pour la filière sanitaire et sociale.

35 000 départs à la retraite par an à partir de 2001

CHANCE INÉDITE ou piège infernal ? Avec plus de 35 000 départs par an, de la maternelle à l'université, le système éducatif se prépare à un vaste renouvellement de ses générations d'enseignants. Ainsi, dans l'enseignement public et privé, 16 500 instituteurs (sur 372 000) atteindront chaque année la limite d'âge de 2001 à 2008, selon les estimations du ministère de l'éducation nationale (« Projection du système éducatif à dix ans », *Education & formations* n° 55, janvier-mars 2000) ; dans la même période, les collèges et les lycées, qui emploient 471 000 professeurs, devront en remplacer 17 500 tous les ans ; enfin, l'enseignement supérieur verra partir la moitié de ses 17 000 professeurs d'université et le quart de ses 30 000 maîtres de conférence (800 par an environ pour chacune de ces catégories).

Les générations nombreuses d'enseignants, recrutées dans les années 1970-1980 pour accompagner la massification de l'enseignement secondaire et l'allongement des études, font aujourd'hui pencher la pyramide des âges des enseignants vers 50 ans. Ainsi, la moyenne d'âge des instituteurs est de 41,5 ans, mais l'effectif le plus nombreux se situe entre 46 et

48 ans, et le ministère doit compter avec le fait que cette catégorie d'enseignants part plus tôt que les autres : la moitié prennent leur retraite à 55 ans. Dans le second degré, où l'âge moyen atteint 43 ans, la part des plus de 50 ans ne cesse de s'alourdir ; elle était de 32 % en 1998-1999. Dans les universités enfin, l'âge moyen des professeurs varie de 50 ans et 9 mois en droit ou en économie à plus de 52 ans en sciences, et 54 ans dans les autres disciplines.

RENOUVELLEMENT DE 40 % DES ENSEIGNANTS

Au total, 40 % des enseignants en activité en 1998 seront renouvelés dix ans plus tard, qu'ils partent à la retraite (pour les trois quarts d'entre eux), qu'ils accèdent à d'autres fonctions, ou qu'ils quittent l'éducation nationale. Cette hémorragie va être d'autant plus difficile à accompagner pour les responsables éducatifs qu'elle ne touchera pas uniformément le territoire. Par exemple, les instituteurs sont plus jeunes dans les zones rurales, les ZEP, et à Paris.

En outre, les départs seront variables selon les disciplines. Dans les collèges et les lycées, les disciplines générales seront les plus touchées. Près de 48 % des professeurs de lettres, histoire, géo-

graphie ont actuellement plus de 50 ans ; c'est aussi le cas de plus d'un tiers des professeurs de sciences (mathématiques, sciences physiques ou biologie) et de 32 % des enseignants de lettres ou de langues vivantes. Les disciplines de l'enseignement technique et professionnel sont globalement moins touchées. Mais certaines s'apprennent à rencontrer de sérieuses difficultés : 37 % des enseignants de génie mécanique ont plus de 50 ans, de même que 35 % en génie civil et 32 % en technologie.

Pour compliquer encore la tâche des gestionnaires de l'éducation nationale, les besoins en nouveaux enseignants ne correspondent pas exactement aux départs en retraite. Dans les collèges et les lycées, il faut aussi compter avec l'impact, combiné, des réformes pédagogiques (celle des lycées diminue les besoins en sciences physiques ou en histoire-géographie, les augmente en arts, sciences économiques, biologie ou lettres), des remplacements, de la titularisation des enseignants précaires et de l'évolution des effectifs d'élèves. Entre 1998 et 2008, collèges et lycées en auront perdu 366 000.

N. G.

Le 23 Novembre 2000, de 14h00 à 21h00

Unilog crée le e-partner event

Premier salon à offrir une vision complète et cohérente des solutions e-business d'Unilog et de ses partenaires :

Web design, portail personnalisé, sécurité, serveur d'application, hébergement, EAI, AGL, CRM, KM, Business Intelligence...

Dans un cadre high tech et convivial, Unilog vous fait rencontrer 30 de ses partenaires les plus actifs sur le e-business. Ensemble, nous vous présenterons chacune des solutions et savoir-faire développés pour nos clients. L'après-midi sera ponctué de mini-conférences sur les sujets e-business les plus up to date : m-commerce, Design de site, personnalisation de portail, e-learning, EAI, sécurité on line, ...



Nos meilleurs experts seront là pour vous accueillir. Et vous, y serez-vous ?

Lieu : Conquereuil - 57 esplanade Charles de Gaulle - Paris la Défense 2 - Entrée libre

Renseignements : Unilog eBiz.Center - Tel : 01 40 68 43 58

Unilog



Les syndicats s'interrogent sur le contenu pédagogique du plan

LES HUIT MOIS qui viennent de s'écouler ont confirmé la difficulté politique et technique à concrétiser une démarche pluriannuelle dans l'éducation nationale. Inscrite dans la loi d'orientation de 1989 promulguée par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, elle a, de fait, mis onze ans à voir le jour. Désapprouvée par le ministère des finances, qui préfère s'en tenir à l'annualité budgétaire, abordée dans un premier temps avec la plus grande circonspection par Jack Lang lui-même, contraignant pour les services du ministère de l'éducation nationale, cette « arlésienne », selon le mot du SGEN-CFDT, était pourtant attendue avec beaucoup d'intérêt par les organisations syndicales. Un intérêt déçu. « Il n'y a eu aucune discussion sur le contenu pédagogique et les priorités du plan », affirme, de concert, le SNES-FSU et le SE-FEN, qui n'ont rencontré « qu'une seule fois » le ministre sur ce sujet.

En annonçant une programmation des recrutements sur cinq ans pour faire face aux départs massifs à la retraite, Jack Lang répond à l'une des principales attentes formulées par les syndicats et rompt avec le dogme du gel de l'emploi public, contre lequel les enseignants avaient manifesté au printemps 2000. Les mesures programmées risquent toutefois d'être jugées insuffisantes par les organisations syndicales. Pour l'enseignement primaire, ces dernières tablaient sur une hausse de plus de 5 000 postes par an ouverts aux concours, afin d'assurer le renouvellement des générations. Pour les trois prochaines années, l'augmentation annoncée s'établit autour de 2000 postes. Dans le second degré, le SNES avait prévu : « Il faudrait retrouver les niveaux de recrutement des années 1994-1995 », soit environ 20 000 postes. Avec une hausse de 20 % sur les trois premières années du plan, plusieurs milliers de postes manqueront à l'appel, le nombre de postes offerts aux concours passant de 13 600 en 2000 à 15 000 en 2001 et à 16 000 en 2003.

Ces derniers jours, les syndicats se montraient d'ailleurs plutôt dubitatifs, voire, comme le SNES-FSU, « déçus d'avance » par la portée du plan. « Nous craignons qu'il

ne serve qu'à résorber la précarité actuelle de l'emploi et à couvrir les départs en retraite, indiquait l'un de ses secrétaires généraux, Jean-Marie Maillard. Trois ans, c'est trop court. Il faut programmer sur cinq, voire sept ans. » Critiquant le « vide sidéral » qui caractérise, selon lui, « la politique éducative du pays », Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants, a déploré « les mesures éparses et sans cohérence » qui prévalent depuis l'arrivée de Jack Lang rue de Grenelle.

Chacun, pourtant, avait dressé la liste des priorités que devrait financer un plan pluriannuel : baisse des effectifs par classe, organisation du travail en petits groupes, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, heures de concertation dégagées pour le travail en équipe des enseignants (1 heure accordée aux seuls enseignants de ZEP « coûterait » 1 600 emplois selon le SNES - chiffre qui s'élèverait à 18 000 si la mesure était élargie à l'ensemble du second degré), lutte contre la grande difficulté scolaire, maintien et développement de l'aide individualisée, prise en compte de la demande sociale d'éducation (poursuites d'études, qualification pour tous), augmentation des moyens de remplacement, accompagnement des jeunes enseignants...

ÉVALUER LES BESOINS

Les syndicats ont aussi aligné les mesures catégorielles, telles que les allègements d'horaires d'enseignement pour les directeurs d'école primaire ou le passage à 18 heures hebdomadaires pour les enseignants des disciplines artistiques, d'éducation physique ou exerçant dans les sections d'enseignement spécialisé (EREA et SEGPA) - des propositions très consommatrices d'emplois. Seul le SNES a avancé une évaluation globale des besoins : le syndicat chiffre à 100 000 sur six ans le nombre d'enseignants nécessaires à la bonne marche du système éducatif, en plus du simple remplacement des départs à la retraite.

Les projections les plus fiables réalisées par le ministère de l'éducation nationale sont d'ailleurs consacrées, depuis plusieurs années, à ce thème par la direction de la programmation et du développement (DPD). Mais à tous les étages du système éducatif, l'exercice de programmation occupe en continu une armée de fonctionnaires. Il concerne en premier lieu l'évolution des effectifs d'élèves, qui détermine le nombre de postes d'enseignants nécessaires. Dans son dernier rapport annuel, l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) reconnaît que les académies livrent en général des prévisions d'effectifs « de bonne qualité » ; « les écarts entre les prévisions et les constats de rentrée s'échelonnent entre 0,1 % et 1,3 % ». Aussi faibles soient-ils, ces pourcentages peuvent toutefois jouer sur plusieurs milliers d'élèves selon les académies et perturber une rentrée scolaire. Quant à l'absence de programmation liée aux mesures annoncées par les ministres successifs, elle amène régulièrement les responsables à revoir à la baisse un certain nombre de réformes. Le plan pluriannuel présenté par Jack Lang est censé garantir au système des moyens pérennes. Pour trois ans au moins.

S. L.B.

Un rapport qualifie d'« horreur de la République » les zones d'attente pour étrangers

Louis Mermaz, député (PS) de l'Isère, demande la fermeture de deux centres de rétention

Les structures chargées d'accueillir les étrangers non admis sur le territoire et ceux en instance de reconduite à la frontière sont indignes de la

République, estime Louis Mermaz, député (PS) de l'Isère et ancien ministre, dans un avis parlementaire sur le budget 2001 de la police. M. Mer-

maz appelle le gouvernement à modifier sa politique en matière de droit d'asile, devenue, selon lui, une « machine à fabriquer des clandestins ».

« L'HORREUR de la République » : c'est ainsi que le député socialiste Louis Mermaz qualifie les zones d'attente et les centres de rétention dans son avis rendu public, mardi 14 novembre, au nom de la commission des lois sur le projet de budget de la police pour 2001. En « ciblant » son rapport sur la police des étrangers, le député de l'Isère a souhaité mettre en lumière la façon dont la France traite ceux qui se présentent à ses frontières : « Le bilan est sans appel ; des personnes sont traitées dans ces lieux de façon inacceptable ». En à peine vingt pages, l'ancien ministre, qui a visité quatre zones d'attente et cinq centres de rétention en octobre et novembre 2000, dresse un réquisitoire en règle.

Les zones d'attente des personnes en instance (ZAPI) ont été les premiers lieux de visite du rapporteur. Au nombre de 122, ces lieux où sont maintenus les étrangers dont l'entrée sur le territoire est refusée (en particulier les demandeurs d'asile) voient leur fréquentation doubler tous les ans depuis 1996 : sur les six premiers mois de l'année 2000, 9 982 personnes y ont séjourné, contre 4 100 pour la même période en 1999. Rejoignant nombre de critiques formulées par les associations de défense des étrangers, le constat dressé par M. Mermaz sur les conditions de maintien des étrangers dans les zones de l'aéroport de Roissy, comme dans celle d'Arenc, sur le port de Marseille, est accablant.

À l'hôtel Ibis de Roissy, transformé en zone d'attente, les personnes « sont entassées dans des conditions de promiscuité inacceptables », décrit le rapporteur : « Les fenêtres

sont scellées. (...) L'aération s'en ressent : l'odeur est forte, parfois difficilement supportable. Les personnes (...) sont contraintes à l'inactivité du fait de l'absence d'équipement ou de lieu collectif, à l'exception d'une pièce exigüe appelée "réfectoire" ». Le jour de sa visite, « une femme enceinte de cinq mois se plaignait d'être privée de sous-vêtements de rechange depuis plus de quatre jours », raconte encore le député.

« Le ministère de l'intérieur affirme que des "prestations de type hôtelier" sont proposées [comme le dispose la loi Chevènement sur l'immigration]. Un type hôtelier un peu particulier tout de même, comme en témoigne cette inscription relevée sur un tableau placé en évidence dans le hall d'entrée : "A nettoyer : sang et cafards" », note M. Mermaz. A Arenç, la situation n'est guère meilleure : « Les locaux sont exigus, vétustes, sinistres ; la literie est dans un état déplorable. « Malaise, révolte et impuissance : tels sont les sentiments que l'on ressent au terme de ces contrôles », conclut le député, qui réclame un « effort financier ». Les délais avant l'intervention d'un juge doivent être ramenés à 48 heures, au lieu des 4 jours actuels, et un « regard extérieur » doit être assuré en élargissant l'accès des associations aux zones d'attentes.

« TOUT D'UNE PRISON »

Mais, surtout, le député socialiste appelle le gouvernement à engager une « réflexion sur notre politique en matière d'asile », véritable « machine à fabriquer des clandestins ». Procédures trop longues, statuts accordés au compte-gouttes, asile territorial non mis en œuvre pour

les Algériens... les reproches du député sont nombreux. M. Mermaz réclame un traitement des demandeurs « plus ouvert », pour que la France puisse « de nouveau se proclamer terre d'asile pour les opprimés ».

Les centres de rétention, où sont hébergés les étrangers en voie de reconduite à la frontière, ne trouvent pas plus grâce aux yeux du rapporteur. Leur visite « brouille les

de Choisy-le-Roy (Val-de-Marne), implanté dans les locaux du commissariat, est « totalement inadapté à sa fonction » tandis que celui de Bobigny (Seine-Saint-Denis) — « sans doute le pire de tous les centres visités » — est un « sous-sol sordide ». Là encore, M. Mermaz recommande au gouvernement un « vaste plan de rénovation des structures existantes ».

Protéger les mineurs étrangers isolés

Ils « viennent par centaines chaque année frapper à notre porte », et la France continue à les placer en zone d'attente. Les mineurs étrangers qui frappent à la porte du territoire sont de plus en plus nombreux à attendre l'autorisation d'y pénétrer : 891 en 1999, soit une augmentation de 311 % par rapport à 1998. Dans son rapport, le député socialiste Louis Mermaz estime que, pour ces enfants, « l'admission doit être la règle ». L'ancien ministre se prononce au passage contre le projet de loi en préparation au ministère de l'intérieur, qui veut conférer à ces mineurs « du tiers-monde » une « capacité juridique au rabais », suivant ainsi la position de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de la défenseuse des enfants (Le Monde du 7 octobre).

repères de la citoyenneté et donne le sentiment de pénétrer dans un autre pays, à une autre époque, loin de la France de l'an 2000 ». Ainsi, à Arenç, où, dans certaines chambres, « dix-huit personnes peuvent cohabiter » et où la literie est dans un état « déplorable », les conditions de rétention « ne sont pas humainement décentes ». Les locaux du Palais de justice de Paris ont « tout d'une prison » : les étrangers sont retenus dans une « geôle obscure », dont le sol est « recouvert d'une eau stagnante ».

Plus grave, le député a inspecté deux centres de la banlieue parisienne dont il réclame la « fermeture dans les plus brefs délais ». Le centre

Face à ces zones « aux frontières de l'humanité », l'ancien ministre demande au gouvernement de « prendre conscience de la situation » et de « réagir ». Ce dernier a annoncé il y a quelques semaines une réforme des zones d'attente afin de les rendre plus humaines (Le Monde du 25 octobre). Un décret visant à améliorer les conditions de rétention des étrangers devrait être prochainement publié. Les deux projets ont cependant soigneusement évité d'élargir l'accès de ces lieux aux « regards extérieurs », souhaité par M. Mermaz.

Sylvia Zappi

Le Groupe d'éthique européen rejette le clonage thérapeutique

LE 14 NOVEMBRE, le Groupe d'éthique européen (GEE), réuni au grand complet, a rendu public, à Paris, son dernier avis sur « Les aspects éthiques de la recherche sur les cellules souches humaines et leur utilisation ». Ces cellules souches ont un tel intérêt potentiel dans la thérapie régénérative qu'elles portent en elles une grande part des espoirs de la médecine de demain.

Le problème éthique vient de ce que ces cellules souches sont les cellules des embryons. Et la plupart des pays ont banni la recherche sur l'embryon. La situation se complique par les attentes encore plus fortes concernant les cellules issues d'embryons clonés, c'est-à-dire d'embryons créés par transfert de noyau d'une cellule d'un individu à un ovocyte énucléé. Le clonage humain a été banni dès l'annonce du succès du clonage de la brebis Dolly. En revanche, utiliser les cellules souches adultes qui résident dans la plupart des organes humains et qui servent à les régénérer ne soulève aucun problème éthique.

Le GEE a « tenu compte du pluralisme de sa composition et de la diversité culturelle européenne, aux sensibilités nationales très contrastées », selon Noëlle Lenoir, sa présidente. L'avis présenté a été adopté à l'unanimité et le groupe a été guidé par la considération du caractère extrêmement prometteur des cellules souches pour la thérapie génique, « plus encore que la thérapie génique », insiste Ann McLaren, embryologiste britannique et membre du GEE.

« ÉTHIQUEMENT INACCEPTABLE »

« Le groupe juge éthiquement inacceptable la création d'embryons à partir de dons de gamètes afin de se procurer des cellules souches, étant donné que les embryons surnuméraires représentent une source alternative disponible », précise l'avis. Quant au clonage thérapeutique, le GEE estime que « la création d'embryons par transfert de noyaux de cellules somatiques pour les besoins de la recherche sur la thérapie par les cellules souches serait prématurée ».

En effet, le GEE insiste sur l'importance de mener des recherches et de les financer sur les autres cellules souches humaines, « à partir d'embryons surnuméraires, de tissu

foetal et de cellules souches adultes ». L'Europe devrait édicter des règles imposant un contrôle et une transparence des recherches menées sur l'embryon et sur les cellules souches. L'évaluation scientifique de leur utilisation « devrait être conduite en liaison avec l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments », lit-on dans l'avis.

Les éléments biologiques humains ne devraient pas pouvoir être vendus. Sont ainsi bannis le commerce des embryons, des tissus de fœtus morts, des ovocytes. Cette interdiction devrait permettre d'éviter que les femmes soient soumises à des pressions. Concernant les essais thérapeutiques, le caractère encore lacunaire du savoir scientifique

impose d'afficher la sécurité et le respect de la santé du patient comme les deux préalables : tout mettre en œuvre pour éviter les contaminations bactériennes ou virales, d'une part, « mesurer les risques que les cellules souches transplantées causent des anomalies ou entraînent la formation de tumeurs ou de cancers », d'autre part.

Le GEE, présidé par Noëlle Lenoir, est placé auprès de la Commission européenne et rend des avis consultatifs. Ces avis ne sont pas destinés à passer au-dessus des avis nationaux, et le GEE ne prétend pas édicter ses choix. Ses avis sont cependant précieux, notamment pour les pays européens qui ne se sont pas encore dotés de lois de bioéthique ou qui envisagent de les compléter. « Le groupe a trouvé un point d'équilibre entre la liberté de la recherche et le respect de la dignité humaine », a conclu Göran Hermerén, philosophe suédois et membre du groupe.

Elisabeth Bursaux

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combinées, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

PINK
Chemises de tradition anglaise pour hommes et femmes

19, rue François 1^{er}
75008 Paris

Tél: 01 47 23 72 00
pour recevoir un catalogue

www.thomaspink.com

« Beautifully Made » - London Daily Telegraph*

*Confectionnées dans les règles de "art" - London Daily Telegraph

La fuite d'un ancien dirigeant d'ETA révèle les limites de la surveillance administrative

Alberto Lopez de Lacalle, ex-n° 2 de l'organisation basque, a échappé à la surveillance des policiers

Assigné à résidence à Aubusson (Creuse), l'ancien numéro 2 de l'organisation séparatiste basque ETA, Alberto Lopez de Lacalle, s'est enfui,

dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 novembre. Grâce à des draps, il a quitté l'hôtel en échappant à la vigilance des policiers des rensei-

gnements généraux chargés de sa surveillance. Mardi 14 novembre, il restait introuvable, provoquant la rancœur des policiers.

OÙ EST donc passé Alberto Lopez de Lacalle ? La disparition inopinée de l'ancien dirigeant de l'organisation séparatiste basque ETA, qui était assigné à résidence dans un hôtel à Aubusson (Creuse), a pris en défaut, dans la nuit de dimanche 12 à lundi 13 novembre, les policiers affectés à sa surveillance (*Le Monde* du 15 novembre). Et, en dépit des recherches lancées par les gendarmes, le militant basque est resté à ce jour introuvable. Le parquet de Guéret a ouvert une enquête en flagrant délit pour « soustraction à l'obligation d'assignation à résidence ». Alberto Lopez de Lacalle ne peut pas être considéré comme en fuite, puisqu'il n'était plus détenu, depuis sa remise en liberté, le 7 juillet, au terme d'une peine de sept ans purgée pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Il a cependant été inscrit au fichier des personnes recherchées, et un mandat d'arrêt pourrait ultérieurement être délivré contre lui. S'il est repris, il encourt une peine

de trois ans d'emprisonnement.

Installé dans un hôtel situé à la périphérie d'Aubusson, une bourgade tranquille d'environ 6 000 habitants, le militant basque était l'objet d'une surveillance administrative. Six policiers des renseignements généraux, sous la supervision d'un chef d'équipe, se relayaient auprès de lui. La journée, ils étaient quatre. La nuit, le nombre tombait à deux. Les fonctionnaires résidaient dans le même établissement. Ils occupaient des chambres voisines. A l'extérieur, des rondes de nuit étaient occasionnellement effectuées par d'autres policiers issus des commissariats du département. Au moment où Alberto Lopez de Lacalle s'est éclipsé, entre 3 heures et 4 heures du matin, les deux policiers des RG ne surveillaient que l'intérieur de l'hôtel. Dehors, il n'y avait donc personne pour surprendre le Basque qui descendait de sa fenêtre au moyen d'une corde de fortune fabriquée avec les draps de son lit. Il a pu tranquillement s'échapper dans la

nuit, d'autant que l'hôtel était proche de plusieurs routes.

D'abord vexés de cette rocambolesque escapade, les RG ont remis en cause le système d'assignation à résidence, s'étonnant qu'Alberto Lopez de Lacalle « ne se soit pas enfui plus tôt ». Ce délai ne s'explique, estime-t-on à la direction centrale des RG, que parce que le militant basque avait dû « minutieusement préparer » sa disparition. Dans les conditions actuelles, « la surveillance administrative s'avère impossible », ajoute-t-on de même source. « Elle était plus facile lorsque les personnes étaient assignées à résidence dans des îles, réduisant sensiblement la possibilité de fuite. »

« EXTRADITION DÉGUISEE »

La disparition d'un homme qu'elles présentent comme l'ancien n°2 d'ETA n'a pas suscité de vives réactions des autorités espagnoles. Elles n'avaient pas demandé à ce jour l'extradition d'Alberto Lopez de Lacalle. « Elles préfèrent obtenir l'expulsion vers l'Espagne des mili-

tants basques, explique Pantxo Belin, de la coordination des comités de soutien aux prisonniers politiques basques, car cela leur permet de les placer en garde à vue pendant cinq jours, selon le régime antiterroriste, alors qu'en cas d'extradition la remise à la justice est immédiate. »

Lors de sa remise en liberté, le 7 juillet, Alberto Lopez de Lacalle avait été frappé de deux arrêtés d'expulsion et de reconduite à la frontière espagnole. Grâce à l'intervention de son avocat, M^r Mari-txu Paulus-Basurco, ils lui avaient été notifiés quinze jours plus tôt, permettant l'introduction d'un recours contre les décisions. « Le tribunal administratif avait alors annulé l'arrêté de reconduite à la frontière, rappelle M^r Paulus-Basurco, au prétexte qu'il s'agissait d'une extradition déguisée. » Le gouvernement français a fait appel de cette décision devant la cour administrative d'appel.

Pascal Ceaux

Aux assises de Paris, polémique sur l'arrestation de Karim Koussa

Une fusillade l'avait opposé aux gendarmes en 1995

LA PRÉSENCE de Karim Koussa dans le bois du col de Malval, au matin du 27 septembre 1995, ne fait aucun doute : c'est là qu'il a été interpellé par les gendarmes. En revanche, à entendre les versions divergentes développées, mardi 14 novembre, devant la cour d'assises de Paris, les circonstances de son arrestation ne sont pas totalement éclaircies. Au cinquième jour du procès où il comparaît avec Boualem Bensaïd pour une série d'actions violentes commises cette année-là, Karim Koussa doit, seul, répondre de la fusillade contre des gendarmes au cours de laquelle il avait été grièvement blessé. Khaled Kelkal, son « frère en islam », avait réussi, ce jour-là, à prendre la fuite. Considéré comme le chef de la branche lyonnaise du réseau islamiste mis en place par le GIA en France, il était tué par des gendarmes, deux jours plus tard, non loin du col de Malval.

PROCÈS

« J'étais en train de somnoler, se souvient Karim Koussa. J'ai entendu du bruit, un individu me montrait du doigt, j'ai aperçu deux silhouettes de chaque côté un peu en retrait, ils se sont écartés et m'ont tiré dessus. » A l'en croire, il s'est alors jeté sur l'un des sacs à dos se trouvant près de lui d'où il a extrait un fusil à pompe, ripostant « en tirant en l'air ». Blessé, il aurait « très vite perdu connaissance ».

Pour les gendarmes présents sur les lieux, le déroulement de la scène, qui aurait duré « près de quarante-cinq minutes », est tout autre. Il est 10 heures quand trois gendarmes et deux démineurs arrivent au col de Malval pour désarmer une grenade trouvée là quelques heures plus tôt. Des ramasseurs de champignons les informent qu'ils viennent de croiser un homme « qui ressemble au portrait-robot diffusé par la presse », Khaled Kelkal, et qu'un autre homme, « une sorte de clodo », est en train de dor-

mir non loin de là. Deux gendarmes auraient alors été chargés de contrôler l'identité de l'individu assoupi. « Il nous a dit qu'il n'avait pas ses papiers sur lui, raconte l'un d'eux. On lui a demandé de nous accompagner à notre véhicule avec ses sacs. Il a fait mine de se baisser, a ouvert un sac, sorti un objet qu'il a plaqué contre son ventre et sa cuisse. » Quand le gendarme s'aperçoit qu'il s'agit d'un fusil, il ceinture l'individu et trébuché. Son collègue sort son arme et des tirs sont échangés. « On lui a demandé de se rendre, de lâcher son arme, il n'a pas obtempéré », poursuit le témoin. Pendant une trentaine de minutes, les gendarmes tentent de « parlementer » jusqu'à l'arrivée des renforts. La fusillade reprend alors, et Karim Koussa est neutralisé. Ce dernier accuse : « Que ce soient les policiers ou les gendarmes, ils font facilement usage de leurs armes. On le verra quelques jours plus tard quand mon frère Khaled tombera face à des paras. Ils n'ont rien fait pour interpellier vivant ou blessé. »

Les gendarmes, eux, jurent qu'ils ne s'attendaient pas à tomber sur un individu dangereux. Jamais ils n'ont fait de rapprochement entre le clochard supposé et la présence signalée de Khaled Kelkal. Ils ne se souviennent pas non plus que l'un des ramasseurs de champignons les ait informés que le clochard était peut-être « un complice » du terroriste. Pourtant, en cet été 1995, une série d'attentats revendiqués par le GIA ensanglantaient le pays. Le plan Vigipirate était activé et toutes les polices de France recherchaient Khaled Kelkal, soupçonné d'avoir participé à la tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris et dont la photo était diffusée à des milliers d'exemplaires. Rappelant ce contexte, M^r Jacques Debray, avocat de Karim Koussa, s'étonne que des gendarmes aient pu se rendre à un contrôle d'identité dans un bois sombre, sans avoir été, comme ils l'affirment, plus méfiants que ça.

Acacio Pereira

L'enquête sur le meurtre de Jean-Michel Rossi suit la piste de la puce

LES JUGES antiterroristes saisis de l'enquête sur l'assassinat, le 7 août, de Jean-Michel Rossi, responsable nationaliste et de son garde du corps, Jean-Claude Fratacci, s'intéressent à Charles Pieri, secrétaire national d'A Cuncolta independentista, incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Ils ont auditionné, mardi 14 novembre, en qualité de témoin, M^r Pascal Garbarini sur un courrier, daté du 4 mai 1999, adressé par l'avocate nationaliste Marie-Hélène Mattéi à son client M. Pieri. Cette lettre, qui contenait une puce téléphonique et un numéro de téléphone, devait être remise par ses soins à Charles Pieri, ce qu'il a refusé de faire, a-t-il indiqué aux magistrats.

Son audition fait suite aux déclarations de l'ancien leader nationaliste, François Santoni, le 8 novembre, au cours desquelles il avait désigné – implicitement, et non formellement, comme nous l'avions indiqué (*Le Monde* du 11 novembre) – Charles Pieri comme le commanditaire des deux assassinats. M. Santoni ajoutait qu'un téléphone portable avait été utilisé, le matin des meurtres, pour donner l'ordre d'assassiner ses amis. Il précisait que cela pouvait être vérifié dans une let-

tre détenue par l'un de ses avocats. Suivant le conseil donné par le bâtonnier de Paris, Francis Teitgen, de remettre aux juges la copie de cette lettre, M^r Garbarini a livré le document lors de son audition, mardi. Interrogé par le juge Thiel, l'avocat a indiqué avoir détruit la puce téléphonique après sa découverte.

TÉLÉPHONE PORTABLE

Si une grande partie de la correspondance est de nature privée, certains passages semblent accréditer l'idée que M^{me} Mattéi répondait à une demande de M. Pieri, qui cherchait à se procurer une puce pour téléphone portable. Son contenu confirme donc, en partie, la thèse de M. Santoni, selon laquelle M. Pieri aurait possédé un téléphone portable dans sa cellule.

Les policiers peuvent désormais comparer le numéro de téléphone inscrit dans la lettre du 4 mai 1999 avec ceux composés le jour du meurtre, à partir de la prison de Fleury-Mérogis. Si la puce téléphonique peut être détruite, rien n'empêche, en effet, son propriétaire d'effectuer une nouvelle demande tout en conservant le même

numéro. Seules ces vérifications permettront d'effectuer, éventuellement, un lien entre M. Pieri et l'enquête sur les assassinats.

M^r Garbarini, interrogé, mardi, par *Le Monde*, a expliqué que « ce courrier n'est pas couvert par le secret professionnel ». « J'encourrais des poursuites pour dissimulations d'indices ou destruction de preuves dans le cadre d'une affaire criminelle. » Face aux conflits d'intérêts politiques entre ses clients, il abandonne, par ailleurs, la défense de François Santoni et de Charles Pieri dans les dossiers en cours. Son audition en tant que témoin dans l'affaire Rossi lui interdit, enfin, de rester l'avocat des familles Rossi et Fratacci, parties civiles.

Par ailleurs, à la suite de fouilles entreprises dans les cellules d'un grand nombre de détenus corses, les policiers ont découvert, samedi 11 novembre, un téléphone portable dans la cellule du nationaliste Alain Ferrandi, incarcéré à la prison d'Osny (Val-d'Oise) dans le cadre de l'affaire de l'assassinat du préfet Erignac.

Jacques Follorou

Difficile d'ignorer une Rover 75



20 000 F d'économie sur toutes les Rover 75 essence. Offre exceptionnelle* pour tout véhicule commandé et livré du 6/11/00 au 31/12/00. La Rover 75 ne peut laisser indifférent. Sa personnalité élégante et intemporelle, son habitacle au confort raffiné et ses qualités routières font de la Rover 75 une voiture d'exception, garantie 3 ans ou 100 000 km². Décidément, il est difficile d'ignorer une Rover 75.

Rover 75 1,8 à partir de 145 500 F au lieu de 165 500 F⁽¹⁾

Rover 75 2,0 V6 Pack à partir de 168 500 F au lieu de 188 500 F⁽²⁾

Rover 75 2,5 V6 Pack à partir de 182 500 F au lieu de 202 500 F⁽²⁾

Modèle présenté Rover 75 2,0 V6 Pack Luxe avec peinture métallisée 197 900 F au lieu de 217 900 F⁽¹⁾



(1) Au premier des termes cités. (2) Texte au 11/09/00.

*Valable dans la limite des stocks disponibles.



www.rover.fr

Le mouvement de grève des avocats touche plus de 80 % des barreaux

L'aide juridictionnelle au centre de la revendication

PLUS DE 80 % des barreaux de France suivent, à des degrés divers, le mouvement de grève des avocats depuis le début de la semaine, selon le relevé effectué mercredi 15 novembre par la Conférence des bâtonniers, qui représente les barreaux de province. L'ensemble de la profession proteste contre la faible rémunération de l'aide juridictionnelle (AJ) (*Le Monde* du 13 novembre) et les incohérences de l'accès à la justice pour les plus démunis. La mobilisation est forte dans la plupart des grandes villes, à l'exception des deux plus grands barreaux, Paris, qui compte la moitié des 31 000 avocats français, et Lyon, où les nombreux avocats d'affaires sont peu concernés par les problèmes de l'AJ.

La profession, très morcelée, peinait jusqu'ici à parler d'une seule voix, mais l'ensemble des organisations soutient le mouvement. Le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), mais aussi la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (Fnuja), la Conférence des bâtonniers et le Conseil national des barreaux, un organisme qui regroupe à la fois les ordres et les organisations syndicales, soulignent « l'importance et le bien-fondé » du mouvement. Celui-ci a démarré dans les barreaux où le SAF est le mieux représenté, à Lille d'abord, puis Bobigny (Seine-Saint-Denis), Nantes, Marseille, avant de se diffuser à la majorité des 181 barreaux français.

« Nous avons craqué l'allumette », explique Anne Olivier, membre du conseil de l'ordre et du SAF de Lille, mais les avocats n'attendaient que ça et le mouvement s'est embrasé. Les avocats de Lille ont d'abord manifesté au début du procès Festina, ont tenu un stand à la Braderie de Lille, distribué des tracts au palais de justice et demandé systématiquement le renvoi des audiences ou une formation collégiale des tribunaux, ce qui conduit à un blocage de la juri-

diction. Ailleurs, le mouvement prend des formes diverses, du vote d'une simple motion à la grève du zèle, la grève du secteur assisté ou la grève totale des audiences. « Les avocats ont toujours du mal à se mettre en grève, sourit Michel Bénichou, le président de la Conférence des bâtonniers, le souci d'assurer la défense est toujours plus fort que les problèmes sectoriels. Mais, cette fois, le succès est énorme dans tous les grands barreaux de province, et c'était la première étape. »

JOURNÉE « PALAIS MORT »

La seconde tient à la rencontre des représentants de la profession avec Marylise Lebranchu le 23 novembre. Plusieurs barreaux, dont celui de Bordeaux, entendent la veille organiser une journée « palais mort ». La ministre de la justice souhaite refondre le système de l'AJ, qui devrait être opérationnel en 2003, mais a prévenu qu'elle n'avait d'ici là que « peu de moyens pour l'urgence ». La Conférence des bâtonniers, comme le SAF, attend au contraire un geste financier significatif, et la réaction de la ministre, le 23, devrait largement conditionner la suite du mouvement.

Enfin, les 181 bâtonniers de France devraient se retrouver vendredi 1^{er} décembre à Paris, pour une assemblée générale extraordinaire : « Tous les ordres de France seront réunis », se félicite M^{me} Bénichou. Une motion conjointe du conseil de l'ordre de Paris et de la Conférence des bâtonniers a été adoptée le 14 novembre et envoyée à tous les barreaux. Elle appelle à ce rassemblement, « afin d'alerter les pouvoirs publics sur la détermination de tous les avocats de France à ouvrir le chantier de la refondation de l'aide juridictionnelle, moyen essentiel d'accès au droit et à la justice, pilier de la démocratie ».

Franck Johannès

L'ex-épouse de M. Le Floch-Prigent visée par un mandat d'amener

LA JUGE d'instruction Eva Joly a délivré, lundi 13 novembre, selon *Le Parisien*, un mandat d'amener à l'encontre de Fatima Belaïd, l'ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien PDG d'Elf. M^{me} Belaïd ne s'était pas présentée à sa dernière convocation, le 8 novembre. Déjà mise en examen en 1996 pour avoir perçu des salaires du groupe de textile Bidermann, Fatima Belaïd a reconnu depuis, avoir perçu du groupe Elf, la même année, 19 millions de francs sur un compte helvétique, destinés selon elle au « règlement de son divorce » avec M. Le Floch-Prigent.

« A part des petits retraits, je n'ai pas touché au capital », avait-elle déclaré aux juges Joly et Vichnievsky, lors d'une audition en avril 1999 (*Le Monde* du 20 avril 1999), précisant que les fonds avaient été placés sous couvert d'une fondation à Zurich. C'est le juge genevois Paul Perraudin, en charge du volet helvétique de l'affaire Elf, qui avait identifié, début 1999, le circuit bancaire et la fondation qui abritait ces sommes

L'université Paris I décide une suspension de ses activités

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I) a décidé à l'unanimité, lundi 13 novembre, de suspendre l'ensemble de ses activités mardi 21 novembre. Cette décision a été prise « pour protester contre les risques encourus par les étudiants et les personnels liés à la sécurité des bâtiments, le manque évident de locaux et le sous-encadrement en personnel administratif qui ne permettent plus de fonctionner dans des conditions acceptables », indique l'université dans un communiqué.

Les responsables de Paris-I réclament 40 000 m² de locaux supplémentaires et déplorent que le budget 2001 ne comporte aucune attribution d'emplois de non enseignants alors qu'il en manque 42. « Cet état de fait rend illusoire la préparation d'un projet d'établissement », souligne la motion du conseil d'administration. La suspension des activités, le 21 novembre « ne constituera qu'une première étape au cas où cette manifestation d'inquiétude ne serait pas prise en compte », prévient Paris-I.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE**: le bureau d'étude Patrimoine ingénierie a été débouté, lundi 13 novembre, par la cour d'appel de Paris, et condamné pour préjudice moral, après avoir poursuivi en diffamation l'élue parisienne Claude Annick Tissot (RPR). M^{me} Tissot avait dénoncé, dans son livre, *L'insupportable Vérité*, le quasi-monopole de cette société au sein des marchés des lycées de la région Ile-de-France.

■ **TUNNEL**: les officiers sapeurs-pompiers de Haute-Savoie dénoncent les nouvelles conditions de sécurité qui devraient accompagner la réouverture du tunnel du Mont-Blanc prévue pour l'été 2001, dans un article publié par *Le Progrès* du 15 novembre. Un représentant du Syndicat national des officiers professionnels sapeurs-pompiers, indique que « les autorités responsables de la reconstruction ont ignoré les propositions des services d'incendie et de secours de Haute-Savoie ».

Les mères isolées et les travailleurs pauvres restent les grands oubliés de la croissance

Le bilan annuel du Secours catholique note une aggravation de la situation des personnes « accueillies »

Selon son rapport annuel, rendu public le mardi 14 novembre, le Secours catholique a accueilli, en 1999, 703 600 personnes ou familles en situation

de pauvreté, contre 714 800 un an plus tôt. Cette légère diminution serait due à la reprise économique et à l'entrée en vigueur de la loi de lutte con-

tre les exclusions. Deux catégories de personnes échappent pourtant à l'embellie : les travailleurs précaires et les mères isolées.

EST-CE LA PREUVE que le « noyau dur » de l'exclusion s'érode un peu ? Selon son rapport annuel, rendu public le mardi 14 novembre, le Secours catholique a accueilli, en 1999, 703 600 personnes ou familles en situation de pauvreté, contre 714 800 un an plus tôt. Cette légère diminution est, en grande partie, imputable à l'amélioration de la conjoncture et à l'entrée en vigueur de la loi de lutte contre les exclusions. Cependant, l'association se garde bien de clamer victoire. « La reprise ne met pas fin à l'exclusion économique et sociale de centaines de milliers de personnes », a déclaré Joël Thoraval, son président national, par ailleurs préfet de la région Ile-de-France.

Pour appuyer ses dires, le Secours catholique s'est penché sur deux groupes de la population qui ne touchent pas les dividendes de la croissance : les mères isolées et les travailleurs pauvres. En 1999, les femmes seules avec enfants représentaient un peu moins d'un quart des personnes qui se sont adressées au Secours catholique – un chiffre stable par rapport à l'année

précédente. « Cette proportion est quatre fois plus élevée que dans l'ensemble de la population française », indique l'association. 84 % de ces familles monoparentales sont de nationalité française. Une sur cinq seulement travaille. Le montant moyen de leurs ressources mensuelles s'élève à 5 405 francs pour une mère en activité, à 5 223 francs pour une femme au foyer – grâce aux revenus de transfert.

SITUATION PRÉCAIRE

Du coup, le Secours catholique s'interroge sur l'utilité, pour les mères isolées, d'occuper un emploi. « La présence d'enfants et leur faible niveau de formation, souligne l'association, ne les incitent guère à chercher un emploi qui ne leur rapporterait que l'équivalent de ce qu'elles touchent en transferts sociaux, tout en leur imposant des charges supplémentaires » en transport, en frais de garde d'enfants et d'occupation pendant les vacances scolaires. Leur réintégration professionnelle se révélant plus que difficile, elles risquent d'être « vouées à ne vivre que des minima sociaux », conclut le

Secours catholique.

Les « travailleurs pauvres » sont les autres « oubliés de la croissance » que le Secours catholique met en avant dans son enquête. Pour l'Insee, qui a récemment publié une enquête sur le sujet (*Le Monde* du 28 octobre), les *working poors* désignent des personnes actives ayant travaillé au moins un mois au cours d'une année et qui vivent dans des ménages pauvres (moins de 3 500 francs par mois pour une personne, 7 350 francs pour un couple avec deux enfants en 1996). Bien souvent, ces travailleurs-là sont en situation précaire : contrat à durée déterminée (CDD), temps partiel, intérim, emploi aidé... Un profil qui correspond à la plupart des actifs qui se sont adressés au Secours catholique en 1999 : seulement un « accueilli » sur cinq jouissait, en effet, d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein en 1999 ; cela étant, cette catégorie-là se situe, comme les autres, au-dessous du seuil de pauvreté, d'après les calculs du Secours catholique, qui précise toutefois qu'« il s'agit ici de moyennes », cer-

tains ménages ou particuliers en CDI se trouvant au-dessus de la barre fatidique. Le constat n'en demeure pas moins éloquent et pose, selon l'association, le problème de la norme d'emploi : « N'est-il pas nécessaire d'augmenter les salaires les plus bas ? Ne faut-il pas éradiquer le travail précaire ? », demande l'organisation d'aide aux démunis.

D'une façon plus générale, l'enquête du Secours catholique montre quelques tendances de fond préoccupantes : 90 % des « accueillis » avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté en 1999, contre 80 % l'année précédente (*Le Monde* du 4 novembre 1999).

La proportion de personnes ne vivant que de transferts sociaux a continué de progresser (44 % en 1999 contre 40 % cinq ans plus tôt). Enfin, 12 % de la « clientèle » du Secours catholique vivaient uniquement de revenus du travail l'année dernière, contre 15 % en 1998. La « fracture sociale » est loin d'être réduite.

Bertrand Bissuel

SPÉCIAL IMPÔTS

En novembre sur mesfinances.fr : des conseils à tomber par terre.

Contribuables, vous qui cumulez les nuits blanches, qui croulez sous les tracasseries et qui n'en pouvez plus de vivre dans la tourmente, détendez-vous ! Ce mois-ci [Mesfinances.fr](http://mesfinances.fr) vous propose des conseils pour votre déclaration 2001, des idées pour payer moins l'année prochaine, des placements à réaliser avant fin décembre. Bref, c'est votre feuille d'impôts qui va être H.O.

mesfinances.fr
OFFREZ-VOUS UN EXPERT À TOUT FAIRE |

avec **Les Echos**

Le coût des communications téléphoniques locales de votre opérateur vous sera facturé au tarif habituel.

Basse-Normandie : la lente gestation de la biomasse

Il a fallu beaucoup de patience et de temps pour ouvrir, au cœur du massif d'Andaines, dans l'Orne, un réseau de chaleur au bois. Un second réseau doit démarrer en janvier dans le Calvados. Un tiers des ressources ligneuses de la région n'est pas encore utilisé

CAEN

de notre correspondant

La grosse chaudière rouge brûle des écorces humides. Au cœur du massif forestier d'Andaines, dans le département de l'Orne, La Ferté-Macé, commune de 7 500 habitants, a lancé, le 19 janvier 1999, un réseau de chaleur au bois. « Valoriser 3 000 tonnes par an de déchets de bois issues des scieries voisines, maîtriser à long terme les charges liées au chauffage, utiliser une énergie renouvelable qui élimine en

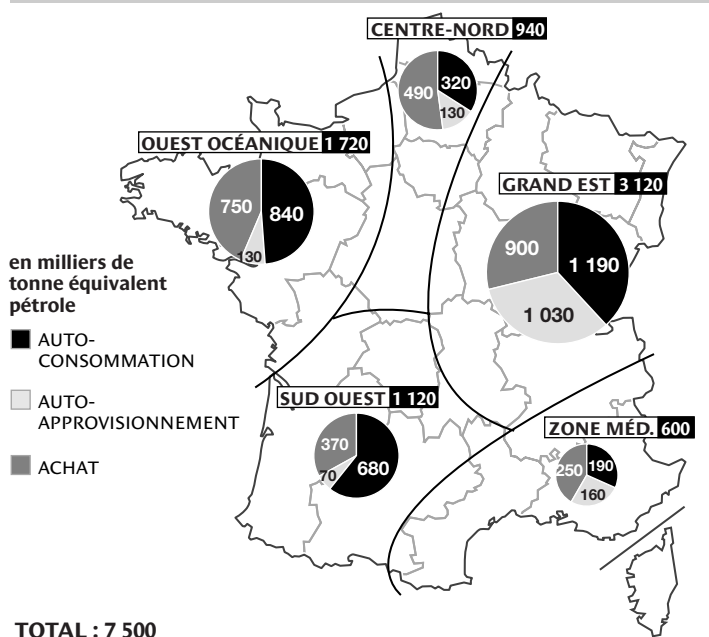
« Il faut réhabiliter le bois comme une source d'énergie moderne de haute technologie. Chez nous, les services techniques n'ont pas encore le réflexe »

partie les émissions de dioxyde de carbone, ces trois objectifs ont guidé nos pas », résume le maire de La Ferté-Macé, Jean-Marc Mesmoudi.

Se substituant à 650 tonnes équivalent pétrole, le nouveau réseau de chaleur dessert près de 400 logements sociaux, une salle de sport, un groupe scolaire et le lycée Florin-Tristan de La Ferté-Macé. Cet investissement de 7,5 millions de francs remplace quatre chaudières existantes au gaz naturel et une chaudière au fioul domestique dont la rénovation était devenue nécessaire. Pour alimenter la chaudière, dont la gestion est confiée pour vingt-quatre ans à un concessionnaire, Dalkia, une filiale

Les régions forestières en tête

LA CONSOMMATION DE BOIS-ÉNERGIE DANS L'HABITAT EN 1999



TOTAL : 7 500

AUTO-CONSOMMATION : 3 220 AUTO-APPROV. : 1 520 ACHAT : 2 760

SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES DANS L'UE EN 1997

BIOMASSE en milliers de tonnes équivalent pétrole					
FRANCE	10 473	ESPAGNE	3 788	PAYS-BAS	1 438
SUÈDE	7 458	AUTRICHE	3 508	GRÈCE	911
ITALIE	6 722	PORTUGAL	2 406	BELGIQUE	623
ALLEMAGNE	5 903	ROYAUME-UNI	1 638	IRLANDE	162
FINLANDE	5 698	DANEMARK	1 541	LUXEMBOURG	40
TOTAL UE	52 309				

Sources : Arthur Andersen, Biomasse Normandie, Ademe, EU Annual Energy Review 1999

du groupe Vivendi, les professionnels de la forêt, de l'agriculture et du secteur des déchets ont mis sur pied une société d'approvisionnement : Biocombustibles SA, au capital de 1,6 million de francs, regroupe vingt-cinq partenaires. A proximité de la chaudière, une plate-forme broie et stocke les déchets de bois collectés dans un rayon de quinze à vingt kilomètres de La Ferté-Macé.

L'expérience du chef-lieu ornaise est la première opération réalisée en Basse-Normandie dans le cadre du plan régional « Bois-énergie et développement local » piloté par le conseil régional de Basse-Normandie et la délégation régionale de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Un second réseau de chaleur au bois de même importance doit démarrer, en janvier prochain, à

Bayeux (Calvados) pour chauffer 500 logements et le lycée Arcisse-de-Caumont. Annexés au contrat de plan Etat-région 2000/2006, une dizaine de projets sont en cours d'étude. Cela représente, au total, une consommation de 50 000 tonnes de bois par an pour 30 mégawatts de puissance.

Pas à pas, les Bas-Normands, oubliant l'usine de retraitement des déchets nucléaires – la Cogema – installée à la pointe de la Hague, arrivent donc à développer des ressources énergétiques locales et renouvelables. Reste que la gestation est longue, gourmande de temps et de patience. « Créer un réseau de chaleur au bois est une incroyable course d'obstacles à franchir. La Ferté-Macé, ce fut dix ans de travail ! Les habitudes, le prix plancher du baril de pétrole nous étaient défavorables », raconte Dominique Plumail, le directeur de Biomasse-Normandie, association née à Caen en 1983.

Le retournement de situation des prix du pétrole le rend d'un optimisme mesuré : « En France, nous ne pesons rien face à de très puissants lobbies. Exemple, le taux de TVA. Les réseaux de chaleur au bois sont à un taux de 19,6 %, alors que les abonnements gaz et électricité sont passés au taux de 5,5 %. Si l'on veut vraiment développer le bois-énergie, un passage au taux réduit est indispensable. Pour l'Etat, le coût global ne serait que de 150 millions de francs. Contrairement aux pays d'Europe du Nord, la France n'a pas adopté une fiscalité écologique favorable aux énergies renouvelables. »

Vice-président de Biomasse-Normandie, l'élu (UDF) Luc Duncombe pointe, lui, des résistances culturelles. Promoteur d'un projet caennais qui concernerait le chauffage de la piscine, de la patinoire et du quartier du lycée Malherbe, cet adjoint au maire de Caen chargé de l'environnement souhaite

« réhabiliter le bois comme source d'énergie moderne de haute technologie, comme nous le prouvent les Suédois. Chez nous, les services techniques, les administrations n'ont pas encore le réflexe. Le bois souffre toujours d'une image passéiste, celle du vieux poêle ».

Avec l'impulsion de Biomasse-Normandie, lancée suite au premier choc pétrolier, la Basse-Normandie fut pourtant pionnière

le bois récupéré dans les haies et les talus avait de la valeur. Le brûler au bord des chemins est une grave erreur. »

Dans la foulée, des réseaux de chaleur au bois se sont constitués à Conches-en-Ouche (Eure), dans les hôpitaux d'Evreux (Eure) et de Valognes (Manche). A Marchésieux, l'étonnante petite machine de Léon Ourry a fonctionné une bonne quinzaine d'années avant

Un programme européen

Selon le classement d'EuroObserv'ER, la France se situait en 1999 au premier rang européen de production d'énergie, de chaleur et d'électricité à partir de la filière bois, devant la Suède. Les Français s'affirment comme leaders pour la production de chaleur mais sont seconds pour l'électricité, devancés par les Suédois. Pour le biogaz, l'Espagne devance tous les pays de l'Union, produisant dix fois plus d'énergie que l'Allemagne et la Suède, respectivement deuxième et troisième au palmarès. La France se classe au quatrième rang, loin derrière le trio de tête.

Concernant les différentes filières, l'Union européenne envisage de produire 4,3 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2003 et 26 millions en 2010 en développant les installations de cogénération de biomasse fabriquant à la fois de l'électricité et de la chaleur. Pour les installations de biogaz, l'ambition est d'atteindre 2,25 millions de TEP en 2003 et 15 millions en 2010. En ce qui concerne les biocarburants, il s'agit d'atteindre 3,95 millions de tonnes en 2003 et 18 millions en 2010, contre 1 million aujourd'hui.

dans la création de chaufferies au bois. Conseiller général (divers gauche) du département de la Manche pour le canton de Périers, Léon Ourry se souvient de débuts délicats dans son village de Marchésieux, 600 habitants, dont il fut maire de 1971 à 1995. « Nous avons monté en 1984-1985 le premier réseau rural de chaleur au bois en France. Avec 350 m² de copeaux de bois par an, soit l'équivalent d'une trentaine de tonnes équivalent pétrole, nous chauffions l'école du village, la cantine, la mairie et le logement de l'instituteur, raconte-t-il. A l'époque, nous étions en plein remembrement de la commune et nous voulions montrer aux gens que

de s'éteindre après les municipales de 1995, « victime d'une panne politique », assure M. Ourry. Le broyeur continue de fonctionner et les bois de copeaux sont désormais utilisés en paillage de massifs de fleurs... En attendant de revenir dans la chaudière.

Reconnue sur le plan national comme un outil incontournable au carrefour de l'énergie, de l'environnement et du développement local, l'association Biomasse-Normandie (www.biomasse.normandie.org) a défriché le terrain avec l'« indéfectible soutien » du conseil régional de Basse-Normandie et de l'Ademe. Seize animateurs savent qu'il reste du pain sur la planche. « Le potentiel que constituent les "rémanents" (petit bois) est considérable. On estime qu'un tiers des ressources ligneuses régionales n'est pas utilisé », dit un des animateurs.

Les dix salariés de Biomasse-Normandie travaillent aussi sur la valorisation et le recyclage agricole des déchets organiques. Ce ne sont pas les seuls à emprunter des chemins de traverse. Les bus de Caen furent parmi les premiers en France à rouler au diester, un produit issu de la production du colza. « J'ai eu un mal de chien à imposer cette expérience. Nous avons essayé les plâtres mais je ne regrette rien », se souvient François Solignac-Lecomte, premier adjoint (divers droite) du maire de Caen et président de la compagnie des transports de l'agglomération caennaise jusqu'en 1998. Avant d'ajouter, avec un large sourire : « Avoir raison trop tôt est toujours un grand tort. »

Jean-Jacques Lerosier

PROCHAIN ARTICLE : L'éolien

Dominique Gallois

Une source d'énergie surtout exploitée par les pays pauvres

LA BIOMASSE (du grec *bio*, la vie, et de *masse*, qui désigne un ensemble de matière vivante) permet d'obtenir de l'énergie à partir du bois (par combustion) ou de déchets végétaux (production de gaz par fermentation). Cette énergie renouvelable a pour principale application le combustible pour le chauffage et, dans une moindre mesure, la production d'électricité ainsi que comme carburant pour les transports automobiles.

L'utilisation de la biomasse entre pour 14 % dans le bilan énergétique mondial, avec une situation très contrastée selon les régions. Schématiquement, elle se divise en deux, la biomasse traditionnelle, comprenant le bois, les résidus de récoltes et d'animaux utilisés comme moyen de chauffage dans les pays en développement et la biomasse moderne qui permet, grâce à de nouvelles technologies, de développer des fili-

res bois-énergie, biogaz et biocarburants.

La biomasse traditionnelle joue un rôle majeur dans la production d'énergie spécialement pour 1,6 milliard de personnes qui n'ont toujours pas accès à une énergie commerciale moderne. Elle couvre près de 30 % des besoins dans les pays en voie de développement, alors qu'elle ne représente à peine 4 % de ceux des pays industrialisés, comme l'Europe.

POUR LES POPULATIONS PAUVRES

Selon les projections du Conseil mondial de l'énergie, la biomasse restera, en 2020, la source d'énergie principale pour les populations les plus pauvres. Elle ne devrait cependant plus couvrir que 16 % à 21 % de la demande énergétique des pays en développement. Sa part progressera peu dans les pays industrialisés, cou-

vrant de 3 % à 8 % des besoins. « Même si de nouvelles technologies sont susceptibles d'en stimuler l'usage, leur progression est souvent incompatible avec l'occupation des sols », souligne le Conseil mondial de l'énergie.

La France dispose de la première forêt d'Europe occidentale et le bois y est la deuxième source d'énergie renouvelable après l'hydraulique. La production annuelle est estimée à 9,5 millions de tonnes équivalent pétrole, supérieure aux productions nationales de gaz et de charbon. « Au-delà de la contribution à la sécurité énergétique des approvisionnements, avec 5 % du bilan énergétique national, le bois n'engendre pas d'émissions nettes de gaz à effet de serre tant que la surface boisée est stable ou en croissance », note le rapport « La stratégie et les moyens employables de développement de l'efficacité énergétique et des

sources d'énergie renouvelables en France », réalisé par le député Vert Yves Cochet.

AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS

Ce document relève une situation paradoxale : les aides sont dirigées vers la création de chaufferies collectives, alors que ce marché est limité. Il représente 200 000 tonnes équivalent pétrole par an, à comparer aux 9 millions de tonnes équivalent pétrole dans les logements individuels. Les ménages se chauffant exclusivement au bois représentent 26 % de la consommation de bois des résidences principales, un niveau en baisse de 40 % comparé au niveau de 1990.

Le biogaz, produit de fermentation d'une matière organique en l'absence d'air, permet de valoriser les déchets ménagers et agricoles en produisant de l'électricité ou de la chaleur. Outre les sta-

tions d'épuration des eaux, la principale source provient des déchets mis en décharge, des résidus agricoles et des déjections animales. Le potentiel de valorisation est estimé par l'Association technique énergie environnement (ATEE) à environ 2 millions de tonnes équivalent pétrole en 2010 et 3,5 millions de tonnes en 2020.

Quant au biocarburant, un programme pilote a été lancé en 1992, à l'initiative des ministres de l'industrie et de l'agriculture. Il inclut le colza pour le diester (et parfois le tournesol ou le soja) ou la betterave pour l'éthanol (et parfois aussi le blé). Il contribue aujourd'hui à une économie d'hydrocarbures de 0,3 million de tonnes équivalent pétrole par an. Son coût de revient reste élevé, entre 3,50 francs et 4 francs le litre.

La Suède veut profiter du formidable réservoir de ses forêts

STOCKHOLM

de notre correspondant

La commune suédoise d'Eskestuna, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Stockholm, a goûté aux biocombustibles pour la première fois en 1986. Cette année-là, elle se dota d'un réseau de chaleur urbain (*fjärrvarmeverk*) fonctionnant au bois : une immense centrale alimentée par des bûches, des écorces, des copeaux et des éclats de bois chauffé l'eau qui, via des canalisations souterraines, fournit la chaleur nécessaire à un grand nombre de foyers et d'entreprises.

« A l'époque, nous avions encore en tête la crise pétrolière des années 1970 et nous souhaitions faire quelque chose contre la pollution de l'atmosphère », se souvient Lars Andersson, directeur général de la société communale Eskestuna Energie et Environnement.

Grâce à ce système de chauffage au bois, mais aussi à des chaudières électriques et à des pompes à chaleur, la commune de quelque 90 000 habitants parvient alors à réduire à 25 % ses besoins en pétrole. Cette part a désormais été ramenée à 4 %, depuis le lancement d'une toute nouvelle centrale à cycles combinés (électricité et chauffage), fonctionnant elle aussi au bois et desservant désormais 95 % du parc immobi-

lier de la ville. L'investissement est important : 450 millions de couronnes (53 millions d'euros).

M. Andersson espère que la commune rentre dans ses frais d'ici sept à dix ans. « De toute façon, dit-il, cette opération est intéressante, vu la hausse des prix du pétrole. » Un quart du coût a été pris en charge par l'Etat, dans le cadre d'une campagne d'incitation à l'utilisation des biocombustibles. Depuis 1990, l'utilisation du bois pour le chauffage des communes a plus que quadruplé.

ALTERNATIVES AU NUCLÉAIRE

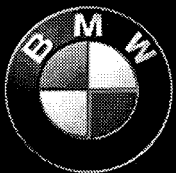
Aujourd'hui, les biocombustibles fournissent 19 % de l'approvisionnement en énergie du pays, soit 92 gigawatt/heure (GWh). Il s'agit, pour moitié, du bois, le reste étant constitué surtout de déchets de production de pâte à papier, mais aussi de déchets ménagers organiques et de tourbe. Avec la Finlande et l'Autriche, la Suède s'est naturellement orientée vers le créneau bois : les immenses forêts forment un formidable réservoir d'énergie renouvelable. Même si le pays s'intéresse de plus en plus aux éoliennes, « les biocombustibles demeurent prioritaires », indique Bengt Blad, de l'Autorité publique de l'énergie.

Cet organisme a été créé par le gouvernement

pour favoriser des alternatives au nucléaire (qui fournit environ 45 % des besoins suédois en électricité), après la décision du Parlement de fermer une centrale. L'un de ses deux réacteurs – sur un total de douze dans le royaume – a cessé de fonctionner depuis novembre 1999, mais le second ne pourra pas être fermé dans les délais prévus (juin 2001), à cause de l'insuffisance des énergies de substitution. La date de 2003 est désormais évoquée. « L'hypothèse d'une pénurie ponctuelle d'énergie, par jour de grand froid, est devenue assez réaliste dans le sud du pays, le plus peuplé », note un trader en électricité.

Malgré les subventions publiques et la volonté politique, la transition vers les énergies de substitution s'avère donc délicate. Deux explications en ce qui concerne la filière bois : d'une part, la baisse du prix de l'électricité observée ces dernières années – le marché a été dérégularisé en Suède en 1998 – rend moins attractifs les lourds investissements dans les centrales au bois. D'autre part, « les grands groupes forestiers et papetiers du pays ne sont pas très intéressés par le développement des biocombustibles », regrette M. Blad. Gros consommateurs d'énergie, ces groupes préfèrent l'énergie nucléaire.

Antoine Jacob



GAP

Nouvelle adresse Internet

www.gap.fr

Villiers

Etoile

Concorde

La ferme est au bout d'un chemin, perdue au milieu des champs. La stabulation ressemble à un gymnase traversé par les vents. Les vaches vont et viennent entre la mangeoire et leur logette, où elles s'allongent dans la paille. Tout est propre, aéré. Du maïs, du foin ont été distribués. On y ajoute les fameux granulés, les compléments alimentaires. Annick et Jacques montrent la liste des composants de ce coup de fouet énergétique dont raffolent les vaches : graines oléagineuses, produits et sous-produits de la fabrication du sucre, produits de boulangerie, minéraux, produits et sous-produits de grains de céréales, huiles et graisses. Le tout est garanti 100 % végétal. Les vaches ruminent dans leur coin. Jacques et Annick viennent de les acheter. Elles prennent tout juste possession des lieux, dans cette ferme du centre de la Bretagne. Le drame n'est pas encore oublié.

La ferme a accumulé les coupes de concours agricoles, qui ressemblent à celles des tournois sportifs. Le beau-frère, Marcel, rend de temps en temps une visite, pour voir si le moral est bon. Annick et Jacques parlent peu. Et quand ils parlent, ils explosent : « *Et la drogue, vous ne trouvez pas que c'est plus grave ? Qu'est-ce qu'on fait contre la drogue ? Rien.* » Ils sont dégoûtés. « *Les chambres d'agriculture, les banques, tout le monde a demandé de produire, produire...* » Ils ne terminent pas leur phrase. Ils sont révoltés contre les médias : « *Tous les jours, tous les jours on en parle ! Mais faut que ça s'arrête, ce bazar !* » Ils sont remontrés contre les politiques : « *Depuis le temps qu'il y a un problème...* »

Ils ne veulent plus penser à ce jour du 16 octobre 2000. Quatre camions sont venus. En deux heures, c'était bouclé. Même Lili et Nature, deux vaches formidables, des pis-rouges des plaines, sélectionnées pour le concours de Paris, sont montées. Les camions sont partis. Annick et Jacques se sont retrouvés seuls dans leur stabulation vide, au milieu des courants d'air. Ils l'ont nettoyée. Ils se sont convaincus qu'il fallait recommencer.

La contamination s'est produite il y a quelques années. Les farines animales sont interdites aux bovins depuis 1990. Pas aux cochons, ni aux volailles. Au début des années 90, les camions de livraison d'aliments allaient indifféremment dans les fermes à bovins, à cochons ou à volailles. L'étanchéité n'était pas parfaite. Un résidu de granulés comportant des farines animales destinées aux cochons a pu se mélanger aux aliments végétaux destinés aux bovins. Ce genre d'accident est « *une contamination croisée* ».

Annick et Jacques ont vu une de leurs vaches vaciller. D'un coup, trente ans de travail se sont écroulés. Jacques et Annick avaient repris le cheptel des parents. Ils avaient poursuivi le travail d'amélioration des souches, qui consiste à jouer avec le patrimoine génétique du père et de la mère pour produire des vaches plus performantes. Le troupeau comportait 150 têtes. Les vaches produisaient chacune une moyenne de 8 500 litres de lait par an. Un taux protéique à 35 % permettait à Jacques et Annick de vendre leur production en catégorie A, au prix le plus élevé. La ferme venait de se conformer aux normes européennes. « *En deux heures de temps, tout est parti. Pourquoi abattre tout le troupeau ? Mes autres bêtes étaient saines, en pleine forme. L'ESB n'est pas la fièvre aphteuse, ce n'est pas contagieux* », fulmine Jacques. Il a dû s'y résoudre. « *Dans le village, cela n'a pas fait causer. On sent qu'on est soutenus. Tout seuls, je ne sais pas si on serait repartis.* »

Henri Loizeau, lui aussi, a cru que le ciel lui tombait sur la tête lorsqu'on lui a annoncé, le 13 septembre, que le test de détection de l'ESB était positif. Sa vache était décédée en cours de vêlage. Dans sa ferme près des Herbiers, en Vendée, il s'est senti comme « *le type qui a une belle voiture de collection et qui la voit plier en deux dans un accident* ». Il a vu les images, à la télévision, d'un jeune homme atteint de la maladie de Creutzfeldt-Jakob : « *En tant que père de famille, ça m'a arraché les tripes.* » Pour lui, il ne faut pas céder à la psychose. Il y a deux cas en France. « *On pourrait montrer tous les*



THÉRY PASQUET POUR « LE MONDE »

Des éleveurs entre dégoût et désarroi

Les éleveurs qu'a rencontrés Dominique Le Guilledoux dans le Grand Ouest ont le sentiment d'avoir reçu une bombe atomique sur la tête après l'abattage de leur troupeau pour cause de maladie de la vache folle. L'heure est au doute, à la recherche obsessionnelle de la vérité. Avec une terrible sensation d'impuissance

morts de la route, de l'alcoolisme ou du cancer du poumon... »

Il ne se sent pas coupable. « *J'ai travaillé le mieux du monde.* » Sa vache a sans doute été, elle aussi, victime d'une contamination croisée, avant 1996. Depuis 1996, son fabricant d'aliments a séparé ses circuits de livraison. Les farines animales destinées aux cochons ne côtoient plus les aliments destinés aux bovins. En théorie, le risque est donc nul. Les vaches ne mangent que du végétal. Une traçabilité a été mise en place : chaque vache a sa carte d'identité comportant un numéro d'immatriculation, le nom du père et de la mère, et, surtout, le nom de l'éleveur.

Jamais ils n'ont pris autant de précautions, « *et on nous montre du doigt* », regrette-t-il. Quarante mille tests ont été mis en place dans le Grand Ouest, la région la plus touchée. « *Si on trouve des cas, c'est parce qu'on les cherche. D'un point de vue sanitaire, on a*

une longueur d'avance sur tous les autres pays. » La vache folle qui était destinée aux magasins Carrefour, à l'origine de la grande peur d'aujourd'hui, a été détectée à temps, à l'abattoir, avant son entrée dans le circuit alimentaire. « *C'est bien la preuve que notre système est efficace.* » Le prion n'est pas transmissible aux muscles ni au lait, « *la viande est sans risques* », répète-t-il.

HENRI LOIZEAU ne sait plus ce qu'il faut faire pour rétablir la confiance des consommateurs : « *On est au fond du trou, c'est la catastrophe, le moral est au fond des chaussettes. Bientôt, il y aura plus de morts par suicide d'éleveurs que par la maladie de Creutzfeldt-Jakob.* » Pour lui, on marche sur la tête : « *Les gens se rabattent sur le porc et les volailles, qui sont nourris aux farines animales.* » Les cantines qui interdisent le bœuf se fournissent principalement en

viandes d'importation, « *nettement moins contrôlées qu'en France* ». Les cas de vache folle détectés aujourd'hui semblent dus à des contaminations datant d'avant 1996. Depuis cette année-là, jamais les éleveurs français n'ont autant travaillé sur la qualité, conjuguant précaution, transparence et traçabilité : « *Jamais la filière bovine n'a été aussi sûre qu'aujourd'hui.* » Pour lui, on est dans l'irrationnel, la peur délirante. « *S'il faut abattre toutes les vaches nées avant 1996, comme le propose la FNSEA, pourquoi pas ? On a besoin de créer une onde de choc, constate-t-il. Toutes les mesures de protection se retournent contre nous. Il faut qu'on en sorte. Comment ? Je ne sais plus ! Nous, on aime nos animaux, on ne les tabasse pas ; ils mangent correctement, on ne trafique pas ; les vaches vont têter leur mère quand ils veulent. Nous sommes comme les garagistes : un escroc ne dure pas longtemps.* »

Dans sa ferme de Plaine-Haute, dans les Côtes-d'Armor, Gérard Lebreton, lui, s'est transformé en Sherlock Holmes. A ses heures perdues, il enquête. Il accumule coupures de presse et documents officiels. Il veut connaître la vérité, que les coupables soient jugés, condamnés. Son cheptel a été abattu le 29 mai 1995. Son fournisseur en aliments lui a demandé, à l'époque, de « *ne pas trop causer* ». Gérard Lebreton lui a répondu qu'il n'avait plus rien à faire là. « *On se retrouvera !* », lui a-t-il promis. Il est persuadé que sa vache a été contaminée par des farines animales anglaises frauduleusement importées. C'était pendant cette fameuse période, entre 1988 et 1990, où les Britanniques interdisaient pour leurs propres cheptels leurs farines animales infectées, mais les exportaient volontiers à l'étranger.

Pour Gérard Lebreton, la contamination, en France, est partie de

là. Il a la conviction que les farines ont été acheminées à l'aide de courtiers belges. A proximité des côtes anglaises, la Bretagne offrait un joli débouché : les fermes, nombreuses, pratiquent l'agriculture intensive. « *On a été trompés sur la marchandise alors qu'on achetait en confiance.* » Il montre une note interne de la Commission des Communautés européennes, du 12 octobre 1990 : « *Il faut avoir une attitude froide, pour ne pas provoquer de*

« On est au fond du trou, c'est la catastrophe, le moral est au fond des chaussettes. Bientôt, il y aura plus de morts par suicide d'éleveurs que par la maladie de Creutzfeldt-Jakob »
Henri Loizeau, éleveur

réactions défavorables sur le marché, et ne plus parler de l'ESB. » Pour lui, Bruxelles et le gouvernement français ont été coupables de laxisme. « *C'est aussi grave que l'affaire du sang contaminé. La police, les douanes, les services vétérinaires devraient être en mesure d'identifier les fraudeurs. J'ai l'impression qu'on cherche, mais on ne veut pas trouver. On a affaire à une mafia qui savait très bien ce qu'elle faisait. Les profits étaient juteux, les farines anglaises étaient bradées.* »

Henri Loizeau, éleveur aux herbes en Vendée : « Nous, on aime nos animaux. »

Le représentant de la Confédération paysanne dans les Côtes-d'Armor, René Louaille, n'hésite pas à lancer : « *Les farines animales sont à la production laitière ce que l'EPO est aux cyclistes. Je n'exclus pas qu'un fabricant peu scrupuleux ait utilisé sciemment des farines animales dans l'alimentation des bovins après 1990.* » Pour lui, c'est le productivisme qui est en cause. Des vaches, véritables usines à lait, ne produisent pas « *10 000 litres par an en se contentant d'herbe et de betterave* ». Il leur faut absorber des protéines en complément alimentaire. Aujourd'hui, pour les bovins, les farines animales sont remplacées par des protéines végétales. Le risque est donc grand de voir débouler, un jour, le soja américain génétiquement modifié. « *Aujourd'hui, les pyromanes crient au feu...* » Dans les accords de Blair House et ceux de Berlin, la France a laissé aux Américains le marché de la protéine, en gardant pour elle celui des céréales. « *On pourrait utiliser les surfaces en jachère et les 4 millions d'hectares qui correspondent à nos excédents en céréales pour lancer la culture des protéines végétales, soja, tournesol, colza. On pourrait importer du soja du Brésil, qui a une politique anti-OGM.* »

RENÉ ARIBART, président de la FDSEA des Côtes-d'Armor, reconnaît, de son côté, que c'est « *une erreur* » qu'un pays comme la France ne soit pas autonome en protéines. Il ne remet pour autant pas en cause le modèle breton intensif. « *Un système de production, c'est comme un couteau : il n'est ni bon ni mauvais en soi. C'est l'usage qu'on en fait qui est soit dangereux, soit utile. Les agriculteurs ont tout de même droit à la modernité, à avoir des revenus, de meilleures conditions de travail et la même considération que le reste de la population.* » Pour lui, il ne faut pas confondre un produit sain et un produit naturel. « *Un produit naturel n'est pas forcément sain. Les pommes "bio" développent une mycotoxine cancérigène, par exemple.* » Il y a nécessité de prendre une mesure d'urgence, de créer un choc psychologique. « *En abattant les vaches nées avant 1996, on supprime les risques à 100 %, selon l'état des connaissances scientifiques.* » Il pointe du doigt les grandes surfaces et les restaurations collectives, « *qui donnent des leçons de morale alors que ce sont elles qui, année après année, imposent des prix de plus en plus bas et une course à la compétitivité.* »

Dans sa ferme joliment restaurée de Pluduno (Côtes-d'Armor), Daniel Binet, cinquante-quatre ans, a un élevage de vaches laitières qui, une fois réformées, font partie de la filière d'achat de Carrefour. A l'initiative de la chaîne d'hypermarchés, il a l'habitude de se rendre dans les magasins pour rencontrer les consommateurs et discuter. « *Là, Carrefour m'a appelé, mais j'ai refusé. Je ne me sens pas le courage. Je n'ai pas envie de me faire massacrer.* » Il aimerait élever du bœuf. « *On les castré, on les nourrit à l'herbe, on est tranquille.* » Les supermarchés n'en veulent pas. « *Ils demandent des vaches et des génisses.* »

Daniel Binet a l'impression de nettement mieux travailler qu'il y a trente ans. « *Autrefois, la propreté, c'était une catastrophe. On était moins rigoureux sur l'alimentation, les antibiotiques. Il y avait la brucellose, une maladie que l'homme pouvait attraper.* » Il peut comprendre la peur « *des gens de Paris* », mais pas celle de sa sœur, qui ne veut plus manger de viande, ou de ses pairs au conseil municipal, qui voudraient interdire le bœuf à la cantine scolaire. « *Vous vous rendez compte ? Ils nous connaissent, on est à la campagne, ils peuvent venir voir dans nos fermes comment nous travaillons !* » Il ne voit pas de sortie à cette crise. Sauf, peut-être, à instituer un test obligatoire à chaque animal entrant à l'abattoir. « *Je ne sais plus quoi dire. Même ma sœur !...* » répète-t-il. Pour lui, la crise va durer plusieurs années. « *Quand je vois la Russie, un pays qui crève de faim, refuser notre viande !* » Il est capable d'aller voir ses bêtes à minuit, « *cela fait partie de ma vie* ». Mais aujourd'hui, conclut-il, « *c'est comme si on avait reçu une bombe atomique.* »

Dominique Le Guilledoux

Architectes et urbanistes face aux sirènes du libéralisme

LA VILLE est en pleine « mutation », selon le terme que le Hollandais Rem Koolhaas utilise à Bordeaux pour la dernière grande exposition patronnée par la Mission 2000 en France. Elle est en pleine « transformation » pour l'équipe qui, autour d'Yves Lion, orchestre à la Grande Halle de La Villette, du 15 au 18 novembre, les deuxièmes Rendez-vous de l'architecture organisés par la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) au ministère de la culture. Elle est même en pleine « transformation (c)tion », titre exact de cette rencontre qui réunit plus d'un millier de professionnels de toutes disciplines, au chevet d'une ville moins malade que prévu, selon le sondage Ipsos réalisé pour *Le Monde*, l'hebdomadaire *Le Monde* et la DAPA (*Le Monde* du 14 novembre).

Les professions d'architecte et d'urbaniste sont également en pleine mutation. Et c'est bien sur le projet urbain, au sens le plus large que l'on peut donner à ce terme, que les Français les attendent, et notamment les architectes, profession qu'ils connaissent mal, mais à laquelle ils demandent clairement de sortir de son image d'esthète de l'angle droit. Mutation ou transformation : derrière la similitude des termes se dissimulent cependant des analyses et des méthodes radicalement différentes.

Grande signature s'il en est, Rem Koolhaas, commissaire de l'exposition bordelaise, mise en scène par le Français Jean Nouvel, autre démiurge, s'est placé d'emblée à l'échelle de la mondialisation, celle de mégapoles à la croissance incontrôlable, de Sao Paulo à Lagos, dont la spéculation est le seul moteur. Sa grille de lecture est donc placée sous le signe d'un laisser-faire plus proche du libéralisme anglo-saxon que de la planification française, quitte à soumettre aux lois et aux joies esthétiques du désordre urbain un projet aussi sévèrement orchestré qu'Euralille.

CONCEPTS SIMPLES

Sa théorie, fluctuante, passe actuellement par des concepts simples, qu'il a fait frapper d'un Copyright, provocateur mais sans valeur légale. Ainsi *shopping* met en évidence la prégnance universelle du commerce dans la vie citadine ; *tabula rasa* se passe de commentaire ; *photoshop* désigne les collages architecturaux à l'œuvre dans la plupart des situations urbaines, etc. Ce n'est pas en soi une profession de foi, mais des concepts susceptibles d'être confrontés à la réalité pour en faire émerger les problèmes.

A l'opposé, le travail d'Yves Lion et d'Hippodamos, l'équipe qui a planché sur La Plaine-Saint-Denis, avec le maire de Saint-Denis,

Patrick Braouzec (PCF), et son voisin d'Aubervilliers, Jack Ralite (PCF), est un travail d'analyses fines, de sutures, un ouvrage de réparation à l'échelle d'un territoire auquel doit être rendu assez d'ordre pour que l'habitant, famille, entreprise ou club sportif, y installe la diversité de ses habitudes. Cela n'exclut au demeurant pas la grande dimension, on l'a vu avec le Stade de France, on le verra avec le projet élaboré pour le village olympique dans le cadre de la candidature de Paris (*lire aussi page 31*).

Cette école française, pertinente à l'échelle des villes classiques, est plus difficile à mettre en œuvre que Lyon et ses espaces publics. D'où l'enlèvement de certains projets, mais aussi des réussites dans des villes aussi diverses que Lyon et ses espaces publics, Saint-Nazaire malgré sa base sous-marine, Strasbourg et son tramway...

A la charnière des deux dispositifs, on trouve les projets intuitifs d'un Nouvel, sa capacité à crier haut et fort la vertu d'éléments trop visibles du paysage pour être aperçus du commun des mortels. Sa prise de position en faveur de l'île Seguin, dernier en date de ses « coups de gueule », a entraîné une réorientation majeure du projet lancé sur les terrains Renault. Nouvel ne propose pas de doctri-

ne définie. Les traditions de la gauche intellectuelle dont il est issu l'empêchent de céder aux sirènes du libéralisme. Et ses talents d'orateur au service d'une architecture singulière dont il tente de faire le moteur d'une évolution urbaine parfois déconcertante. Souvent évidente, aussi, comme il l'a lui-même montré à Lucerne (Suisse).

MUTATION PERPÉTUELLE

Trois écoles, trois approches, auxquelles il conviendrait d'ajouter le mouvement brownien, en mutation perpétuelle par définition, d'un grand nombre de jeunes architectes et d'étudiants. Rivés sur les écrans de leurs ordinateurs, souvent formés dans les écoles anglo-saxonnes (l'université Columbia, à New York, l'Architectural Association, à Londres), ils tentent de surpasser, pour les plus délégués d'entre eux, l'exubérance formelle de Frank Gehry, l'auteur célèbre du Guggenheim de Bilbao, par l'invention d'une architecture d'OVNI et de villes en lévitation cosmique.

Assez peu sensibles à la génétique ordinaire de l'homme, on les a vus à l'œuvre lors de la dernière Biennale d'architecture de Venise. Cette dernière avait pour thème : « Moins d'esthétique, plus d'éthique ». A peu d'exceptions près, les réponses ont relevé du plus pur esthétisme, ou de postures esthétiques à prétention morale.

C'est que le vocabulaire lui-

même est en pleine mutation. On le mesure au nombre vertigineux d'ouvrages parus sur le thème de la ville. Babel de papier dont le meilleur rend compte de transformations réelles, d'exemples échangés au cours de rencontres, comme les Ateliers urbains de la direction générale de l'urbanisme du ministère de l'équipement. Et dont le pire produit, en fait de concept, une logorrhée révélatrice d'un stress excessif.

Mais ce qui vaut à l'échelle des villes européennes est-il applicable à l'échelle mondiale ? Plusieurs agences d'urbanisme françaises, celle de la Ville de Paris (APUR), celles de la région Ile-de-France (Iaurif), de Lyon et de plusieurs autres métropoles régionales, ont été sollicitées par la Chine ou le Liban, comme l'ont été les inventeurs de la Barcelone olympique.

Ces démarches se heurtent en définitive, et c'est une tendance générale dans le monde, aux lois strictes d'un marché pour qui les éléments patrimoniaux représentent des obstacles à éliminer. On est loin des préoccupations de La Villette, dont une des communications, paradoxalement proposée par Périphérique, une agence d'ordinaire plus colorée, comme ils l'ont montré pour le concours du quai Branly, s'intitule « Faire avec le réel ».

Frédéric Edelmann
et Emmanuel de Roux

Chroniques américaines par Patrick Artinian



Basket High School. C'est l'ouverture de la saison de basket-ball dans les *high schools* (lycées) de la ville et, aujourd'hui, c'est le premier entraînement à la Lawrence High School.

Retrouvez la chronique de Patrick Artinian dans *Le Monde* 2

La nouvelle saga de l'Amérique

Suite de la première page

Elle est d'abord partie des médias, qui n'en sont pas sortis grandis : en 1998, c'est un site Web, celui du journaliste iconoclaste Matt Drudge, qui avait révélé la liaison du président en diffusant un scoop de *Newsweek* que le magazine n'était pas encore prêt à publier ; la semaine dernière, sous la pression des sites Internet qui ne s'estimaient pas liés par l'interdiction de rendre publics les sondages de sortie des urnes avant la fermeture des bureaux de vote, la compétition a fait rage dès le début de la soirée électorale et ce sont les chaînes de télévision qui, victimes du même ordinateur et de la précipitation, ont annoncé par erreur dans un premier temps qu'Al Gore avait gagné la Floride puis, quatre heures plus tard, que George W. Bush était élu président.

Dans l'impasse qui a suivi, alors qu'on s'aventurait, comme dans l'affaire de l'impeachment, en terrain inconnu, un critère est devenu central, auquel se sont accordés tous les protagonistes : « *the rule of law* », le règne de la loi. Les Américains sont très légalistes, mais la loi n'est pas toujours parfaite, il faut parfois l'interpréter : c'est là qu'entrent en scène les avocats et les conseillers juridiques,

composante essentielle de la vie publique et commerciale américaine moderne. Et voilà l'Amérique plongée dans des travaux pratiques de droit du plus haut niveau, débattant des heures de tel ou tel point de détail, des mérites de tel ou tel alinéa. Depuis deux jours, CNN a ajouté à sa batterie d'experts juridiques un spécialiste du droit électoral, supposé éclaircir pour son audience les arcanes des règles électorales de Floride.

La loi n'est pas toujours non plus forcément du même côté ; ceux qui, au nom de la loi il y a deux ans, insistaient pour appliquer à la lettre des dispositions obscures parce qu'elles leur permettaient d'espérer se débarrasser du président sont les mêmes qui, aujourd'hui, trouvent absurde de vouloir recompter des bulletins de vote illisibles dès lors que leur candidat a la majorité - et inversement.

CRISE CONSTITUTIONNELLE

De temps en temps, un homme ou une femme politique retrouve un semblant de hauteur et tente de rappeler la finalité de l'exercice auquel le pays se trouve collectivement confronté : « *N'oublions pas pourquoi dans leur sagesse les Pères fondateurs ont bâti ainsi nos institutions.* »

L'invocation des Pères fondateurs et d'une Constitution plus que bicentenaire a généralement deux effets contradictoires : un effet rassembleur mais aussi un effet de dramatisation, qui pousse certains à crier aussitôt à la crise constitutionnelle, voire à la vacance de pouvoir.

Ce fut le cas il y a deux ans et

c'est de nouveau le cas en ce moment. Mais le point commun le plus frappant entre l'affaire de l'impeachment et la crise de l'élection 2000 est l'indépendance de l'opinion publique. Dans les deux cas, loin de se laisser gagner par les angoisses des élites, refusant les diktats des experts, les Américains ont manifesté une confiance inébranlable dans leur système et s'en sont remis au bon sens. Dans l'affaire Monica Lewinsky, Bill Clinton a eu la majorité de l'opinion publique derrière lui jusqu'au bout.

Cette fois-ci, selon un sondage *Newsweek*, près des trois quarts des Américains (72%) jugent plus important de s'assurer que le décompte des voix en Floride est juste que de se hâter de désigner le vainqueur ; un autre sondage, *CNN-Time*, révèle que la majorité des gens n'ont aucun sentiment d'urgence ou de gravité de la situation. Mieux : les trois quarts d'entre eux voient dans les tergiversations actuelles non pas un signe de faiblesse du système, mais au contraire un signe de sa force.

C'est aussi la conviction du président Clinton, qui est parti lundi pour une tournée en Asie d'une semaine prévue de longue date et qui n'a pas jugé utile de reporter son voyage. Pour M. Clinton et pour les électeurs, c'est *business as usual* : même Wall Street réagit modérément à l'incertitude présidentielle, puisque d'autres facteurs, économiques et financiers, ont expliqué les baisses des indices boursiers de ces derniers jours.

Ravis d'avoir enfin trouvé le moyen de se passionner pour une

élection dont la campagne les avait profondément ennuyés, les Américains ne parlent plus que de cela, dans les écoles, au travail et sur les radios. Ils trouvent à l'impasse actuelle des vertus éducatives méritoires. Ils se félicitent qu'elle ait fourni l'occasion de mettre en lumière l'un des grands scandales de la démocratie américaine, ses équipements électoraux vétustes et impraticables.

FOI PRESQUE AVEUGLE

Cité par le *New York Times*, Anthony Kronman, le doyen de la faculté de droit de Yale, s'inquiète de la foi presque aveugle de ses compatriotes dans leur Constitution : « *Il y a cette mentalité profondément ancrée qui veut que la Constitution soit une machine parfaitement construite, capable de résoudre les problèmes les plus insurmontables, l'impeachment, n'importe quoi. C'est faux. Ce n'est pas une machine magique.* »

En réalité, comme l'affaire Lewinsky avait révélé une profonde évolution de la société américaine dans ses rapports avec le politique, cette élection montre que les Américains sont prêts à envisager de grands changements institutionnels ; tout en voulant lui rester fidèles, ils ne conçoivent pas leur Constitution comme figée.

La preuve : six Américains sur dix se déclarent prêts à abandonner le système des grands électeurs en faveur du suffrage direct. Avec, en tête de ce mouvement, le nouveau sénateur de l'Etat de New York, Hillary Clinton.

Sylvie Kauffmann

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le « techno » et le « démagog »

Il y a un mois, au lendemain de la crise provoquée par la hausse du prix de l'essence, Lionel Jospin se livrait à une esquisse d'autocritique en reconnaissant que son discours « *d'appel à la raison* » avait été ressenti comme « *dur et raide* ». Il ajoutait qu'un chef de gouvernement doit être « *à l'écoute* » de l'opinion, qu'il ne doit pas « *être bloqué* ». On peut douter qu'il ait vraiment retenu la leçon : dans la crise de la vache folle, en tout cas, son comportement n'a pas été à la hauteur de ces belles résolutions.

En s'arc-boutant, pendant plusieurs jours, sur sa décision d'attendre l'avis des scientifiques avant d'envisager de mettre fin à l'utilisation des farines animales, Lionel Jospin a sans doute fait appel « *à la raison* », mais il a méconnu les angoisses croissantes d'une population qui n'aura pas manqué de percevoir, une fois de plus, son discours comme « *dur et raide* ». Quelles que soient l'honnêteté de sa démarche et l'ampleur du plan d'action qu'il a dévoilé mardi, il aura donné l'impression de rester sourd aux demandes des Français puis d'y céder à contrecœur en se ralliant à la solution qu'il avait d'abord écartée.

Il se sera surtout laissé devancer par Jacques Chirac, qui avait recommandé, avant lui, le retrait des farines animales, se montrant ainsi plus réceptif aux inquiétudes de ses concitoyens. Faute d'un geste politique accompli en temps opportun, Lionel Jospin s'est enfoncé dans son image de « *techno* », plus attentif aux avis des experts qu'à ceux de

l'opinion, dans un domaine où les incertitudes ne permettent pas à la science de trancher.

Pour sa part, le président de la République, s'il a su exploiter à son avantage les tergiversations du premier ministre, n'a pas hésité à se contredire, lui qui avait naguère ironisé sur la « *presse folle* ». Il n'a pas craint non plus de s'exposer à être traité de « *démagog* », lui qui a reconnu devant le conseil des ministres que la mesure était « *plus facile à décréter qu'à mettre en œuvre* », mais qu'elle était la seule qui fut « *audible par l'opinion publique* ». Son allocution télévisée, la semaine dernière, programmée par surprise juste avant la séance des questions à l'Assemblée nationale, puis son intervention, quelques jours plus tard, au sommet franco-allemand de Vittel, visaient plus à mettre le gouvernement en difficulté qu'à contribuer à l'apaisement des esprits.

Il reste que, tactiquement, le coup était bien joué, et qu'en prenant Lionel Jospin de vitesse le chef de l'Etat n'a pas seulement confirmé son opportunisme politique, il a aussi mis l'accent sur une des faiblesses de son futur adversaire présidentiel. Cette passe d'armes entre les deux hommes n'est pas la première depuis qu'ils cohabitent au sommet de l'Etat, ce ne sera pas non plus la dernière, mais c'est sans doute la plus sérieuse qu'on ait connue à ce jour. Elle est à la fois un effet pervers de la cohabitation, qui pousse chacun des deux protagonistes à se distinguer de l'autre, et le signe que celle-ci devient de plus en plus invivable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Coiffures et visages

L'ART DE LA COIFFURE a pris une place maîtresse au chapitre des élégances féminines, et aucune femme ne saurait s'en désintéresser. Ce sont des coiffures nouvelles présentées au début de chaque saison par les créateurs parisiens qui décident de la mode que demain toutes suivront. Aussi les présentations dans ce domaine sont-elles suivies avec le même intérêt que celles de la haute couture ; elles décident de la silhouette féminine.

L'élégance d'ailleurs est un tout : une mode plus douce exige des coiffures à la fois modernes et pratiques mais d'une féminité plus affirmée et plus délicate. Dans l'ensemble, les cheveux n'ont guère allongé, mais ils sont coiffés différemment : les mouvements sont plus souples, plus galbés, qui sculptent de petites têtes. Les cheveux glissent en ondes sur les tempes,

dirigés vers la nuque, qu'ils ne doivent en aucun cas alourdir.

Mais un visage « s'habille autant qu'il se coiffe », et l'art du maquillage vient compléter tout naturellement celui de la coiffure. Là aussi la mode ne saurait être ignorée. L'hiver consacre le succès des maquillages sobres, légers, transparents. Les tons très pâles que tenta d'imposer Jacques Fath ne semblent pas avoir été adoptés, mais les carnations doivent être à peine rosées et comme nacrées. Le rouge, étalé très à plat, ne doit plus exagérer l'importance des pommettes. Ce sont les yeux et les lèvres qui doivent attirer l'intérêt. Les premiers sont ombrés sans être cernés ; les secondes sont plus sombres, dessinées en forme de pétales ou d'arc.

E. de Semont
(16 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Canal, plus et mieux

par Pierre Lescure

L'ÂGE adulte, disent les psychanalystes, c'est lorsqu'on pardonne à ses parents. Depuis que vous l'avez quittée, il y a bientôt sept ans, Canal+ est devenue adulte, mon cher André Rousselet. La preuve : elle vous pardonne. Elle vous pardonne de ne la connaître plus (*Le Monde* du 15 novembre, page Débats). Et de la comprendre si peu. Mais, comme elle vous aime et comme elle vous respecte, elle ne renonce pas à essayer tout de même de vous expliquer et, qui sait, peut-être de vous convaincre.

Depuis votre départ, Canal+ et son environnement ont connu d'incroyables transformations. Ce sont autant de défis importants que nous relevons. Nous ne pourrions le faire qu'en remettant en cause nos habitudes et nos certitudes. Comme souvent dans la vie, si nous voulons demeurer nous-mêmes, nous devons changer.

La fusion n'est pas subie. Elle est voulue. Pas par naïveté ou par veulerie. Mais, à la manière de toujours de Canal+, par un mélange un peu gascon de lucidité et de crânerie. Elle prolonge et amplifie l'ambition internationale dont vous nous avez inoculé le venin. L'expansion à l'étranger, la diversification dans le cinéma, l'innovation technologique, et même la volonté d'acquiescer un studio américain – j'ai encore en mémoire les deux ou trois négociations hollywoodiennes auxquelles

vous m'aviez emmené ! –, c'est vous qui en avez semé le germe à Canal+.

Depuis sept ans, moi-même, les équipes qui nous avaient accompagnés – vos amis, et les centaines de salariés qui nous ont rejoints depuis, nous avons respecté avec obstination l'une de vos règles principales : anticiper. Ce qu'est devenu Canal+, ses transformations, sa dynamique et sa création de valeur viennent de là.

Car, c'est vrai, depuis que vous l'avez quittée, peut-être ne le savez-vous pas, Canal+ a énormément changé.

À l'origine, Canal+, c'était la quatrième chaîne, une télévision cryptée française utilisant un réseau hertzien. Cette chaîne demeure notre vaisseau amiral. Mais, aujourd'hui, Canal+ c'est plus et mieux. C'est devenu le premier opérateur européen de télévision payante, avec quatorze millions d'abonnements dans onze pays. C'est aussi le premier éditeur européen de chaînes thématiques. C'est encore le deuxième catalogue européen de films de cinéma et de programmes télévisés. C'est le leader mondial des technologies de contrôle d'accès et d'interactivité. Ce sera, demain, le premier portail européen de cinéma et de sport sur le Net.

Oui, Canal+ a changé. Et son environnement aussi. La télévision payante est au cœur de cette « mondialisation », qui efface les frontiè-

res, aiguise la concurrence, impose la course à la taille et à la puissance.

Aujourd'hui, dans chaque pays européen, ont été attribuées entre cent cinquante et deux cents licences d'opérateurs de télévision, contre moins d'une dizaine il y a six ou sept ans. Le numérique, qui s'esquissait à peine quand vous nous avez quittés, et l'Internet à haut débit, qui n'existait tout simplement pas, multiplient à l'infini les canaux de distribution des programmes.

Si nous voulons demeurer nous-mêmes, nous devons changer. La fusion n'est pas subie. Elle est voulue. Pas par naïveté ou par veulerie. Mais, à la manière de toujours de Canal+, par un mélange un peu gascon de lucidité et de crânerie

Cette mondialisation a une conséquence principale : une bataille concurrentielle d'une férocité inouïe. Bataille d'acquisition des contenus, bataille de pénétration des marchés, bataille d'innovation sur les services.

Le vrai danger est là. C'est que, faute de pouvoir jouer dans cette cour des grands, Canal+ perde progressivement ses abonnés, y compris ses abonnés français. Ils iraient directement vers des opérateurs

étrangers puissants. Des opérateurs parfaitement indifférents aux préoccupations qui sont les vôtres et les miennes, de défense de la diversité culturelle. Voilà pourquoi je reste confondu que vous nous exhortiez à défendre notre exception culturelle, celle de Canal+ et celle de notre pays, derrière la ligne Maginot du territoire national. Nous, nous avons résolument opté pour une stratégie offensive de mouvement et de conquête.

Cette réalité concurrentielle, il n'est en notre pouvoir, ni à vous, André Rousselet, ni à moi, de la changer. Vous pouvez vous plaindre des contraintes qu'elle impose. En tant qu'éditorialiste, vous pouvez la mépriser. En tant que chef d'entreprise, je dois, moi, la maîtriser.

Toute mon énergie, depuis trois ou quatre ans, est consacrée à cela : donner à Canal+ les moyens de poursuivre son extraordinaire aventure

dans cet environnement nouveau et incertain, à la fois enthousiasmant – parce que de nouvelles portes s'ouvrent – et angoissant – parce que, derrière ces portes, de redoutables adversaires nous attendent.

Sans doute le Canal+ de demain ne sera-t-il pas tout à fait celui d'hier. Je ne peux sacrifier le futur aux nostalgies d'un temps jadis qui ne reviendra pas. Je ne peux abolir le rêve au nom du souvenir. Je dois respecter le passé, mais pas au point d'injurier l'avenir. Ma responsabilité morale à l'égard des salariés actuels, qui ont trente-quatre ans en moyenne et dont l'immense majorité n'étaient là ni en 1984 ni même en 1994, c'est de les aider à entrer dans ce nouvel âge de Canal+, à vivre pleinement cette aventure exaltante de conquête et de croissance par temps d'internationalisation commerciale et de révolution technologique.

La fusion Vivendi-Universal fait partie de cette transformation. Elle est tout à la fois le révélateur et l'accélérateur des changements de Canal+. C'est pour cela que je l'ai voulue.

Elle dote la fusée Canal+ d'un deuxième réacteur d'égale puissance : à côté de la télévision payante en Europe, le cinéma aux États-Unis. Elle inscrit Canal+ dans un ensemble, le deuxième groupe mondial de communication. Elle nous adosse à un groupe puissant sur le plan financier, puisqu'il vaut plus de 100 milliards d'euros, et dirigé par un patron, Jean-Marie Messier, audacieux dans la conception de la stratégie et courageux dans sa mise en œuvre. Bref, un groupe d'empreinte internationale mais de centre de gravité européen et même français, fier de ses racines mais heureux de se battre sur le marché mondial, un groupe moderne, décomplexé par rapport à nos concurrents ou aux marchés financiers, et que le vent du large n'effraie pas.

J'ai discuté avec Jean-Marie Messier des conditions de cette fusion. Mon point de vue était simple et, pour l'essentiel, il a rencontré l'adhésion naturelle de Jean-Marie : oui à l'intégration dans Vivendi-Universal ; non à la désintégration de Canal+.

Canal+ devient partie intégrante du nouveau groupe Vivendi-Universal. Ses métiers seront au cœur de

sa politique commerciale et tarifaire, de son chiffre d'affaires. Comment pouvez-vous être plus royaliste que le roi, et juger que, mieux que le législateur, le gouvernement, les autorités de régulation et finalement le juge, vous êtes à même de savoir ce qui est contraire à la loi ou aux intérêts supérieurs de la nation ?

Ce nouveau Canal+ sera dirigé par l'équipe actuelle. Jean-Marie Messier l'a affirmé publiquement à de nombreuses reprises. Ce n'est pas nécessairement facile de supporter une équipe à forte personnalité comme celle de Canal+. Vous en savez quelque chose. Mais Jean-Marie n'ignore pas que la qualité des équipes opérationnelles est proportionnelle à leur force de caractère. S'appuyer sur de telles équipes est une condition *sine qua non* de son succès. C'est vrai de tout grand groupe. C'est plus vrai encore dans les groupes de communication, où il s'agit d'abord d'attirer et de fidéliser des talents. A Universal Studio, Universal Music ou Canal+, Jean-Marie aura des équipes loyales mais... remuantes et communicantes. Il le sait. Il l'assume. Peut-être même s'en réjouit-il, qui sait ?

Ce sont ces conditions qui me laissent à penser, André Rousselet, que Canal+ et la création française ont plus à perdre à l'immobilisme qu'au mouvement.

Vous évoquez d'éventuelles opérations hostiles sur le capital de Vivendi-Universal. Dans les affaires, le risque zéro n'existe pas. Mais rien ne pourra faire qu'on ne reconnaisse pas son autonomie de gestion au nouveau Canal+ et leurs enracinements nationaux à nos programmes. Vos inquiétudes à cet égard me paraissent d'autant plus surprenantes que jamais les télévisions européennes, Canal+ compris, n'ont connu autant de succès avec la diffusion en prime time de programmes nationaux ou européens.

Vous pouvez donc dormir sur vos deux oreilles. Vous m'avez placé, il y a sept ans, en position de gardien du temple. J'assume. Le temple mérite d'être reconstruit ici, ailleurs rénové, là élargi. Mais il tient et il tiendra debout, croyez-moi.

Dans quelques jours, avec Marc-André Feffer, vice-président, et

J'ai discuté avec Jean-Marie Messier des conditions de cette fusion. Mon point de vue était simple et, pour l'essentiel, il a rencontré l'adhésion naturelle de Jean-Marie : oui à l'intégration dans Vivendi-Universal ; non à la désintégration de Canal+

ce nouvel ensemble. Elle demeure une société de plein exercice. Elle dispose d'un territoire déterminé, d'une autonomie de gestion et de communication consacrée, d'une identité de marque et d'une culture d'entreprise protégées. Ainsi concilie-t-on la puissance des grands groupes et la vivacité des « petites » entreprises. Mais aussi, c'est votre sujet, le souci de l'universalisme (économique) dans l'ambition et le respect du particularisme (culturel) dans la réalisation.

Cette société est dotée d'un conseil de surveillance et d'un directeur. Elle voit ses droits et ses devoirs garantis par une charte rendue publique et communiquée au CSA.

Le « territoire » du nouveau Canal, c'est l'ensemble de ses activités actuelles de télévision en France et en Europe, l'ensemble de ses activités de télévision et de cinéma en Europe, ses activités de technologie regroupées dans Canal+ Technologies, la copropriété et le management des activités Internet regroupées dans CanalNumedia. Ce territoire est augmenté des activités d'Universal Studio dans le cinéma, la télévision et les parcs de loisirs.

En conformité avec la loi, la chaîne française sera détenue à 49 % seulement par ce nouveau Canal+, détenu lui-même à 100 % par Vivendi-Universal. Les liens économiques entre la chaîne et le Groupe Canal+ seront régis par des contrats qui ont été soumis aux organisations professionnelles du cinéma et au CSA. La chaîne garde la propriété et la maîtrise de ses abonnés, de

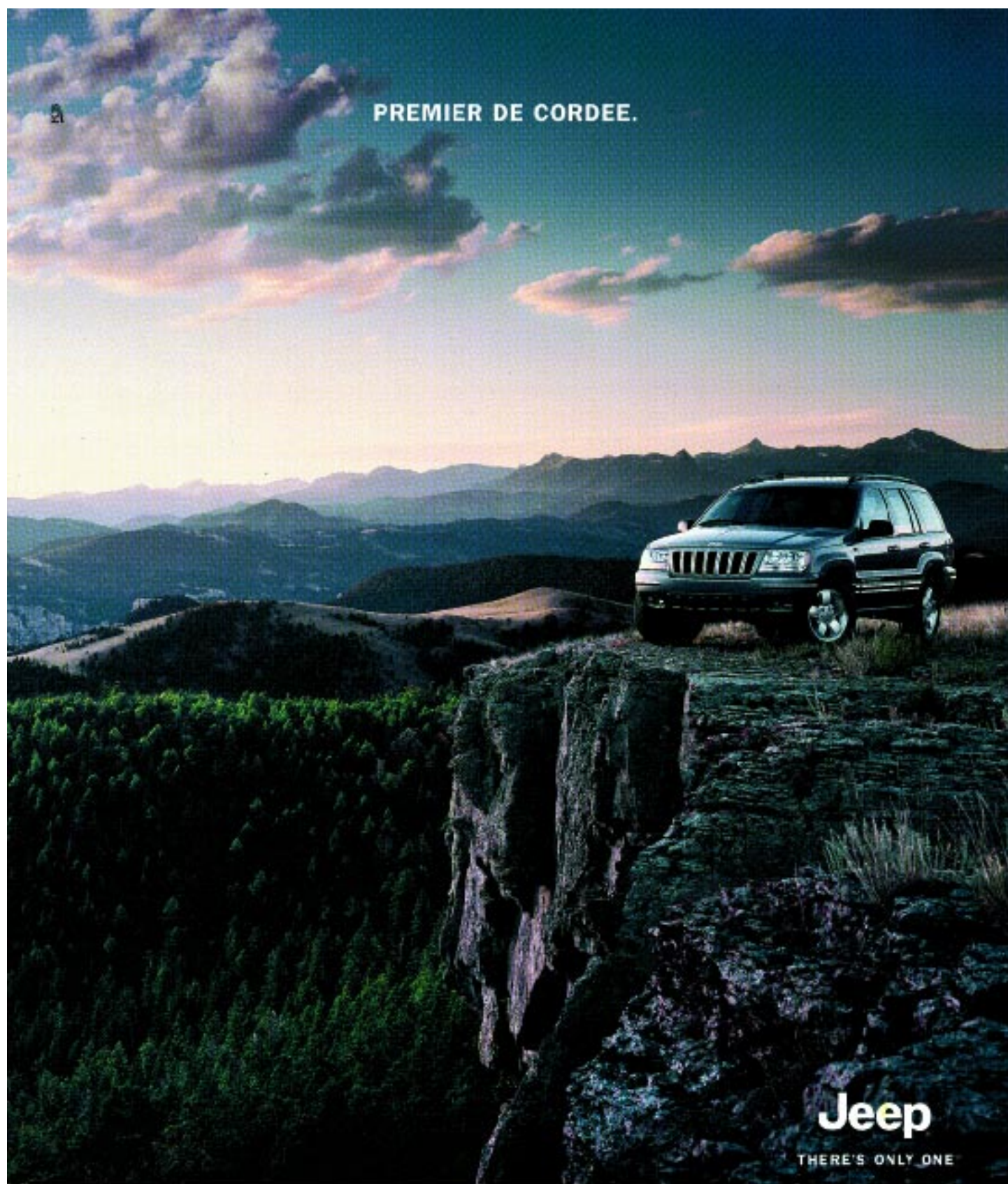
Denis Olivennes, directeur général du Groupe Canal, nous rendons publique la stratégie de croissance forte du chiffre d'affaires et du résultat, dont Canal+ a besoin pour demeurer, et de loin, le premier en Europe.

Cette croissance forte passe par la rénovation des produits et des programmes, l'invention de nouveaux services interactifs ou sur le Web, couplés avec notre offre de programme, l'amplification des efforts commerciaux, la réduction des coûts. Pour arriver à cela, nous devons modifier les structures et métriser les équipes. Bref, un chambardement raisonné, opéré dans la fraternité des anciens et des nouveaux, des spécialistes du programme et des spécialistes du commerce ou de la finance, des Français, des Européens et des Américains. Il s'agit d'inventer un Canal nouveau, d'opérer la révolution dont nous avons tellement besoin et qui, comme toute révolution réussie, loin de faire table rase du passé, créera des ponts entre le nouveau et l'ancien.

Je donne donc rendez-vous à André Rousselet, autour du 15 décembre, lorsque nous rendrons publics nos objectifs stratégiques, nos plans d'action, notre nouvelle organisation et nos équipes.

À cet égard, l'opération Vivendi-Universal est une chance. Nous n'avons que nos pesanteurs à y perdre. Et nous avons un monde à y gagner.

Pierre Lescure est PDG de Canal+.



JEEP GRAND CHEROKEE Avec son système Quadra-Drive qui répartit instantanément la puissance du moteur en fonction de l'adhérence de chaque roue, son système Quadra-Trac II™, sa nouvelle boîte automatique 5 vitesses (sur la version V8 4,7l), ses suspensions Quadra-Coil™, la Grand Cherokee n'est pas seulement la plus luxueuse des Jeeps, elle est aussi l'expression la plus aboutie d'un savoir-faire de légende. Alors, si vous avez décidé de vous échapper de votre quotidien, faites-le au volant de la Jeep, la plus efficace jamais conçue. Jeep Grand Cherokee, **no compromises, anywhere**.*

N° Indigo 0 803 08 08 08

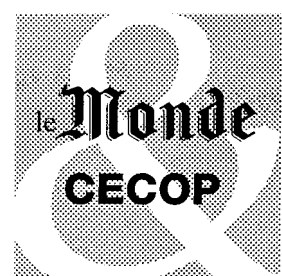
www.jeep.fr

LA SECURITE ROUTIERE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

* Partout, sans compromis. (1) Seule Jeep est unique. Photo non contractuelle. Prise de vue aux USA.

Les Français sont de plus en plus attachés à la liberté privée et à l'ordre public

LES valeurs forment-elles système ? On l'a souvent affirmé et démontré. Ainsi, dans la société française, les identités politiques de droite et de gauche sont liées aux attitudes religieuses et à des opinions sur le couple et la famille. La nouvelle enquête Valeurs témoigne cependant de l'affaiblissement de ces relations depuis vingt ans. Un seul exemple le démontre : la confiance en l'armée était partagée, en 1981, par 74 % des personnes de droite contre seulement 31 % de celles de gau-



COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré

che. Aujourd'hui, l'écart de pourcentage entre droite et gauche n'est plus que de dix points sur cette question. Cette réduction de l'écart entre droite et gauche se vérifie, peu ou prou, sur pratiquement toutes les questions.

Trois raisons peuvent être avancées pour expliquer cette baisse de l'articulation des systèmes de valeurs. D'abord, notre société est idéologiquement moins clivée qu'autrefois. Certains grands débats tendent à s'apaiser, qu'il s'agisse du conflit entre la France

Après 1981 et 1990, les résultats français de la troisième enquête européenne sur les valeurs viennent d'être publiés. On y constate que l'identité politique, à droite comme à gauche, détermine de moins en moins les attitudes des individus

catholique et la France laïque, du modèle de la bonne organisation économique (capitaliste ou socialiste) ou du type de famille à défendre. Les discussions de nouvelles lois sur le statut de l'enseignement privé ou sur le pacs peuvent ranimer pour un temps le débat politique, mais les grandes guerres idéologiques s'estompent. Ensuite, les grands systèmes de pensée ne sont plus que des points de repères dans lesquels chacun choisit ce qui fera sens pour lui.

Enfin, dans une société de l'individu, les bricolages individualisés et les recompositions non orthodoxes sont de plus en plus nombreux et imprévisibles.

L'attitude à l'égard de la sexualité et de la famille illustre cette tendance à l'autonomisation des valeurs. On a souvent considéré que l'adhésion aux valeurs traditionnelles dans ces deux domaines allait de pair avec une attitude générale de défense des principes autoritaires. Il est vrai qu'un certain lien statistique existe entre les deux, mais les résultats de l'enquête Valeurs montrent qu'ils ont connu une évolution divergente au cours des vingt dernières années. On a assisté à la fois au progrès du principe de liberté individuelle dans la vie privée et à la montée de l'exigence du respect de l'ordre et de l'autorité dans la sphère publique.

Les membres de notre société sécularisée, qu'ils soient croyants, incroyants ou incertains, sont de plus en plus nombreux à rejeter les interdits religieux traditionnels concernant la famille et la sexualité. Le principe du divorce ne rencontre plus l'opposition que d'une petite minorité d'irréductibles. L'avortement fait de moins en moins l'objet

d'une condamnation de principe. La tolérance à l'égard de l'homosexualité, également, a fortement augmenté dans un climat général d'affirmation du droit à la liberté du mode de vie sexuelle. En 1981, 62 % de Français jugeaient l'homosexualité injustifiable ; ils ne sont plus aujourd'hui que 32 %.

Enfin l'euthanasie est maintenant très largement admise dans l'opinion : seules 21 % des personnes interrogées estiment qu'elle est injustifiable. S'agissant de la vie pri-

née, une seule évolution va dans un sens qui pourrait être interprété comme un retour de la tradition. Il s'agit de la très forte remontée du principe de la fidélité conjugale. En fait, c'est essentiellement lorsque l'on quitte la sphère privée pour observer la sphère publique que le retour aux valeurs traditionnelles est sensible. La revalorisation de tout ce qui a trait aux règles de vie en commun est, en effet, incontestable. Trente ans après Mai 1968, les Français ont de moins en moins de

complexes à réclamer le respect de la loi et de l'ordre.

L'augmentation de ceux qui estiment qu'il faudrait « respecter davantage l'autorité » (69 % en 1999 contre 60 % en 1981) est d'autant plus éloquente qu'elle est particulièrement marquée chez les jeunes : chez les 18-26 ans, l'approbation du principe d'autorité a grimpé de 41 % en 1981 à 61 % aujourd'hui. Cette évolution, déjà perceptible en France lors de l'enquête de 1990, concerne également les attitudes à l'égard de la police et de l'armée. Elle s'étend même, dans une certaine mesure, au domaine du civisme financier : une tendance apparaît à condamner, bien sûr, ceux qui touchent des pots-de-vin, mais aussi ceux qui perçoivent des indemnités ou allocations auxquelles ils n'ont pas droit. Un des grands changements qui semblent en cours en France actuellement est que l'appel à la responsabilité et au respect des règles de vie en commun n'est plus systématiquement disqualifié pour « autoritarisme ».

Pierre Bréchon, professeur à Sciences-Po Grenoble (Centre d'informatisation des données sociopolitiques), **Etienne Schweisguth**, directeur de recherche au CNRS (Centre d'études de la vie politique française)

La montée des sans-religion dans les différentes générations

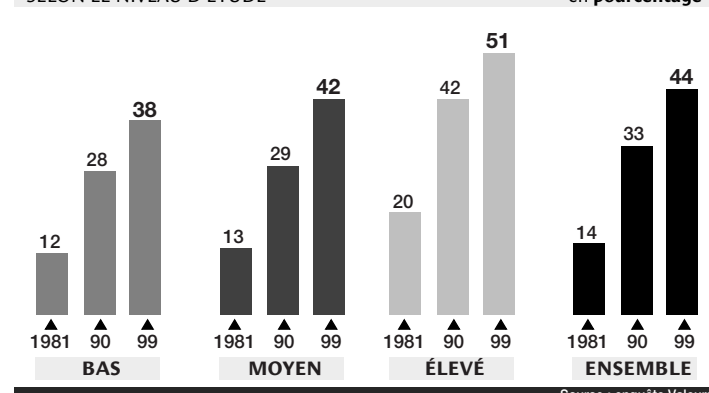
GÉNÉRATION NÉE...	en pourcentage		
	1981	1990	1999
de 1973 à 1981	-	-	53
de 1964 à 1972	-	56	50
de 1955 à 1963	40	47	46
de 1946 à 1954	43	46	41
de 1937 à 1945	23	28	38
de 1928 à 1936	18	25	33
de 1919 à 1927	13	18	28
de 1910 à 1918	19	21	-
de 1901 à 1909	9	-	-
ENSEMBLE	26	39	42

Source : Enquête Valeurs

Le pourcentage de personnes qui se déclarent sans religion a beaucoup augmenté depuis 1981. La forte perte d'emprise des institutions religieuses est beaucoup plus développée dans les jeunes générations. Dans les générations âgées, on observe aussi une montée des sans-religion. La thèse selon laquelle l'intérêt pour les religions se développerait avec l'âge est ici infirmée.

La montée du rejet des extrémistes de droite comme voisins

SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE

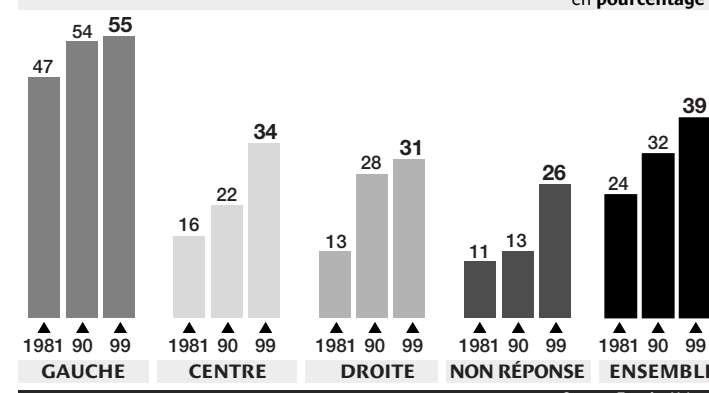


Source : enquête Valeurs

Peu de gens manifestaient il y a vingt ans de l'ostracisme à l'égard de l'extrême droite. Au fur et à mesure que l'extrême droite s'implantait politiquement, un phénomène de rejet s'est développé. Aujourd'hui, près d'un Français sur deux ne voudrait pas comme voisin d'une personne d'extrême droite. Le phénomène est très sensible dans toutes les catégories.

La montée de la participation protestataire

en pourcentage



Source : Enquête Valeurs

Si les Français participent moins qu'autrefois aux élections, ils protestent plus souvent, notamment à travers des pétitions et des manifestations. La progression est particulièrement forte chez les personnes qui ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite et chez les centristes. Elle est aussi importante chez les personnes de droite, désormais moins conformistes dans leur rapport à la politique. En revanche, la progression est faible à gauche. Au total, les identités de gauche et de droite se sont donc rapprochées.

L'évolution des mœurs au fil des générations

IL est indéniable que le renouvellement des générations contribue à l'évolution des valeurs. Mais il serait naïf de croire que chaque nouvelle génération fait table rase du passé ; une société se perpétue à travers des institutions et des normes qui se transmettent de génération en génération. Les enquêtes Valeurs réalisées en 1981, 1990 et 1999 permettent de mesurer jusqu'à quel point les nouvelles générations se réapproprient ce legs ou s'en distinguent.

Contrairement à l'idée la plus couramment admise, il n'y a pas, sur la période étudiée, de mouvement de relâchement général des mœurs. Dans quelques domaines, les Français sont devenus nettement plus permissifs, dans d'autres, ils le sont moins, et dans d'autres encore, notamment en matière civique, leur attitude montre une remarquable stabilité. Cette relative stabilité moyenne masque pourtant des mouvements générationnels importants : sur certains plans, les jeunes de cette fin de siècle font preuve d'une plus grande rigueur morale que leurs homologues des années 80, tandis que les plus âgés se sont éloignés du respect inconditionnel des normes traditionnelles.

Par exemple, seuls 15 % des jeunes âgés de dix-huit ans à vingt-neuf ans condamnaient totalement l'adultère en 1981 ; ils sont plus du double (32 %) en 1999 ; dans le même temps, l'attitude des personnes de soixante ans et plus à ce sujet n'a pas varié : l'écart entre les générations s'est donc resserré. Sur d'autres questions, comme la tolérance à l'égard de l'homosexualité, la permissivité a augmenté dans toutes les générations, mais plus rapidement chez les adultes que chez les jeunes.

Bien sûr, ces mouvements de rapprochement entre les générations n'abolissent pas toutes les différences : en 1999, les jeunes restent plus tolérants que les plus âgés, mais les écarts se sont fortement atténués, notamment à l'intérieur d'une grande classe d'âge

regroupant les personnes ayant aujourd'hui entre dix-huit et cinquante ans, qui partagent, peu ou prou, les mêmes valeurs.

Comment expliquer cet affaiblissement des clivages générationnels ? Dans le domaine de la vie privée, l'évolution des attitudes des jeunes générations ne doit pas se comprendre comme un retour à des valeurs traditionnelles un moment répudiées par des générations plus contestataires. Les jeunes, comme l'ensemble des Français, sont de plus en plus tolérants à l'égard de choix de vie condamnés autrefois. Elle exprime plutôt une nouvelle forme de régulation des relations sociales fondée avant tout sur la préservation et l'entretien des relations entre intimes. Les règles impersonnelles, notamment religieuses, perdent de leur pouvoir prescriptif, et c'est dorénavant dans l'épreuve des rapports interpersonnels que se forment les convictions morales. Mais celles-ci n'ont pas disparu, au contraire.

On peut comprendre ainsi le retour en grâce de la fidélité dans le couple ou la montée spectaculaire des « bonnes manières » comme qualité à encourager chez les enfants : la confiance réciproque et l'apprentissage des compétences relationnelles – savoir se conduire avec les autres – deviennent le ciment de relations dont la solidité n'est plus garantie par des principes intangibles.

Quant aux plus âgés, ils sont gagnés, comme l'ensemble des Français, par ce mouvement général de progression du « libéralisme des mœurs », entendu comme cette liberté qui doit être laissée à chacun de choisir sa manière de vivre, indépendamment des prescriptions morales ou religieuses.

Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS (Observatoire sociologique du changement)

Les différences de classes comptent moins qu'autrefois

SELON la tradition sociologique, chaque groupe social se caractérise par une identité spécifique. Les enquêtes Valeurs permettent de comparer, à vingt ans d'intervalle, les différences que l'appartenance de classe introduit dans les systèmes de valeurs. Dans certains domaines, des différences substantielles subsistent. Ainsi, la politisation varie assez nettement selon les classes sociales, et les écarts se maintiennent entre 1990 et 1999 : les cadres manifestent beaucoup plus d'intérêt pour la politique, alors qu'au contraire employés et surtout ouvriers sont moins politi-

rences de classes sont assez proches de ce qu'on peut imaginer. La satisfaction professionnelle ainsi que le sentiment de liberté de décision au travail sont plus élevés chez les cadres supérieurs et plus faibles chez les ouvriers. Cependant, sur ces deux indicateurs, les écarts entre catégories socioprofessionnelles se sont réduits, la satisfaction et le sentiment de liberté de décision augmentant nettement dans les catégories ouvrières – où le chômage élevé des années 90 a conduit à davantage valoriser l'emploi occupé.

Dans d'autres domaines, et notamment dans celui des mœurs et de la famille, les différences de

classes tendent aussi à s'estomper. En 1981, les attitudes morales et familiales des classes populaires (ouvriers, manœuvres, agriculteurs), des classes moyennes (professions intermédiaires, agents de maîtrise, employés) et des classes supérieures (patrons, cadres et professions intellectuelles) étaient encore caractéristiques des clivages sociologiques qui avaient prévalu dans la France de l'après-guerre.

Les classes populaires valorisaient davantage l'ordre et étaient plus favorables à la famille que les autres milieux sociaux, les classes moyennes étaient les plus sensibles aux nouvelles valeurs féministes, et, dans les classes supérieures, la

qualité des relations entre personnes était plus qu'ailleurs valorisée.

En 1999, ces différences se sont largement atténuées. Ainsi les milieux populaires ont relativisé leur vision de la famille et ont une vision plus ouverte de la sexualité. Le libéralisme des mœurs et la volonté d'indépendance financière des femmes, qui distinguaient les classes moyennes en 1981, sont aujourd'hui largement partagés dans l'ensemble des classes sociales. Enfin, la qualité des relations interpersonnelles, caractéristique auparavant des classes supérieures, est devenue une valeur largement consensuelle reprise dans l'ensemble des milieux sociaux.

Cette réduction des différences de valeurs entre classes sociales ne signifie pas que les valeurs des Français sont maintenant homogènes, mais plutôt que les modes habituels de classification des individus sont moins adaptés pour rendre compte de la diversité sociale. Un moyen de s'en rendre compte est d'interroger les répondants sur la classe à laquelle ils ont le sentiment d'appartenir (privilegiés, gens aisés, classe moyenne supérieure, classe moyenne inférieure, classe populaire, défavorisés).

L'indicateur de la catégorie socioprofessionnelle apparaît comme un assez mauvais prédicteur de l'appartenance subjective à une

classe sociale, les appartenances subjectives étant très variées au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle. En revanche, d'autres indicateurs sociaux, notamment le revenu et le niveau d'éducation, expliquent très largement l'appartenance de classe subjective. Désormais, c'est plutôt en fonction de son niveau de revenu et des diplômes qu'une personne considérera qu'elle appartient ou non à une classe favorisée, et pas tellement à cause de la profession qu'elle exerce.

Jean-François Tchernia, consultant (Tchernia Etudes Conseil)

DISPARITION

Gérard Granel

Enseignant, traducteur, penseur et écrivain

LE PHILOSOPHE Gérard Granel est mort, vendredi 10 novembre, à l'âge de soixante-dix ans.

Dans le Louis-le-Grand de 1947-1949, le génie de Gérard Granel irradiait. Le premier maître s'appelaient Michel Alexandre. Par lui, l'influence d'Alain et, plus profondément encore, de Jules Lagrange – plus tard, latéralement, de Simone Weil – s'exerçait. Granel, à son heure, devait éditer les cours d'Alexandre. Car la reconnaissance fut une de ses lois. Jean Hyppolite sut reconnaître en lui le philosophe-né. Il entra premier, d'un seul coup, à l'École nationale supérieure (ENS), loin devant. Du premier coup bien sûr aussi l'agrégation, en ce temps où une dizaine de places faisaient un cru. Car l'éclat fut sa marque. Et c'était les années Marin, Pariente, Ducros, Teyssède, Bourdieu, Bloch, Derri-da, Joly, Dussort et plusieurs autres : « *Très forts !* » était le mot de notre admiration.

Le deuxième foudroiement philosophique fut porté par le double éclair Husserl-Heidegger. Les médiateurs s'appelaient Jean Hyppolite, Jean Beaufret, Paul Ricœur, et Maurice Clavel, qu'il ne faut pas oublier. Cependant, notre condisciple Dussort, peut-être le meilleur, mourut à trente ans : Granel acheva son édition des *Leçons husserliennes sur la conscience intime* du temps, qui ouvrit la fameuse collection « Epiméthée ». Car la gratitude fut sa loi. Sa fidélité et la rigueur de son travail s'entendaient dans le nom de traducteur qui est l'un des titres de sa notoriété, et qui s'intensifiait dès ces années : de la *Krisis* de Husserl à Hume, du *Qu'appelle-t-on penser* de Heidegger à Wittgenstein, de Vico à Gramsci, Gérard Granel traduisait sans relâche. Cependant il soutient sa thèse – plurielle en ce temps-là : la grande et la petite, Kant et Husserl – qui trouve place en deux volumes (1968, 1970) dans la « Bibliothèque des idées » chez Gallimard ; où elles ne vieillissent pas.

Le voici jeune docteur, universitaire, et bientôt professeur à l'université Toulouse-Le Mirail. Professeur formidable, commotionnant, c'est par centaines au long des années (Bordeaux, Aix, Toulouse) que les étudiants lui doivent leur vie intellectuelle et spirituelle. Un cours de Granel sur Pascal ou sur Rousseau réinventait lumineusement le foyer de ces pensées et guidait vers leur cœur. Le trait le

moins étonnant de cette vie déconcertante n'est pas que cet homme, pur produit de Paris, aura quitté la ville pour ce qu'on appelait la province. Il s'y maria ; il y a six enfants ; il y vit ; il y travaille, et voici qu'il y est mort. Il ne l'aura laissée que pour faire, en Algérie comme officier rappelé, une guerre haïe ; ou jeter l'hyperbole de voyages antipodiques.

DE NOUVELLES FIDÉLITÉS

S'il est une preuve que 1968 fut une tempête au souffle long, c'est celle-ci : la vie et l'œuvre de Granel, en bref sa pensée, en furent bouleversées. Il rompt. Et bientôt – même si c'est très tard – avec le catholicisme qui soutenait encore le souffle d'un essai, *Traditionis traditio*, publié chez Gallimard en 1972. Aucun de ses amis ne l'eût conjecturé, tant sa pensée et sa vie en vivaient. Il rompt – parfois avec ses amis. Extrême, fulgurant, palinodique, il devient lui-même. Il se jette dans de nouvelles fidélités : années althussériennes, marxologiques, sans cesser de creuser la méditation heideggerienne, ni de mouvementer son intraitable passion herméneutique politique des temps modernes (*Ecrits logiques et politiques*, Galilée 1990 ; *Etudes*, Galilée 1995). Ce qui ne change jamais : son écriture souveraine. Enfin – sur le modèle peut-être d'un des grands plaisirs de sa jeunesse, Charles Péguy –, il se fait éditeur. Aux côtés de sa deuxième épouse, la philosophe Elisabeth Rigal, il fonde les éditions TER à Mauvezin, et traduit Wittgenstein. Le remarquable catalogue de TER comprend l'œuvre de Reiner Schürman.

Résumer ? Génie contrarié par lui-même, disciple et maître, admirable par ses admirations et sa violence, Gérard Granel fut un enseignant, un traducteur, un penseur, un écrivain – grand. Ecartelé par ce temps même de *translatio studiorum* qui conduisit cette génération de la philosophie réflexive française à la phénoménologie allemande et au « *surmontement de la métaphysique* », il fut un passeur, intégrant sur l'axe Aristote, Descartes, Kant, Hegel, Heidegger où il apprit d'abord et constamment à marcher, à ce qu'il faut bien appeler un certain attardement universitaire, les œuvres de Marx, de Freud et, par Wittgenstein, de la pensée dite anglo-saxonne.

Michel Deguy

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Esther BLONDEL
partage avec ses parents la joie d'annoncer la naissance de

Paul, Emile,

à Paris, le 13 novembre 2000.

Judith SHEVIN
Didier et Marie-Noëlle SICARD,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Ethan,

le samedi 14 octobre 2000,

chez Oriane et Eric SHEVIN,

30, rue Guyonnet,
75006 Paris.
1123 Poinsettia Drive,
Los Angeles 90046 USA.

Anniversaires de naissance

– Orange. Mazan.

Frank,

joyeux anniversaire pour tes trente ans.

L'amitié est le métal du cœur.
Sans entretien, le temps peut en altérer l'éclat. Mais jamais ni l'essence ni la profondeur.

Ton amie d'enfance, Nanou.

Décès

– M^{me} Michel Bloit,
née Paquerette Hurel,
son épouse,
Dominique Bloit et Patricia Gaspar
et leurs enfants, Julien et Eloïse,
Noémi Bloit et Marc Turksma
et leur fils, David,
ses enfants et petits-enfants,
Marianne et Claude Bloch,
sa sœur et son beau-frère,
Chantal et Alain Benoit,
Bruno Steinmann,
Isabelle et Philippe Ayral,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BLOIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
US Army Bronze Star,
expert honoraire
près la cour d'appel de Paris,
ancien président
de Porcelaine de Paris,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le
13 novembre 2000, dans sa
soixante-seizième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi
17 novembre, à 17 heures, au cimetière du
Montparnasse, 3, boulevard Edgar-
Quinet, Paris-14e, où l'on se réunira.

5, avenue Céline,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Pierre van de Kerkhove,
M. Michel Boyon,
Lionel et Isabelle,
M. Bernard Thiébaud et ses enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maryvonne BOYON,
née Van de Kerkhove,
docteur en droit,
chevalier de l'Ordre national du Mérite,

survenu le 11 novembre 2000.

Les obsèques auront lieu à Saint-Cloud,
le lundi 20 novembre, à 10 h 30,
en l'église Saint-Cloald.

5, allée de la Cascade,
92500 Rueil-Malmaison.
55, rue de Saint-Cloud,
92410 Ville-d'Avray.

– Georgette Carlo,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

René CARLO,
météorologiste,

survenu le vendredi 10 novembre 2000.

La cérémonie aura lieu le jeudi
16 novembre, à 16 h 30, au cimetière
parisien de Bagneux.

– M^{me} Simone Davidian-Héard,
son épouse,
Jean-Jacques et Jean-Claude,
ses enfants,
Et tous les siens,
ont la profonde douleur de faire part du
décès de

M. Vahé Pascal DAVIDIAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 11 novembre 2000, dans
sa soixante-dix-neuvième année, à
Bussy-le-Repos (Marne).

Brest. Paris. Menton.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme DESOUCHES
Marie Jacqueline
professeur des universités (E.R.),

Son corps repose au Centre funéraire
des communes associées Le Vern (visite à
partir du vendredi 17 novembre 2000).

De la part de
Solange de Penanster
et son groupe d'amies,
Ses filleuls, Jean-Pierre Derrien et
Corolle Tabary,
Les familles Desouches, Darrasse,
Derrien,
Et tous ses amis.

Un hommage sera rendu le samedi
18 novembre à 10 h 30, en la salle de
cérémonies du Centre funéraire.

La famille et les amies remercient
toutes les personnes qui prendront part à
leur peine.

Michel HUBERT
(tonton Puma)

est mort ce dimanche 12 novembre 2000.

Ses amis de La Péniche des éclaireurs
de Meudon se souviennent...

Tous sont conviés à se retrouver autour
de sa mémoire samedi 18 novembre, à
15 heures, dans sa maison de
Saint-Martin.

La Minostière,
rue des Hauts-Glacières,
89100 Saint-Martin-du-Tertre.
Tél. : 03-86-65-79-24.

– Jeannette et Sofie,
ses filles,
Mickaël, Johann, Marine et Eugénie,
ses petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du
départ de

Fred KREMEN,

survenu le 10 novembre 2000.

L'inhumation aura lieu au cimetière du
Montparnasse, le jeudi 16 novembre, à
15 heures.

Merci pour toute ta Force.
Nous ne serons plus jamais seuls.

Jeannette Kremen,
3, rue Liard,
75014 Paris.
Sofie Kremen,
4, rue Lavoisier,
94310 Orly.

Fred LEYBOLD

nous a quittés le 10 novembre 2000.

De la part de
Simone Leybold,
son épouse,
Eric Leybold,
Pauline et Adrien,
Edith Leybold,
Gilles Posternak et Aude,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs et son frère,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Denise Philbert,
son épouse,

Marie-Hélène et Jacques L'Henoret,
Jean-Denis et Randa Philbert,
Marie-Christine et Marc Bortoli,
ses enfants,

Tanguy, Tiphaine et Servane
L'Henoret,
Aubane, Laurine, Alexiane, Maxence,
Philbert et Nathalie,
Sylvain, Rémy, Florian et Solenne
Bortoli,
ses petits-enfants,

M. Georges Philbert,
son frère,

Dominique et Jean Ganiage
et Laurent,
ses nièces, neveu et petit-neveu,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. André PHILBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
ancien directeur de la rédaction
des *Cahiers sociaux*
du barreau de Paris,

survenu le 13 novembre 2000, à l'âge de soixante-treize ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 17 novembre, à 15 heures, en
l'église Saint-François-Xavier, place du
Président-Mithouard, à Paris-7^e, suivie de
l'inhumation dans l'intimité familiale, au
cimetière du Montparnasse, à Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Bixio,
75007 Paris.

– Olivier Michaud,
Yvette Caradec,
Margaux, Juliette et Alice,
son fils, sa sœur et ses petites-filles,
ont la grande tristesse de faire part du
décès de

M^{me} Jacqueline MICHAUD,
née CARADEC,
médaille d'or du travail,

survenu le 11 novembre 2000, à Paris, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 17 novembre, à 10 h 30, en
l'église Saint-Denis de Vaucresson.

– Brive.

Jean et Dominique Nestor,
Pierre et Salette Nestor,
ses enfants,
Hugues, Antoine, Jérémie, Raphaël,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont le chagrin de faire part du décès de

M^{me} Eva NESTOR,
née CHEMIN,

survenu le 13 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu
mercredi 15 novembre, à Brive (Corrèze).

*« Ce jour-là, quand le soir fut venu,
Jésus dit :
Passons sur l'autre rive ».*
Marc IV, verset 35.

– Paris. Nîmes. Perpignan.

M. et M^{me} J.-Y. Pélofi
et leurs enfants,
M. et M^{me} J.-P. Bonsignour
et leur enfant,
ont la douleur de faire part du décès de
leur regrettée,

Andrée PÉLOFI,
née MOISET,

le 10 novembre 2000, et rappellent le souvenir de son époux,

Jean PÉLOFI,
décédé le 20 novembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu le mardi
14 novembre, à Perpignan.

La famille remercie toute personne qui
s'associe à son deuil.

– Le docteur Françoise
Ranaivo-Schultz et son ami Jacques
Spencer
ont l'immense tristesse de faire part du
rappel à Dieu de

Valentine SCHULTZ,
docteur en médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,

qui nous a quittés le 13 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'incinération aura lieu à Lorient, le
jeudi 16 novembre, à 10 heures.
L'inhumation se fera dans le caveau
familial, à Sausheim (Haut-Rhin), dans la
plus stricte intimité.

De la part des familles Schultz,
Scherrer, Rotter, Stamm, Claerr, Zeller,
Moser, Lemuhot,
Et de tous ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, boulevard Saint-Martin
75003 Paris

Anniversaires de décès

– Le 16 novembre 1999, mourait

Christian BENICHOU.

Ses amis pensent à lui.

– Le 16 novembre 1985,

M^{me} Eliane GRUNVALD

a quitté ce monde.

A tous ceux qui l'ont connue et aimée,
qui ont apprécié à la fois son caractère
très sensible, sa finesse et le courage
qu'elle a montré devant le mal qui l'a
emportée.
Il est demandé d'avoir une pensée pour
elle.

De la part de son époux,
Gilbert S. Grunvald.

– En souvenir de

Jean MAITRON,

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

Avis de messe

– Une cérémonie d'adieu à

Takis ANAGNOSTOPOULOS,

sera célébrée en l'église grecque
orthodoxe, rue Georges-Bizet, Paris-16^e,
le jeudi 16 novembre 2000, à 10 heures.

De la part de
Sa femme
et ses filles.

Offices religieux

– Un office religieux commémoratif
réunissant les membres de la famille, les
proches et les amis de

M. Gilbert WEIL,

décédé le 24 octobre 2000, sera célébré le
lundi 20 novembre, à 19 heures, en la
synagogue du M.J.L.F., 11, rue
Gaston-de-Caillavet, Paris-15^e.

Conférences

– A l'invitation du Bné Brit Ben-
Gourion, le professeur Maurice-
Ruben Hayoun traitera du thème
suivant : « *La symbolique de l'âme et la
vie dans l'au-delà dans la kabbale. La
transmigration des âmes (Gilgoul) et
leur évocation (yskor)* ».

Le jeudi 16 novembre 2000, à 20 h 15,
mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue
Henri-Martin, Paris-16^e. Renseignements
et inscriptions, tél. : 01-40-82-26-02.
E-mail : mrh@consistoire.org

Forums

**COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES
DE L'IAU
UNIVERSITÉ DE TEL-AVIV
ET FONDATION RICH-SUISSE**

*Forum international
Quelle unité pour le peuple juif
à l'ère de la mondialisation ?*

Israël entre multiculturalisme et sionisme

M. Kriegel (France),
E. Ben Rafaël (Israël),
Y. Nini (Israël).

La diaspora a-t-elle un avenir ?

G. Sheffer (Israël),
A. Lerman (Grande-Bretagne),
A. Becker (Israël).

*La mondialisation
vue de l'Europe de l'Est*
M. Chlenov (Russie),
J. Köbanyal (Hongrie).

*Quelle éthique pour la solidarité juive
au XXI^e siècle ?*

S. Trigano (France), D. Pinto (France),
Y. Gorny (Israël).

Quel agenda pour l'avenir ?
(débat général)

Dimanche 19 novembre,

de 9 heures à 17 h 30

Bibliothèque de l'Alliance,
45, rue La Bruyère, Paris-9^e.
(PAF) Renseignements :
01-53-32-88-55

Colloques

**Des Japonais prennent la
parole :**

« *Pouvoirs et représentations
des femmes* »,

organisé par
Maison franco-japonaise,
Société franco-japonaise des études sur
les femmes.

Partenaire : *Les Cahiers du GRIF*,
Iresco-CNRS, à la Maison de la culture du
Japon, 101 bis, quai Branly, Paris-15^e.

Entrée libre sur réservation au :
01-44-37-95-95.

Traduction simultanée.
Le 1^{er} décembre 2000, de 15 heures à
18 h 30, projection du film *Midori*, en
présence de la réalisatrice.
Le 2 décembre, de 10 heures à 17 h 15,
colloque.

Communications diverses

**CERCLE
VINCENT DE MORO GIAFFERRI**

**L'AVENIR
INSTITUTIONNEL
DE LA
CORSE**

**L'autonomie,
modèle de développement
régional insulaire
ou étape vers l'indépendance ?**

**ACTES DU COLLOQUE
TENU LE 21 FÉVRIER 2000
À LA MAISON
DU BARREAU DE PARIS**

Sous la direction de
M^{re} Jean-François Marchi,
avocat, président
du Cercle Vincent de Moro Giafféri.
Interventions de
MM. Jean-Louis Andreani, José Rossi,
Philippe Guglielmi, Henri Caillavet,
Charles Debbasch, Charles Napoléon,
Jean-Guy Talamoni, Fernand Ettori,
Roland Francisci, etc.

Prix : 100 francs en un chèque à l'ordre
du Cercle Vincent de Moro Giafféri,
11 bis, avenue Carnot, Paris-17^e.

LA MARGE ÉDITION - AJACCIO

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**
e-mail: **carnet@mondepub.fr.**

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

**Prévert
ou l'éternelle enfance**

Populaire plus qu'aucun poète de ce siècle,

Jacques Prévert se lit dès l'enfance

et ne s'abandonne jamais

**Les sources
antiques**

Un dossier sur l'héritage des Anciens

**UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

**Quel climat
pour demain?**

Effet de serre, couche d'ozone : qu'en est-il exactement ?

Que peut-on redouter ? Comment réagir ?

Etat des lieux, analyses et reportages dans un cahier spécial de 8 pages

vendredi 17 novembre

Le Monde
daté **18**

TRANSPORT Accidents mortels, rames bondées, retards, fermeture de pans entiers du réseau, mécontentement des usagers, plongeon du bénéfice d'exploitation de

Railtrack... le rail britannique traverse une crise grave. ● LA GRANDE-BRETAGNE paie le prix d'une privatisation des chemins de fer menée en 1996 à la va-vite pour

des raisons électorales. ● LE RÉSEAU est victime de l'impréparation des 25 opérateurs et des rigidités et du manque de moyens de Railtrack, monopole privé qui gère les infras-

structures. ● POUSSÉ par l'opinion et le Parlement, le gouvernement de Tony Blair est contraint d'injecter de l'argent public dans une nouvelle entité, la Strategic Rail Authority,

chargée de la planification à long terme. ● EN ALLEMAGNE, les déboires de la Deutsche Bahn rendent aujourd'hui impossible une privatisation prévue à l'origine en 2004.

Les chemins de fer britanniques victimes d'une privatisation à la va-vite

Accidents mortels, mécontentement des usagers, fermeture de pans entiers du réseau, le rail traverse une crise grave en Grande-Bretagne. Sous la pression de l'opinion, le gouvernement de Tony Blair est contraint de réinjecter de l'argent public dans les infrastructures ferroviaires

LONDRES

de notre correspondant à la City
Rames bondées, retards importants, accidents, fermeture de pans entiers du réseau, mécontentement des usagers... le rail britannique traverse une crise grave. Railtrack, chargée de gérer les infrastructures ferroviaires, a annoncé lundi 13 novembre un plongeon de son bénéfice d'exploitation en raison des charges exceptionnelles au titre de compensation versées aux compagnies de chemin de fer ; et les titres de ces dernières ont chuté en Bourse en raison des perturbations... Le vaste programme de rénovation du réseau entrepris par la société privée Railtrack à la suite du déraillement de Hatfield, le 17 octobre, dans lequel quatre personnes ont trouvé la mort, vise à compenser les errements de la dénationalisation de 1996.

Pourtant, la Grande-Bretagne est le berceau du chemin de fer. Une exposition du Design Museum, consacrée à l'ingénieur victorien Brunel, rappelle actuellement que les Britanniques l'ont inventé. Dès la fin du XIX^e siècle, ce pays est déjà quadrillé d'un vaste réseau privé très maillé. Mais la nationalisation du rail, en 1947, s'accompagne à partir des années 50 d'un sous-investissement chronique de la part des gouvernements de tous bords.

Or les règles de comptabilité publique britannique interdisent de cacher le déficit des entreprises d'Etat dans les comptes de la nation. Alors que le déficit d'exploitation de British Rail (BR) se creuse, le Trésor rechigne à combler les trous et soumet la société à de rigoureuses exigences financières. La faiblesse de l'investissement et l'absence de tradition planificatrice expliquent, par exemple, le sous-équipement en ponts et tunnels aux croisements.

LE DÉCLIN N'EST PAS VENU

Arrivée au pouvoir en 1979, Margaret Thatcher, qui honnit le rail, symbole à ses yeux de gabegie, de pouvoir syndical et de collectivisme, impose à BR une sévère réduction des subventions de l'Etat. Certaines filiales sont privatisées, en attendant les dénationalisations tous azimuts prévues dans le programme électoral tory de 1992. Malgré les réserves des parlementaires et l'hostilité du public, des cheminots et des travaillistes, son successeur, John Major, démantèle à partir de 1993 le monopole de British Rail en vingt-cinq divisions d'exploitation, attribuées au plus offrant selon un système de franchise. Une nouvelle société, Railtrack, conserve la responsabilité des voies, des infrastructures, des gares. Dans les faits,



le schéma revient à confier les différentes « féodalités » régionales de BR à des opérateurs privés.

Mais le processus de cession est réalisé dans la précipitation, en raison de l'approche des élections de 1997, dont les travaillistes, favorables alors à la renationalisation, sont grands favoris. La reprise des lignes ferroviaires est chaotique :

faute de candidats, la ligne ouest Londres-Birmingham-Manchester-Glasgow est, par exemple, vendue à la va-vite au groupe Virgin, dépourvu de toute expérience du rail, pour quinze ans, au lieu de la norme de sept ans. L'état de délabrement de la West Coast Main Line est tel que le groupe de Richard Branson doit s'allier à l'opérateur de bus Stage-

coach pour recueillir le milliard de livres nécessaires au rétablissement d'un service digne de ce nom et à l'achat auprès d'Alstom d'un nouveau matériel roulant.

Pour les experts, la première erreur de la privatisation est d'avoir parié sur le déclin inéluctable du train. Or, depuis la privatisation, le trafic voyageurs a augmenté d'un tiers, conséquence de l'engorgement du réseau routier, du prix de l'essence, de celui de l'avion et de l'installation d'un système moderne de réservations par téléphone et Internet. Et la Grande-Bretagne paie aussi son choix de privatisation du réseau national en une seule unité au lieu d'avoir morcelé le système. Résultat : un monopole privé, Railtrack, a remplacé un monopole public, BR. Un nouveau mastodonte, avec ses lourdeurs et rigidités, à mi-chemin entre l'administration et l'entreprise.

UN MODÈLE : LA SOUS-TRAITANCE

En dissociant les gestionnaires de l'infrastructure des transporteurs qui en ont l'usage exclusif, les conservateurs ont également miné la « culture cheminote », jusque-là très vivace outre-Manche. Cette division pèse sur l'organisation du travail, les plans de carrière et la communication. Le réseau, enfin, est victime de l'impréparation des

opérateurs. La plupart d'entre eux sont des filiales de conglomérats, certains étrangers (Sea Containers pour GNER, Vivendi pour Connex, Virgin pour Virgin Train...), dont le rail n'est pas le métier d'origine. Aussi, le réseau grandes lignes souffre du partage des liaisons Intercity, l'un des grands succès de BR, entre quatre opérateurs mis en concurrence, ce qui interdit la rationalisation des coûts de marketing.

Tout cependant n'est pas négatif dans le modèle anglais. Le concept, pionnier à l'époque, de sous-traitance au privé du gros œuvre ou de la maintenance des wagons est aujourd'hui en vigueur à la SNCF. Et les problèmes de la privatisation ont eu le mérite de provoquer un large débat, au Parlement et dans la presse, sur l'évolution des besoins ferroviaires, sur l'avenir des transports publics, l'amélioration de la sécurité et le service à la clientèle.

Le Labour, lui, s'est lancé dans un aggiornamento douloureux en décidant d'insuffler de l'argent dans une nouvelle entité, la Strategic Rail Authority, chargée de la planification à long terme. Cette injection considérable de deniers publics est toutefois contraire à l'objectif recherché à long terme : la réduction progressive des subventions de l'Etat.

Marc Roche

Une épreuve quotidienne pour les voyageurs

LONDRES

de notre correspondant à la City
7 h 51 : le train 04 Connex Southeast venant de la côte sud, dont le départ était prévu pour 7 h 33,

REPORTAGE

Les retards sont chroniques, le matériel vétuste ; pourtant les trains sont bondés

quitte enfin la gare de Sevenoaks (Kent). Motif invoqué pour ces dix-huit minutes de retard : les perturbations dues aux travaux sur la voie. C'est la ruée sur les rames de la classe « standard », bondées depuis Ramsgate. Nombre d'usagers se sont installés dans les wagons de première classe ; une vieille lady interpelle le groupe de jeunes qui occupent un compartiment : « Avez-vous un billet de première ? » Les teenagers ignorent sa requête. Connex fournit une explication étonnante à un arrêt d'une dizaine de minutes en rase campagne : on ne peut à la fois dégeler les rails et ramasser les feuilles mortes sur la voie. Dans un coin-fenêtre, un gentleman de la City marmonne, à propos des intrus descendus entre-temps à London Bridge : « La vieille a du courage. On ne voit jamais de contrôleurs sur cette ligne. » Son abonnement lui coûte 3 000 livres (près de 33 000 francs) chaque année, pour le privilège épisodique de disposer d'une place assise.

Le train arrive brinquebalant à destination, la gare londonienne de Charing Cross, à 8 h 18 au lieu de 8 h 4. Pas si mal par les temps qui courent. Mais Connex a récemment perdu sa franchise sur ce réseau desservant la côte sud, en raison des nombreux retards et de ses trains vétustes.

Changement de décor. Le voyageur éprouve une sorte de vertige à la gare de Londres-Euston. Il se cogne au logo rouge électrique omniprésent de Virgin Rail, l'opérateur de la West Coast Main Line reliant Londres à Glasgow via Birmingham, Manchester et Liverpool. Sur les trains, les uniformes, les brochures, les bornes d'émission des billets, voire les poinçonneuses des contrôleurs. Le hall de Euston Station regorge de panneaux affichant le dernier slogan de Railtrack : « Présenter ses excuses n'est pas suf-

fisant. » « Avez-vous l'idée de l'heure d'arrivée à Birmingham ? » En évitant le regard et sans montrer la moindre inclination à discuter, le préposé réclame 26 livres sterling (285 francs) pour un aller-simple en classe économique : « Avec les restrictions de vitesse, les retards peuvent aller jusqu'à deux heures. »

Tapis élimés, sièges inconfortables et vieillots, sols sales, couloirs bloqués par les bagages. Même en cette heure creuse du début de l'après-midi, le train de 12 h 45 est aux trois quarts plein. Birmingham, située à cent cinquante kilomètres de Londres, si proche mais si lointaine en raison de la gigantesque inspection destinée à renforcer la sécurité à la suite de l'accident de Hatfield. La rame se lance, puis ralentit sans cesse, reprend son élan. Quand l'express atteint enfin sa vitesse de croisière, entre Rugby et Coventry, les passagers sont ballottés comme dans un frêle esquif. Le sandwich aux crevettes mayonnaise acheté au bar vous remonte à la gorge, et le thé est trop fort à force de mariner depuis des heures.

BUSINESSMEN DEBOUT EN PREMIÈRE

Arrivée sur le coup de 16h 30 à Birmingham New Street, gare moderne et accueillante avec ses boutiques, ses restaurants, et même un café Internet. Sur le quai 6b, un omnibus Métro desservant la banlieue est sur le point de partir pour la cité-dortoir de Dudley, à quinze minutes de là. Un torillard diesel long de trois wagons et un cheminot-contrôleur à bord. Résultat : le convoi compte de nombreux passagers non payants.

17 h 45 : retour à Londres dans un wagon de première de Virgin (coût du billet : 68 livres, plus de 700 francs), bourré, avec de nombreux businessmen voyageant debout. Les toilettes sont bouchées. Les derniers kilomètres avant Euston sont parcourus à l'allure d'un âne qui trotte. Pas une seule protestation, pas même un mouvement de sourcils chez les hommes d'affaires, si ce n'est un silence peut-être ambigu. A l'arrivée, à 20 h 30, la marée montante des banlieusards prend d'assaut le dernier train pour Birmingham. Celui-ci quitte la capitale à l'heure... mais sans avoir été nettoyé.

M. R.

La Deutsche Bahn, déficitaire, est loin d'être privatisable

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est sûr : Hartmut Mehdorn occupe un des postes les plus exposés du monde économique allemand. Le président du directoire de la Deutsche Bahn (DB), arrivé aux commandes fin 1999, en fait chaque jour l'expérience. Retards multiples, tensions sociales, pressions politiques, image déplorable, la compagnie ferroviaire collectionne les difficultés. En septembre, son patron espérait encore revenir à l'équilibre cette année, et parlait de « premier petit succès ». Il a dû déchanter : les pertes records évoquées pour les prochains exercices font l'effet d'une bombe.

D'ici à 2004, selon les chiffres qui circulent depuis la semaine dernière, l'entreprise devrait perdre entre 409 et 610 millions d'euros par an. Des pronostics encore plus pessimistes font état d'un trou d'environ 10,2 milliards d'euros creusé en cinq ans. Du coup, la perspective d'une entrée en Bourse en 2004 - l'objectif de la réforme du rail lancée en 1994 - semble définitivement écartée. Elle est désormais « hors de question », selon le ministre des transports, Reinhard Klimmt (SPD), qui a qualifié la situation, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, de « catastrophique ».

Parmi les grandes entreprises publiques en route vers la privatisation, la Deutsche Bahn est un cas. Tandis que la Deutsche Post, après la compagnie aérienne Lufthansa et Deutsche Telekom, s'appête à faire une entrée en Bourse retentissante, lundi 20 novembre, les déboires du rail semblent insurmontables. Au début de la décennie 90, lorsque le gouvernement Kohl initie ces privatisations, la perspective est claire : l'Etat reprend à sa charge l'énorme endettement de la DB. Celle-ci est dotée d'un statut de société anonyme, et dispose d'une dizaine d'années pour préparer son placement en Bourse. Les bénéfices

enregistrés dans un premier temps sont encourageants, mais la DB replonge dans le rouge en 1999.

Depuis deux ans, l'ambitieuse mutation patine. Divers déboires ont coûté son poste au prédécesseur de M. Mehdorn, Johannes Ludewig, remercié fin 1999. L'accident d'Eschede (101 morts), en 1998, a eu un impact énorme sur l'image de la compagnie et le moral du personnel.

D'ici à 2004, les effectifs devront baisser de 35 000 personnes, par « fluctuation naturelle »

Le constat est unanime : les infrastructures sont vieillissantes, le matériel roulant s'essouffle. Le réseau à grande vitesse est trop modeste : sauf exception, les ICE se traînent de ville en ville sur des lignes inadéquates. Les grands chantiers de la modernisation tels que la ligne Cologne-Francofort ou le nœud ferroviaire de Berlin se révèlent être beaucoup plus coûteux qu'escompté.

A peine arrivé aux commandes, M. Mehdorn, un ancien manager d'Airbus, a entrepris une politique de réforme tout en sachant que le terrain est miné. Son credo : faire de la Deutsche Bahn une entreprise viable, dégagée de toute tutelle politique de l'Etat. Ce patron à l'allure de boxeur cherche à recentraliser le groupe. Il vient de boucler de délicates négociations salariales, accompagnées de modestes grèves d'avertissement et d'un nouveau plan social. D'ici à 2004, les effectifs devront baisser de 35 000 personnes, sur 240 000 salariés, par « fluctuation naturelle ». En

outre, environ 35 000 personnes devraient quitter l'entreprise dans le cadre de cessions d'activités non stratégiques (nettoyage, sécurité) ou de reconversions individuelles. Le but est de réaliser 8,4 milliards de deutschemarks (plus de 28 milliards de francs) d'économie, dont près de la moitié sur les frais de personnel. Le cabinet Mc Kinsey réalise un vaste audit interne, afin de déterminer les restructurations à venir. Si la perspective de la privatisation n'est, au fond, pas remise en cause, les difficultés de la Deutsche Bahn suscitent néanmoins un double débat de fond. Le premier concerne le rôle de l'Etat. M. Mehdorn et les syndicats demandent au gouvernement de soutenir davantage le redressement, d'investir dans les infrastructures. « Le budget des dernières années est encore loin de ce qui avait été convenu lors de la réforme ferroviaire », répète M. Mehdorn. L'Etat vient de faire un geste, en attribuant 2 milliards de deutschemarks supplémentaires. Mais il ne veut pas remettre en cause la réforme ferroviaire.

La seconde interrogation concerne la vente d'une partie du capital à des investisseurs étrangers. Entre 20 et 25 % pourraient être vendus à des compagnies rentables, japonaise ou canadienne : c'est le patron de la DB qui a lancé ce pavé dans la mare, début novembre. Le ministère des transports est aussitôt monté au créneau pour affirmer que cette perspective n'était pas à l'ordre du jour et que la Deutsche Bahn devait d'abord se redresser. « Il n'est pas dans notre intention de vendre la DB à l'étranger, il s'agit peut-être d'un ballon d'essai de M. Mehdorn », estime un haut fonctionnaire berlinois. Une sorte de provocation, pour inciter les pouvoirs publics à prendre, enfin, la mesure des problèmes de la compagnie.

Philippe Ricard

Les gestionnaires des réseaux européens doivent davantage coopérer

DEPUIS plusieurs années, les industries de réseau - télécommunications, électricité, transports - connaissent des bouleversements dont le plus important consiste, pour favoriser la concurrence, à séparer la gestion des infrastructures et celle des services vendus aux consommateurs. Le transport ferroviaire n'échappe pas à la règle. Applicable depuis 1993, une directive prévoit une séparation au moins comptable des services de transport et des gestionnaires d'infrastructures. Après des débuts discrets, ceux-ci ont décidé de davantage se faire entendre. A l'initiative de Claude Martinand, président de Réseau ferré de France (RFF), Paris a organisé lundi 13 novembre la première conférence européenne de l'infrastructure ferroviaire.

Une volonté constante a été affichée par les gestionnaires d'accélé-

rer la construction d'un espace européen et de présenter un visage unique à leur client. Que l'Europe ferroviaire se développe sur la base d'une coopération ou d'une concurrence entre opérateurs, une collaboration renforcée entre gestionnaires d'infrastructure se montre impérative. Elle a été vivement souhaitée par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement : « Les entreprises ferroviaires, a-t-il prévenu, seront amenées à agir sur le registre de l'efficacité, mais vous, les gestionnaires d'infrastructure, qui n'êtes qu'indirectement en compétition, vous devez impérativement coopérer si l'on veut atteindre des résultats significatifs et probants. » M. Martinand estime de même que les gestionnaires d'infrastructure doivent « travailler ensemble » et « chercher à progresser vers l'harmonisation des tarifs ».

Le fret ferroviaire semble la principale victime de l'insuffisante coopération des réseaux. En décembre 1999, les ministres européens des transports étaient parvenus à un accord unanime sur son évolution. Mais cet accord a été amendé par le Parlement européen, qui prône une libéralisation beaucoup plus poussée, totale pour le fret d'ici à 2005 et étendue au transport de voyageurs en 2010 au plus tard.

PROPOSITIONS POUR LA SÉCURITÉ

Un échec de la procédure de conciliation entre le Parlement et le conseil des ministres obligerait la Commission à repartir de zéro (*Le Monde* du 20 octobre). Une rencontre décisive doit avoir lieu le mercredi 22 novembre. M. Gayssot estime que la conciliation en cours devrait aboutir. Mais, pour lui, il ne « suffit pas d'adopter des directives

ou des règlements » ou de se battre sur des textes réglementaires « si les réseaux ferroviaires (sont) saturés sur les axes les plus utiles au trafic international ou si les trains doivent s'arrêter sans cesse pour des raisons d'interopérabilité ou des procédures administratives d'échanges entre réseaux ».

Sur le thème de la sécurité, la vice-présidente de la Commission européenne Loyola de Palacio, chargée des transports et de l'énergie, a annoncé que « la Commission fera des propositions dans le courant de l'année 2001 » et que ces propositions ne manqueront pas de « s'inspirer de l'expérience acquise dans d'autres modes et en particulier le mode aérien ». Une comparaison qui laisse sceptiques nombre d'opérateurs ferroviaires.

François Bostnavaron

British Telecom, fort d'un jugement arbitral, réclame des dommages et intérêts à Vivendi

Le groupe britannique évalue son préjudice à 500 millions de livres

La cour d'arbitrage internationale de Paris, en reconnaissant une violation des intérêts des actionnaires minoritaires, a renforcé la position de

British Telecom dans son conflit juridique avec Vivendi au sujet de sa filiale de télécommunications, Cegetel. Les deux groupes s'opposent de-

puis l'alliance entre Vivendi et Vodafone. Une rencontre d'apaisement a eu lieu mardi à Londres entre les dirigeants des deux sociétés.

LE TON est à l'apaisement. Deux jours après avoir demandé une « clarification avec British Telecom » et avoir souhaité son départ de Cegetel, la filiale de téléphone du groupe, Jean-Marie Messier a choisi une attitude moins offensive à l'égard de l'opérateur britannique. « BT a clairement exprimé son désir de rester actionnaire de Cegetel », a déclaré le PDG de Vivendi à Reuters, mardi 14 novembre, dès sa sortie d'une rencontre avec Peter Bonfield, directeur du groupe britannique. « Sur la base d'un BT actionnaire positif et constructif, je n'ai pas de problème », a-t-il ajouté.

VIOLATION DU PACTE D'ACTIONNAIRES

Entre-temps, en début d'après-midi, BT avait fini par répondre aux déclarations faites depuis plusieurs jours par le groupe français sur leurs différends. L'opérateur britannique n'avait pas voulu briser le silence imposé dans la sentence arbitrale rendue le 9 novembre (*Le Monde* du 12-13 novembre). Alors que le groupe français avait multiplié les déclarations, le groupe britannique saisissait la cour arbitrale pour demander d'être dispensé du secret et de pouvoir communiquer à son tour. Mardi, la cour du tribunal international d'arbitrage de Paris rendait une ordonnance autorisant le britannique à s'exprimer « à la suite de la diffusion illé-

gale d'un communiqué par Vivendi présentant sa version des faits et omettant des conclusions significatives ».

Publié dans la foulée, le communiqué de BT présente une version différente de celle de Vivendi. Il rappelle, citations de la sentence à l'appui, que si le portail Internet Vizzavi, créé en commun par Vodafone et Vivendi, est autorisé, le transfert des actifs de SFR (fichiers de clientèle, sociétés Internet) vers Vizzavi, bâti sur le même modèle que Canal+, constitue une violation du pacte d'actionnaires : BT possède 26 % de Cegetel, maison-mère de SFR.

BT indique par ailleurs que la vente de 7,5 % de Cegetel par Mannesmann à Vivendi est aussi contraire au pacte d'actionnaires. Le tribunal a déclaré que le groupe français devait renoncer à ce projet, ou tout projet similaire.

Enfin, BT souligne que les arbitres lui donne le droit de réclamer, dans une deuxième phase de la procédure, des dommages et intérêts. L'opérateur précise, dans son communiqué, qu'il entend poursuivre son action « vigoureuse-ment ».

La rencontre entre Jean-Marie Messier et Peter Bonfield a-t-elle modifié l'attitude de BT ? Il semble que non. La ligne de conduite de l'opérateur britannique n'a pas varié depuis des mois, depuis que Vodafone, son principal

concurrent, s'est associé avec Vivendi : il entend préserver par tous les moyens ses intérêts en France. Même si le groupe, très endetté, est tenté de céder sa participation dans Cegetel, le moment, pour lui, n'est pas opportun. Son rôle d'actionnaire minoritaire important lui donne, malgré tout, du poids. La cour d'arbitrage, en reconnaissant une violation des intérêts des actionnaires minoritaires et le principe de dommages et intérêts, a renforcé sa position. « Nous accordons beaucoup de valeur à Cegetel et au futur de Cegetel. Nous ferons toujours tout pour protéger notre investissement en France et pour protéger les intérêts de cette société », insiste Pat Gallagher, directeur de la stratégie de BT, dans un entretien au *Figaro* du 15 novembre.

RECHERCHE D'UNE LIBERTÉ TOTALE

C'est le scénario que souhaitait éviter M. Messier. Contraint, faute d'argent, de s'associer pour développer son activité de téléphone en 1996, le PDG de Vivendi essaie depuis des mois d'en retrouver le contrôle majoritaire.

La création de Vizzavi et la naissance de Vivendi Universal rendent ce projet encore plus impératif. Le groupe veut avoir une totale liberté pour organiser entre ses différentes sociétés la répartition des actifs et de flux financiers. D'où les déclarations et les pressions de Vivendi, la semaine der-

rière, pour forcer BT à jeter le gant. Le refus de l'opérateur britannique de céder et l'interdiction, par le tribunal, de racheter la part de Mannesmann dans Cegetel gênent le groupe français. Vivendi est lié par le pacte d'actionnaires de Cegetel jusqu'en septembre 2002 et condamné à diriger sous l'œil vigilant de ses partenaires, alors que la procédure arbitrale va continuer.

Selon les déclarations de Jean-Marie Messier à Reuters, Vivendi a convenu avec BT de laisser la procédure « vivre sa vie de manière indépendante », sans que cela porte atteinte à l'activité de Cegetel. Le PDG du groupe français s'est aussi prononcé sur les « dommages substantiels » qu'entendait demander BT : « Il y a des chiffres fantaisistes qui ont été publiés ces jours-ci. Substantiels, c'est moins de 500 millions de livres pour moi ».

Selon nos informations, BT a établi une première estimation de son préjudice, chiffré à 500 millions de livres. Mais le groupe britannique veut prendre son temps avant de l'annoncer, afin d'estimer le coût d'un abandon de ses projets en France et de mesurer l'impact de l'interdiction faite à Cegetel de se développer sur Internet. BT, s'il se sent en position de force, est prêt à faire monter les enchères.

Martine Orange

Suez achève sa réorganisation avec la reconfiguration de Tractebel

LA RÉORGANISATION de Suez Lyonnaise s'achève. Après avoir résolu le dossier du BTP en fusionnant GTM avec Vinci (ex-SGE), le groupe a annoncé, mardi 14 novembre, la reconfiguration de son pôle énergie. Société faîtière de la branche, le groupe belge Tractebel détient 40 % d'Electrabel, l'équivalent d'EDF en Belgique, et 50 % de Distrigaz, spécialisé dans le transport et la distribution de gaz. Depuis trois ans, la question de la fusion de ces trois entités est régulièrement évoquée, notamment en Belgique. Après un examen approfondi, la direction de Tractebel a pris tout le monde à contre-pied en renonçant à une fusion entre les trois sociétés.

Pour Suez, cette décision correspond à ses souhaits. Le groupe a toujours vu dans ce projet une manœuvre pour réduire son influence en Belgique. Alors qu'il contrôle 98 % de Tractebel, un rapprochement total l'aurait amené à ne plus posséder que 55 % du nouvel ensemble énergie. Ce retour en arrière le gênait. « Mais il n'y a pas que le point de vue de l'actionnaire. D'un point de vue stratégique surtout, l'opération n'était pas opportune », explique Jean-Pierre Hansen, président de Tractebel. Nous sommes entrés, avec la dérégulation du marché de l'électricité, dans un processus de transition lourde. La taille n'est pas forcément la meilleure réponse. »

Ouvert à la concurrence depuis dix-huit mois, le marché de l'électricité en Europe, selon lui, est loin d'avoir retrouvé ses repères. Les

conditions de production évoluent ; les groupes cherchent à conquérir de nouveaux clients dans toute l'Europe ; et, à l'exception de la France, la plupart des gouvernements veulent accélérer l'ouverture des marchés. La séparation des activités liées au transport et à la distribution se dessine dans certains pays et devrait figurer dans la prochaine directive européenne. « Les grandes structures

Electrabel lorgne sur la Compagnie du Rhône

Offrant moitié moins que l'électricien espagnol Endesa, Electrabel a été écarté de la reprise de 30 % du capital de la SNET, la société d'électricité dépendant des Charbonnages de France. Selon la filiale d'électricité de Suez, cet échec n'est pas trop important. Elle a déjà des centrales de production en France : elle possède notamment une tranche de la centrale nucléaire de Chooz (Ardennes).

Surtout, son ambition est ailleurs. Depuis des mois, Suez et sa filiale mettent tout en œuvre pour s'associer avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Les discussions avec le deuxième électricien français pourraient aboutir à la fin de l'année sur une alliance commerciale, sans prise de participation. Cette association avec la CNR permettrait à Electrabel de se renforcer en France et, surtout, de conforter son dispositif européen tout le long du Rhône et du Rhin. L'axe économique sur lequel tous les électriciens européens veulent s'implanter.

intégrées de la production à la distribution paraissent ne plus avoir grand avenir. Nous devons nous y préparer. Fusionner n'aurait pas été la bonne solution dans ce contexte », souligne M. Hansen. Selon lui, son groupe va devoir, dans les mois qui viennent, redéfinir une partie de ses métiers en Europe pour répondre aux nouvelles réglementations.

En attendant, le président de Tractebel lance une grande réorganisation fonctionnelle de ses activités. Le pôle énergie de Suez sera structuré autour d'une forte ligne de partage : en Europe et hors Europe. En Europe, le groupe considère, depuis l'échec de son projet de rapprochement avec l'allemand E.ON en septembre, que les grandes opérations ne sont pas de mise pour l'instant. Confronté

à un marché surcapacitaire, il entend construire un fonds de commerce à partir de filiales de commercialisation et de trading plus que de multiples rachats de centrales. Electrabel sera le maître d'œuvre en Europe. Il achètera les actifs de Tractebel en Europe et aura la même direction que Distrigaz. Tractebel, lui, continuera à se

développer hors Europe. Parti sur les marchés étrangers depuis le début des années 90, le groupe a l'habitude de travailler loin de ses bases. S'appuyant sur des marchés qui sont en forte croissance et sous-équipés, il a l'intention de poursuivre une politique très offensive. Entre le rachat, aux Etats-Unis, de Cabot, deuxième distributeur mondial de gaz, et les lancements de centrales au Brésil et au Pérou, il a réalisé vingt-neuf investissements au premier semestre, pour un total de 4,5 milliards d'euros.

Cette réorganisation s'accompagne d'un ultime réaménagement de portefeuille entre Tractebel et les autres filiales de Suez. Le groupe d'énergie, qui a développé des activités de services et d'ingénierie, reprendra les quatre sociétés industrielles de GTM (Entreprise industrielle, GTMH, Entrepouse, Delattre-Levivier), spécialisées dans les travaux électriques, que Suez avait conservées en juillet lors de la fusion entre GTM et Vinci.

A l'inverse, Fabricom, la filiale services de Tractebel, qui avait quelques activités dans les déchets au Benelux, les apportera à une nouvelle entité, créée en commun avec SITA, filiale de Suez. De même, les activités dans le câble sont considérées par Tractebel comme n'étant plus stratégiques. Elles seront vendues à Suez et rejoindront le pôle communication du groupe.

M. O.

Le patron de Chrysler sur le départ

DAIMLERCHRYSLER s'approprierait à changer le patron de sa filiale américaine, Chrysler. Selon le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* du mercredi 15 novembre, James Holden serait remplacé par Dieter Zetsche, actuel responsable de la division véhicules utilitaires de DaimlerChrysler. La décision pourrait être annoncée vendredi, à l'issue d'une réunion du conseil de surveillance du groupe germano-américain. M. Holden ferait ainsi les frais des mauvais résultats enregistrés par Chrysler aux Etats-Unis. Les ventes sont en chute de 14 % sur les neuf premiers mois de l'année. D'ici à la fin de l'année, le directoire de DaimlerChrysler ne devrait plus compter que deux Américains pour onze Allemands.

Aventis sort de l'agrochimie en vendant CropScience

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE d'Aventis a donné son accord pour la vente de sa filiale agrochimique Aventis CropScience d'ici à la fin de l'année 2001. « Le directoire d'Aventis examinera toutes les options possibles créatrices de valeur, dont une éventuelle mise sur le marché d'Aventis CropScience, qui prendrait alors le nom d'Agreva », explique un communiqué du groupe pharmaceutique franco-allemand, mercredi 15 novembre. La filiale d'agrochimie, avec ses 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, représente 25 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe et génère 20 % de ses résultats. Elle est contrôlée à 76 % par Aventis et à 24 % par Shering AG, qui se dit intéressé. Un an après la fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst pour donner naissance à un groupe dit de « sciences de la vie », l'heure est au recentrage stratégique sur la pharmacie.

Thyssenkrupp renonce à se désengager de l'acier

LE NUMÉRO UN ALLEMAND DE L'ACIER, Thyssenkrupp, a annoncé qu'il renonçait à se désengager de ce secteur, faute d'avoir trouvé preneur pour sa division sidérurgique au prix espéré de 1,4 milliard de dollars. Le groupe a rompu toutes les discussions avec d'éventuels acheteurs.

C'est un revirement stratégique majeur pour Gerhard Cromme, ancien patron de Krupp et coprésident du groupe issu de la fusion de Thyssen et de Krupp en 1998. M. Cromme souhaitait sortir de l'activité sidérurgique historique pour faire notamment de Thyssenkrupp un grand équipementier automobile. Mais il avait raté sa première tentative d'acquisition dans ce secteur, en cherchant en vain à prendre le contrôle d'Atecs, la branche automobile de Mannesmann. Celle-ci, mise en vente après le rachat de Mannesmann par le géant des télécommunications Vodafone, fut attribuée à Bosch et Siemens. L'acier a procuré en 1999 à Thyssenkrupp un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros et représentait le tiers de ses profits avant impôt au premier semestre 2000. Le groupe pourrait maintenant participer à la reprise d'autres sociétés sidérurgiques, comme Kloeckner.

Le Nasdaq cherche à se rapprocher de la Bourse de Londres

LA BOURSE ÉLECTRONIQUE AMÉRICAINE du Nasdaq va rechercher une alliance avec le London Stock Exchange (LSE) après l'échec de l'offre hostile du suédois OM Gruppen sur la place britannique, selon John Hilley, directeur de la division Nasdaq International, cité dans l'édition électronique du *Financial Times*. Après l'échec de la prise de contrôle du LSE par OM Gruppen, « une fenêtre d'opportunité s'est ouverte », a confié M. Hilley.

Selon le site du quotidien britannique, le Nasdaq cherche à sceller une alliance avec la place boursière de Londres dans le cadre de sa stratégie de développement en Europe. Le Nasdaq est également en négociations avec le marché allemand, mais aussi avec Euronext, l'alliance des Bourses de Paris, de Bruxelles et d'Amsterdam.

Le Japon ambitionne de devenir une superpuissance de l'Internet

TOKYO

de notre correspondant

Le conseil stratégique pour les technologies de l'information, organisme consultatif auprès du premier ministre qui réunit les plus grands noms de l'industrie japonaise sous la présidence du patron de Sony, Nobuyuki Idei, vient de publier un rapport dans lequel il demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour faire du Japon, dans les cinq ans, une superpuissance de l'Internet. L'une de celle-ci est d'ouvrir le secteur des télécommunications à une plus large concurrence.

FORTS COÛTS D'ACCÈS

Le rapport, présenté au premier ministre et aux membres du cabinet, attribue le retard nippon dans l'utilisation d'Internet aux coûts d'accès en raison « du monopole de fait des communications ». Une référence évidente à la domination qu'exerce sur ce secteur le géant des télécoms, NTT. Selon le *Nihon Keizai* sont à l'étude des mesures visant à entamer le monopole de fait de NTT en obligeant ses deux branches régionales (est et ouest) à réduire de 20 % le coût d'utilisation de leurs lignes au profit des concurrents (NTT contrôle 96 % du réseau téléphonique). Ces mesures devraient entrer en vigueur en avril 2001.

Les auteurs du rapport, parmi lesquels figurent aussi les présidents de Softbank et de Toyota, Masayoshi Son et Fujio Cho, demandent au gouvernement de promouvoir l'utilisation d'Internet de manière à ce que 30 millions de

foyers (60 %) soient connectés et que 10 millions aient accès aux réseaux en fibres optiques à haut débit en 2005. Ils incitent en outre les autorités à multiplier par dix le taux d'utilisation du commerce électronique d'ici 2003 et de mettre en ligne les administrations.

Le projet d'un « e-gouvernement » est déjà doté d'un budget de 1 milliard de yens destiné à mettre en place un système Intranet administratif connectant les 47 préfectures et 12 des plus grandes villes de l'archipel d'ici 2002. Ce budget s'ajoute à celui consacré à la formation de la population à l'usage d'Internet. La rapidité de ces décisions semble indiquer qu'en ce domaine, au moins, se manifeste une volonté politique. Le succès du téléphone cellulaire (50 millions d'abonnés) et de la technologie « i-mode », qui permet à 17 millions d'utilisateurs de mobiles de se connecter à Internet et d'envoyer et de recevoir des messages, devrait permettre de brancher les citoyens sur certains services administratifs.

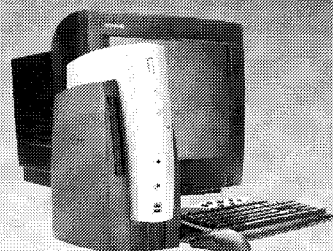
Afin de tirer parti de la popularité du mobile, la police a déjà ouvert un site où l'on peut voir les photographies des vingt-cinq personnes les plus recherchées au Japon. Ces clichés figurent généralement dans les commissariats de quartier. La police espère que les utilisateurs de téléphones mobiles pourront grâce à ce site vérifier sur-le-champ si tel visage suspect correspond à celui d'une personne recherchée.

Philippe Pons

Nous l'avons équipé de Windows® 2000 Professionnel, et entièrement redesigné... jusqu'à son prix !

IPAQ-DESKTOP PC 4 990 F

Équipé d'un processeur Intel® Pentium® III de 400 MHz, Windows® 2000 Professionnel, un système d'exploitation extrêmement robuste, et un disque dur de 10 GB.



Contactez un des 3000 revendeurs Compag® ou appelez le 0 825 342 832 www.compag.fr

pentium®...

Les chaînes thématiques sont contraintes de se concentrer

Les déficits des télévisions du câble et du satellite se réduisent mais restent importants. La publicité ne suffit pas à combler la baisse des rémunérations que leur consentent les câblo-opérateurs

LES CHAÎNES THÉMATIQUES du câble et du satellite continuent de se développer, sur le marché français - avec 4,5 millions d'abonnés en 1999, soit 1 million de plus qu'en 1998 - comme à l'international (*lire-ci-dessous*). En 1999, leur chiffre d'affaires a progressé de 27,8 % par rapport à 1998, pour atteindre 3,8 milliards de francs. Le secteur représente désormais 10 % du chiffre d'affaires réalisé par les télévisions hertziennes.

Mais leur situation financière reste critique, comme le montre un document interne du CSA : sur un total de 70 chaînes thématiques, 26 sont toujours déficitaires. C'est notamment le cas des programmes créés, à partir de 1996, lors des lancements des bouquets numériques CanalSatellite, AB Sat et Télévision par Satellite (TPS).

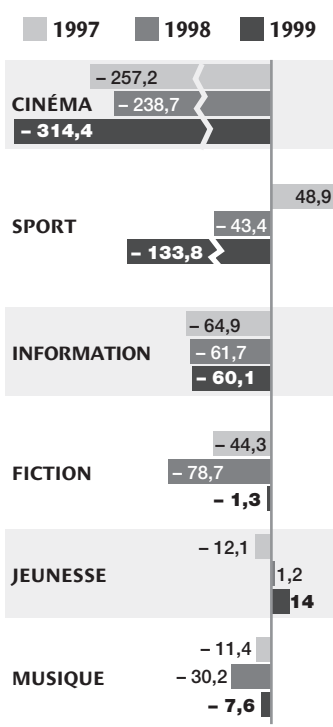
En 1999, les chaînes cinéma de TPS accusaient un déficit de 136,5 millions de francs. Du côté de CanalSatellite, 13^e Rue ou L'Equipe TV ont enregistré des pertes respectives de 29,8 et 21,8 millions de francs. Au total, souligne le CSA, les chaînes thématiques ont perdu 419,1 millions de francs en 1999, contre 691,2 millions l'année précédente. Les chaînes « historiques » du câble dégagent toutes des profits : les bénéficiaires nets de Canal J, Canal Jimmy, Ciné-Cinéma, Eurosport France, MCM, Paris Première et Planète se sont établis entre 113 700 francs et 25,7 millions de francs. Des sommes modestes qui font des chaînes thématiques des « petites économies », commente le patron d'un bouquet numérique. Les chaînes plus récentes, à l'exception de Teva, Série Club, LCI ou Disney Channel, sont toutes dans le rouge.

Le faible niveau des revenus publicitaires explique en partie cette

De lourdes pertes

RÉSULTATS FINANCIERS DES CHAÎNES REGROUPÉES PAR THÈME

résultat net en millions de francs



Source : CSA

situation. En 2000, ils devraient doubler pour atteindre le milliard de francs, ce qui reste largement insuffisant pour compenser la baisse des revenus tirés des abonnements. Avec la mise en route de TPS, à la fin de 1996, câble et satellite-opérateurs ont commencé à réduire les rétributions des chaînes. « Il y a un an, TPS s'est fixé pour objectif de diviser par deux la rémunération des chaînes », reconnaît un ancien représentant au conseil d'administration du bouquet nu-

mérique. Jacques Espinasse, directeur général de TPS, ne nie pas les faits. Toutefois, selon lui, « TPS tiendra compte de la valeur ajoutée de chaque chaîne ». Aujourd'hui, analyse-t-il, « l'audience de TPS se porte à 62 % sur les chaînes généralistes ». D'après lui, les 38 % restants se divisent « en deux parties : une moitié sur les chaînes de TPS telles que Cinestar, Cinétoile, Infopost, Multivision et les services interactifs, l'autre moitié sur les télévisions étrangères et les chaînes thématiques ».

« CINQ OU DIX MARQUES »

Alors que CanalSatellite va connaître son premier exercice bénéficiaire après huit années d'existence, TPS rassemblera début décembre un million d'abonnés. « Pour équilibrer les comptes du bouquet, il faut 400 000 abonnés supplémentaires et contracter nos

coûts », signale le directeur général. Les thématiques devraient faire les frais de cette rigueur car « le prix des chaînes est un facteur important », reconnaît-il.

Sur le câble, Noos est déjà allé au bout de la logique ; chaque chaîne fixe son prix, au risque de ne pas être rétribuée par le câblo-opérateur si les abonnés ne la retiennent pas dans leur sélection. Selon Claude-Yves Robin, PDG de Canal J, cette évolution « va aboutir à une concentration des chaînes sur un petit nombre de groupes ». C'est chose faite pour Canal J, aujourd'hui contrôlée par Lagardère. « Cet adossement à un groupe de médias permet à Canal J d'avoir un poids beaucoup plus important » face aux opérateurs, admet le PDG. Notamment pour négocier les rémunérations ou la reprise des chaînes sur le câble ou le satellite.

TF1, M6, AB Sat et Pathé ont

aussi rassemblé leurs chaînes en mini-bouquets, notamment dans la perspective du lancement du numérique hertzien. En compagnie de M6, TF1 prépare TF6, une mini-généraliste destinée aux téléspectateurs de moins de 50 ans, cible privilégiée des annonceurs. Pathé aussi prépare son offre. Avec l'expertise de Réservoir Prod, société dirigée par Jean-Luc Delarue, le groupe travaille à un projet de chaîne axée sur les problèmes de société. Ce projet pourrait être doté d'un budget comparable à celui de LCI - environ 300 millions de francs - et viserait 600 à 800 millions de francs de recettes publicitaires annuelles. « A terme, il y aura cinq ou dix marques vraiment consolidées et les autres auront beaucoup de mal » à vivre, concède Claude-Yves Robin.

Guy Dutheil

Multithématiques traverse l'Atlantique

PREMIER ÉDITEUR EUROPÉEN de chaînes thématiques, présent dans quinze pays, Multithématiques met le pied en Amérique. Cette société détenue par Liberty Media, Canal+, Lagardère (27,42 % chacun), Havas Images (9,09 %) et la Caisse des dépôts (8,64 %) a annoncé, vendredi 10 novembre, le rachat de la télévision brésilienne Eurochannel, pour 8 millions de dollars.

Actuellement propriété du groupe audiovisuel Abril, Eurochannel diffuse uniquement des programmes européens auprès d'un million d'abonnés au câble et au satellite. Désormais au mains d'un groupe indépendant, Eurochannel devrait aussi être reprise sur le premier réseau câblé brésilien, appartenant au groupe Globo, et engranger deux millions de souscripteurs supplémentaires. Avant cette opération, Multithématiques comptait plus de quatorze millions d'abonnés.

Dans quelques mois, Eurochannel devrait émettre, via le satellite depuis Miami, sur tout le continent sud-américain, en portugais et en espagnol. Elle devrait

aussi trouver sa place, aux côtés de Wishline, une autre des vingt-six chaînes éditées par Multithématiques, sur les offres de programmes numériques des réseaux câblés nord-américains. Cette implantation devrait être accompagnée par l'américain Liberty Media, propriétaire de réseaux câblés aux Etats-Unis et en Argentine.

Pour Michel Thoulouze, PDG de Multithématiques - 984 millions de chiffre d'affaires et 160 millions de pertes en 1999 -, « il vaut mieux, pour imposer la culture française, acheter des réseaux de distribution dans le monde plutôt que d'organiser des festivals un peu partout ». Avec cette chaîne, l'éditeur européen, déjà « valorisé plus de 1 milliard de dollars », renforce la « logique de sa candidature au numérique hertzien ». Une démarche déjà amorcée en Italie, où Multithématiques diffuse déjà plusieurs programmes sur deux sites-tests.

G. D.

Françoise Chirot

« Le Monde », deuxième quotidien le plus lu des décideurs en Europe

APRÈS le *Financial Times*, le *Monde*, suivi de l'*International Herald Tribune* et du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, figure parmi les quatre quotidiens crédités par les décideurs européens du meilleur taux de lecture, d'influence et de crédibilité dans leur pays ou leur zone de diffusion.

Réalisée par Ipsos-RSL dans dix-sept pays auprès de 2 420 représentants des grandes entreprises, du corps diplomatique et des organisations internationales, de la Commission et du Parlement européens, des cabinets ministériels nationaux ainsi que des médias, des sciences et de la culture, l'enquête 2000 de l'Observatoire des leaders d'opinion fournit des indications précises sur les sources d'informations et les titres les plus fréquemment consultés en Europe.

Ce sondage, commandé par l'*International Herald Tribune*, confirme notamment que les journaux à vocation internationale bé-

néficient, auprès de ce public spécialisé, d'une plus large audience que les titres nationaux.

C'est ainsi que le *Financial Times* arrive en tête comme le quotidien le plus lu (32 %), avant le *Monde* (26 %), l'*International Herald Tribune* (24 %), le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (22 %), puis *The Times* (15 %), *Le Figaro* (14 %), le *Corriere della Sera* (12 %), la *Süddeutsche Zeitung* et *El País* (11,5 %).

Cette notoriété se vérifie en termes d'influence que ces journaux exercent auprès des gouvernements et des dirigeants de secteurs d'activité, comme la communication et les médias, l'environnement, la banque et la finance... Là également, le *Financial Times* est gratifié du meilleur taux (32 %) avec le *Monde* (24 %), le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (19 %), l'*International Herald Tribune* (15 %), le *Times* (12 %), la *Neue Zürcher Zeitung* (11 %), *El País* (9 %)...

Les leaders européens sont, en revanche, plus réservés sur la crédibilité qu'ils accordent à leurs journaux, même s'ils considèrent qu'ils leur permettent de rester bien informés.

Ils décernent un brevet à la presse américaine, dans sa version européenne, en plaçant, cette fois, en tête l'*International Herald Tribune* (20 %), devant le *Financial Times* (19 %), le *Monde* et le *Frankfurter* (13 %).

Parmi les hebdomadaires, *The Economist* est, de loin, la référence la plus citée avec 30 % de taux de lecture, 25 % pour l'influence et 15 % en crédibilité. Les news américains, *Time* (19 % en lecture) et *Newsweek* (13 %), sont également très consultés par les leaders d'opinion.

Ces derniers, enfin, se passionnent pour le *National Geographic* (23 %), un magazine qui domine, de loin, les autres mensuels.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : le personnel de RMC s'est mis en grève pour vingt-quatre heures, mardi 14 novembre, pour dénoncer « le projet de cession » de la station à Nextradio, a indiqué l'intersyndicale (*Le Monde* du 15 novembre). Le CSA devrait se prononcer d'ici à la fin du mois.

■ **INTERNET** : le site américain de musique MP3.com et Universal Music ont conclu mardi un accord amiable prévoyant le paiement par le site de 53,4 millions de dollars de dommages et intérêts pour violation des droits d'auteur. Désormais, MP3.com utilisera sous licence le catalogue d'Universal. Des accords similaires ont été conclus avec Sony Music, Time Warner Music, BMG et EMI.

■ **PUBLICITÉ** : le ministère des finances a confié à Publicis le budget de communication sur la mise en circulation de l'euro en France. La campagne de publicité commencera en janvier 2001. Publicis est déjà chargé de la communication sur l'euro pour le compte de la Banque centrale européenne.

Le vrai prix de l'école



En novembre

Dossier :

Le vrai prix de l'école
L'argent de l'école.

Entretien avec Mireille Delmas-Marty.

Exclusif : les familles dépensent plus pour les études des garçons.

Financement des ZEP : le mensonge.

La vache folle oubliée des programmes scolaires.

Diwan : l'accord historique.

Quels journaux lisent les enfants ?

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Pour comparer les assurances vous pouvez aller voir 15 compagnies d'assurance

OU

cliquer ici

www.assurway.com

ASSURWAY.COM

Nous comparons, à vous de choisir.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TOYOTA** : le constructeur automobile japonais compte produire au moins 70 000 Yaris en France en 2001. L'usine « a une capacité de production de 150 000 véhicules par an et dans la première année nous visons la moitié au moins de cette capacité », a indiqué mercredi 15 novembre le vice-président exécutif, Tadaaki Jagawa.

● **RENAULT** : le constructeur automobile français a annoncé, mercredi 15 novembre, son retour sur le marché australien à partir du premier semestre 2001. Renault compte s'appuyer sur le réseau de distribution de son partenaire japonais, Nissan, dont il détient 36,8 % du capital.

● **MITSUBISHI** : le constructeur automobile japonais, dont DaimlerChrysler a pris le contrôle au premier semestre, envisage de fermer son usine d'assemblage australienne dans le cadre d'un vaste programme de restructuration qui sera adopté d'ici mars 2001.

● **IMPERIAL TOBACCO** : Le groupe canadien a annoncé mardi la vente de ses marques de cigares au danois ST Cigar Group Holding BV. Les principales marques de commerce concernées sont Colts, Old Port, House of Lords et Reas, des cigares produits à raison d'un total de 125 millions d'exemplaires par an.

● **CISCO/CORNING** : Cisco, le numéro un mondial des équipements de réseau basé sur le protocole Internet, et le groupe américain Corning, spécialiste de la fibre optique, ont conclu mardi une alliance pour développer plus rapidement des réseaux optiques pour leurs clients fournisseurs de service.

● **SEMI-CONDUCTEURS** : Les acteurs japonais ont annoncé de solides résultats pour le premier semestre de leur exercice (qui court d'avril à mars), et ils se montrent optimistes pour l'ensemble de celui-ci en raison de la hausse de leur chiffre d'affaires, soutenu par la forte demande mondiale d'ordinateurs personnels et de téléphones portables. Le deuxième fabricant mondial de semi-conducteurs, NEC, et le troisième, Toshiba, ont renoué avec les bénéfices après avoir été dans le rouge au premier

semestre 1999-2000.

● **GENERAL ELECTRIC** : la division médicale du géant américain est en négociation pour racheter Sopha Medical Vision International, l'un des rares indépendants du secteur du matériel médical, indienne, mercredi, le quotidien *Les Echos*.

SERVICES

● **INTERNET** : entre octobre 1999 et septembre 2000, le nombre des internautes en Grande-Bretagne a augmenté de trois millions, affirme NMXI Europe, cabinet de recherche spécialisé sur l'Internet. Onze millions de Britanniques, soit un cinquième de la population, se sont connectés à Internet depuis leur domicile en septembre.

FINANCE

● **TARIFICATION BANCAIRE** : les députés du Mouvement des citoyens (MDC) ont déposé mardi 14 novembre une proposition de loi pour le maintien de la gratuité des chèques. Les socialistes Julien Dray et Véronique Neiertz (PS) ont également déposé avec le soutien de 80 autres députés PS une proposition de loi pour « un véritable droit au compte », comme le prévoit la loi sur l'exclusion.

● **BANESPA** : trois banques étrangères, le Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) et les américaines Citibank et BankBoston, ont déclaré forfait pour le processus de privatisation de la banque de l'Etat de Sao Paulo (Banespa), la plus importante jamais effectuée au Brésil. Seules deux banques étrangères restent en lice : l'espagnole Santander et la britannique HSBC.

● **EMPRUNTS** : la région Ile-de-France sera la première collectivité locale française à mettre en place un programme d'émissions EMTN (« Euro Medium Term Notes »), qui lui permettra d'emprunter au coup par coup sur un total d'un milliard d'euros. Ce programme sera dirigé par BNP Paribas et Merrill Lynch.

● **BMPS** : le groupe bancaire italien Banca Monte dei Paschi di Siena s'est déclaré mardi toujours intéressé par une alliance avec Banca Nazionale del Lavoro (BNL), en dépit de la volonté d'indépendance affichée par BNL.

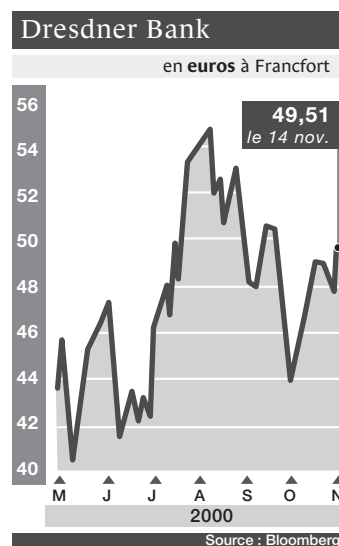
VALEUR DU JOUR

Dresdner Bank cède 2,45 % de Munich Ré

DRESDNER BANK a annoncé, mardi 14 novembre, la cession de 2,45 % du capital du réassureur allemand Munich Ré, sur les 7,4 % qu'elle détient. Ce projet a déclenché une hausse de 7 % du titre du réassureur (à 386 euros) et une progression de 1,9 % de celui de la troisième banque privée allemande (à 49,4 euros).

La transaction ne sera effective qu'en 2002, pour profiter en particulier de la réforme fiscale du gouvernement, qui prévoit à cette date l'exonération des plus-values réalisées sur la cession des participations détenues par les grands groupes. La Dresdner Bank poursuit ainsi le réaménagement de son portefeuille. Ses réserves sont évaluées à 16 milliards d'euros. Les recettes tirées de la vente des actions Munich Ré, soit 1,56 milliard d'euros, serviront à financer le programme de restructurations que la Dresdner a lancé en mai après l'échec de sa fusion avec la Deutsche Bank. Munich Ré a pour sa part souligné que cette transaction ne changeait « rien à la coopération entre la Dresdner Bank et Hamburg-Mannheimer », qui fait partie de Munich Ré.

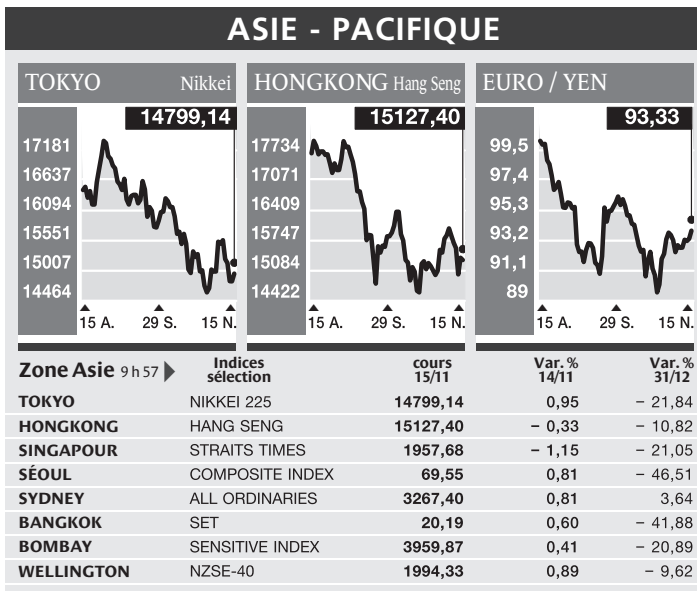
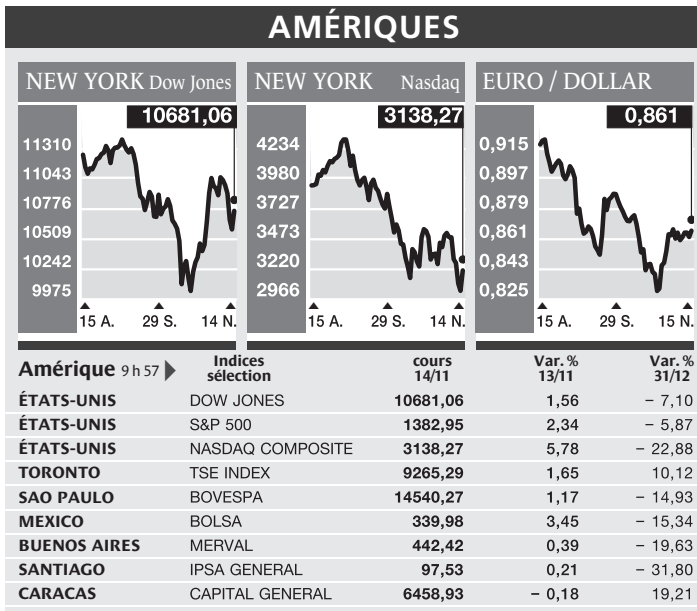
De son côté, la Deutsche Bank a confirmé, mardi, vouloir vendre toutes ses participations au plus tard en 2007. Les participations de la première banque privée allemande se montent à environ 20 milliards d'euros. Son portefeuille se compose notamment de



11,9 % dans DaimlerChrysler et de 9,6 % dans Munich Ré.

Le patron de DB Investor, la filiale créée en 1998 pour gérer ces actifs, Axel Pfeil, espère avoir placé ses titres en l'espace de deux ou trois ans : la banque est pressée, a-t-il souligné, car elle devra à la fin de l'année 2001 prendre en compte la valeur boursière de ses participations dans son bilan comptable, et non plus leur valeur comptable. Cela pourrait provoquer un net recul de son rendement sur capitaux propres. Les capitaux tirés de la cession de ces participations seront affectés à trois postes : les activités principales de la banque, les participations dans des groupes non cotés en Bourse et les dividendes aux actionnaires

Philippe Ricard



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 se repliait de 0,21 %, à 6 212,83 points, dans les premières transactions de mercredi 15 novembre. Entraînée par le bond de l'action France Télécom, la plus grande capitalisation de la Bourse de Paris avait terminé en forte hausse de 3,12 %, à 6 225,98 points.

FRANCFORT

MERCREDI matin, l'indice de référence DAX des grandes capitalisations allemandes, à 6 924,47 points, cédait 0,61 %. La Bourse de Francfort avait fini la séance de mardi à 6 966,65 points, en forte hausse (3,33 %), grâce à la reprise des valeurs technologiques et des télécommunications dans le sillage du marché américain.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres gagnait 0,16 %, à 6 423,30 points, mercredi matin. La Bourse de Londres avait effacé, mardi, ses pertes de la veille, soutenue par Vodafone, poids lourd de la place, et la reprise des marchés américains. En clôture, l'indice Footsie avait gagné 2,20 %, à 6 412,9 points.

TOKYO

APRÈS quatre séances consécutives de baisse, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini mercredi sur un gain de 0,95 %, à 14 799,14 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du mardi 14 novembre en nette hausse. L'indice Dow Jones a gagné 67,98 points (+1,60 %), atteignant 10 685,23 points. La Bourse électronique Nasdaq a pour sa part terminé en hausse de 5,67 %, profitant d'une nette reprise des valeurs technologiques et des espoirs de résolution rapide de l'impasse de l'élection présidentielle américaine. L'indice composite de ce marché a fait un bond de 168,29 points, à 3 135,01 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's, plus représentatif de la tendance du marché, avec 500 valeurs, a progressé de 31,69 points (+2,35 %) à 1 392,95 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en légère hausse, mercredi. Après quelques minutes de transactions, le contrat euro-notionnel du Matif gagnait 7 centièmes, à 86,79 points. La veille, aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait reculé à 5,807 % contre 5,835 % lundi. Ces rendements évoluent en sens inverse du prix.

MONNAIES

L'EURO a ouvert en très légère hausse, mercredi. Il s'inscrivait à 0,8615 dollar. Les opérateurs restaient prudents avant les réunions des conseils de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne.

ÉCONOMIE

M. Supachai appelle les membres de l'OMC au « réalisme »

LE PROCHAIN directeur-général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi, a averti mercredi 15 novembre que le prochain cycle de négociations commerciales pourrait dérailler si des objectifs trop ambitieux lui étaient fixés. M. Supachai a donc appelé au « réalisme » les membres de l'OMC, au cours d'un discours devant des chefs d'entreprises réunis en marge du sommet de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) : « Si vous voulez mettre tous les dossiers ensemble, il pourrait devenir impossible, je dirais infaisable, pour l'OMC de coopérer, a-t-il déclaré. Donc, nous devons probablement réduire un peu nos ambitions. Nous devons être un peu plus réalistes. »

● **JAPON** : les faillites d'entreprises ont de nouveau augmenté au Japon en octobre et les passifs en jeu ont grimpé au niveau (record pour l'après-guerre) de 8 600 milliards de yens (94,5 milliards d'euros), soit un bond de 1 253 % en un an, selon l'agence privée de recherche Teikoku Data-bank.

● **CHINE** : le président chinois Jiang Zemin a assuré mercredi, en marge du sommet de l'APEC à Brunei, que le XXI^e siècle allait « voir une Chine plus ouverte » grâce notamment à sa prochaine adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

● **PÉTROLE** : le prix du pétrole reste trop élevé et les pays producteurs devraient augmenter l'offre et laisser les forces du marché déterminer le prix, a estimé mardi le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson.

● **FRANCE** : l'indice synthétique des ventes du grand commerce a enregistré en octobre une baisse sensible de 2,2 % par rapport à septembre, en volume corrigé des jours ouvrés et des variations saisonnières, selon le Centre d'observation économique (COE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

● **Le Medef a lancé une contre-attaque sur les 35 heures**, réclamant de la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou d'exclure les petites entreprises de son champ d'application.

● **Lionel Jospin est « prêt » à examiner des « assouplissements » à l'application des 35 heures** dans

les petites entreprises de moins de 20 salariés « dans le respect de la loi », a assuré mardi le président de l'Union professionnelle artisanale (UPA) Jacques Delmas (lire aussi page 34).

● **ALLEMAGNE** : les partis de la coalition gouvernementale allemande, SPD (sociaux-démocrates) et Verts, sont parvenus mardi soir à régler leurs principaux différends concernant la réforme des retraites, à temps pour l'adoption du texte en conseil des ministres.

● **La croissance de l'économie allemande devrait légèrement ralentir en 2001**, à 2,8 %, après 3 % cette année, estiment les experts indépendants du gouvernement allemand dans un rapport dont des extraits ont été rendus publics mardi soir.

● **OR** : la demande mondiale d'or a baissé de 8 % à 807,1 tonnes au troisième trimestre 2000, comparé à la même période de 1999 (la demande avait atteint le niveau record de 880,4 tonnes), a annoncé mardi le Conseil mondial de l'or.

● **RUSSIE** : le niveau minimal de subsistance en Russie a été fixé en moyenne à 1 234 roubles par mois et par personne, soit 45 dollars, selon une décision gouvernementale signée par le Premier ministre Mikhaïl Kassianov, a rapporté Interfax mercredi.

● **GRANDE-BRETAGNE** : l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,1 % en octobre par rapport à septembre, et progressé de 3,1 % en un an, a annoncé mardi l'Office des statistiques nationales (ONS).

● **SUÈDE** : la balance des comptes courants de la Suède a enregistré en septembre un excédent de 5,8 milliards de couronnes suédoises (674 millions d'euros), a indiqué mardi la banque centrale suédoise.

● **HONGRIE** : l'indice des prix à la consommation en Hongrie a augmenté de 0,7 % en octobre par rapport à septembre, et de 10,4 % sur un an, a annoncé mardi le bureau central des statistiques.

● **ÉTATS-UNIS** : les ventes de détail aux Etats-Unis ont augmenté de 0,1 % en octobre par rapport à septembre, enregistrant leur plus faible performance depuis août, a annoncé mardi le département du Commerce.

● **La Chambre des Représentants américaine** a finalisé l'adoption mardi d'un nouveau système d'imposition des sociétés exportatrices (FSC).

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37803	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,28294
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,27660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Cours de change croisés						
15/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,92298		0,86155	0,13137	1,43215	0,56580
YEN.....	108,34500		93,33500	14,23000	155,16000	61,30500
EURO.....	1,16070	1,07141		0,15245	1,66190	0,65675
FRANC.....	7,61190	7,02765	6,55957		10,90380	4,30835
LIVRE.....	0,69825	0,64455	0,60170	0,09170		0,39510
FRANC SUISSE.....	1,76740	1,63125	1,52260	0,23210	2,53100	

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 14/11	Taux j.-j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 15/11	dernier prix	premier prix
FRANCE.....	4,81	4,88	5,31	5,71	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE..	4,80	5,09	5,19	5,82	DÉCEMBRE 2000	17902	86,80	86,80
GDE-BRETAG.	6,69	6,01	5,12	4,51	Euribor 3 mois			
ITALIE.....	4,80	5,06	5,57	6,07	DÉCEMBRE 2000	137	94,88	94,88
JAPON.....	0,34	0,38	1,78	2,81				
ÉTATS-UNIS..	6,53	6,37	5,78	5,85				
SUISSE.....	2,65	3,38	3,74	4,17				
PAYS-BAS.....	4,75	5,06	5,32	5,68				

Matières premières			
En dollars	Cours 14/11	Var. % 13/11	
MÉTAUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS.....	1817,50	+ 0,14	
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1491	+ 0,20	
PLOMB 3 MOIS.....	473,50	- 0,11	
ETAIN 3 MOIS.....	5365	+ 0,09	
ZINC 3 MOIS.....	1074,50	+ 0,14	
NICKEL 3 MOIS.....	7165	+ 0,49	
MÉTAUX (NEW YORK)			\$/ONCE
ARGENT A TERME.....	4,68	- 0,53	
PLATINE A TERME.....	158873,00	- 1,29	
GRAINES DENRÉES			\$/BOISSEAU
BLE (CHICAGO).....	257,50	+ 0,68	
MAIS (CHICAGO).....	208	- 0,36	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,50	- 0,18	
SOFTS			\$/TONNE
CACAO (NEW YORK).....	694	- 2,12	
CAFÉ (LONDRES).....	665	+ 0,91	
SUCRÉ BL. (LONDRES)...	160	- 3,10	

En euros			
Or	Cours 14/11	Var. % 13/11	
OR FIN KILO BARRE.....	9880	+ 0,82	
OR FIN LINGOT.....	9860	+ 0,10	
ONCE D'OR (LO) \$.....	266,40		
PIÈCE FRANCE 20 F.....	56,50	- 0,88	
PIÈCE SUISSE 20 F.....	56,40	+ 0,36	
PIÈCE UNION LAT. 20.....	56		
PIÈCE 10 DOLLARS US... ..	200	- 0,50	
PIÈCE 20 DOLLARS US... ..	400		
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	370	+ 1,93	

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Vodafone** a affiché, mardi 14 novembre, un gain de 10,1 %, à 262,5 pence, à la suite de l'annonce d'un résultat brut d'exploitation semestriel en hausse de 24 %, correspondant aux prévisions les plus élevées des analystes. L'opérateur a rassuré les investisseurs sur la progression future de ses bénéfices, en dépit de la concurrence et du coût des licences UMTS. L'ensemble des valeurs de télécommunications britanniques a profité de l'élan. British Telecommunications a progressé de 8,5 pence, à 698,5 pence, Cable and Wireless de 40 pence, à 850 pence, et Colt Telecom de 139 pence, à 1 739 pence.

● Le titre **Infineon**, le spécialiste

allemand des semi-conducteurs, a terminé la séance, mardi, sur une progression de 8,37 %, à 47,51 euros. Les analystes de l'établissement financier Merck Finck ont revu à la hausse leurs prévisions de bénéfice par action sur trois années consécutives (2000, 2001 et 2002), indiquant qu'ils tablaient sur une croissance de 27 % du secteur des semi-conducteurs en 2001.

● La **Deutsche Bank** a terminé en hausse, mardi, de 3,12 %, à 99,10 euros. La banque allemande a indiqué qu'elle espérait avoir vendu au plus tard en 2007 toutes ses participations, dont la valeur boursière représente environ 20 milliards d'euros.

15/11 10h10	Code pays	Cours en euros	% Var. 14/11
-------------	-----------	----------------	--------------

AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	26,11	...
BASF AG	BE*	43,80	+0,23
BMW	DE*	39	-0,76
CONTINENTAL AG	DE*	18,25	+0,27
DAIMLERCHRYSLER	DE*	53	-2,57
FIAT	IT*	27	+0,11
FIAT PRIV.	IT*	17,26	+0,17
MICHELIN	FR*	35,10	-1,13
PEUGEOT	FR*	225,80	+1,01
PIRELLI SPA	IT*	3,74	+0,54
DR ING PORSCHE	DE*	386,0	+0,29
RENAULT	FR*	55,20	-1,16
VALEO	FR*	53,15	-3,36
VOLKSWAGEN	DE*	57,60	-1,37
DJ E STOXX AUTO P		233,73	-1,81

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	18,07	-0,37
ABN AMRO HOLDIN	NL*	27,90	-0,71
ALL & LEICS	GB	10,61	-1,40
ALLIED IRISH BA	GB	21,77	-0,23
ALPHA BANK	GR	39,38	+0,41
B PINTO MAYOR R	PT*	26,27	...
BANK AUSTRIA AG	AT*	62,10	+0,16
BANK OF IRELAND	GB	14,98	+0,67
BANK OF PIREAUS	GR	16,96	+1,23
BK OF SCOTLAND	GB	11,56	+0,43
BANKINTER R	ES*	42,80	+1,90
BARCLAYS PLC	GB	32,14	-0,93
BAYR.HYPO-UVER	DE*	63	-0,79
BCA AG MANTOVAN	IT*	9,46	+0,42
BCA FIDELURAM	IT*	18,11	-1,31
BCA INTESA	IT*	4,94	-0,40
BCA LOMBARDA	IT*	10,61	...
MONTE PASCHI SI	IT*	4,91	-3,16
BCA P.BERG.-CVI	IT*	20,50	-0,15
BCA P.MILANO	IT*	7,51	+0,40
B.P.VERONA E S.	IT*	13,64	+0,07
BCA ROMA	IT*	1,24	...
BBVA R	ES*	15,65	-1,45
ESPIRITO SANTO	PT*	17,89	...
BCO POPULAR ESP	ES*	36,40	-0,71
BCP R	PT*	5,81	...
BIPOP CARIRE	IT*	9,14	+0,66
BNL	IT*	3,88	+0,78
BNP PARIBAS	FR*	99,55	+0,50
BSCH R	ES*	11,54	-1,95
CHRISTIANIA BK	NO	5,93	...
COMIT	IT*	7,01	-0,28
COMM.BANK OF GR	GR	52,36	+0,34
COMMERZBANK	DE*	33,75	+1,66
CREDIT LYONNAIS	FR*	39,87	-1,80
DANSKE BANK	DK	170,25	...
DNB HOLDING -A-	NO	5,30	...
DEUTSCHE BANK N	DE*	99,70	+0,96
DEXIA	BE*	177,20	-0,28
DRESDNER BANK N	DE*	49,80	+0,81
EFG EUROBK ERGA	GR	28,91	+1,39
ERSTE BANK	AT*	47,27	+0,68
FOERENINGSSB A	SE	17,50	...
HALIFAX GROUP	GB	9,71	-1,36
HSBC HLDG	GB	16,83	-1,27
IKB	DE*	16,35	+0,31
KBC BANCASSURAN	BE*	49,81	-0,20
LLOYDS TSB	GB	11,41	-1,16
NAT BANK GREECE	GR	40,28	+0,77
NATEXIS BQ POP.	FR*	87,70	+1,39
NORDIC BALTIC H	SE	8,43	...
NORDIC BALTIC H	DK	9,79	...
ROLO BANCA 1473	IT*	21,73	-1,09
ROYAL BK SCOTL	GB	25,09	-0,46
S-BANKEN -A-	SE	14,10	...
SAN PAOLO IMI	IT*	19,29	-0,82
STANDARD CHARTE	GB	16,91	-0,78
ST GENERAL-A-	FR*	65,45	-0,08
SV HANDEK -A-	SE	19,58	...
SWEDISH MATCH	SE	4,10	...
UBS N	CH	163,88	-0,80
UNICREDITO ITAL	IT*	5,97	+0,17
UNIDANBANK -A-	DK	85,80	...
DJ E STOXX BANK P		351,42	-0,38

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES*	36,25	-0,63
ACS	ES*	27,41	-1,15
AGGREGATE IND	GB	1,13	+3,03
AKTOR SA	GR	6,97	+3,72
UPONOR -A-	FI*	18,01	...
AUMAR R	ES*	17,95	-0,28
ACESA R	ES*	8,83	-0,56
BLUE CIRCLE IND	GB	7,47	+0,22
BOUYGUES	FR*	54,30	-1,27
BBP	GB	4,05	-0,82
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,15	...
BUZZI UNICEM	IT*	8,80	-1,01
CARADON	GB	3,12	...
CRH PLC	GB	28,52	...
CIMPOR R	PT*	26,40	...
COLAS	FR*	52,65	-3,75
GRUPO DRAGADOS	ES*	10,55	+1,25
FCC	ES*	19,48	-4,28
GROUPE GTM	FR*	135	-3,57
GRUPO FERROVIAL	ES*	13,32	-1,55
HANSON PLC	GB	6,14	-0,81
HEIDELBERGER ZE	DE*	52,50	+0,96
HELLTECHNOLOG R	GR	6,84	+0,22
HERACLES GENDL R	GR	14,20	+1,26
HOCHTIEF ESSEN	DE*	25,10	-1,57
HOLDERBANK FINA	CH	12,19	-0,22
IMERYS	FR*	112,90	+0,44
ITALCEMENTI	IT*	8,84	+0,68
LAFARGE	FR*	83,85	-0,71
MICHANIKI REG.	GR	3,98	+2,26
PILKINGTON PLC	GB	1,68	+1
RMC GROUP PLC	GB	10,23	+0,49
SAINT GOBAIN	FR*	154,60	...
SKANSKA -B-	SE	44,66	...
TAYLOR WOODROW	GB	3	+1,12
TECHNIP	FR*	148,50	+0,47
TITAN CEMENT RE	GR	42,38	+0,28
WIENERBAU BAUSTF	AT*	22,05	-0,23
WILLIAMS	GB	5,39	...
DJ E STOXX CNST P		217,48	-0,25

PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES*	8,95	-1
ACERINOX R	ES*	30,10	-0,66
ALUMINIUM GREEK	GR	42,92	+0,34
ANGLO AMERICAN	GB	62,80	-0,66
ASSIDOMAEN AB	SE	19,76	...
BEKAERT	BE*	48	-1,54
BILLITON	GB	4,24	-1,93
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,41	-0,33
BUNZL PLC	GB	7,07	...
CORUS GROUP	GB	1,03	...
ELVAL	GR	3,85	+2,34
ISPAT INTERNATI	NL*	4,65	+3,33
JOHNSON MATTHEY	GB	17,43	-0,95
MAYR-MELNHOF KA	AT*	47,85	-0,87
METSAE-SERLA -B	FI*	7,85	+0,13
HOLMEN -B-	SE	28,65	...
OUTOKUMPU	FI*	8,35	...
PECHINEY-A-	FR*	43,52	-0,27
RAUTARUUKKI K	FI*	3,75	...
RIO TINTO	GB	17,80	+1,33
SIDENOR	GR	4,51	-0,32
SILVER & BARYTE	GR	32,49	+4,15
SMURFIT JEFFERS	GB	2,05	...
STORA ENSO -A-	FI*	11,40	-0,44
STORA ENSO -R-	FI*	11,45	-0,26
SVENSKA CELLULO	SE	22,59	...
THYSSENKRUPP	DE*	16,34	...
UNION MINIERE	BE*	41,10	-0,19
UPM-KYMMENE COR	FI*	31,40	-0,32
USINOR	FR*	12,05	+1,26
VIOHALCO	GR	13,14	+3,83
VOEST-ALPINE ST	AT*	27,07	+0,48
J D WETHERSPOON	GB	5,40	...
DJ E STOXX BASI P		167,19	-0,24

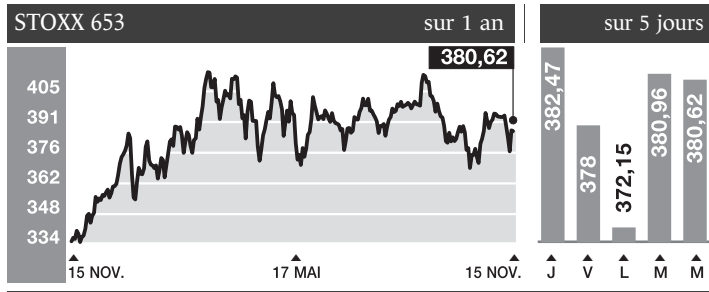
CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR*	141,50	-0,14
AKZO NOBEL NV	NL*	54,80	+0,92
BASF AG	DE*	43,80	+0,23
BAYER AG	DE*	51,20	...
BOC GROUP PLC	GB	15,46	-3,64
CELANESE N	DE*	19,75	+0,51
CIBA SPEC CHEM	CH	69,60	-1,17
CLARIANT N	CH	358,04	-0,18
DEGUSSA-HUELS	DE*	33,60	+0,30
DSM	NL*	34,35	+0,44
EMS-CHEM HOLD A	CH	4870,34	-0,34
KICI	GB	7,74	-0,22
KEMIRA	FI*	5,40	...
LAPORTE	GB	9,26	+1,28
LANZA GRP N	CH	592,34	-0,55
NORSK HYDRO	NO	46,49	...

RHODIA	FR*	14,20	-2,41
SOLVAY	BE*	62,70	+0,97
TESSENDERLO CHE	BE*	33,30	+0,91
DJ E STOXX CHEM P		384,30	+0,06

CONGLOMÉRATS			
D'IETTEREN SA	BE*	257,10	-1,87
AZEO	FR*	88	...
GBL	BE*	282,60	-0,60
GEVAERT	BE*	42,88	...
INCHCAPE	GB	4,44	...
MYTILINEOS	GR	10,97	+0,95
UNAXIS HLDG N	CH	266,88	-2,64
ORKLA	NO	21,56	...
SONAE SGPS	PT*	1,41	...
TOMKINS	GB	2,49	...
DJ E STOXX CONG P		329,98	...

TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ATLANTIC TELECO	GB	2,97	+4,71
EIRCOM	IR*	3,29	-0,30
BRITISH TELECOM	GB	11,66	+0,14
CABLE & WIRELES	GB	14,41	+1,65
DEUTSCHE TELEKO	DE*	41	+0,05
E.BISCOM	IT*	143,45	+1,77
EIRCOM	IE	5,29	-0,30
ELISA COMUNICA	IE	26	+0,19
ENERGIS	GB	8,27	+1,22
EQUANT NV	DE*	33,40	...
EUROPOLITAN HLD	SE	8,78	...
EUROPOLITAN HLD	SE	8,78	...
FRANCE TELECOM	FR*	114,60	-0,69
HELLENIC TELE (GR	18,84	+1,34
HELSTELEPH E	FI*	102,60	...
KINGSTON COM	GB	4,59	+3,77
KONINKLIJKE KPN	NL*	19,19	+0,42
LIBERTEL NV	NL*	13,70	+0,37
MANNESMANN N	DE*	92,50	+3,93
MOBILCOM	DE*	53	-0,79
PANAFON HELLENI	GR	9	+2,34
PORTUGAL TELECO	PT*	9,50	...
SONERA	FI*	22,50	+1,99
SWISSCOM N	CH	290,90	-2,21
TELE DANMARK -B	DK	51,08	+3,25
TELECEL	PT*	12,99	...
TELECOM ITALIA	IT*	13,72	-0,22
TELECOM ITALIA	IT*	6,37	-0,16
TELIA	SE	7,05	-0,81
T.I.M.	IT*	9,69	-0,31
TISCALI	IT*	35,80	+2,29
VERSATEL TELECO	NL*	17,95	-1,10
VODAFONE GROUP	GB	4,40	+0,38
DJ E STOXX TCOM P		816,55	-0,54

CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR*	46,25	-0,96
ADIDAS-SALOMON	DE*	58	...
AGFA-GEVAERT	BE*	25,21	-0,16
AIR FRANCE	FR*	22,10	-0,23
AIRTOURS PLC	GB	3,80	+0,44
ALITALIA	IT*	2,06	+0,98
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,58	-0,08
AUTOGRIFF	IT*	13,37	-1,33
BANG & OLUFSEN	DK	54,29	...
BENETTON GROUP	IT*	2,16	...
BRITISH AIRWAYS	GB	6,31	+0,27
BULGAR	IT*	15,70	+2,55
CHRISTIAN DIOR	FR*	57,25	+0,62
CLUB MED.	FR*	97,30	+0,83
DT.LUFTHANSA N	DE*	24,40	+1,67
ELECTROLUX -B-	SE	14,96	...
EM.TV & MERCHAN	DE*	28,30	-3,08
EMI GROUP	GB	9,59	-0,86
EURO DISNEY	FR*	0,63	-1,56
GRANADA COMPASS	GB	10,38	-1,74
HERMES INTL	FR*	170	-3,13
HPI	IT*	1,45	...
KLM	NL*	21,75	+0,93
HILTON GROUP	GB	3,32	-0,50
LVMH	FR*	82,30	+1,17
MEDIÓN	DE*	111,50	-0,45
MOULINEX	FR*	5,38	+2,87
P & O PRINCESS	GB	4,25	+1,59
PERSIMON PLC	GB	3,79	...
ROYAL PHILIPS ELE	NL*	43,04	-0,21
PREUSSAG AG	DE*	37,50	-1,32
RANK GROUP	GB	2,84	...
RYANAIR HLDGS	IE	10,10	-0,20
SAIRGROUP N	CH	157,96	-0,10
SAS DANMARK A/S	DK	10,46	...
SEB	FR*	59,75	+1,96
SODDHO ALLIANC	FR*	199	-0,40
TELE PIZZA	ES*	3,98	-5,69
THE SWATCH GRP	CH	1558,51	+0,55
THOMSON WATCH	CH	315,26	-0,21
THOMSON MULTIME	PA	4,25	+0,85
LANZA GRP N	IR*	1,33	...
WWWV UK UNITS	IR*	1,33	...
WILSON BOWDEN	GB	10,61	...



WM-DATA -B-	SE	4,60	...
WOLFGANG AG	AT*	22,50	-0,57
DJ E STOXX CYC GO P		170,17	-0,27

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	510,07	+0,78
ALTANA AG	DE*	141,75	+1,61
ASTRAZENECA	GB	54,38	-0,31
AVENTIS	FR*	86,75	+1,58
BB BIOTECH	CH	1261,02	+0,43
CAMBRIDGE ANTIB	GB
CELTECH GROUP	GB	21,22	+2,17
ELAN CORP	IE	33,99	...
ESSILOR INTL	FR*	316,20	-2,71
FRESENIUS MED C	DE*	101,50	-0,98
GAMBRO -A-	SE	8,55	...
GLAXO WELLCOME	GB	33,69	-0,39
NOVARTIS N	CH	1832,96	+0,32
NOVO NORDISK B	DK	229,24	-0,29
NYCOMED AMERSHA	GB	9,74	-0,85
ORION B	FI*	20,50	-1,44
QIAGEN NV	NL*	41	+2,24</

VALEURS FRANCE

Le cours de l'action Vivendi baissait de 0,53 %, à 84,15 euros, en début de séance, mercredi 15 novembre. Le groupe français va rompre ses liens avec News Corp, le groupe de Rupert Murdoch, écrit, mercredi, le Financial Times. Par ailleurs, Jean-Marie Messier, le président de Vivendi Universal, a déclaré que British Telecom avait exprimé sa volonté de rester dans le capital de Cegetel, le pôle télécommunications de Vivendi, malgré le contentieux entre les deux groupes à propos du portail Internet Vizzavi.

L'action Bouygues se négociait en repli de 1,27 %, à 54,3 euros, dans les premiers échanges de mercredi. Telecom Italia Mobile (TIM), la société italienne de téléphonie mobile a répété, mardi, qu'elle espérait porter à 34 % ou 35 % sa participation dans Bouygues Télécom.

Mercredi en début de séance, le titre Suez-Lyonnais des eaux s'échangeait en très légère baisse de 0,48 %, à 185,4 euros, après l'annonce, la veille, d'une reorganisation interne qui aboutira au recentrage sur l'énergie de sa filiale belge Tractebel (lire page 26).

L'action STMicroelectronics progressait de 1,45 %, à 52,65 euros, mercredi matin. Le groupe est optimiste sur les perspectives du marché mondial des microprocesseurs qui devrait enregistrer, selon lui, une croissance de l'ordre de 15 % en 2002.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 15 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of market data for France, including indices like ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE, and AIR LIQUIDE with their respective values and percentage changes.

Table of market data for various companies, including Alcatel, Alcatel O, Alstom, Altran Techn, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for international companies, including EuraFrance, Euro Disney, Eurotunnel, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for international companies, including Remy Coindre, Renault, REXEL, Rhodia, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for international companies, including Adecco, American Exp, Amvescap Exp, and others, with columns for stock price, change, and volume.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 14 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies like Abel Guillem, Ab Soft, Access Comm, and others with their stock prices and changes.

Table of market data for various companies, including Coheris Atix, Cion et Sys, Consodata, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Advertisement for Symphonis, featuring a large '0%' graphic and the text 'Droits d'entrée sur plus de 100 Sicav/FCP en ligne'. Includes contact information for N°Azur 0 810 420 430.

Table of market data for various companies, including Net25, Netgem, Netvalue, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for various companies, including Adecco, American Exp, Amvescap Exp, and others, with columns for stock price, change, and volume.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 14 novembre

Table of market data for SICAV and FCP, listing various investment vehicles like AGIPI, BNP Paribas, and CDC Asset Management with their values and dates.

Table of market data for various companies, including Éc. Monét, Écur. Oblig. Internat, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for various companies, including Cicamonde, Convertic, Eparic, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for various companies, including Legal & General, Stratégie Ind. Europe, and others, with columns for stock price, change, and volume.

Table of market data for various companies, including SG Asset Management, Cadence 1 D, and others, with columns for stock price, change, and volume.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/9/99.

SPORTS Le groupement d'intérêt public qui porte la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008 a demandé à douze architectes de réputation internatio-

nale des projets d'aménagement de la zone de la plaine Saint-Denis. ● CES PROFESSIONNELS ont travaillé, par groupe de quatre, sur trois thèmes : l'aménagement d'un

« boulevard des sports », l'élaboration du cœur du village olympique et celui du logement des athlètes. ● SI PARIS EST DÉSIGNÉ par le Comité international olympique (CIO),

l'urbanisme régional bénéficierait alors d'un prodigieux coup d'accélérateur. ● LA CAPITALE française est en concurrence avec Osaka (Japon), Istanbul (Turquie), Toronto (Canada)

et Pékin (Chine), qui fait office, avec Paris, de grand favori. Le CIO désignera l'heureuse élue au mois de juillet 2001 lors d'une session prévue à Moscou.

Douze architectes redessinent le nord-est de Paris en vue des JO de 2008

Le groupement d'intérêt public (GIP) qui soutient la candidature de la capitale à l'organisation des Jeux olympiques a demandé douze projets d'aménagement de La-Plaine-Saint-Denis et de ses environs. Un enjeu de taille pour l'urbanisme local

LA-PLAINE-SAINT-DENIS a commencé à sortir de son marasme à l'occasion de la Coupe du monde de football, en 1998. Elle a reçu, à cette occasion, un équipement majeur : le Stade de France et deux nouvelles gares du RER, sans parler de la couverture de l'autoroute A1. Sera-t-elle définitivement remise en selle par les Jeux olympiques de 2008 ? Douze projets d'urbanisme concernant cette zone, située au nord de Paris, sont présentés aux Rendez-vous de l'architecture, qui ont lieu à la Grande Halle de La Villette (*Le Monde* du 14 novembre) du 15 au 18 novembre. Ils sont tous liés aux futurs JO.

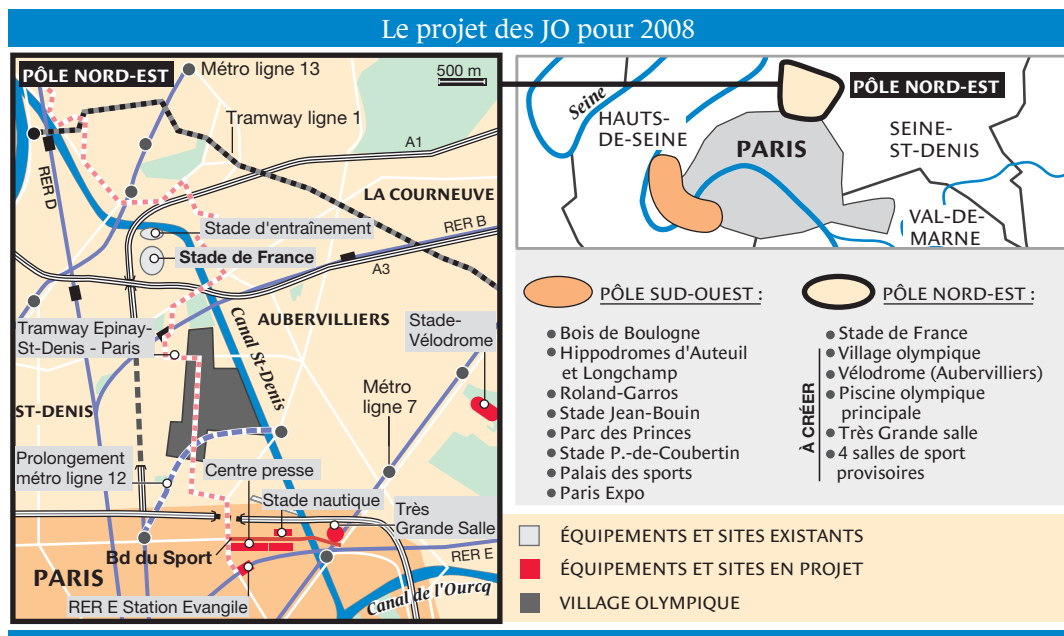
Où se dérouleront ces derniers ? A Pékin, Osaka, Istanbul ou Toronto ? Peut-être à Paris. La bataille s'annonce rude. Aussi, pour mieux convaincre le Comité international olympique (CIO), la capitale française peaufine-t-elle son dossier technique. Les pièces maîtresses du dispositif élaboré par le groupement d'intérêt public (GIP), qui soutient la candidature parisienne, ce sont les infrastructures existantes et le travail effectué par les douze architectes. Ils ont planché, à la demande du GIP, sur l'aménagement de l'éventuel périmètre olympique du nord-est de Paris. Un territoire déjà balisé depuis plusieurs années par le groupe Hippodamos, dont l'architecte Yves Lion est un des pilotes.

« Nous avons la chance de disposer d'équipements sportifs et de moyens de transport, souligne Noël de Saint-Pulgent, directeur général du GIP. Quant aux terrains nécessaires, ils sont vacants et les élus ont accepté de les geler en attendant la décision du CIO, en juillet 2001. » Pour le GIP, le cœur de ces éventuels Jeux doit battre dans la Plaine Saint-Denis. C'est là que serait implanté le futur village olympique, au bord du canal Saint-Denis, à proximité du Stade de France, dont l'existence a été déterminante. Plus au sud, les abords du boulevard MacDonald seraient transformés en véritable boulevard des sports, puisque sa partie septentrionale devrait recevoir les équipements qui manquent encore - un stade nautique, un vélodrome, près du fort d'Aubervilliers, et une grande salle de gymnastique, du côté de la porte de la Villette - et que, au sud de cette avenue, les entrepôts Calberson devraient être transformés en centre de communication.

CONCOURS D'IDÉES

L'extension des transports, déjà inscrite au contrat de plan Etat-région 2000-2006, recevrait un coup de pouce supplémentaire. La ligne de métro n° 12 serait tirée de la porte de la Chapelle jusqu'au pont de Stains, voire jusqu'à la mairie d'Aubervilliers, la ligne E du RER serait dotée d'une nouvelle gare (Evangile), au sud de la porte d'Aubervilliers, et un tramway devrait partir de cette station pour rejoindre Epinay en desservant au passage le village olympique.

C'est sur cette trame qu'ont planché les douze architectes : Toyo Ito (Japon), Raj Rewal (Inde), Paolo Mendes Da Rocha (Brésil), Steven Holl (Etats-Unis), Elie Mouyal (Maroc), Eduardo Arroyo (Espagne), Ben Van Berkel (Pays-Bas), Otto Steidle (Allemagne), ainsi que les Français Patrick Berger, Alexandre Chemetoff, Jean Nouvel et Christian de Portzamparc. Ces professionnels ont été invités à réfléchir, par groupes de quatre, sur trois thèmes : l'aménagement du « boulevard du sport », l'élaboration du cœur du village olympique et celui du logement des athlètes, 20 000 personnes environ. Il s'agit, indique Noël de Saint-Pulgent, d'un simple concours d'idées - rétribué à hauteur de 280 000 francs par agence. Aussi le travail des architectes a-t-il été en partie élaboré en commun au sein de deux ateliers, les équipes ayant été pla-



Deux pôles principaux

Les installations sportives des éventuels Jeux olympiques de 2008 à Paris s'articulent autour de deux grands pôles. Celui du nord-est, à proximité du Stade de France, où seront implantés le village olympique et les nouveaux équipements à créer (stade nautique, salle de gymnastique, vélodrome). Celui du sud-ouest, à proximité du bois de Boulogne, qui s'appuie sur des installations existantes (Parc des Princes, hippodromes de Longchamp et d'Auteuil, Roland-Garros, stade Jean-Bouin, etc.). Le centre de Paris accueillera aussi certaines compétitions : l'escrime au Grand Palais et l'équitation sur l'esplanade des Invalides. Le Palais omnisports de Paris-Bercy, la halle Carpentier et le stade Charléty devraient eux aussi être mis à contribution. Ce dispositif sera complété par un centre de tir à La Courneuve, un centre nautique à Créteil et cinq salles provisoires.

cées d'emblée sur la même longueur d'onde.

Mendes Da Rocha fédère les équipements du boulevard des sports par un vaste portique. Alexandre Chemetoff préfère étendre cet axe pour en faire le pendant des Champs-Élysées. Christian de Portzamparc exalte le périphérique, en passe de devenir le centre annulaire de Paris. Ben Van Berkel, en bon élève de Rem Koolhaas, joue la complexité en privilégiant des circuits labyrinthiques sur lesquels se greffent les équipements. Pour l'aménagement de la place centrale du village olympique, Patrick Berger s'appuie sur l'omniprésence de l'eau en multipliant les darses branchées sur le canal Saint-Denis. Elie Moyal tente de retrouver une certaine intimité au sein d'un jardin compartimenté, propice à la méditation. Toyo Ito recherche lui aussi la sérénité en plaçant à l'intersection d'une croisée une vaste pièce d'eau. Nouvel regroupe toutes les fonctions d'un cœur de ville sous un vaste auvent qui sert aussi de belvédère. Le logement des athlètes, pour Raj Rewal, prend la forme d'un village corbuséen à cheval sur des canaux. Steven Holl élabore de vertigineuses spirales sur lesquelles il accroche ses logements alvéolaires. Arroyo imagine des immeubles-miroirs qui réfléchissent les principaux monuments de Paris. Le travail d'Otto Steidle, expérimental, s'appuie sur les diverses fonctions à offrir aux athlètes.

Tous ces projets sont, bien sûr, « convertibles ». Leur vie ne se borne pas aux Jeux. Car c'est désormais un effet remarquable de l'olympisme que de conduire les villes à repenser de façon fondamentale leurs infrastructures. Barcelone, en 1992, en a profité pour

faire peau neuve. Athènes est conduite, pour 2004, à réorganiser son réseau routier et ses transports publics, à construire un nouvel aéroport, à repenser l'équilibre entre le centre historique et la ville moderne. Travaux d'Hercule qui exigent aussi des mesures pour réduire la pollution.

EFFET ACCÉLÉRATEUR

Pour l'agglomération parisienne, et tout particulièrement pour la plaine Saint-Denis, il reste relativement peu à faire pour l'organisation des Jeux. Aussi la réflexion des architectes invités par le GIP a-t-elle pu repenser le lien entre Paris et son nord déshérité, redessiner jusqu'à la forme même de l'agglomération (Berger) dont les axes sont remodelés (Chemetoff), et le périphérique réintégré dans un rôle d'anneau structurant la cité, au lieu de rester une frontière (Portzamparc). Pour les deux

zones olympiques, celle du village et celle des nouveaux logements, les maîtres d'œuvre, libérés des entraves structurelles majeures qu'aurait été, par exemple, une redéfinition des transports, ont pu faire la part belle aux douceurs de la ville : tous ont mis à contribution et développé le rôle et la présence de l'eau apportée par la boucle nord de la Seine et par le canal Saint-Denis.

Que Paris soit choisi, et les travaux prévus bénéficieront d'une formidable accélération, réduisant leur durée de vingt à cinq ans. Qu'il soit écarté pour 2008, il restera au moins la réflexion de ces architectes, assez nouvelle pour faire décoller le nord-est parisien, au même titre que la polémique sur l'île Séguin a relancé le projet Billancourt.

Frédéric Edelmann
et Emmanuel de Roux

There's no better way to fly.*

Pour nous, s'envoler ne signifie pas simplement vous emmener rapidement, confortablement et en toute sécurité d'un point A vers un point B. C'est également notre passion qui fait de nous ce que nous sommes : la compagnie aérienne de l'an 2000. Elue par le magazine « Air Transport World ». Spécialement pour vous. Parce qu'il n'y a pas plus belle façon de s'envoler vers 341 destinations dans 92 pays. Informations et réservations, 0 820 020 030 (N° indigo) ou www.lufthansa.fr

* Il n'y a pas plus belle façon de s'envoler.

Lufthansa
MEMBRE DU RESEAU STAR ALLIANCE

En Limousin, le châtaignier-roi

CROZANT

de notre envoyée spéciale

A Crozant, Nini tient l'épicerie-pompe à essence, bric-à-brac plein de poésie, comme il en existe encore dans des lieux reculés et peu fréquentés. A l'automne, on peut s'y fournir en pommes, noix et châtaignes, y acheter *La Montagne*, le quotidien local, toutes sortes de douceurs et choisir une mascotte en vitrine parmi une collection d'animaux de céramique nacrée, de ces moulanges de pacotille produits en séries qui trônent sur les buffets de nos campagnes.

Boucles d'argent et yeux bleus rieurs, Nini sait tout et plus encore. C'est elle qui indique la maison où Francis Picabia demeurait. En 1909, l'artiste peint *La Sédelle*, rochers jaunes et rouges. Elle prévient que l'hôtel des Ruines, magnifiquement situé, et fermé pour cause de retraite des propriétaires, a été mis en vente. On peut loger, conseille Nini, à la Chevalerie, en plein bourg, l'ancien Epinat, où descendaient les artistes. Mais la porte de la Chevalerie demeure close. Il y a si peu de clients que personne ne songe à faire des affaires.

Depuis toujours, le Limousin reste à l'écart des grandes migrations touristiques. Quelques donjons médiévaux et places fortes, une pléiade d'églises romanes au clocher en bardeaux de châtaignier gris métal et des villages serrés autour de neufs en granit, semés au gré des vallons, des tourbières, des marécages, des landes et des forêts sur le chemin de Saint-Jacques. Bourgades qui re-

A travers la Creuse et la Haute-Vienne, d'églises romanes en forteresses médiévales, l'ombre d'un arbre-symbole qui a accompagné le quotidien de l'homme des siècles durant

gorges profondes, au fond desquelles coulent la Creuse et la Sédelle. Surnommée « clef du Limousin », la citadelle écroulée, une des principales forteresses du comté de la Marche, zone de tous les conflits entre Anglais et Français durant la guerre de Cent Ans, fit grande impression sur George Sand et Chopin : « *Nous avons couché sur la paille, confie la dame de Nohant, en octobre 1843, à Pauline Viardot. Vous verrez qu'il y a au centre de la France des sites que l'on va chercher bien loin, sans se douter que l'on en a de pareils sous la main.* »

Depuis cinquante ans, le Limousin s'ensauvage. Selon le Conservatoire régional des espaces naturels, « *avec la forte déprise humaine qui marque les campagnes (...), de nouveau, des espaces retrouvent des conditions*



La météorite de Rochechouart

Une église au clocher torsadé et des maisons dont les façades, sculptées au Moyen Age et à la Renaissance, paraissent mouchetées de rouge, orange, vert et brun. Cette pierre, sorte d'aggloméré, appelée impactite ou brèche, qui donne sa couleur à la petite ville de Rochechouart, est un mélange de roches broyées, compactées, qui ont subi une fusion, lors de la chute d'une météorite de 6 milliards de tonnes qui ouvrit, il y a 214 millions d'années, un cratère de 20 km de diamètre. La météorite aurait percuté le Limousin à 72 000 km/h, libérant une énergie équivalente à 14 000 fois celui de la bombe atomique sur Hiroshima (*Le Monde*, 26 décembre 1996). Son point d'impact serait situé à environ 4 km à l'ouest de Rochechouart. Ainsi, au fil des siècles, maçons et tailleurs de pierre de la région ont puisé dans ce filon pour bâtir des églises (à Saint-Auvent, Saint-Gervais, Biennac ou Videix), fontaines, lavoirs ou puits, comme celui de Pero, et quantité de maisons, à Montoume ou au Loubaret. Sur place, un petit musée (ouvert en semaine l'après-midi), l'Espace Météorite Paul Pellas, met en scène le cataclysme.

prennent vie les jours de marché.

Claude Monet venu patrouiller à Crozant, en quête d'un point de vue où planter son chevalet pour croquer cette vallée de la Creuse, dont il rapportera 23 toiles, écrit en 1889 : « *Je suis venu en excursion avec des amis et j'ai été si émerveillé que m'y voici depuis un bon mois.* » Il renchérit, s'adressant à Berthe Morisot : « *C'est superbe ici, d'une sauvagerie terrible qui me rappelle Belle-Ile.* » A Crozant, il n'y a pas d'aiguilles de Port-Coton dénichées par l'Atlantique, mais un éperon rocheux hérissé de tours en ruine, pris en tenaille entre deux

d'évolution proches de ce qu'elles seraient en dehors de toute action de l'homme... Globalement, le taux de boisement est passé, en un siècle, de 10 % à plus de 30 % ».

Rien d'étonnant à ce que Gilles Clément, paysagiste, coureur de papillons, le plus inventif des ingénieurs agronomes contemporains, auteur en 1999 du *Jardin planétaire*, à la Cité des sciences de La Villette à Paris, où cohabitaient rizières et tourbière, se soit enraciné dans sa Creuse natale entre deux tours de globe. Gilles Clément se cache dans les bois, au fin fond d'une vallée. Et c'est dans cette jungle limousine où prospèrent les espèces tropicales qu'il a bâti, voilà 22 ans, de ses mains, sa chaumière en granit coiffée de châtaignier : « *Ce qui me plaît ici, confie-t-il, c'est le rapport à la nature. Malgré l'élevage et l'agriculture, il reste des éléments accidentés. Il y a eu inversion du paysage. On a déboisé sur les plateaux et, sur les côtes, on est passé de la bruyère à la forêt. Le bocage a été détruit, abîmé. L'agriculture a pris plus de place que l'élevage, rendant les exploitants irresponsables, des chasseurs de prime, s'emballent-ils. Avec les maladies bovines, problème terrible à l'échelon eu-*



Près de Dournazac : Roger Barrière et la hutte de châtaignier du feuillardier, bâtie dans le taillis, pour être à pied d'œuvre et à l'abri durant l'hiver (en haut). Pascal Raffier, artisan-vannier de père en fils, chauffe les gaules dans l'étuve, les épluche, puis les travaille en courbes, pour réaliser le fauteuil traditionnel (ci-dessus).

Photographies par Claude Pauquet pour Le Monde



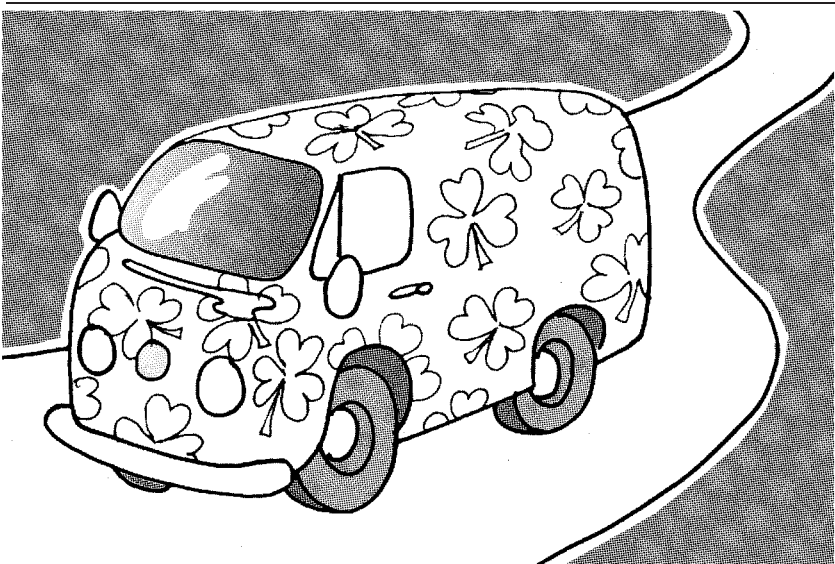
ropéen et planétaire, il est probable qu'il y ait une nouvelle modification du pays d'ici à dix, quinze ans, qu'on fasse moins de culture et plus d'élevage extensif. »

Initiateur du « jardin en mouvement », qui réhabilite la friche comme laboratoire et lieu de liberté, Gilles Clément est ici chez lui. Sur les côtes de sa vallée, les fleurs sauvages, herbes folles et odorantes, se jouent du bambou chinois comme du châtaignier. Cet arbre, dont la feuille est l'emblème du Limousin, donne un toit à l'homme le plus démuné comme le bambou en Asie. On dit ici qu'une couverture en bardeaux tient plus d'un siècle.

Le châtaignier aurait été importé, au II^e siècle avant JC, d'Europe du Sud, par les Romains. Son fruit, « *nourriture principale du Limousin, jusqu'à la guerre de 1914-1918, constituait le fond alimentaire essentiel du milieu rural avec la rave et la pomme de terre* », rappelle l'ethnologue Maurice Robert. Autour de Châlus, en Haute-Vienne, au pays des feuillardiers, l'histoire de cet « *arbre à pain qui a accompagné l'homme et ses soucis jusqu'à empêcher sa mort* » demeure vivace. « *On lui a gardé révérence, même s'il n'a plus la place qu'il avait dans la société traditionnelle* », insiste le scientifique. Son bois imputrescible, et si tannique

qu'il éloigne les araignées, servait aux charpentes, planchers, toitures. Chaque famille avait une part de son domaine en châtaigneraie, pour les fruits, et en taillis pour les perches, dont on tirait la vannerie utilitaire, sièges, paniers, tables. Un travail d'hommes effectué en hiver à la veillée tandis que les femmes filaient la laine.

A la foire aux châtaignes de Dournazac, les paniers en éclisses jouent du coude avec les cabas importés de Madagascar. Pascal Raffier, un des rares vanniers des environs à perpétuer avec entrain la tradition du meuble en rondins et éclisses, regrette que l'artisanat local ne soit pas



L'Irlande en toute liberté
avec un forfait avion/voiture.

Découvrez la campagne Irlandaise pour seulement par jour.

Pour de plus de détails ou d'informations sur nos tarifs Paris/Dublin

à partir de

contactez Aer Lingus tél:

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.)

ou votre agence de voyages.



Joyau du Limousin, le donjon carré de Montbrun, couronné de mâchicoulis, date du XII^e siècle.

mis à l'honneur, ne s'est pas déplacé. Le feuillard, cette gaule entaillée dans sa longueur d'un seul geste par le feuillardier, sert toujours à cercler les tonneaux de vin. Mais les anciens qui, de novembre à mars, installaient leur hutte de châtaignier à même le taillis pour être à pied d'œuvre, comme Roger Barrière, partent à la retraite sans être remplacés. Ils étaient plusieurs milliers, il y a un siècle. Ils ne sont plus que cinq ou six, triant, fendant, préparant les branches pour les clôtures, piquets de vignes et casiers à homards.

A l'heure de la vogue du meuble-

nomade en teck, qui voyage, selon la saison, du jardin, au salon, la réhabilitation du châtaignier est dans l'air du temps. Le design, mettant en scène l'écorce de l'arbre, fait fureur aux Etats-Unis. Au Chalard, de jeunes créateurs, Virginie Ecorce et Cyril Delage et leurs étonnantes chaises-arbres, relèvent le défi. Comme, à Saint-Pierre-de-Fursac, Lucien Cassat et ses fauteuils en rondins. Exemples à suivre. Le Limousin a, selon le dernier recensement, la population la plus âgée de France.

Florence Evin



La nef romane de Saint-Eutrope et ses fresques polychromes du XII^e siècle des Salles-Lavauguyon.

CARNET DE ROUTE

● **Repères.** Le Limousin englobe Creuse, Haute-Vienne et Corrèze. Le parc naturel régional Périgord-Limousin, créé en mars 1998, est à cheval sur la Haute-Vienne et la Dordogne.
 ● **Accès.** En voiture, par l'autoroute A 20. Après Limoges, la N 21 conduit au pays des feuillardiers, autour de Châlus. Par le train, Paris est à 3 heures de Limoges.
 ● **Etales.** Parmi les rares établissements rénovés : l'hôtel du Cèdre, à Bénévent-l'Abbaye, belle bâtisse en granit (tél. : 05-55-81-59-99, chambres doubles de 250 F à 550 F, 38-84 €). Choix plus large en gîtes et chambres d'hôtes : réservation Loisirs-accueil Creuse (tél. : 05-55-52-87-50) et Haute-Vienne (tél. : 05-55-79-04-04). Environ 800 F (122 €), le week-end, dans un gîte 3 épis, loué pour 6 à 8 personnes. Ou 250 F (38 €) en moyenne, la chambre pour deux avec sanitaires privés et petits déjeuners. Bonne sélection dans le *Guide pratique chambres d'hôtes, région Limousin*. Précisément à Marsac, chez Francette Noël et ses « week-ends gastronomiques à base de châtaignes » ; aux Tilleuls, dans le bourg de Dournazac, à Coussac-Bonneval (3 adresses en pleine campagne, 3 épis), ou à Champagnac-la-Rivière, au château de Brie.
 ● **Mobilier.** Fabrication artisanale en châtaignier chez Virginie Ecorce au Chalard (tél. : 05-55-08-28-04). Lou

Fagotin, à Saint-Pierre-de-Fursac (tél. : 05-55-63-62-18). Pascal Raffier, à La Chapelle-Montbrandeix (tél. : 05-55-78-72-30).
 ● **Visites.** Le donjon de Châlus, au pied duquel est mort Richard Cœur de Lion ; le château de Rochechouart, qui abrite le Musée départemental d'art contemporain ; celui de Bonneval (accessible aux groupes en hiver, ou à partir du 15 mars) ; les églises romanes, avec chapiteaux et morillons sculptés : notamment Crozant, Bénévent-l'Abbaye, Dournazac, Le Chalard et Les Salles-Lavauguyon ; près de Crozant, les Jardins clos de la Forge, tél. : 05-55-89-82-59.
 ● **Lectures.** *Thomas et le voyageur*, de Gilles Clément (Albin Michel). *Le Pêché de M. Antoine*, de George Sand (Aurore). *Eglises rurales, Bandiat Tardoire, Pays des feuillardiers* (Syndicat intercommunal, mairie de Châlus). *Le Limousin, côté nature*, ouvrage collectif (Espaces naturels du Limousin. Les guides *Limousin* (Guides Bleus, Hachette), *Haute-Vienne* (Encyclopédies Bonneton), *La Creuse* (La Manufacture).
 ● **Information.** Brochures gratuites disponibles à Paris, dont *Pays des feuillardiers*, à la Maison du Limousin, 30, rue Caumartin 75009, tél. : 01-10-07-04-64. A Limoges, au comité régional du tourisme, tél. : 05-55-45-18-80. Sur Minitel (3615 Limousin) ou Internet (www.tourismelimousin.com).

A tous prix

● **35 F (5 €) : le Festival des globe-trotters** : 12^e édition de cette manifestation qui réunit voyageurs indépendants et autres baroudeurs. A la rencontre des derniers nomades, des sables d'Afrique aux steppes d'Asie centrale, avec, au programme, des films en avant-première, des débats, des ateliers, des expositions, des concerts et la présence de stands de voyageurs. Ce festival, qui aura lieu du 24 au 26 novembre au Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux (25, av. Victor-Cresson, métro Mairie-d'Issy), est le fruit du travail d'une association, l'Aventure du bout du monde (ABM), qui a créé un centre de documentation pour les voyageurs (la Case globe-trotters, 11, rue de Coulmiers, 75014 Paris, tél. : 01-45-45-29-29), un site Internet (www.abm.fr) et une revue bimestrielle, *Globe-Trotters Magazine*, réalisée à partir de témoignages vécus et respectueuse des populations et de l'environnement. Au sommaire du n° 73 : un dossier Himalaya.
 ● **A partir de 3 690 F (563 €) : une semaine au Club Med' de Da Balaia**, en Algarve, au sud du Portugal (20^e en novembre), un village « 4 tridents » un peu bétonné (182 chambres réparties en trois édifices) mais récemment rénové et situé dans un parc de 21 hectares surplombant l'Atlantique. Prix en pension complète, au départ de Paris. Un paradis pour les golfeurs (practice et pitch and putt sur place) qui, outre les cours collectifs quotidiens

et gratuits, peuvent y découvrir une méthode d'apprentissage ludique fondée sur la gestuelle d'autres sports tels que tennis, rugby, baseball, hockey ou tir à l'arc. Stages de 5 jours : initiation (950 F, 45 €) et perfectionnement (1 750 F, 267 €). Pour les joueurs confirmés, forfait de 3 départs (1 500 F, 229 €) sur six des plus beaux parcours (dont l'Old Course de Vilamoura, Quinta do Lago, Vale do Lobo et Penina) d'une région qui en compte une quinzaine à moins d'une heure du village. Renseignements au 0810-810-810 et agences agréées.
 ● **A partir de 4 620 F (704 €) : une semaine en Guadeloupe**, au Lookéa Fort Royal, à 45 minutes de Pointe-à-Pitre, sur une des plus belles plages de l'île avec, à portée d'excursions, les chutes du Carbet et la Soufrière. Ce prix, proposé par les agences de voyages AFAT (qui ont mis en place un séduisant « contrat de confiance »), s'entend par personne, en chambre double et demi-pension, de Paris (hors taxes d'aéroport), le jeudi. Offre valable jusqu'au 16 décembre. De Paris, Lyon ou Nantes, départ le samedi pour 4 920 F (750 €). Renseignements au 05-61-12-61-61 et sur Internet www.afatvoyages.fr.
 ● **A partir de 5 200 F (793 €) : un trek en Mauritanie**, à travers dunes, canyons et oasis (dont celle de Chinguetti) du plateau de l'Adrar. De Paris et Marseille, jusqu'en avril. Prix en pension complète avec vol direct pour Atar, 5 jours de marche (portage des bagages par chameau) et bivouacs. Renseignements auprès de Nomade Aventure, au 01-46-33-71-71.

Alors comme ça vous ne croyez pas au Père Noël ? Et bien, venez-le-lui dire en face !

Découvrez Stockholm à Noël. Pour seulement 2160FRF, vous bénéficiez du forfait week-end à Stockholm, vol aller-retour sur SAS (départ samedi, retour lundi), 2 nuits dans un hôtel Scandic en chambre double ainsi que la carte "Stockholm Go There".

2160 FRF
 Prix TTC à partir de

transfert aéroport-ville à bord de l'Arlanda Express, les transports en commun et l'entrée dans les principales musées sont gratuits. Pour vos réservations, appelez Scanditours au 01 42 85 64 30 ou visitez le site www.gotostockholm.com



SCANDITOURS

STOCKHOLM
 It's there. Go there.

Un partenariat entre Stockholm Information Service, SAS et Scandic Hotels

EVASION
 Publicités

ILE MAURICE 8J/5N
 Prix spécial ouverture
Hilton Maurice Resort***L**
10 240 F TTC
 Vol régulier + 5 nuits hôtel Hilton Maurice 5* Luxe (Côte Ouest) demi-pension et sports nautiques inclus.
 Départ province : + 450 F. Jours suppl. : 950 F.
 Valable du 01/12 au 14/12/00 et du 05/01/01 au 05/02/01.
 Prix à partir de (sous réserve de dispos).
www.directours.com
 Minitel 3615 Directours 2.21 F/min et 01.45.62.62.62
 AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av des Champs-Élysées Paris 8e.
Directours
 Membre SNAV - Garantie APS

HAUTES-ALPES
VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS
 Piscine, tennis, baigné, jeux d'enfant
 Hébergement : Hôtels 2 ou 3**
 Résidence hôtel ou studios
ST-VERAN Plus haute commune 2040 m.
 Site classé, chalets du XVIII^e
Hôtel BEAUREGARD** ☎ 04.92.45.86.86
ARVIEUX Au pied du fameux col de l'Isard 1800 m.
Ferme de l'IZOARD*** ☎ 04.92.46.89.00
 1/2 Pension de 255 à 390 F/jour
 Pension de 317 à 451 F/jour
 Résidence à partir de 2000 F/semaine
 Se recommander du "Monde"

Delta Vacations
 LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
 Aller retours TTC à partir de :
 New York 2 030 F
 Miami 2 650 F
 Los Angeles 2 760 F
 San Francisco 2 760 F
 Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
 Tél. 01 42 77 50 50
 34 bd Sébastopol, 75004 PARIS
 www.maisonamericques.com

Montagnes ou déserts voyager nature...
 ...sur l'un de nos 150 voyages d'aventure à pied ou en 4x4 à prix très malins
NOMADE AVENTURE
 Brochure gratuite : 01 46 33 71 71
 www.nomade-aventure.com

Islande PASSIONNEMENT
 Vol Paris / Reykjavik / Paris
 À partir de **1960** TTC
 *Prix à certaines dates, horaires et conditions.
ICELANDAIR
 01 44 51 60 51 - www.icelandair.fr

NOUVELLES FRONTIÈRES
 les premiers **prix**
MARRAKECH 1468 F

ROME	1 066 F	PRIX TTC PAR PERSONNE TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES 200 AGENCES EN FRANCE www.nouvelles-frontieres.fr
BARCELONE	1 140 F	
LISBONNE	1 146 F	
DJERBA	1 455 F	
TENERIFE	1 509 F	
DAKAR	2 200 F	
LES ANTILLES	2 910 F	
LA REUNION	3 787 F	
TAHITI	5 735 F	

☎ N° Indigo 0 825 000 825
 0,99 F TTC/MN

Pourquoi la Bourgogne a-t-elle été créée ?
 pour votre prochain week-end entre amis !
41 idées coup de cœur au bout du fil :
N° Indigo 0 825 00 21 00
 0,99 F TTC/MN
 Comité Régional du Tourisme de Bourgogne

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
 Taxes aéroport comprises

ATLANTA	@ 2145F	LISBONNE	@ 1390F
DETROIT	@ 2220F	MARRAKECH	@ 1390F
CHICAGO	@ 2145F	SAINT LOUIS	@ 2465F
DJERBA	@ 1290F	PHILADELPHIE	@ 2035F
FORT DE FRANCE	@ 2790F	PORTO	@ 1370F
FUNCHAL	@ 1690F	TENERIFE	@ 1600F

www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

CINÉMA La Suédoise Liv Ullmann signe avec *Infidèle* son quatrième long métrage, sur un texte d'Ingmar Bergman. L'actrice a partagé la vie du cinéaste de 1967 à 1970 et tourné

dix films sous sa direction. *Infidèle* est donc une œuvre chargée d'effets et de références, dans laquelle les cinéphiles reconnaîtront bon nombre de motifs bergmaniens.

● « *IL NE S'AGISSAIT PAS d'un scénario mais d'un monologue* », explique Liv Ullmann, à laquelle Ingmar Bergman a proposé d'adapter son texte. « *J'étais d'accord, à condition*

d'avoir carte blanche. J'ai beaucoup élagué et condensé. Il a été surpris par la fin, il voulait que je change, j'ai refusé tout net. Le film est resté comme je l'avais conçu et réalisé. »

● **CODE INCONNU**, de l'Allemand Michael Haneke, mobilise Juliette Binoche dans une dénonciation des difficultés de communication et des contrariétés de la vie urbaine.

Liv Ullmann et Ingmar Bergman, confiance et fidélité

Infidèle. En signant son quatrième long métrage, sur un scénario du grand réalisateur suédois, l'actrice, qui fut aussi son amour, renoue à quatre mains et deux voix avec un travail, une œuvre commune et partagée : le cinéma

Film suédois de Liv Ullmann. Avec Lena Endre, Erland Josephson, Krister Henriksson, Thomas Hanzon, Michelle Gylemo. (2 h 35.)

La première originalité de ce film, c'est la collaboration dont il est issu, entre sa réalisatrice, Liv Ullmann, et son scénariste, Ingmar Bergman, réunis pour la deuxième fois sous ces crédits respectifs, après *Les Confessions* (1996). Nul n'ignore que le couple se connaît de plus longue date. Comme actrice, Liv Ullmann a été révélée par Bergman dans *Persona* (1966), tournant ensuite neuf films sous sa direction et partageant aussi sa vie, avant que la vie ne les partage. C'est dire si la barque d'*Infidèle*, en naviguant sur une histoire de passion rompue, paraît d'emblée chargée d'affects et de références.

Les cinéphiles y reconnaîtront bon nombre de motifs bergmaniens : l'autobiographie comme moteur de l'œuvre, l'usage privilégié du retour en arrière, la vie de couple comme guerre de tranchées, la précarité de la passion, la malédiction de la chair, la solitude et la déréliction des hommes, le sacrifice des enfants, l'omniprésence de la mort.

De là à conclure, comme certains s'empresent de le faire, que le film de Liv Ullmann serait *a fortiori* un galvaudage de Bergman, il y a un pas que seule la précipitation autorise. Non qu'il faille se dispenser de comprendre *Infidèle* à la lumière de

Bergman, figure trop considérable pour être maintenue dans l'ombre scénaristique. L'erreur consiste plutôt à juger le film d'Ullmann à l'aune du cinéma de Bergman. Il semble plus judicieux de le prendre pour ce qu'il est : un film de compromis, le résultat d'une rencontre entre un scénariste et une réalisatrice, dont la relation très particulière confère nécessairement à l'œuvre la forme d'une guerre intestine, sauf à penser qu'entre l'effusion et la rupture, il puisse exister autre chose entre deux amants qu'une réconciliation armée.

DIALOGUE FANTOMATIQUE

De fait, voici ce que cela donne. En ouverture, un vieil homme solitaire (Erland Josephson, *alter ego* de Bergman) reclus dans une île, assis à sa table de travail, est en proie à ses souvenirs et en quête d'une forme à leur donner. L'un d'eux, dont la voix se fait d'abord entendre, se matérialise sous les traits d'une jeune actrice, Marianne, qu'il a aimée jadis (Lena Endre). De leur dialogue fantomatique naît le récit du film, dès lors constitué de l'incessant aller-retour entre cette instance d'évocation initiale et la reconstitution de leur histoire, le plus souvent guidée, sinon recouverte, par leurs voix off.

Des événements en eux-mêmes, peu de choses à dire, sinon qu'ils relèvent du triangle classique : Marianne, mariée à Markus, un chef d'orchestre souvent absent



Lena Endre et Erland Josephson, doubles spectraux de Liv Ullmann et Ingmar Bergman.

du foyer, et mère d'une petite fille de neuf ans, tombe dans les bras de son meilleur ami, David, un cinéaste auprès duquel elle retrouve la flamme de la passion. Escapade parisienne convenue à souhait, atermoiements, séparation, retrouvailles, découverte du pot-aux-roses, vengeance du mari, chantage à la garde de l'enfant, jalousie de l'amant, humiliation générale

et désastre final : l'amour manqué, rien là que de tragiquement banal.

Ce qui l'est moins, c'est ce que l'on nommera, faute de mieux, le dispositif, qui consiste à miner de l'intérieur le chromo de la reconstitution par le dialogue spectral (le jeu catatonique d'Erland Josephson, la présence irréaliste de Lena Endre) qui la fait naître. Celle-ci

semble réduite par celui-là à n'être que le tableau illustratif d'un récit mis en scène par deux voix d'outre-tombe. Le film œuvre ainsi à la constante dépossession des personnages que l'ivresse de possession conduit précisément à leur perte. Les deux narrateurs semblent, plutôt que des démiurges, des intercesseurs qui, entre néant et incarnation, témoignent de la dimension

médiannique de l'acte créateur. Le vieil homme a besoin du fantôme de Marianne pour évoquer cet épisode douloureux de leur vie commune, comme Bergman a eu besoin de Liv Ullmann pour mettre en scène son scénario.

L'histoire de ce film, et ce qui le rend si attachant, est celle de l'impensable collaboration dont il est né. Impensable, au sens où il faudrait être dans le secret des dieux pour départager ce qui revient à l'un ou à l'autre, et qu'on a toutes les raisons de croire qu'ils ne le savent pas eux-mêmes. Cette ignorance – comme nous l'a appris le cinéma de Bergman – est la possibilité de l'art.

LE RÉEL ET L'IMAGINAIRE

Il est donc indifférent de penser cette œuvre comme un ultime avatar de la conception bergmanienne du cinéma ou comme une prise de pouvoir de Liv Ullmann sur le corpus bergmanien, puisqu'il s'agit en définitive de la même chose. Ce troublant constat, Jean-Luc Godard l'avait déjà établi au sujet de *Persona*, film du dédoublement et de la dépossession par excellence : « *Je n'ai rien compris à Persona. Absolument rien. (...) Mais je crois tout. Il n'y a pas deux parts, celle du "réel" et celle du "rêve", il n'y en a qu'une. (...) C'est comme si on ne voulait pas s'endormir pour ne pas dormir au moment où on s'endort.* » (*Cahiers du cinéma*, n° 194, 1967). Cette vertigineuse porosité du réel et de l'imaginaire, de l'autre et de soi, qui se dédouble en ne formant qu'un seul visage *Infidèle* la reconduit jusqu'à des niveaux insoupçonnés.

Il faut pour le démontrer de nouveau recourir à la biographie privée des auteurs, qui l'auront un peu cherché. Bergman a quarante-sept ans quand il rencontre Liv Ullmann, avec qui il s'installe, en 1967, sur l'île solitaire de Farö. Leur relation dure jusqu'en 1970. Durant cette période, le cinéaste tourne ses « *Ullmann films* », quatre drames violemment oniriques – *Persona*, *L'Heure du loup*, *La Honte*, *Une Passion* – qui mettent en scène la fatalité du couple. C'est pourtant *Le Lien* (1971), œuvre immédiatement consécutive à leur rupture, dans laquelle l'actrice ne joue pas, qui intéresse le plus directement *Infidèle*.

Tourné en langue anglaise et produit par Hollywood, ce film méconnu de Bergman, interprété par Elliot Gould et Bibi Andersson, peut être considéré comme le modèle secret d'*Infidèle*. Tout y est ou presque : un personnage happé par la mort, une île isolée, une femme qui trahit son mari pour un amant égoïste prénommé David, la douloureuse rupture par laquelle elle finit par s'en émanciper.

Il n'est pas jusqu'au dernier plan du *Lien* – le reflet inquiétant de l'héroïne dans un plan d'eau après sa rupture avec David – qui ne viennent éclairer l'une des phrases, incompréhensibles autrement, qu'adresse dans *Infidèle* le vieil homme à Marianne : « *Mais tu l'es noyée.* » Il ne fait guère de doute que cette phrase, tenue par le double de Bergman à ce que l'on pourrait supposer être le double de Ullmann, est une manière pour le scénariste de continuer à dérouler l'écheveau du génial monologue qui a enfanté son œuvre. Mais c'est bien davantage : une sorte de défi et de transmission du flambeau qui donne à la grande absente du *Lien* la possibilité de mettre en scène sa version des faits tout en s'appropriant l'épopée bergmanienne.

Lors du tournage du *Lien*, Ingmar Bergman avait pour la première fois évoqué son intention d'arrêter le cinéma. Trente ans plus tard, *Infidèle* témoigne du génie fécond, et presque terrifiant, de son œuvre : ce n'est pas le moindre des talents de Liv Ullmann que d'être parvenue à montrer cela, sans s'y noyer.

T. S.

Jacques Mandelbaum

Liv Ullmann, réalisatrice d'« *Infidèle* »

« C'est son monologue, un texte très littéraire, mais c'est mon film »

« **Comment vous êtes-vous trouvée réalisatrice de scénarios d'Ingmar Bergman – d'abord *Entretiens privés*, en 1997, et à présent *Infidèle* ?**

– Dans les deux cas, c'est lui qui m'a envoyé le synopsis puis, peu après, m'a appelée au téléphone pour me demander si j'étais intéressée. La première fois, j'avais trouvé incroyable qu'il ait pensé à moi, même si je savais qu'il avait apprécié *Sophie* et *Kristin Lavransdotter*, mes deux premiers films. Pour ce qui allait devenir *Infidèle*, le défi était plus complexe : il ne s'agissait pas d'un scénario mais d'un monologue, qui laissait entièrement ouvertes les possibilités de traduire les mots visuellement.

– **Il ne voulait pas réaliser ce film, qui le concerne pourtant si explicitement ?**

– Depuis *Fanny et Alexandre* (1983) il refuse de réaliser pour le cinéma, il ne met plus en scène que pour le théâtre ou la télévision. Dans ce cas particulier, il cherchait en outre un intermédiaire, et sans doute préférait-il que ce soit une femme. J'étais d'accord, à condition d'avoir carte blanche dans ma manière d'adapter son texte ; il a répondu que cela lui convenait, qu'il était excité à l'idée de découvrir ce que j'en ferais. Ensuite, durant les trois ans qui se sont écoulés jusqu'à ce que le film soit terminé, nous n'avons plus jamais parlé du film. Lorsqu'on se voyait, on discutait des enfants, de la famille ou de la situation dans le pays...

– **Cela signifie que vous avez renoncé à**

vos propres projets pour vous consacrer à celui qu'il vous apportait ?

– Je n'ai pas renoncé à mon projet d'un film à partir d'un scénario que j'ai écrit, inspiré de l'histoire d'Anne Frank, dont je compte m'occuper à présent. Mais je l'ai reporté.

– **Comment passez-vous du texte transmis par Bergman au scénario d'*Infidèle* ?**

– Il s'agit d'un texte très littéraire, très bien écrit, dont la transposition complète à l'écran donnerait un film d'au moins cinq heures. Ce monologue écrit par Bergman ressemble à une pièce, une grande actrice aurait pu le jouer, à la manière dont Jeanne Moreau a joué *La Servante Zéline*. Moi, j'ai fait l'adaptation pour le cinéma de ce matériau.

– **Comment avez-vous procédé ?**

– J'ai beaucoup élagué et condensé, je n'ai rien changé dans le déroulement des événements. Mon seul ajout concerne la place accordée à la petite fille, que j'ai rendue plus importante. En revanche, Bergman donnait des indications de décors et de costumes, dont je ne me suis pas servie. Je considérais que cette histoire était la sienne, à double titre, et qu'il fallait la respecter, mais que tout ce qui concernait sa représentation relevait de mes choix.

» Quand je lisais son texte, je voyais des images. Les acteurs – et je reste une actrice – réfléchissent de manière plus sensible, ou sensuelle, que rationnelle. D'emblée, le récit de Bergman a été pour moi un assemblage de sensations visuelles et sonores.

– **Comment avez-vous organisé la mise en scène ?**

– Bergman avait posé une condition : il voulait Lena Endre dans le premier rôle. Cela me convenait parfaitement, c'est une actrice extraordinaire, à qui j'avais déjà fait appel sur mon premier film (tout comme lui-même l'a fait tourner dans sa réalisation pour la télévision, *En présence d'un clown*). Nous avons commencé par toutes les scènes qui se passent chez le vieillard qui se nomme Bergman, qui se remémore l'histoire et chez qui elle apparaît tel un fantôme. Ce sont les scènes les plus difficiles à réaliser, et à interpréter.

– **Ce début difficile a-t-il pesé sur la suite du tournage ?**

– Au contraire, il l'a libéré. Après, tout était facile, nous avons tourné le reste du film, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, en quatorze jours, ce qui est exceptionnellement bref. Lena comme actrice, moi comme réalisatrice, nous sentions libérées.

– **Votre expérience d'actrice vous aide-t-elle à mettre en scène ?**

– Enormément : j'ai travaillé avec tant de mauvais cinéastes que je sais toutes les erreurs qu'il faut éviter, toutes les choses qu'il ne faut pas dire aux acteurs par exemple. Et je prépare mon rôle de réalisatrice comme je me préparais comme comédienne : à fond. Lorsque j'arrive sur le plateau, j'en sais plus que tout le monde sur le film, aucun technicien ne peut me prendre en défaut. C'est nécessaire pour s'imposer à

une équipe, et aussi pour pouvoir changer si on bute sur un problème imprévu. Il m'arrive de me tromper [*Liv Ullmann se lève soudain, mime une scène qu'elle a voulu faire jouer à ses interprètes, avant de convenir avec eux qu'elle ne fonctionnait pas, éclate d'un grand rire joyeux*]. Je suis bien préparée, pas infaisable.

– **Est-ce un hasard si tous vos acteurs principaux viennent du théâtre ?**

– Il s'agit au contraire d'un choix délibéré : je ne travaillerai jamais avec des acteurs ayant uniquement fait du cinéma. Seule la scène donne la discipline, le courage, le sens de la dynamique des scènes et la capacité de savoir parfaitement des textes importants que j'attends de mes interprètes. Pour un acteur de théâtre, le gros plan est une sorte de récompense, il permet de montrer enfin les émotions que livre le visage et qui sont invisibles sur scène.

– **Comment a réagi Ingmar Bergman lorsqu'il a découvert le film ?**

– Il a été surpris. Par la fin, que j'ai laissée ouverte en accordant un espace à la nature – au lieu du « bonsoir – bonsoir » qu'il avait écrit en guise de chute –, et par la place conquise par les personnages féminins. Il voulait que je change, j'ai refusé tout net et il l'a très bien accepté. Le film est resté comme je l'avais conçu et réalisé. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Juliette Binoche, figée dans un catalogue des contrariétés de la vie urbaine

Code inconnu. Où le mystère de l'incommunication se transforme en accumulation de platitudes sur les malheurs de la société

Film français de Michael Haneke, avec Juliette Binoche, Ona Lu Yenke, Luminita Gheorgiu. (1 h 57.)

Au prologue, un enfant sourd-muet tente de faire deviner un mot à ses camarades, sans succès. A la première scène, qui est aussi le premier et très long plan, Anne (Juliette Binoche) sort de chez elle pour être cueillie par le jeune frère de son compagnon, qu'elle refuse d'héberger. A peine a-t-elle quitté l'adolescent que celui-ci humilie une mendiantine roumaine (Luminita Gheorgiu), puis se fait corriger par un homme d'origine africaine (Ona Lu Yenke), qui est aussitôt interpellé par la police.

Du titre à l'épilogue, qui voit un homme incapable de rentrer chez lui parce que le code d'accès a changé, *Code inconnu* revient inlassablement sur cette incompréhension. Michael Haneke, metteur en scène autrichien travaillant pour la première fois en France et en français, est inquiet de voir les habitants de l'Occident prospère incapables de déchiffrer le monde qui les entoure.

Et pourtant, s'il est un film facile à décoder, c'est *Code inconnu*. Aux trois personnages de la première scène vient s'agréger une famille africaine dont les parents parlent bamanan et auxquels les enfants répondent en français ; un couple (celui que forment Anne et son compagnon, reporter photogra-

phe, en mission au Kosovo) incapable de se mettre d'accord sur l'opportunité d'avertir la police après qu'elle a entendu des pleurs d'enfants venus d'un appartement voisin ; une communauté d'immigrants roumains qui mendient pour construire leurs maisons au pays.

MISE EN SCÈNE DÉMONSTRATIVE

Il ne s'agit plus de montrer mais de démontrer. Cela nécessite un important dispositif de mise en scène, comme on dit un dispositif policier. Tel un commissaire de police organisant ses hommes et ses véhicules pour appréhender un malfaiteur, Michael Haneke met en place avec un soin maniaque son scénario, composé de faits de société

signifiants, ses partis pris (plans-séquences, caméra presque statique) qui visent à la froideur et au détachement, et ses acteurs. Braves petits soldats, ceux-ci ne sont mobilisés qu'en tant qu'incarnations de catégories sociales entières. Le but est de dénoncer et d'appréhender les malheurs de la société, la réalité qui les engendre.

Mais l'effet produit n'est pas forcément l'effet voulu. La contemplation d'un catalogue des contrariétés de la vie urbaine (violences dans le métro, bavure policière, incidents de la circulation...) ne suscite que la lassitude ou l'exaspération. Ni sympathie pour les personnages, ni révolte, ni beauté, rien ne naît de cette ville blafarde. Michael

Haneke pousserait plutôt à la fuite, provoquant une pressante envie de comédie musicale.

Ces partis pris d'écriture et de mise en scène, fatals à la liberté du propos, à l'émotion, ne laissent aucune chance au film. Mais l'échec tient aussi à l'approximation étonnante dans l'exécution d'un projet aussi minutieusement échafaudé. Traduits de l'allemand, les dialogues sonnent à la fois plat et faux, déformant les meilleures intentions des acteurs. Quant aux détails de la vie quotidienne, ils sont, par moments, exorbitants des simples exigences de la vraisemblance.

PYRAMIDE présente
PRIX DE LA CRITIQUE
TORONTO
MEILLEUR REALISATEUR
SAN SEBASTIAN
MEILLEUR FILM & PRIX DU PUBLIC
THESSALONIQUE
MEILLEUR FILM & MEILLEUR REALISATEUR
SEATTLE
PRIX DU PUBLIC
ROTTERDAM

Entre tradition et modernité,



un rituel millénaire...



Shower



un bain de bonheur !



Un film de Zhang Yang

LE 15 NOVEMBRE

www.pyramidefilms.com

PARIS PREMIERE

PYRAMIDE DISTRIBUTION

LE FIGARO

Panachage musical réussi au festival Les Inrocks

13 000 spectateurs ont assisté à l'une ou l'autre soirée de l'édition 2000

UN CLIN D'ŒIL quasiment anagrammatique a conclu, à L'Européen, lundi 13 novembre, la treizième édition parisienne du festival Les Inrocks : Anna Karina et Keren Ann, incarnant deux générations de chanteuses françaises nées hors de nos frontières – au Danemark, pour l'ex-icône de la nouvelle vague ; en Israël, pour la jeune auteure de *La Biographie de Luka Philipsen*. Ce fut un final tout en charme et frémissements, un épilogue apaisant après quatre jours de panachage stylistique pour la programmation la plus variée qu'ait connue cet événement depuis sa création, en 1988, par le magazine *Les Inrockuptibles* (*Le Monde* du 9 novembre). Un éclectisme peut-être à l'origine du succès de cette édition 2000. Avec, à Paris, quatre soirées sur cinq affichant complet plusieurs jours à l'avance, et la réussite des plateaux présentés à Lille, Nantes et Toulouse, ce festival itinérant a attiré plus de treize mille spectateurs et battu ses records d'affluence.

S'il se renouvelle, le festival ne brûle pas pour autant ce qu'il a adoré. Plusieurs concerts nous ont rappelé le temps où l'hebdomadaire n'avait encore qu'une périodicité bimestrielle. Echos du militantisme pop originel, l'ardeur juvénile de JJ 72, qui montre sur scène une dynamique dont fut incapable Coldplay, censé le même soir (le 10 novembre) représenter le nec plus ultra du classicisme « couplet-refrain ». Le lendemain, c'était au tour des Go-Betweens de distiller la quintessence de ce que fut le bon goût « labellisé » *Inrockuptibles*. Objet d'un culte tendre, ce groupe australien s'était reformé en 1996, en partie sous l'impulsion du magazine français. Quelque part entre la rigueur entêtante du Velvet Underground et les harmonies de Simon & Garfunkel,

Robert Forster – le grand raide – et Grant McLennan – le petit gros – continuent de parer leur gaucherie de mélodies lumineuses.

Si la foule remplissait La Cigale, le public était plus clairsemé dans la petite salle du Divan du monde. A partir de 23 heures, c'est ici qu'on espérait dénicher des pépites au milieu de groupes encore obscurs. Possibles futurs as du *songwriting*, les Anglais de Turin Brakes. Découverts à Brighton il y a quelques mois par un journaliste des *Inrockuptibles*, ces adeptes d'un folk-rock intense commencent à affoler les gazettes outre-Manche.

DEUX DÉFENSES DU GROOVE

La raideur blanche originelle du journal a été assouplie par les révolutions rythmiques qui ont secoué les années 90. Longtemps plus « gardiens du temple » encore que la rédaction, le public des Inrocks sait désormais danser et faire la fête. En témoignent les accueils réservés à Shawn Lee et Roni Size, pour deux façons très différentes de défendre le groove. Juste accompagné de sa guitare sèche et d'un batteur, le premier, Blanc du Midwest, use de son falsetto et d'une ferveur touchante pour animer sa passion de la soul et du funk, mais aussi du folk et de la bossa. Entouré de Reprazent, son gang de DJ et d'informaticiens de Bristol, l'Anglo-Jamaïcain Roni Size a créé un hybride futuriste. Avec un sens scénique peu commun chez les alchimistes de laboratoire, la robotique propulse des beats frénétiques – croisements de drum'n'bass, house et hip-hop – captés par la puissance des voix et la plasticité des corps d'un MC (maître de cérémonie) et d'une chanteuse noirs.

Le public des Inrocks sait encore

PROFIL

LA RAGE SEREINE D'ERIC MINGUS

« *His blood's in me* », clame a cappella Eric Mingus, seul au centre de la scène de l'Olympia, jeudi 9 novembre, lors du Festival des *Inrockuptibles*. Ce sang que le contrebassiste et chanteur a en lui, c'est celui des lointains ancêtres venus d'Afrique, ce sang qui s'est répandu sur les terres du Sud, celui des vieux bluesmen et des serviteurs de Dieu, celui de ses parents Charles et Judith Mingus, le sang d'un enfant métis, ni noir ni blanc, comme la société le lui a appris dès son adolescence.

Dans la salle, la voix monte, s'impose, puissante, ample. Plus un souffle, plus une conversation. Le pouvoir des mots, au-delà de leur

sens. Le batteur Ethan Winograd le rejoint. Parfois, il y a aussi le guitariste Jeff Friedman. Eric Dolphy Mingus porte deux noms prestigieux : celui de Charles Mingus, contrebassiste, compositeur, montagnard du jazz, et celui d'Eric Dolphy, saxophoniste et clarinetiste, compagnon le plus proche de Mingus père, son double de douceur, lui qui était colère et rage. Né à New York, le 8 juillet 1964, quelques jours après la mort de Dolphy, Eric Mingus a étudié le chant et la basse à la Berklee School of Music de Boston, lieu d'excellence technique. Etre musicien, artiste, s'apprend ailleurs. Sur la route avec Bobby McFerrin ou Carla Bley, anonyme dans des orchestres de clubs à Londres, de 1990 à 1994.

De retour à New York, Eric Mingus prend la parole sur scène, lit des poèmes, improvise avec les mots, les siens, ceux de Poe ou du



La chanteuse Kelis, jeune espoir de la scène r'n'b américaine et plus gros cachet de l'histoire du festival.

se recueillir. Les inquiétantes rêveries des Islandais de Sigur Ros ont besoin de silence pour déployer tout leur mystère. Le groupe est accompagné d'un quatuor à cordes qui devient presque quintette, et même sextette quand le chanteur joue de sa guitare avec un archet qui semble caresser ses cordes vocales. Porté par une rythmique qui sort de son engourdissement pour de lentes poussées volcaniques, cet espéranto viking ressemble au chant d'une baleine au fond d'une eau crépusculaire.

LA HARGNE DE KELIS

Autre preuve de changement, le festival n'hésite pas à flirter avec la vulgarité. Pour le meilleur et pour le pire. Le pire avec la détestable

lourdeur du funk de Romanthony, DJ house autrefois inspiré, reconverti en guitariste et chanteur incompetent. Pesante aussi, la façon dont Phoenix s'amuse à jouer aux rockers des années 70 et 80. Incapables d'incarner la moindre émotion, ces Français, cotés outre-Manche, miment leurs héros en cravate et baskets (Cheap Trick, Cars, Chris Rea...) et plombent les chansons, pourtant habiles, de leur premier album. Beaucoup plus rigolos, Gonzales, Canadien exilé à Berlin, et ses deux copines détournent les clichés du rap pour un happening trash et sexuel, numéro de cabaret à la croisée du hip-hop et de l'électronique.

Le second degré n'est sans doute pas le fort de Kelis mais, avec ses paillettes, son pantalon de cuir à franges et ses manières de meneuse de revue, ce jeune espoir de la scène r'n'b américaine a de la présence à revendre. Sur scène, les hommes (batterie et clavier) sont en minorité. Choristes, bassiste, guitariste bien en chair donnent à ce concert des allures de tremplin funk filmé à Harlem par Russ Meyer. Ça dérape parfois dans le rock gras ou le mélo sirupeux (*Hello*, de Lionel Richie), mais la puissance vocale de Kelis, sa hargne, son enthousiasme à assumer la variété de ses goûts musicaux se révèlent réjouissants. Une version de *Born to Be Wild* à mettre en déroute un gang de Hell's Angels, une reprise inattendue de *Smells Like Teen Spirit*, de Nirvana, en rappel. De quoi presque justifier son cachet – 15 000 dollars (17 400 € ; 115 000 francs), le plus élevé de l'histoire du festival.

Stéphane Davet

Le prix Interallié revient à « L'Irrésolu », de Patrick Poivre d'Arvor

LE 66^e PRIX INTERALLIÉ, qui clôt la quinzaine des prix littéraires en France, a été décerné, le 14 novembre, à Patrick Poivre d'Arvor, cinquante-trois ans, pour son roman *L'Irrésolu*, paru chez Albin-Michel (*Le Monde des livres* du 1^{er} septembre). Il a obtenu six voix contre cinq à Frédéric Beigbeder pour *99 francs* (Grasset) au troisième tour de scrutin. Ce prix, créé en 1930, est destiné à récompenser plus particulièrement un journaliste.

Présentateur du journal de 20 heures de TF1 depuis 1987, animateur sur cette même chaîne de l'émission littéraire « Vol de nuit », Patrick Poivre d'Arvor est l'auteur d'une quinzaine de livres. *L'Irrésolu* est une fresque historique dont l'action se déroule au début de la III^e République. Elle fait suite au roman *Un héros de passage* (Albin Michel, 1996), qui se déroulait entre 1848 et 1852, et dont le héros était le père du personnage principal de *L'Irrésolu*, un ouvrier soyeux compromis dans un procès d'anarchistes. Libéré, il se bat en faveur des grévistes de l'usine qui l'emploie. Licencié, il

monte à Paris où il rencontre l'égérie de Jules Vallès, et poursuit son combat pour la justice. On croise dans *L'Irrésolu* les figures de Victor Hugo, Jules Guesde ou Emile Zola.

« *Je suis fou de joie*, a déclaré Patrick Poivre d'Arvor. *Toutes les récompenses diverses que j'ai pu recevoir en matière de télévision* (il a obtenu en 1993 le 7^e d'or du meilleur journal télévisé, et en 1990 un Ecran d'or décerné par *Télé Loisirs*) *ne sont rien à côté de ce que je ressens aujourd'hui*. C'était un autodidacte, qui travaillait dans un atelier de reliure. » *L'Irrésolu* trahit également une fascination de Patrick Poivre d'Arvor pour « la condition ouvrière, les débuts du syndicalisme... et les idées libertaires, même si je suis opposé à toutes violences. J'aime les gens en rébellion ».

Jean-Luc Douin

cité de la musique
 www.cite-musique.fr - 01 44 84 44 84

Kagel

Mitternachtsstück
Kidnapping au concert
 Reinbert de Leeuw, direction
 Nederlands Kamerkoor
 Schoenberg Ensemble

21 novembre
> 20h

La chorégraphe américaine Trisha Brown au risque du jazz

Pour sa dernière création, « El Trilogy », elle a travaillé sur une musique de Dave Douglas

EL TRILOGY, de Trisha Brown. Dave Douglas (musique). Terry Winters (costumes et décors). Jennifer Tipton (lumière). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. Du 16 au 18 novembre, de 20 heures, le 19, à 15 heures. De 150 F à 250 F. Tél. : 01-53-45-17-00.

Pourquoi n'est-on plus emporté par l'art de Trisha Brown ? Quand l'ensemble de la presse américaine parle de « jubilation » pour sa plus récente création, *El Trilogy*, sur la musique de jazz de Dave Douglas, on s'avoue moins enthousiaste. Plus inquiétant : un mois après avoir vu la pièce en avant-première au festival Octobre en Normandie, à Saint-Etienne-du-Rouvray, les images que l'on conserve sont très floutées. Cette prise de distance avec l'œuvre de l'Américaine, qui reste, malgré les réserves, une des plus offensives de ces trente dernières années, a commencé en 1994 avec *M.O.* sur la musique de Bach (*M.O.*, initiales anglaises de l'*Offrande musicale*). On a cru que l'alliance de Trisha Brown et de la musique classique, Bach surtout, enferme l'écriture chorégraphique dans une sorte de perfection

hypnotique, proche de l'ennui. La chorégraphe, très mélomane, se plonge chaque fois dans les partitions qu'elle décortique jusqu'à les savoir par cœur. Peut-être est-ce cette connaissance à la note près qui la rend moins étonnante, plus prévisible ? Moins libre.

Puis, il y a eu, en 1998, l'*Orfeo* de Monteverdi, dirigé par René Jacobs. Si chorégraphie et mouvements des chanteurs donnaient, dans la version opéra, un résultat magnifique, les danses parurent précieuses quand on les vit seules au Théâtre des Gémeaux, sous le titre de *Canto/Pianto*.

Qu'en est-il d'*El Trilogy*, créé à New York, en mai, sur la musique de Dave Douglas, compositeur très en vue, qui, aux côtés de la trompette et de la contrebasse, utilise l'accordéon et le violon ? Extrêmement plaisant à regarder – riche palette de lumières de Jennifer Tipton – mais sans surprise. La chorégraphe empoigne la culture américaine par les racines, revient au jazz et aux danseurs qui, comme le célèbre Leon James, firent les beaux jours du Savoy Ballroom à Harlem. Un sujet sur mesure pour celle qui a toujours su bouger avec un swing déhanché, tout en relâchant son mouvement avec une

désinvolture étudiée. La première partie d'*El Trilogy*, *Five Part Weather* *Invention*, dansée devant une toile de Terry Winters, dont les tracés noirs enchevêtrés se rapprochent des notations chorégraphiques de Trisha Brown, est du pur Brown, avec ses lignes qui se font et se déginglissent, les mouvements de bras en corbeille, et ses « chutes » faites exprès ; avec ses entrées et ses sorties mystérieuses, comme si la danse continuait en coulisses avant de revenir en scène.

FAÇON CHORUS

La deuxième partie, *Rapture to Leon James*, fortement inspirée des acrobaties du Lindy Hop (soit le saut (*hop*) de Lindberg (Lindy) au-dessus de l'Atlantique) et de la virtuosité de Leon James, possède un jeu de jambes et de mains charlestons. Les filles sont chaussées de babies et portent des jupes en forme. Les danseurs mesurent leur inventivité en ligne, façon chorus, ou deux à deux, façon boogie-woogie. Certains gestes flamenco justifient le « El » espagnol du titre. On s'amuse. C'est énergique.

Groove and Countermove, la troisième partie, est l'illustration exacte de son titre : ambiance jazzy et contrepoint. Ligne mélodique par-

fois romantique, rythmique répétitive de la trompette. Succession de solos, de trios. Le plus réussi dans cette *Trilogy* sont les deux transitions. Principalement la première avec un solo de Mariah Maloney, surprenant à souhait, sur les percussions de Susie Ibarra (invitée par le quartet), tandis que le décor se transforme sous nos yeux : une toile blanche est déroulée en fond de scène sur laquelle se découpe une corne d'abondance formée de cymbales en cuivre. Tout est blanc, gris et or rouge.

Arrivée à la maîtrise parfaite de son vocabulaire, Trisha Brown, il y a moins de dix ans, éprouva le besoin de se surprendre de nouveau, de chercher de nouvelles contraintes. Elle a eu le courage d'ouvrir son œuvre à d'autres musiques que le contemporain, afin de tester la solidité de son art. Avec des projets capables d'attirer un plus grand public, et par conséquent de l'aider à subvenir aux finances de sa compagnie. On attend le prochain Trisha Brown : une mise en scène d'un opéra de Salvatore Schiarrino qui marquera le retour de la chorégraphe vers la musique contemporaine. On s'en réjouit.

Dominique Fréard

Anne Sylvestre dans son grand répertoire

ANNE SYLVESTRE, avec Philippe Davenet (piano). Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^o Odéon. 20 h 30, jusqu'au 9 décembre. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 130 F. Vient de paraître : *Partage des eaux*, un CD EPM/Universal. *Chansons pour tous les jours*, chansons pour les tout-petits, 1 CD EPM/Universal. *Fabulettes sans notes*, trois livres-albums illustrés par Pef, éd. Actes Sud.

Bien sûr, il ne serait pas très agréable pour la chanteuse qu'une voix enfantine vienne interrompre *Le Partage des eaux*, réhabilitation sérieuse du sang et des larmes, par un vigoureux « *des nouilles, j'en veux pas si c'est pas des nouilles, si c'est pas des nouilles j'en veux pas* ». Anne Sylvestre, l'auteur du *Partage des eaux* et des *Nouilles* tient donc à séparer ses publics. Mais, entre les *Fabulettes*, perles ayant nourri deux générations d'enfants français – qu'elle n'a jamais interprétées en scène – et les superbes chansons « pour adultes » composées depuis quarante-deux ans, y a-t-il vraiment une différence ?

Qu'elle écrive des histoires de « *yaourts à tout* » ou de souris qui passent quand on perd une dent, qu'elle décrive les travers d'une société hypocrite ou l'ambiguïté des sentiments, Anne Sylvestre est une conteuse, une fabuliste magnifique. Elle l'a prouvé en 1997 avec *La Fon-*

taine Sylvestre. Cette réécriture des fables de La Fontaine et d'Esoppe, mises en scène par Viviane Théophilidès, dévoilait toute leur coquinerie et leur précognition. Anne Sylvestre prolonge aujourd'hui le plaisir de la morale et de l'humour à l'Auditorium Saint-Germain à Paris avec *Le Partage des eaux*, qui s'appuie sur un disque récemment édité. Dans le même temps, elle livre un nouveau chapitre des *Fabulettes*, *Chansons pour tous les jours*, qui vient enrichir le patrimoine de la chanson.

JAMAIS MEILLEURE QU'EN SCÈNE

Son récital est limpide. Autour d'une fontaine translucide et dans les lumières de Jacques Rouveyrolis, elle apparaît, rayonnante dans un costume noir, accompagnée de Philippe Davenet, qui exécute au piano une partition écrite par l'arrangeur, François Raubert. Les mots d'Anne Sylvestre sont denses, et ses mélodies s'engouffrent dans des sentiers parallèles, excluant la rectitude. François Raubert, qui connaît ces pièges par cœur (on lui doit les richesses sonores des *Fabulettes*, mais aussi celles d'*Amsterdam*, de Jacques Brel), a imaginé une partition de piano d'une parfaite fluidité, luxuriante, soulignant l'attachement de la chanteuse aux univers liquides, des eaux maternelles à celles du lac Saint-Sébastien.

Anne Sylvestre n'est jamais meilleure qu'en scène – il suffit pour s'en persuader de revoir la

vidéo de son concert à l'Olympia en 1998, alors qu'elle fêtait ses quarante ans de carrière. *Les Blondes* n'ont rien à envier au répertoire de nos grands comédiens-chanteurs (Aznavour, Bécoud, Grégoire...) ; la peinture des sentiments (*Lazare et Cécile*), des empêchements et dons féminins, y est d'une exactitude dont devraient s'inspirer les jeunes Keren Ann ou François Breut. Il est d'ailleurs étonnant que des interprètes de leur génération n'aient jamais songé à reprendre Anne Sylvestre. Est-ce encore une fois l'effet – le méfait – des fabulettes ? L'étiquette « rive gauche » ? Un préjugé qui, hier encore, atteignait Henri Salvador, vu depuis deux mois comme un grand compositeur ?

À l'Auditorium, Anne Sylvestre reprend l'essentiel de son nouvel album, dont le cruel et hilarant *Ça ne se voit pas du tout* (les pauvres, les fils homosexuels, le bâtard noir, etc.), plus percutant contre le consensus ambiant que la moyenne des textes en circulation. Elle y chante également *La Colombe et le Nid*, qui vient du temps où elle buvait des verres au petit matin avec son comparse de cabaret, Bobby Lapointe. Elle la chante pour affirmer « une fidélité à une fille de vingt ans ignorante d'un futur improbable », qui fonda sa vie sur la lucidité et la tolérance. Fausse sortie (*Allez j'vais y aller*), humour cinématographique (*Les Grandes Ballades*), maximes légères, tout y est.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Cyrius

On peut être français et chanter Cuba sans pour autant être suspecté d'opportunisme. Cyrius est d'origine espagnole, d'où, déjà, une certaine connivence avec la langue. Comme il a de plus l'âme d'un grand romantique, il a complètement fondu devant les histoires d'amour de la trova, genre sentimental par excellence qu'il a découvert lors de son premier voyage à Santiago de Cuba en 1996. Depuis, il s'est pris de passion pour les musiques cubaines du temps jadis, enregistrant quelques interprètes (La Banda de Santiago ou les sœurs Faez), tout en s'y mettant lui-même, avec la complicité du parolier Boris Bergman (Bashung, Le Forestier) et de musiciens cubains. Il présente à L'Européen son deuxième album, *Le Sang des roses* (Saint George-Sony). *L'Européen*, 3-5, rue Biot, Paris 17^e. Du 14 au 18 novembre, 20 h 30. 110 F. Tél. : 01-43-87-97-13.

Jan Fabre

Avec du beurre, de la farine, des œufs, de la crème fraîche, du ketchup, le metteur en scène, chorégraphe et plasticien Jan Fabre a composé la plus formidable recette théâtrale du moment, un sublime attentat à la propriété intitulé *As Long as the World Needs a Warrior's Soul*. Sur un texte de Dario Fo, écrit à partir des journaux intimes de l'Allemande Ulrike Meinhof, membre de la Fraction armée rouge, Jan Fabre brandit une œuvre de révolte contre l'aseptisation du monde.

Dans ce rituel orgiaque, la beauté est barbouillée, mais rudement vivante.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. Les 16, 17 et 18 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Jérôme Bel

Soucieux de garder vivant son répertoire, le chorégraphe Jérôme Bel, programmé bientôt au Théâtre de la Ville-les Abbesses (du 19 au 22 décembre), entend bien continuer son travail d'expérimentation dans des lieux plus confidentiels, comme le studio du Centre national de la danse. Il y propose son duo fondateur *Nom donné par l'auteur*, dans lequel ce jeune homme en quête d'identité commence d'abord par ordonner son espace pour tenter d'y voir plus clair. Quand un aspirateur croise le Petit Robert, qui traîne sur le tapis sur lequel un ballon... Un rituel très *private joke* à prendre au degré que l'on désire. *Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4^e. Le 16 novembre, 19 heures ; le 17 novembre, 18 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. De 50 F à 60 F.*

Mukta

Ce quintette nautique crée une mosaïque musicale où le jazz, l'Inde et l'Afrique échangent de grands propos, conjuguent leurs reflets et leurs lumières. Il rappelle avec délicatesse que le jazz et les musiques du monde ont souvent une belle histoire à partager (albums parus chez Warner).

Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Le 16 novembre, 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

(Publicité)

NANTERRE
SAMANDIERS

William Shakespeare

Cymbeline

Mise en scène Philippe Calvario

DU 14 NOVEMBRE AU
10 DÉCEMBRE 2000
01 46 14 70 00

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Symposium
Des photographes et des écrivains sont réunis par Léo Scheer et Sam Stourdez pour débattre autour du thème « Le silence de la photographie ».

Maison européenne de la photographie, auditorium, 5-7 rue de Fourcy, Paris 4^e. Les 18 et 19 novembre. Tél. : 01-44-78-75-26

Salon Paris-Photo

Le 4^e Salon Paris-Photo accueille quatre-vingt-dix galeries et éditeurs venus de quinze pays. Outre ce Salon marchand, cinq entreprises françaises présentent un aperçu de leurs collections photographiques.

Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. 70 F et 40 F. Du 16 au 19 novembre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Mercure Apocryphe

de Yann Appery, par Sophie-Aude Picon.
Théâtre ouvert, 4 bis, cité Véron, Paris 18^e. Du 15 au 17 novembre, 20 h 30 ; le 18 novembre, 16 heures. 50 F. Tél. : 01-42-62-59-49.

Quartett

de Heiner Müller, mise en scène Serge Noyelle.
Châtillon (92), Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot. Du 16 novembre au 19 décembre, 20 h 30. Relâche mercredi et dimanche. 70 F et 100 F. Tél. : 01-46-57-22-11.

Décameron

d'après Boccace, mise en scène Béran-gère Jannelle.

Marne-la-Vallée (77), Théâtre Dedans-Dehors, la Ferme du Buisson, allée de la Ferme-Noisiel. Jusqu'au 18 novembre, 20 h 45. De 45 F à 165 F. Tél. : 01-64-62-77-77. Web : www.ferme-du-buisson.com

Caterina et Carlotta Sagna

Exercices spirituels.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. Les 16, 17 et 18 novembre, 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. De 80 F à 120 F.

Compagnies Hendrick Van der Zee, Anomalie

Guy Allouche. Laurent Letourneur : *Et après on verra bien.*
Parc de La Villette, Paris 19^e. Les 16, 17

et 18 novembre, 20 h 30 ; le 19 novembre, 16 heures ; jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-40-03-75-75. De 90 F à 110 F.

Nils Landgren Funk Unit

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 16, 17 et 18 novembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 100 F à 120 F.

Mighty Mo Rodgers Blues Band

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17^e. Les 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 novembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Front Page

New Morning, 7-9 rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 16 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Olivier Temime Quintet

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 16 novembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Bill Carrother Trio

Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 16, 18 et 20 novembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 100 F à 120 F.

Franck Amsallen Trio, Thierry Péala Quartet

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. Le 16 novembre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-36. 30 F.

Hal Singer, Bernard Maury

Le Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris 4^e. Le 16 novembre, 20 h 30 ; les 17 et 18 novembre, 21 h 30. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.

Stéphane Seva Group

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. Le 16 novembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Ahmad Jamal

Créteil (94), Maison des arts, place Salvador-Allende. Le 16 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 70 F à 100 F.

Jefferson Starship

Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. Le 16 novembre, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 154 F.

Asian Dub Foundation

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 16 novembre, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 140 F.

Ernest

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19^e. Le 16 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 50 F.

Sortie Compilation Yvelive

Saint-Germain-en-Laye (78), La Clef, 46, rue de Mareil. Le 16 septembre, 20 heures. Tél. : 01-39-21-54-90. Entrée libre.

Les Wampas

Savigny-le-Temple (77), L'Empreinte, 301, avenue de l'Europe. Le 16 novembre, 20 heures. Tél. : 01-64-41-70-25. De 50 F à 70 F.

La Région Provence - Alpes - Côte d'Azur

présente

EXODES

L'ÉVÉNEMENT PHOTOGRAPHIQUE
DE LA RENTRÉE

à l'Hôtel de Région - 27, place Jules-Guesde - 13002 Marseille
du 24 octobre au 8 décembre, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 19 h 00
Entrée libre - Renseignements : 04 91 37 52 11

de Sebastião

SALGADO

La saga de la grande famille humaine en mouvement :

6 années de reportage, 3 continents, 40 pays, 300 photographies.

« Mon espoir est que nous parvenions à prendre le temps de réfléchir à la condition humaine, à l'orée du nouveau millénaire. » - Sebastião Salgado



Conception/Realisation : Direction de la communication de la Région.



LA RÉGION

Au tournant du millénaire, un monde citoyen

Exposition organisée par Lélia Wanick Salgado, commissaire de l'exposition. Le projet a reçu le soutien de Kodak Professionnel et de Leica Camera.

EN VUE

■ Des centaines d'étudiants auraient bourré les urnes en votant chacun plusieurs fois pour des personnages de Mickey, dans le Winsconsin, où Al Gore l'emporte de 6 000 voix.

■ « C'est mauvais pour les marchés financiers », juge le républicain James Baker, ancien secrétaire d'Etat, opposé à un troisième dépouillement, garant du processus démocratique en Floride.

■ Ed Fagan, avocat américain de renom qui a obtenu des réparations pour les survivants du nazisme, s'est empressé d'offrir ses services aux familles des victimes de la catastrophe de Kaprun en Autriche.

■ « On doit lui accorder le droit d'avoir changé d'opinion », a déclaré Gunther Armonat, président du conseil communal de Stade, en Allemagne, en remettant la croix du Mérite au conseiller municipal Heinz Eckhoff, ancien des Waffen-SS, élu en 1968 sur la liste d'un parti néonazi, qui depuis se rapproche de la droite chrétienne-démocrate.

■ Joan Clos, maire de Barcelone, ordonne au conservateur du musée militaire du château de Montjuich, prêtre politique sous Franco, de retirer les objets nazis en vente dans sa boutique de souvenirs.

■ Deux mille femmes voilées ont manifesté, vendredi 10 novembre, contre un projet de loi sur l'égalité des sexes dans les rues de Mombasa au Kenya.

■ Une centaine de maîtres accompagnés d'une vingtaine de molossoïdes de race, ont protesté contre la « discrimination canine », samedi 11 novembre, devant le Parlement de Strasbourg.

■ Après la diffusion d'une vidéo montrant des policiers livrant aux morsures de leurs bêtes trois immigrés noirs pour obtenir des pots-de-vin, Steve Tshwete, ministre sud-africain de la sécurité, a décidé que les chiens ne seraient plus utilisés qu'avec « des criminels féroces ».

■ Affamé depuis plusieurs jours, un ours du zoo de Bichkek, capitale du Kirghizstan, a dévoré un enfant qui lui tendait un chou.

■ Une femme de Tbilissi, qui s'appêtait à en céder deux après en avoir vendu quinze, a été arrêtée, vendredi 3 novembre à Tbilissi, pour « trafic de nourrissons ».

■ « Ai-je le droit de lui faire supporter mon mode de vie et ma célébrité ? », s'interroge Elton John, chanteur homosexuel, malgré son désir d'adopter un bébé.

■ « Mon pays comptera 470 000 centenaires en 2050 », prédit le professeur Wu Cangping, célèbre démographe chinois.

Christian Colombani

Les médias russes ironisent sur l'imbroglio américain

Alors que la « Komsomolskaïa Pravda » s'amuse des difficultés d'un pays qui enseigne volontiers aux autres l'« art des élections », l'hebdomadaire « Itogui » souligne l'absurdité du système des grands électeurs



« la grande démocratie » tomber en panne. « Il ne faut pas se réjouir méchamment », note Komsomols-

kaïa Pravda, mais, ajoute ce quotidien, la crise se produit « chez ceux-là mêmes qui nous enseignaient l'art des élections ! » « Les Américains ont les observateurs les plus chicaniers pour toutes les élections dans les jeunes démocraties, écrit Komsomolskaïa Pravda. Or voici que la confusion de Floride nous éclaire sur tous les défauts de leur système électoral. »

Un homme est heureux et le fait savoir dans les journaux, c'est Alexandre Vechniakov, président de la commission électorale russe et, à ce titre, au cœur des manipulations et fraudes qui ont émaillé les derniers scrutins en Russie. « Les Américains ont quelque chose à apprendre de la Russie, estime

M. Vechniakov. On a accusé la Russie d'élections sales, mais alors je peux dire que des élections sales ont également eu lieu aux Etats-Unis. » Concédaient que « des erreurs similaires ont été faites en Russie et aux Etats-Unis », M. Vechniakov précise que « les Américains sont beaucoup moins ouverts à ce sujet que les Russes ».

« LE PRIX D'UNE SURASSURANCE »

Mais, à ce petit jeu comparatif, M. Vechniakov est isolé. L'hebdomadaire Itogui rappelle qu'« en Russie, d'ordinaire, le nom du futur président est connu bien avant les élections ». Le quotidien Sevodnia donne la parole à une politologue, Lilia Chestova, du centre

moscovite Carnegie – c'est, il est vrai, une antenne de la fondation américaine du même nom : « Si nous nous souvenons des élections législatives et présidentielle russes, il est difficile de trouver des élections plus sales en Europe ou aux Etats-Unis, les analogies sont à chercher plutôt du côté de l'Afrique ou de l'Amérique latine », souligne-t-elle.

Faut-il revoir de fond en comble le système américain ? « Tout est en ordre, estime l'éditorialiste de Sevodnia, on parle de crise, on dit que Gore et Bush ont brisé notre foi en la démocratie..., mais ce système, s'il ne se débarrasse pas de difficultés ou d'erreurs, exclut de fait toute possibilité de catastrophe. » Au passage, ce journal souligne pourquoi la quasi-totalité de la classe politique russe, et le Kremlin en premier lieu, misent sur l'élection du républicain George Bush. « Chacun de nous a quelque chose contre Gore, car le problème est Eltsine. Le départ de Gore, la Russie l'attend comme la fin de la période Eltsine. »

Dans leur ensemble, les médias russes ne comprennent pas la persistance de l'archaïsme que constitue le collège des grands électeurs. L'Amérique paie « le prix d'une surassurance » prise, il y a deux cents ans, par les fondateurs de la démocratie, juge Itogui, qui conclut : « Cette prudence des Pères fondateurs mène aujourd'hui à l'absurdité, et les Américains réalisent que leur simple voix ne suffit pas à élire un président. »

François Bonnet

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ C'est donc fait ! La France a interdit l'utilisation de farines animales dans l'alimentation de toutes les espèces destinées à finir dans notre estomac. La France, qui était déjà le seul pays de l'Union européenne à refuser, formellement, l'importation de bœuf britannique, est désormais à la pointe du combat contre les farines animales. Au bout d'une dizaine de jours de psychodrame politico-sociétal, le principe de précaution s'est imposé chez nous dans toute sa rigueur. L'avenir dira, peut-être, que nous avons été les plus sages, et quand je dis nous, il faut bien comprendre le peuple français puisque celui-ci, quand il est interrogé, se prononce massivement pour cette

mesure. (...) Peut-être l'agriculture productiviste a-t-elle atteint et dépassé ses limites ? Peut-être cette affaire de farines animales en est-elle le symbole ? Peut-être nous, Français, y sommes-nous d'autant plus sensibles que nous sentons que nous pourrions vivre autrement.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ Si Lionel Jospin décide de briguer la magistrature suprême, hypothèse qu'on ne peut sembler-t-il exclure, il y a quelques sujets sur lesquels il aura du mal à convaincre les Français de sa volonté d'agir. Les retraites et le déficit public sont de ceux-là. Le premier dossier, bien qu'on ne le crie pas sur les toits, est programmé pour ne revenir hanter les nuits du gouvernement qu'après le fatidique scrutin. Le bilan n'est pas plus

glorieux s'agissant du déficit. Aujourd'hui doit être annoncée l'impression budgétaire pour 2000, qui ne devrait pas être très éloignée de celle constatée en 1999. Si tel était le cas, l'échec serait grave pour le chef du gouvernement, qui porterait la responsabilité de l'arrêt d'une décrite vitale pour l'avenir alors que le pays jouit d'une croissance, d'une vigueur remarquable.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Si avec tout ça les Français ne retrouvent pas le goût du bifteck, c'est à désespérer de la politique en même temps que des ruminants. Comme pour compenser un certain retard à l'allumage, le premier ministre en a rajouté dans la quantité, donnant dans le genre encyclopédie de la vache folle, avec ses tenants et ses

aboutissants. La France sera désormais le pays le mieux corseté contre l'épidémie, avec un ensemble de mesures qui dépassent en rigueur celles prises dans son épicerie britannique. Tant mieux. Les kilos de sérieux imperturbable de Jospin ne seront pas de trop pour rattraper les ravages provoqués dans l'opinion par la crainte de l'ESB. (...) Le premier ministre a proposé hier, comme en passant, une réconciliation générale à base de gourmandise et de viande de qualité. Reste que celle-ci a un prix de revient et que, même subventionnée, la salers ou la blonde d'Aquitaine coûteront toujours plus cher que la laitière de réforme. Le contribuable paiera certes en partie pour le consommateur (pour, entre autres, l'élimination des farines). Mais, à terme, il en coûtera aussi un peu plus de sueur pour « gagner son bifteck ».

www.flb.ru

La vie compliquée d'un webjournal russe indépendant



sant oligarque Vladimir Berezovski en publiant un document des services d'immigration israéliens attestant de sa double nationalité, ce que le financier avait toujours nié : « Notre influence peut se mesurer à la violence des réactions que suscitent nos enquêtes, se réjouit le rédac-

teur en chef, Sergueï Sokolov, mais Internet est le seul endroit où nous pouvons publier nos articles. » Pour cette raison, les fondateurs de Free Lance Bureau, qui occupaient tous des postes confortables dans des médias classiques, ont décidé de pratiquer le journalisme exclusive-

ment sur le Web : « Sous le régime soviétique, il n'y avait qu'une seule vérité, celle du comité central du PC. » Aujourd'hui, la situation est différente, mais tout aussi malsaine : « Chaque média pratique la censure en fonction des intérêts de son propriétaire. »

Comme les autres médias russes, Free Lance Bureau doit compter sur la générosité de donateurs privés, essentiellement des hommes d'affaires et des entreprises, avec tous les risques que cela comporte en matière éditoriale : « Nous enquêtons librement sur l'ensemble de la classe politique et sur tous les groupes financiers », se défend M. Sokolov. Il tient à rappeler qu'il paie le prix fort pour préserver son indépendance : multiplication des procès, intimidations contre ses journalistes et, surtout, guerre des kompromats, ces documents compromettants fabriqués de toutes pièces et régulièrement publiés dans la presse par les ennemis de FLB.

Alexandre Lévy

SUR LA TOILE

DAVID CRONENBERG

■ David Cronenberg, le réalisateur canadien de *La Mouche*, *Faux semblants*, *Crash* et *EXistenZ*, donnera un entretien sur le site de Canal+ et répondra en direct aux questions des internautes le 20 novembre de 17 h 30 à 18 h 30.

www.canalplus.fr

NOMS GRATUITS

■ L'Association française pour le nommage Internet en coopération (Afnic) organise une opération promotionnelle pendant tout le mois de décembre consistant à offrir gratuitement – pour un an – aux particuliers leur nom de domaine personnel sous la forme patronyme.nom.fr. www.afnic.asso.fr

E-POLICE

■ Le gouvernement britannique a annoncé la création en avril 2001 d'une unité spécialisée dans la lutte contre la délinquance sur Internet, chargée d'assister les polices locales et de coopérer avec les services étrangers. Les prérogatives de cette unité s'étendraient, selon le ministre de l'intérieur, Jack Straw, « du piratage et de la fraude financière aux activités pédophiles ». – (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 001MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'affaire Sevrans

par Luc Rosenzweig

AINSI, « La Chance aux chansons », émission quotidienne de musique populaire animée chaque après-midi par Pascal Sevrans, ne devrait pas passer le cap de la fin du siècle. Le bruit est parvenu jusque dans nos alpages des projets sevransides de la direction de France 2, et il n'est pas exagéré d'affirmer que l'émotion est grande dans nombre de chalets, notamment ceux où les retraités entretiennent le feu pendant que les enfants sont à l'ouvrage. Pour nous rafraîchir la mémoire, nous sommes retourné, mardi, à ce thé dansant télévisuel où nous n'étions pas venu depuis longtemps. Rien n'a changé, hormis l'animateur, qui fait une tête d'enterrement, évoquant lourdement l'injustice qui lui est faite, avec pour espoir de mobiliser ses fans afin de faire revenir Michèle Cotta sur sa décision. Voilà une émission qui mériterait, elle, le titre de « Nulle part ailleurs » !

Où peut-on encore voir Georgette Lemaire s'égosiller dans *La Vie en rose*, ou bien Charlotte Jullien mettre une ambiance d'enfer avec son tube immortel, *Fleur de province* ? Quelle autre émission de variétés ouvrirait ses plateaux à des chanteurs et chanteuses d'orchestres qui ressortent les javas ou slow-fox de nos ascendants ? La réalisation, cela va de soi, est kitsch à souhait, et l'animateur, horripilant de narcissisme, se caricature allègrement lui-même, surpassant sa marionnette des Guignols.

Faut-il alors sauver le grognard Sevrans, un quart de siècle de service dans le PAF ? Ses détracteurs feront valoir que la famille française n'a pas sombré après le départ de Jacques Martin et de « L'Ecole des fans ». Mais nous ne saurions trop conseiller aux pontes de France 2 de veiller à ce que le sverage de Sevrans se fasse en douceur, avec, au besoin, une émission méthadone pour éviter quelques

décès prématurés. Plus sérieusement, nous estimons que ce type de musique a bien évidemment sa place dans les programmes, avec ou sans Sevrans. Elle ne concerne pas uniquement le troisième, voire le quatrième âge, comme le prouve le renouveau de l'« esprit guinguette » dans la région parisienne, où l'on voit des jeunes venir guincher au son de l'accordéon, grimés en julots ou en grisettes...

S'il s'agit de faire plus et mieux, dans le genre, que « La Chance aux chansons », comme le font, par exemple, nos voisins allemands avec leurs grands raouts de musique zim boum boum le samedi, en début de soirée, nous applaudissons. Mais si, d'aventure, le départ de Sevrans devait se traduire par l'arrivée dans cette case horaire d'une émission type « C'est mon choix », nous serions prêts à nous associer aux foules en colère déferlant sur le siège de France Télévision.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.00 Les Raz de marée. Forum

MAGAZINES

18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
 18.30 L'Invité de PLS. LCI
 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Arielle Dombasle ; Fatboy Slim. Canal +
 19.20 Mercredi, c'est Julie. France 2
 19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 20.55 Des racines et des ailes. Epilepsie, un autre regard. Les enfants de Casa. Guyane : l'Eldorado à portée de main ? France 3
 21.00 Paris Modes. Emilio Pucci. Paris Première
 22.25 Ça vaut le détour. Attention, vous êtes filmés. Les risques du métier. La folle poursuite. TF 1
 22.35 Ça se discute. Maladies génétiques, handicaps : peut-on donner la vie ? France 2
 23.15 Zone interdite. Abus sexuels : punir et soigner. M 6

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. Music - hall Berlin. [3/5]. Arte
 20.30 Les Etats - Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les hommes de la Maison Blanche [2/3]. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.50 La Bascule à deux. Parmi les deux millions de personnes handicapées, ou atteintes de maladies génétiques et transmissibles, certaines envisagent d'avoir un enfant, mais avec une anxiété plus aiguë que celle de la moyenne des futurs parents. C'est le cas de l'héroïne de *La Bascule à deux*, Fanny Beaucart (Rosemarie La Vaullée), qui, en plus de ses difficultés de réinsertion professionnelle et de sa vie de couple, s'inquiète de sa gros-

21.00 La Guerre civile d'Espagne. [5/6]. Histoire
 21.00 Classic Archive. Carlo Maria Giulini. Mezzo
 21.25 Aventures africaines. En Afrique du Sud. Odyssee
 21.45 Musica. Vaslav Nijinski, une âme en exil. Arte
 21.55 JFK, la question de la conspiration. [1/2]. Histoire
 22.00 Les Grandes Expositions. Hommage à Monet. Planète
 22.00 Soirée Buñuel mexicain. Ciné Classics
 22.35 Passions d'enfants. Canal J
 23.10 Profil. Une Suisse rebelle, Annemarie Schwarzenbach. Arte
 23.30 Un Américain en Normandie. Le Jour J. de Samuel Fuller. Odyssee
 0.10 La Lucarne. Les Vieux. Arte
 0.20 Science-fiction, le futur au présent. [1/4]. Ciné Cinémas

SPORTS EN DIRECT

20.20 Football. Match amical. Turquie - France. TF 1
 20.30 Basket - ball. Euroleague masculine. Groupe B : Vitoria - AEK Athènes. Pathe Sport
 0.00 Tennis. Championnat du monde féminin (3^e jour). Eurosport

DANSE

21.00 « Casse-Noisette ». Ballet. Chorégraphie de Maurice Béjart. Musique de Tchaïkovski. Muzzik

22.45 Musica. *Le Spectre de la rose*. Ballet. Chorégraphie de Michel Fokine. Musique de von Weber. Par Nijinski. 23.00 *L'Après-midi d'un faune*. Ballet. Chorégraphie de Vaslav Nijinski. Musique de Debussy. Arte

MUSIQUE

20.10 « Sonate pour alto et piano », de Brahms. Avec Agathe Blondel, alto ; Irène Blondel, piano. Mezzo
 22.00 Compay Segundo. Lors des Nuits botaniques, en 1999. Mezzo
 23.25 Jazz 625. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.50 La Bascule à deux. Thierry Chabert. France 2

SÉRIES

20.50 Ally McBeal. Les accompagnatrices. O. Une fille facile. O. M 6
 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Les ténébres et la lumière. O. Canal Jimmy
 21.25 Profiler. Jack Be Nimble, Jack Be Quick (v.o.). O. Série Club
 22.10 Les Brigades du Tigre. Bandes et contrebandes. Les enfants de la Joconde. Festival
 22.40 Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes. O. M 6
 23.30 Les Soprano. From where to Eternity. O. Canal Jimmy
 23.45 The Practice. La défense (v.o.). O. Série Club

FILMS

16.00 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans Woody Allen (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min) O. Cinéfaz
 17.00 Du côté d'Orouet. Jacques Rozier (France, 1973, 155 min) O. Cinétoile

18.05 Beau-père. Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 1

18.15 Masculin-féminin. Jean-Luc Godard (France - Suède, 1966, N., 105 min) O. Ciné Classics

18.25 Will Hunting. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 125 min) O. Ciné Cinémas 2

18.45 The Gingerbread Man. Robert Altman (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3

20.30 L'Ange exterminateur. Luis Buñuel (Mexique, 1962, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics

20.30 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min) O. Ciné Cinémas 1



20.45 Johnny s'en va-t-en guerre. Dalton Trumbo. Avec Timothy Bottoms, Craig Bova (Etats-Unis, 1971, v.o., 110 min) O. Cinéfaz

22.35 Les Sentiers de la gloire. Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) O. Cinéfaz

23.00 La Ligne rouge. Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 170 min) O. Canal + Vert

0.10 Sous le signe du scorpion. Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1969, v.o., 90 min) O. Cinétoile

0.25 La Tentation de Vénus. Istvan Szabo (GB, 1990, 115 min) O. Ciné Cinémas 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. Le marché de la photographie. LCI
 21.00 Des ondes qui nous veulent du mal ? Forum
 21.45 et 22.45 Thema. Péri en mer. Arte
 22.55 Rêves de foot. Forum

MAGAZINES

10.00 Arrêt sur images. Elections américaines : la nuit de toutes les erreurs. Invité : Ignacio Ramonet ; Adrien Dearnell ; Pierre Giacometti. La Cinquième
 14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : L'alcoolisme. Invité : Michel Craplet. La Cinquième
 16.00 Passeport pour la danse. Flamenco. Muzzik
 17.00 Les Lumières du music - hall. Bing Crosby. Serge Gainsbourg. Paris Première
 17.50 Petites histoires du cinéma. Le cinéma sous l'Occupation. Ciné Classics
 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
 18.30 L'Invité de PLS. Raymond Barre. LCI
 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : David Cronenberg ; Richard Berry ; Catherine Frot ; Pink Martini. Canal +
 19.20 Jeudi, c'est Julie. France 2
 19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. TV 5
 20.55 Envoyé spécial. Les bas-fonds de Moscou. Les barreaux dans la tête. P - s : Innocents de guerre. France 2
 21.55 Le Club. Mylène Demongeot. Ciné Classics
 22.35 Boléro. Invité : Francis Lalanne. TMC
 22.55 Zig Zag café. PC Course Vendée Globe. Invitée : Michèle Paret. TSR
 23.20 Dites - moi. Invité : Howard Marks. RTBF 1
 0.10 LCA, la culture aussi. LCI

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. La Conquête de la Terre [5/11]. La Cinquième
 18.30 L'Actors Studio. Donald Sutherland. Paris Première
 19.00 Carolyn Carlson. Une danseuse à plusieurs facettes. Mezzo
 19.00 Voyages, voyages. Argentine. Arte

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial. Dans le magazine de la rédaction de France 2, le documentaire tourné dans le service de psychiatrie des Baumettes (Marseille), *Les Barreaux dans la tête*, donne une idée effrayante de la dérégulation des prisonniers. A voir, aussi, *Les Bas-Fonds de Moscou*, ou comment les pauvres enrichissent la Mafia russe, et *Innocents de guerre*, intervention chirurgicale exceptionnelle sur des jumeaux vietnamiens.

19.30 A la recherche du rythme parfait. Mezzo
 19.35 On the Edge. L'improvisation en musique. Muzzik
 20.00 Médecine traditionnelle en Afrique. [6/7]. Planète
 20.15 La Vie en feuilleton. Music - hall Berlin. [4/5]. Arte
 20.30 Les Ailes de légende. Le EA - 6B Prowler. Planète
 20.46 Thema. Marée noire. Epaves flottantes. Les Pêcheurs de l'enfer arctique. Week-end à Wannsee. Arte
 21.00 Soirée Baden Powell. Baden Powell, un vieil ami. Mezzo
 21.55 Gardiens de la lumière. Odyssee
 22.00 Tout Dario. Festival
 22.15 Les Etats - Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète
 22.20 Des oiseaux pour la mer. Odyssee
 22.30 Légendes. Olympia Dukakis. Cheryl Ladd. Téva
 23.35 Les Couples légendaires du XX^e siècle. Orson Welles et Rita Hayworth. TMC
 23.40 Les Grandes Expositions. Hommage à Monet. Planète
 23.45 Mes années de guerre. Portrait d'Arnold Schoenberg. Mezzo
 0.15 Le Bandit manchot. Planète
 0.25 Sujet tabou. Mal - aimé. France 3
 1.20 Un siècle d'écrivains. Witold Gombrowicz. France 3

SPORTS EN DIRECT

13.30 et 0.00 Tennis. Master Series. Open de Paris (4^e jour). Pathe Sport
 18.00 Basket - ball. SuproLigue (1^{re} phase, 5^e journée) Poule B : Efes Pilsen Istanbul - Pau-Orthez. 20.30 Poule A : Asvel - Alba Berlin. Eurosport

DANSE

18.00 « Vu d'ici, un portrait en cinq tableaux ». Ballet. Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de Yared. Avec Carolyn Carlson. Mezzo

MUSIQUE

19.00 Les Découvertes Adami (n° 6). Avec Gabriel Tacchino, piano ; Nicolas Dautricourt, violon ; Renaud Dejardin, violoncelle ; Laurent Wagschal, piano. Œuvres de Saint-Saëns, Brahms. Muzzik
 21.00 « Les Variations Diabelli », de Beethoven. Avec Georges Pludermacher, piano. Muzzik

ARTE

0.10 La Lucarne : les vieux. La chanteuse et comédienne Yan Li Na a filmé des vieux Chinois au fil de plusieurs saisons. Rituel quotidien, plaintes vis-à-vis de leur famille ou de leur santé, coups de gueule et instants philosophiques. Un documentaire trop acide et trop libre, que les Chinois auront peu de chances de voir sur leur petit écran. A découvrir, donc, avec intérêt et plaisir dans cette « Lucarne » de la chaîne culturelle.

TÉLÉFILMS

17.35 Au plaisir de Dieu. Robert Mazoyer [1/5]. Festival
 18.15 La Grande Béké. Alain Maline [1/2]. O. TV 5
 22.45 Baignade interdite. Bob Misiorowski. O. TF 1
 23.00 Le Jardin des plantes. Philippe de Broca. Festival
 23.45 Un tueur sur Internet. Mark von Seydlitz. TSR

COURTS MÉTRAGES

20.35 Amor. Myriam Donnasice. O. 13^{ème} RUE

SÉRIES

17.40 Code Quantum. [1/2]. Lee Harvey Oswald. O. Série Club
 17.45 Les Craquantes. La basse - cour des miracles. O. Téva
 18.05 70's Show. Le dernier jour de Red. O. France 2
 20.40 Significant Others. The Next Big Thing (v.o.). Série Club
 20.50 X-Files. Je souhaite. O. Requiem. O. M 6
 20.55 Navarro. Un bon flic. O. TF 1
 21.25 Outsiders. Union Blues (v.o.). O. Série Club
 22.15 Roswell. Into the Woods (v.o.). O. Série Club
 23.25 Taxi. Guess Who's Coming for Brefnish (v.o.). O. Série Club
 23.45 The Practice. Le champ de bataille (v.o.). O. Série Club
 0.00 I Love Lucy. Ricky Loses his Voice (v.o.). O. Téva
 0.30 La Quatrième Dimension. Tous les gens sont partout semblables. O. Série Club
 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Concerto. O. Série Club

FRANCE 3

1.20 Un siècle d'écrivains : Witold Gombrowicz. Déjà auteur d'un portrait de l'écrivain Gombrowicz, Andrzej Wolski a choisi de suivre le fil chronologique de la vie de cet « humoriste et acrobate » qui prônait « l'immatérialité » par laquelle, selon lui, l'homme trouvait sa beauté dans l'incertitude et l'irresponsabilité. Un film classique, dont l'éloignement de ce « clown métaphysique » laisse sur sa faim.

FILMS

13.10 La Tentation de Vénus. Istvan Szabo (Grande-Bretagne, 1990, 115 min) O. Ciné Cinémas 1

14.05 Pas de scandale. Benoît Jacquot (France, 1999, 105 min) O. Canal +

14.40 La Fleur de mon secret. Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

16.05 Le ciel est à vous. Jean Grémillon (France, 1943, N., 105 min) O. Cinétoile

16.55 The Gingerbread Man. Robert Altman (Etats-Unis, 1998, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

19.20 La Chamade. Alain Cavalier (France - Italie, 1968, 100 min) O. Cinétoile

20.30 Méfie-toi de l'eau qui dort. Jacques Deschamps (France, 1996, 110 min) O. Ciné Cinémas 1



20.30 La Leçon de piano. Jane Campion. Avec Holly Hunter, Harvey Keitel (France - Australie, 1992, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

21.00 Will Hunting. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3

21.30 Hannah et ses sœurs. Woody Allen (Etats-Unis, 1986, v.o., 100 min) O. Cinétoile

22.30 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, 130 min) O. Ciné Cinémas 2

22.40 L'homme qui en savait trop. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 85 min). 13^{ème} Rue

23.10 Première victoire. Otto Preminger (Etats-Unis, 1965, N., 155 min) O. Cinétoile

23.50 Les Habitants. Alex Van Warmerdam (Pays-Bas, 1992, v.o., 105 min) O. Cinéfaz



0.20 Les Hommes le dimanche. Robert Siodmak et Edgar G. Ulmer. Avec Brigitte Borchert, Erwin Spletstosser (Allemagne, muet, 1929, N., 75 min). Arte

0.40 Harry dans tous ses états. Woody Allen (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

1.05 Beau-père. Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 1

1.45 Les Griffes jaunes. John Huston (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach. 18.20 Excluf. 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal. 20.20 Football. Turquie - France. 22.25 Ça vaut le détour. 0.10 Minuit sport. 0.45 Excluf. 1.15 TF1 nuit, Météo. 1.30 Notre XX^e siècle. Cent ans de féminisme.

FRANCE 2

17.25 Qui est qui ? 18.00 Friends. 18.30 JAG. 19.20 Mercredi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.50 La Bascule à deux. Téléfilm. Thierry Chabert. 22.35 Ça se discute. Maladies génétiques, handicaps : peut-on donner la vie ? 0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.00 Saga-Cités. 16.30 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport, Journal du tennis. 20.55 Des racines et des ailes. 23.00 Météo, Soir 3. 23.20 Portrait de Jacques Chaban-Delmas

CANAL +

15.55 Babylon 5. 17.30 Animasia. ► En clair jusqu'à 21.00 18.20 Daria. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Agnes Browne. Film. Anjelica Huston O. 22.25 Scanners. Film. David Cronenberg O. 0.15 Marcie's Downy. Court métrage O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour. 14.50 Rick Hunter, inspecteur choc. 15.45 Les Dessous de Palm Beach. 16.35 7 à la maison. 17.30 Sunset Beach. 18.20 Excluf. 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Navarro. Un bon flic O. 22.45 Made in America. Baignade interdite. Téléfilm. Bob Misiorowski O. 0.30 Excluf. 1.00 TF1 nuit, Météo. 1.10 Notre XX^e siècle. Du sang, des larmes, des hommes.

FRANCE 2

13.55 Rex. 15.35 Tiercé. 15.55 La Chance aux chansons. 16.55 Des chiffres et des lettres. 17.20 Un livre. 17.25 Qui est qui ? 18.05 70's Show. 18.30 JAG. 19.20 Jeudi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.55 Envoyé spécial. Les bas-fonds de Moscou. Les barreaux dans la tête. Innocents de guerre. 23.05 Rendez-vous O. Film. André Téchiné O.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix. 14.58 Question au gouvernement. 16.05 Chroniques d'ici. Le Violon de couleurs. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. L'opéra de Paris. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport, Journal du tennis. 20.25 C'est mon choix. 20.55 Braveheart O. Film. Mel Gibson O. 23.55 Météo, Soir 3. 0.25 Sujet tabou. Mal-aimé. 1.20 Un siècle d'écrivains. Witold Gombrowicz.

CANAL +

14.05 Pas de scandale. Film. Benoît Jacquot O. 15.50 L'Apocalypse annoncée. Le réveil des volcans. 16.45 Les Tableaux de l'enfer. Téléfilm. Curt M. Faudon O. ► En clair jusqu'à 20.40 18.20 Daria. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.40 Sans complexes... Film. Kevin R. Sullivan O. 22.40 Docteur Patch. Film. Tom Shadyac (v.o.) O. 0.35 Parmi les vautours. Film. Alfred Vohrer O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Connaissances. Et l'homme descendit du singe [6/6]. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. Music-hall Berlin [3/5]. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les hommes de la Maison Blanche [2/3]. 21.45 Musica. 21.45 Vaslav Nijinski, une âme en exil. 22.45 Le Spectre de la rose. 23.00 L'Après-midi d'un faune. 23.10 Profil. Une Suisse rebelle, Annemarie Schwarzenbach. 0.10 La Lucarne. Les Vieux.

M 6

18.10 Drôles de filles. 19.00 Charmed. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Jour J. 20.50 Ally McBeal. Les accompagnatrices ; Une fille facile. 22.40 Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes O. 23.15 Zone interdite. Abus sexuels : punir et soigner.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Comédie française. Empereur et Gallien, d'Ibsen. Acte 4. 21.00 Mesures, démesures. Le Festival Why Note en Bourgogne. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Loin de Pondichéry.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Donné par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern. Œuvres de Schmittke, Haydn, Webern, Mozart, J. Strauss. 22.30 Jazz, suivez le thème. The Champ. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. Zend Avesta.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Le chef d'orchestre Valery Gergiev. 22.35 « Semyon Kotko ». Opéra de Prokofiev, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev, Viktor Lutsiuk (Semyon Kotko), Ludmilla Filatova (la mère de Semyon), Tatiana Pavlovkaya (Sofya).

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 100% question. 14.35 La Cinquième rencontre... L'alcoolisme. 16.05 Consommateurs, si vous saviez. 16.35 Les Ecrans du savoir. 17.30 100% question 2^e génération. 18.00 Familles. Mossi. 18.30 La Conquête de la Terre. 19.00 Voyages, voyages. Argentine. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. Music-hall Berlin [4/5]. 20.45 Thema. Péri en mer. 20.46 Marée noire. 21.45 et 22.45 Débat. 22.15 Epaves flottantes. 23.05 Les Pêcheurs de l'enfer arctique. 23.50 Week-end à Wannsee. 0.20 Les Hommes le dimanche. Film. Robert Siodmak et Edgar G. Ulmer (muet).

M 6

13.35 Arnaques en Jamaïque. Téléfilm. John Flynn O. 15.25 The Practice. 16.20 M comme musique. 17.40 Kid et compagnie. 18.30 Dharma & Greg. 19.00 Charmed. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Décoches info, Passé simple. 20.50 X-Files. Je souhaite O ; Requiem O. 22.40 La Bête fauve. Film. Richard Martin O. 0.25 Fréquentstar. Pascal Obispo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. La danse à l'école. 20.30 Comédie française. Empereur et Gallien, d'Ibsen. Acte 5. 21.00 Le Gal savoir. Mikaela Bacon, Brunhilde Biebuyck, Véronique Campion-Vincent. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Le sourire. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cassé (Généalogie de la matière).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Donné par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Marek Janowski. Œuvres de Hindemith. 22.30 Jazz, suivez le thème. Christopher Columbus. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. Invité : Hexasax.

RADIO CLASSIQUE

20.00 « Orfeo et Euridice ». Concert donné en direct de la Cité la Musique, à Paris. Interprété par le Chœur de chambre de la RIAS

Au poker ! par Pierre Georges

BON, LA FLORIDE, que fait la Floride ? Tout de même, on finirait par s'y perdre en ces marais électifs ! Alors, paille, foin, foin, paille ? Bush, Gore, Gore, Bush ? C'est quand vous voudrez. On sait bien que la chose est importante, que le sort des Etats-Unis, du monde donc, se joue. On sait que ce qu'un juge démocrate fait, un juge républicain peut le défaire. Car, aussi bien, en ces étranges contrées, les juges sont partie, et parti, avant que d'être jugés.

Mais, devant ces dépouillements à répétition, il va bien falloir choisir tant les élections les plus courtes sont les meilleures. Donc opter pour une solution radicale. Une solution façon Nouveau-Mexique, rapide, peu coûteuse, sportive, ludique et incontestable : le tirage au sort, la courte paille en somme, pour savoir, à bord de ce grand vaisseau en péril (presque autant que notre *Charles-de-Gaulle* qui sème des bouts d'hélice - une hélice à la mer ! - à proximité du triangle des Bermudes), pour savoir, donc, qui sera mangé en premier et à quelle sauce.

Les Nouveaux-Mexicains, appelons-les ainsi, puisque nous ne répugnons pas à baptiser Texans les aimables habitants du Bush américain, sont gens pratiques et pragmatiques. Ils considèrent que, quand tout est dit, quand la démocratie et la vérité ont été confiées imprudemment aux urnes et qu'il n'en sort rien, il ne faut plus hésiter. Ils retirent donc la parole aux urnes pour la donner au sort. Ils transforment l'élection, pesante liberté, en un exercice autrement aléatoire, ludique et télévisuel. Ce que les électeurs n'ont su trancher, le sort y pourvoiera !

Différentes méthodes sont légalement admises. La plus

simple, vieille comme les pièces de monnaie : pile, c'est toi qui t'y colles ; face, c'est moi ! La plus banale, deux noms dans un grand chapeau, une main innocente, s'il s'en trouve encore en l'Etat, et résultat, le gagnant de la tombola est... Ou enfin, délices des délices, la méthode la plus authentiquement américaine, la plus délicieusement folklorique, la plus spectaculaire, carrément western, le poker ! Si t'es un homme, mon gars, on va se faire ça aux cartes !

La règle du jeu est simple. Chaque candidat reçoit une main de poker. C'est-à-dire son comptant de cartes, distribuées là encore par une main innocente et non par quelque diabolique manipulateur d'urnes biseauté. Et celui qui a le meilleur jeu a gagné, sans même avoir à bluffer. Le spectacle et l'audience sont garantis. Le suspense reste entier. Et la démocratie en sort absolument éclairée et ravigotée.

Ce qui est possible au Nouveau-Mexique devrait l'être en Floride. Miami, enfer du jeu ! La quinte Bush contre le carré Gore ! Voilà qui aurait de l'allure et permettrait aux grands *net-works* qui sortent légèrement ébouriffés et discrédités de cette farce présidentielle, pour avoir annoncé Grouchy quand c'eût pu être Blucher, et inversement, de se refaire une audience.

Et puis, à y bien réfléchir, la méthode néo-mexicaine aurait pu faire ses preuves ailleurs. A Paris, par exemple, pour trancher les tourments d'âme d'un pauvre RPR déchiré en ses querelles intestines. Un Tiberi-Séguin, à la belote chez Dudule, voilà qui aurait eu de la gueule, et même du gaullien ! Plutôt que d'interdire de casino municipal un pauvre maire chassé de la maison mère comme vulgaire tricheur !

La France réaffirme vouloir aboutir sur la question du salaire des eurodéputés

Un projet de statut a été rédigé par la présidente du Parlement européen

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

La France s'est fixé un véritable défi, en décidant de régler la question du salaire des députés européens au cours de sa présidence de l'Union européenne. Ce dossier, éminemment sensible, suscite en effet des tensions entre le Parlement européen et le Conseil depuis 1998. « *La présidence française souhaite aboutir* », a néanmoins affirmé Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, devant la conférence des présidents de groupes du Parlement, réunie mardi 14 novembre à Strasbourg.

Actuellement, les eurodéputés gagnent l'équivalent de ce que touchent leurs homologues nationaux, ce qui crée une situation disparate. Reste à savoir comment mettre en œuvre le principe « à travail égal, salaire égal ». La présidente du Parlement, Nicole Fontaine (UDF-PPE), a récemment pris l'initiative de rédiger un projet de statut qu'elle a soumis au Conseil et au Parlement, en expliquant qu'il se fonde notamment

sur les recommandations d'un groupe d'experts indépendants (*Le Monde* du 8 juin). Ces experts préconisaient un salaire unique de 7 420 euros par mois (égal à la moyenne de ce que touchent la majorité des députés), voire de 8 420 euros. Ils demandaient également une fiscalité communautaire, afin que tous soient taxés de la même façon. Ils exigeaient enfin, en contrepartie, un meilleur contrôle des revenus annexes (indemnités de fonctionnement diverses).

CONTRADICTION SUR LES FRAIS

Le texte de Mme Fontaine retient la fourchette haute de 8 420 euros (55 232 francs), ainsi que la fiscalité communautaire. Il propose un remboursement des frais réellement déboursés, tout en conservant la possibilité d'un remboursement forfaitaire. Ce qui est contradictoire et ne précise pas les modalités d'un éventuel contrôle. M. Moscovici a assuré que ces trois points susciteraient des réserves au sein du Conseil, qui examinera le projet lundi 20 no-

vembre. Le Royaume-Uni et les pays nordiques, dont les opinions publiques sont majoritairement eurosceptiques, ne veulent pas que les députés européens soient mieux payés que les députés nationaux.

Officieusement, les diplomates français indiquent qu'un compromis pourrait être trouvé sur la somme de 6 141 euros (moyenne pondérée de ce que touchent les 626 députés) ou sur celle de 7 420 euros (fourchette basse préconisée par les experts). L'indemnité pourrait bénéficier de la fiscalité communautaire mais les pensions devraient être assujetties à l'imposition nationale. Le Conseil pourrait demander un texte précis sur le contrôle des indemnités annexes, contrôle dont la Cour des comptes, dans son rapport pour 1999 - rendu public mardi - rappelle la nécessité. Mme Fontaine, appuyée par les présidents de groupe, s'est dite déterminée à aboutir sous la présidence française.

Rafaële Rivais

Football : le dossier arménien trouble la préparation de Turquie-France

LE FOOTBALLEUR FRANÇAIS d'origine arménienne Youri Djorkaeff aurait reçu des « *menaces de mort* », selon les déclarations de son coéquipier Emmanuel Petit. Ces menaces, non confirmées par le principal intéressé, expliqueraient qu'il n'ait pas été retenu avec les Bleus, qui doivent affronter la Turquie en match amical, mercredi 15 novembre à Istanbul. Roger Lemerre, le sélectionneur de l'équipe de France, explique pour sa part que le joueur revient de blessure et que la décision de ne pas le convoquer pour ce déplacement à Istanbul n'a aucun rapport avec la récente décision du Sénat de reconnaître le génocide arménien par les Turcs.

Sur ce dossier, Jean-Jack Queyranne, le ministre des relations avec le Parlement, a confirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien adoptée par le Sénat. Le gouvernement « *s'en remet à l'initiative parlementaire* », a-t-il déclaré mardi 14 novembre.

Le Medef veut que les PME soient exclues des 35 heures

LE MEDEF a précisé ses revendications sur les 35 heures, mardi 14 novembre. L'organisation patronale souhaite que le gouvernement « *révise par décret* » le contingent d'heures supplémentaires et fasse en sorte que le nombre de ces heures « *soit fixé par métier, par la négociation avec les syndicats* ». Elle suggère un moratoire pour les entreprises de plus de vingt salariés et l'exclusion du champ d'application de la loi des plus petites. Le Medef va au-delà des revendications de la CGPME et de l'UPA (artisans), hostile à une exclusion des petites entreprises des 35 heures par crainte qu'une telle dérogation n'accroisse leurs difficultés de recrutement. Le premier ministre, qui a reçu l'UPA mardi, lui a indiqué qu'il était prêt « *à examiner, dans le respect de la loi, les souplesses possibles* » pour les PME.

Affaire des HLM : les pourvois seront examinés le 19 décembre

LE PRÉSIDENT de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Bruno Cotte, a décidé, le 7 novembre, que les pourvois déposés par plusieurs mis en examen dans l'affaire des HLM de Paris seraient examinés le 19 décembre. Certains avocats, dont celui de Jean Tiberi, avaient déposé des pourvois avec requête « *aux fins d'examen immédiat* ». M. Cotte, en revanche, a rejeté les demandes visant à suspendre l'instruction le temps que les pourvois soient examinés. Le juge Halphen, sur la base du témoignage de Jean-Claude Méry, est donc fondé à reprendre ses investigations. Mardi 14 novembre, il a ainsi entendu l'ancien directeur général de l'office HLM de la Ville de Paris, Georges Pérol. Mis en examen pour « *trafic d'influence* », M. Pérol a refusé de répondre à ses questions, estimant, selon son avocat, que la cassette Méry ne constituait pas « *une preuve procédurale* ».

DÉPÊCHES

■ **PARIS** : Edouard Balladur écarte l'idée d'être élu maire de Paris au troisième tour si Philippe Séguin était battu dans le 18^e arrondissement, où il a décidé de se présenter en mars 2001, et n'était pas en mesure d'être lui-même candidat. « *Je sais bien que cette idée compliquée circule*, a déclaré M. Balladur sur TF 1, mardi 14 novembre, *mais les choses sont extrêmement simples : ou bien nous gagnons et c'est Philippe Séguin qui sera le chef du groupe le plus important qui sera maire de Paris, ou bien nous perdons et ce sera M. Delanoë* ».

■ **FONCTION PUBLIQUE** : l'union syndicale Groupe des Dix-Solidaires s'associe à la journée de mobilisation des fonctionnaires, à laquelle ont déjà appelé la CGT, FO et la FSU, le 21 novembre.

■ **VOILE** : le Belge Patrick de Radiguès s'est échoué dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 novembre sur la côte portugaise à hauteur de Lisbonne et a abandonné dans le Vendée Globe, la course autour du monde à la voile en solitaire sans escale et sans assistance. C'est le premier abandon de la course, partie jeudi 9.

■ **CYCLISME** : les prélèvements urinaires congelés lors du Tour de France en vue de dépister ultérieurement un éventuel usage d'EPO ne seront pas détruits. Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), s'est plié aux injonctions de Marie-George Buffet, ministre française de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 14 novembre). Il devait lui adresser, mercredi 15 novembre, « *une proposition* » en ce sens.

LE SAC SCARABÉE

ROBINSON

www.longchamp.com

FOLIE SCARABÉE SUR PARIS. LONDRES. NEW YORK. TOKYO.

LONGCHAMP
PARIS